

Livre du chevalier allemand Ulric de Hutten sur la maladie française et sur les propriétés du bois de gayac : orné d'un portrait de l'auteur, précédé d'une notice historique sur sa vie et ses ouvrages / traduit du latin, accompagné de commentaires ... par F.-F.-A. Potton.

Contributors

Hutten, Ulrich von, 1488-1523.
Potton, François Ferdinand Ariste, 1810-
Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

Lyon : L. Perrin, 1865.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/zqstzyd6>

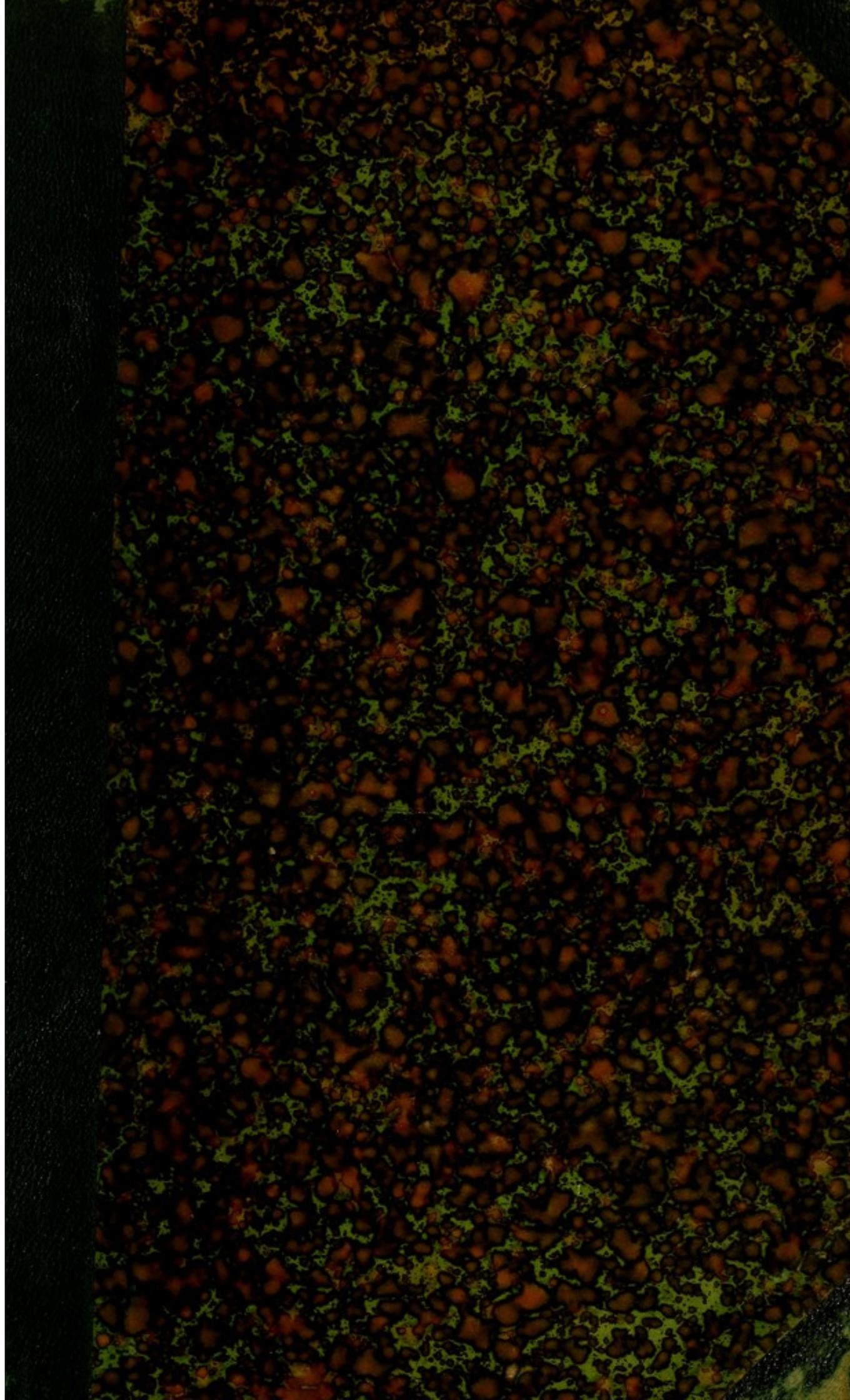
License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

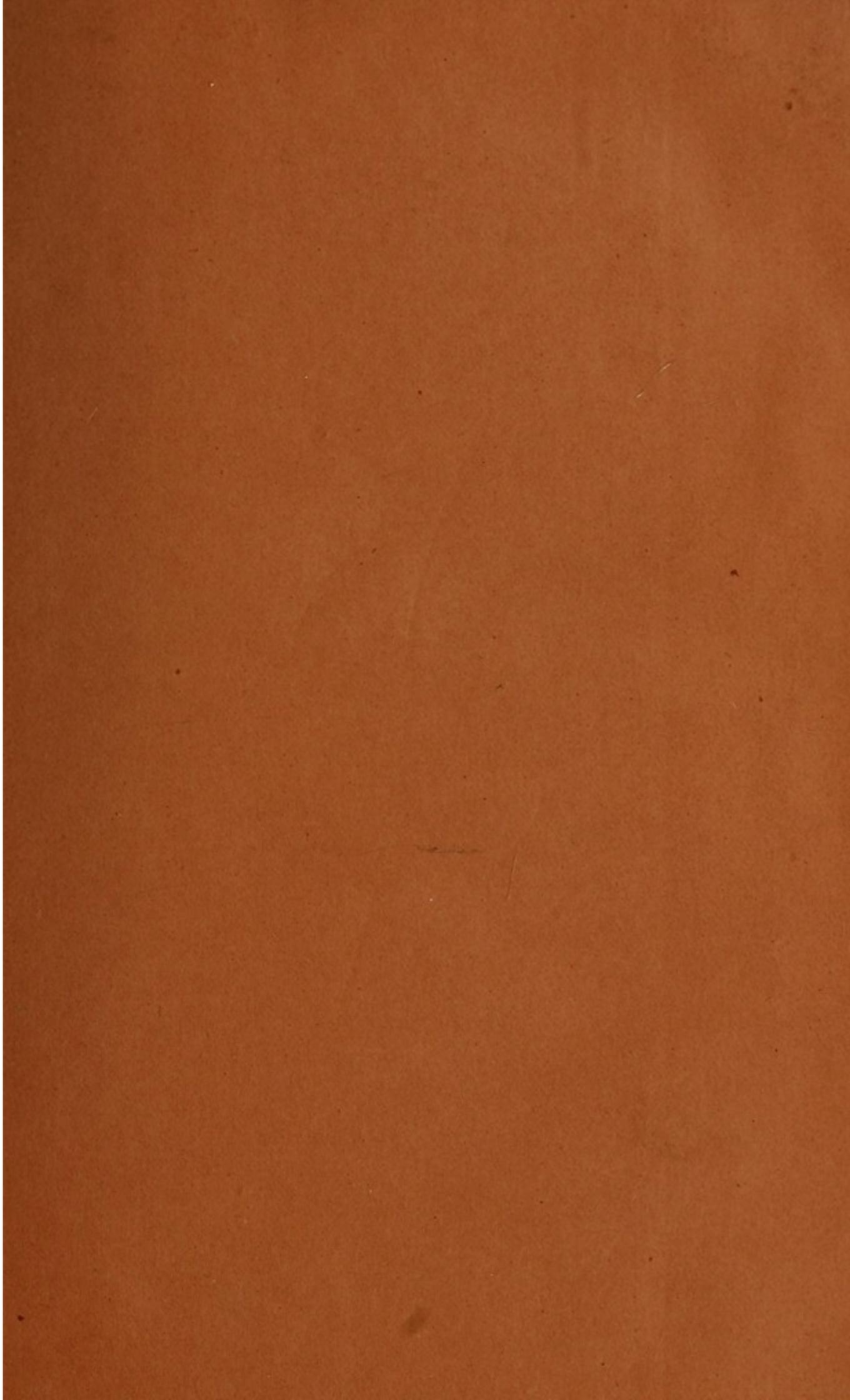
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

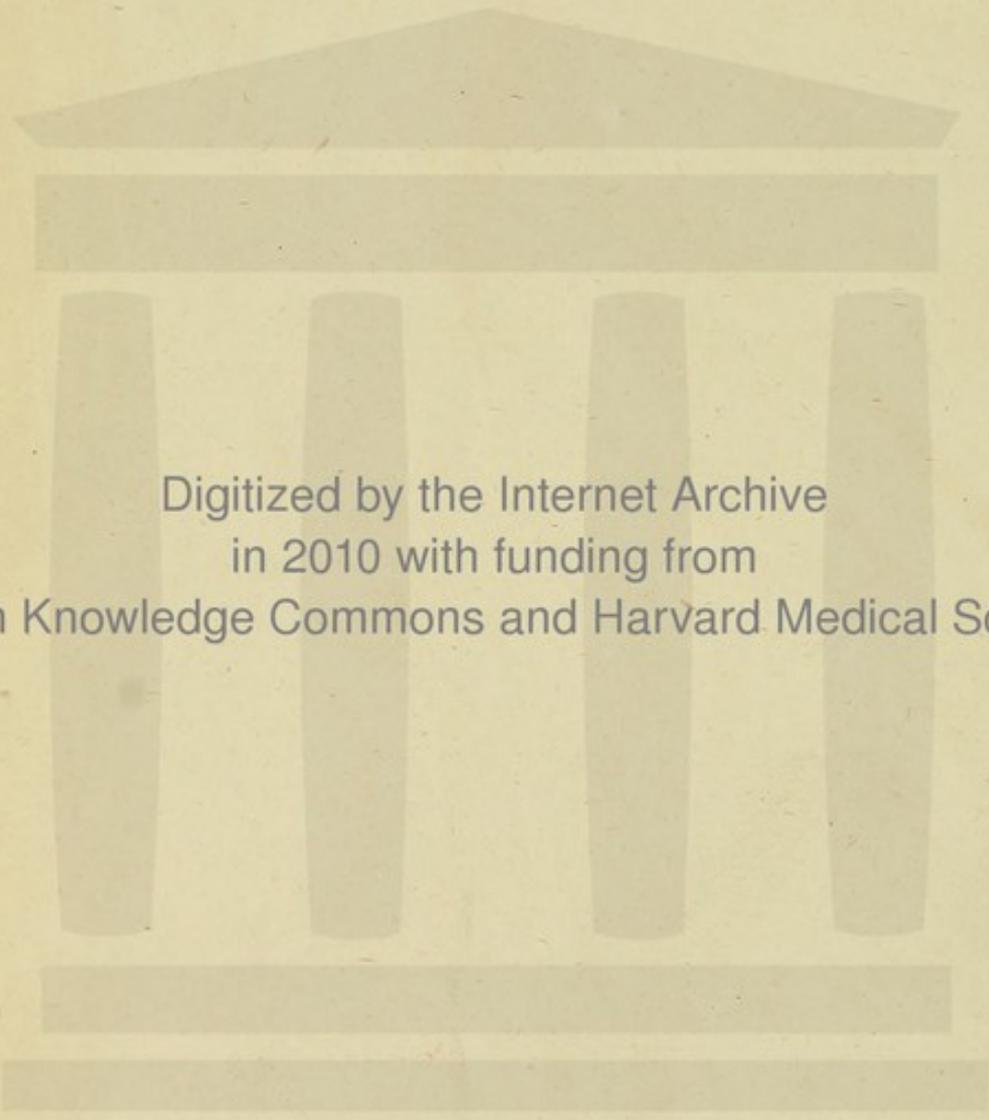
**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



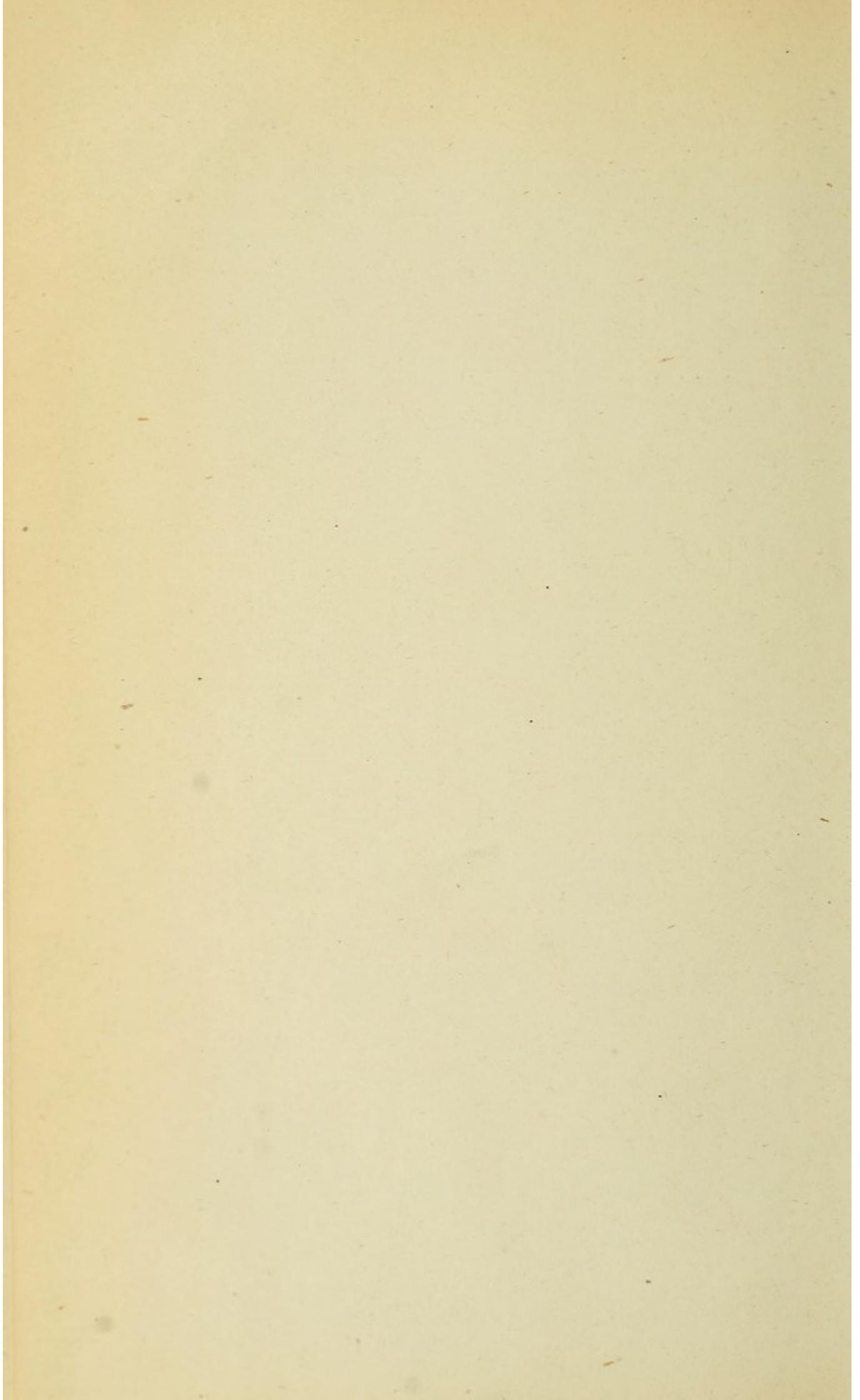
18. V. 259

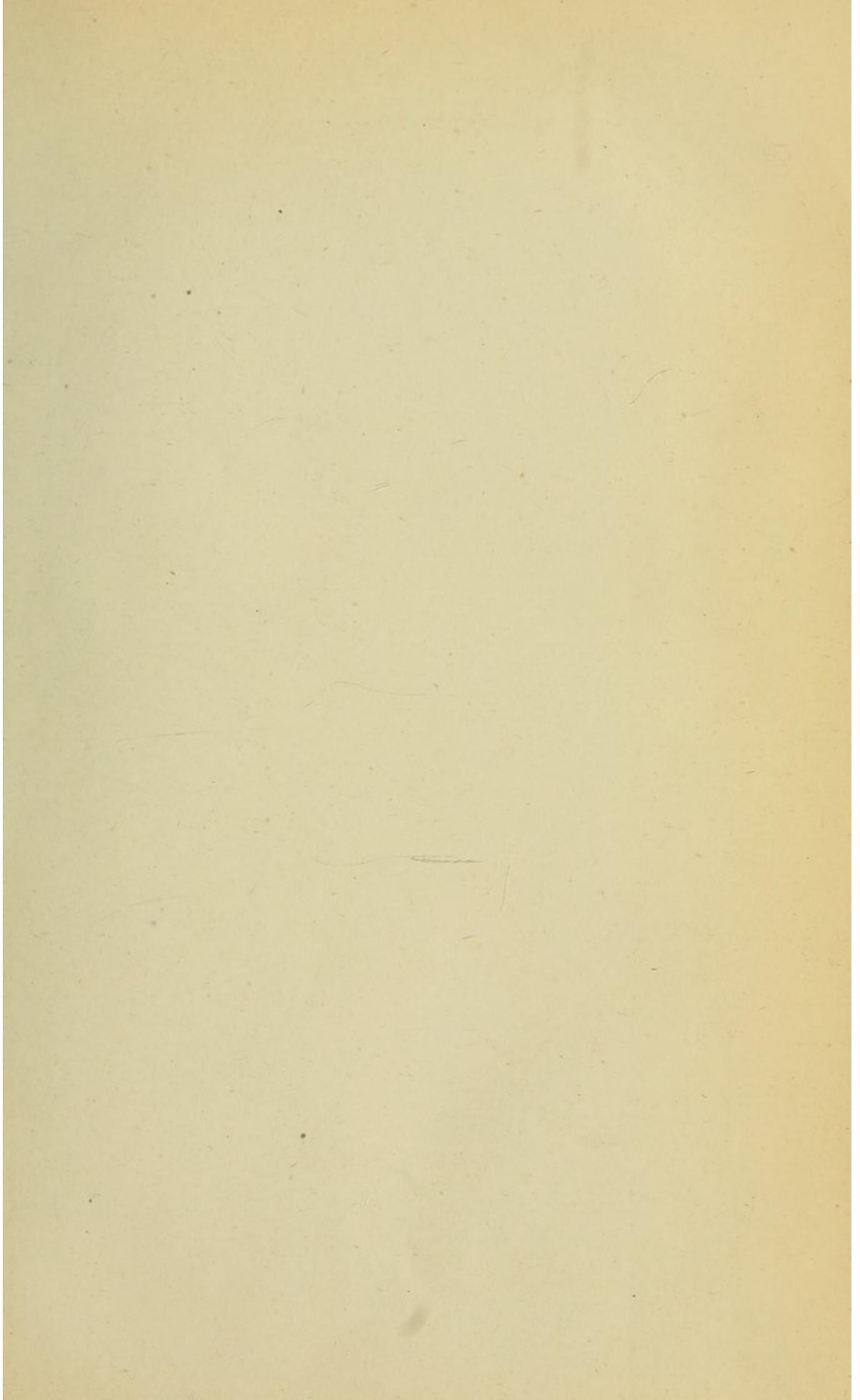


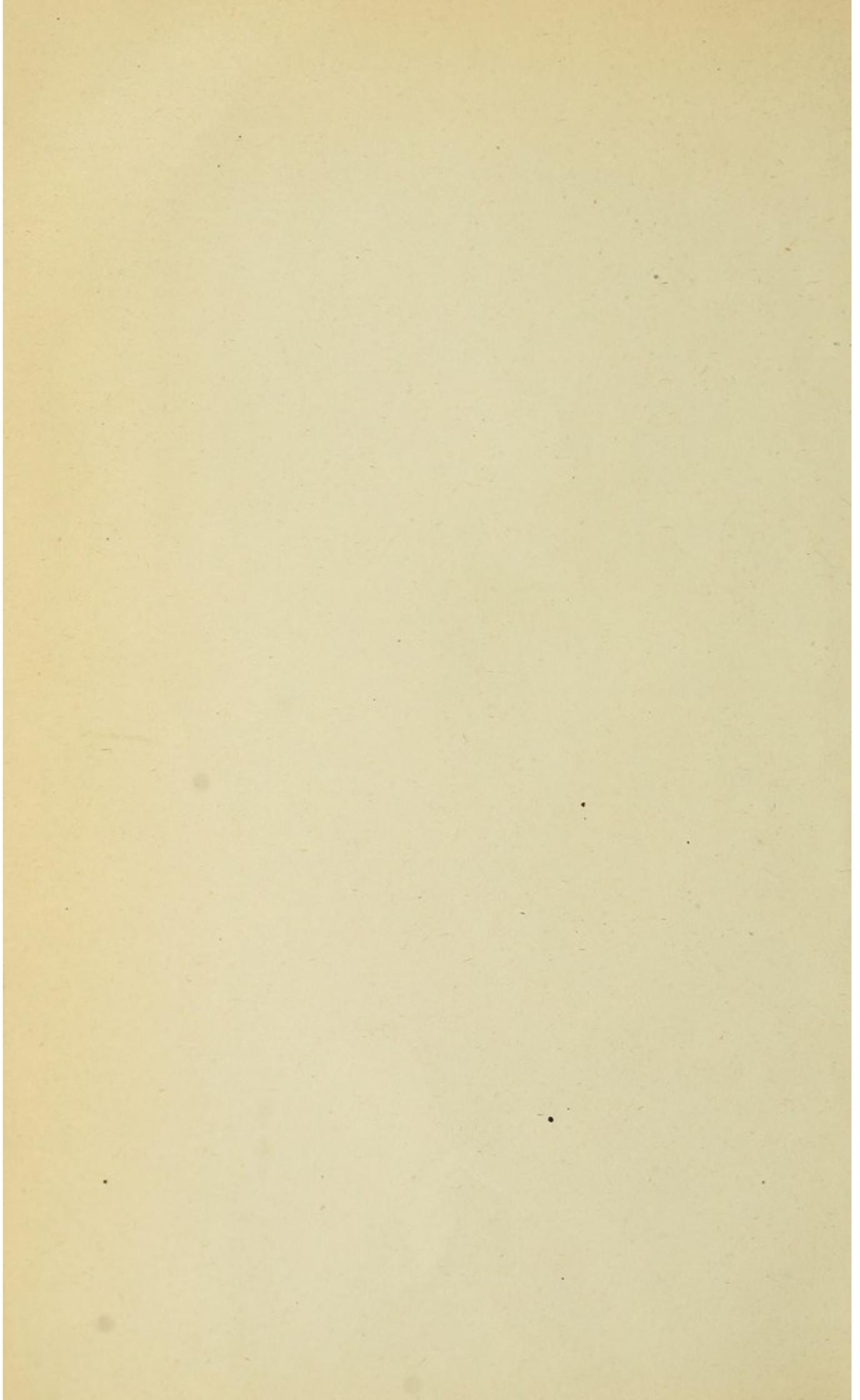


Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School

Dr. Wigglesworth
108 BOYLSTON ST
BOSTON.







W.

$\frac{1}{2}$ L. Green.



21107. LOUIS XIV. 1674.

LIURE

DU CHEVALIER ALLEMAND

ULRIC DE HUTTEN

SUR

*La Maladie française & sur les propriétés
du bois de Gayac*

ORNÉ D'UN PORTRAIT DE L'AUTEUR

PRÉCÉDÉ D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES

Traduit du latin, accompagné de commentaires,
d'études médicales, d'observations critiques, de recherches historiques,
biographiques & bibliographiques

PAR LE D^r F.-F.-A. POTTON

Ancien Président de la Société impériale de Médecine de Lyon, Membre de l'Académie
des Sciences, Belles-Lettres & Arts de la même ville, &c.

Quid verum curo & rogo...

Si non nova novè.



LYON

IMPRIMERIE DE LOUIS PERRIN

M D C C C L X V

IVORE

THE CHEVALIER ALLIANCE

UURIC DE HUTTEN

THE CHEVALIER ALLIANCE

UURIC DE HUTTEN

THE CHEVALIER ALLIANCE



A MES AMIS

FRANÇOIS VIVIER ET JEAN BUY



ULRIC de Hutten, auteur de cet ouvrage, l'a dédié en 1519 à un prince d'Allemagne, à un cardinal dont il sollicitait la bienveillance & l'appui : En plaçant votre nom qui m'est cher en tête de cette traduction, je ne demande qu'une faveur, celle de voir se continuer une amitié qui remonte à plus de trente années.

Je veux resserrer ses liens en consacrant par un souvenir cette communauté de sentiments qui m'a été si précieuse & si douce ; je désire vous intéresser, vous associer en quelque

Jorte à un travail peu important en lui-même, mais qui, témoignage de mon affection & de mon dévouement, me permet de répéter les vers du poète :

« Pectoris ut nostri sedem colis...

« Sic etiàm nostro præfatus habebere libro,

« Differat ut nihilò, fit tuus an ne meus... (1) »

Comme vous possédez une place dans mon cœur, soyez aussi à la tête de ce livre, afin qu'on ne puisse presque pas distinguer auquel de nous il appartient.

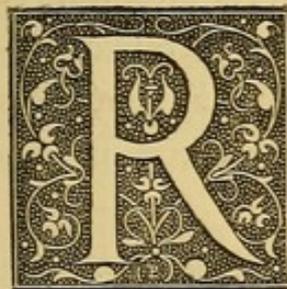
F.-F.-A. POTTON.

(1) *Ausonius Syagrio.*





AVANT-PROPOS



RÉIMPRIMER un opuscule datant de plus de trois siècles, composé par un homme qui n'était pas médecin; relever des erreurs déjà connues & réfutées; séparer quelques observations justes & sages des préjugés qui avaient cours à cette époque; en un mot, recueillir le bon grain perdu dans l'ivraie, semblera, j'en ai peur, une œuvre futile, indigne de fixer l'attention.

Pour justifier une telle entreprise & provoquer l'indulgence, quelques explications sont nécessaires. Je dois rappeler les motifs qui m'ont décidé & les circonstances dans lesquelles cette tâche a été poursuivie.

Le livre, que je publie aujourd'hui, a été traduit par moi

il y a plus de dix-huit ans : je venais d'être cruellement frappé dans mes joies & mes espérances de père de famille ; je cherchais en vain dans l'exercice de la médecine une diversion à mes douleurs ; j'étais incapable d'études constantes, d'une application soutenue sur le même point, lorsque le hasard fit tomber entre mes mains l'ouvrage d'Ulric de Hutten.

Pour l'apprécier, juger de sa valeur, bien comprendre le texte, je fus dans la nécessité de remonter aux sources, de consulter les autorités lui servant de base. Il me fallut compulser bien des écrivains du temps, médiocres pour la plupart, & justement oubliés de nos jours ; mais, par une heureuse compensation, il fallut aussi revoir, relire les grands maîtres anciens.

Je vérifiai une à une les très-nombreuses citations qui fourmillent dans ce *Traité*, où à propos du Gayac l'auteur parle de toutes choses. Mes investigations portèrent tour à tour sur la médecine, la philosophie, la littérature & l'histoire. Des difficultés de plus d'un genre se rencontrèrent ; pour les surmonter, je dus me livrer à des études variées qui me captivèrent alors, peut-être parce qu'elles n'avaient rien d'obligatoire.

Ces distractions, qui ne m'éloignaient pas de la médecine, m'offrirent un intérêt, un charme indicibles. L'expérience me révéla la justesse de ces paroles : « En certains moments de la vie, la diversité des travaux intellectuels est un besoin, un délassément véritable (1). » Je n'avais qu'un but : détourner ma pensée du présent ; pour y arriver, la curiosité & le caprice, dans le principe, furent mes seuls guides. Notant à chaque page

(1) *Beaumarchais*.

mes impressions & mes remarques, je ne laissais passer ni un mot, ni un nom, ni une phrase, sans m'assurer de son origine, de sa valeur, de sa signification ; mon cadre primitif s'élargit ainsi.

Très-souvent j'ai dépensé de longues heures pour retrouver une sentence, un aphorisme, un passage relatés par Ulric, comme justification ou comme preuves de ce qu'il avance. Je recherchais, je résumais les faits instructifs, recueillis de toute part, pour les graver plus sûrement dans ma mémoire.

Il faut s'être livré à un pareil exercice pour comprendre tout son attrait & toute la satisfaction que procure la persévérance par la découverte dans le texte original d'un excellent précepte d'Hippocrate, d'un exemple choisi dans Galien, Celse ou Pline, d'une pensée vigoureuse appartenant à Tacite ou à Salluste, d'une période éloquente puisée dans Cicéron, d'un vers énergique emprunté à Juvénal, Horace ou Perse.

Glaner laborieusement dans le passé, indiquer un trait, une simple expression, dépister un hémistiche ou un distique, serait une peine improductive, si de ce travail ne ressortaient pas d'autres avantages. Ces recherches, frivoles en apparence seulement, qui, au premier aspect, ne semblent pas en rapport d'utilité avec le temps considérable qu'elles exigent, acquièrent une plus haute portée, fournissent une large compensation.

En dehors du plaisir qui les accompagne, elles font mieux apprécier les leçons, les beautés qui avaient bien pu auparavant frapper une imagination jeune & ardente, mais dont la réflexion, dans l'âge mûr, est surtout propre à dévoiler la profondeur & la richesse.

« Les lettres, a dit Cicéron, consolent & soutiennent

aux jours difficiles : » « elles servent également (c'est le grand Haller qui parle) à étendre notre horizon ; elles élèvent, développent nos facultés ; elles sont indispensables pour les sciences en général, & pour la médecine en particulier. »

Il m'est donc permis de croire que les instants consacrés à ces observations littéraires n'ont pas été dérobés, sans quelque bénéfice pour moi, aux exigences, aux devoirs de notre art.

Ce livre de Hutten, une de ses plus faibles productions, celle qui a le plus vieilli, ne paraît de prime abord que l'exposé des préjugés, des erreurs, répandus à son époque ; il abonde cependant en aperçus ingénieux, en pensées profondes & méconnues, en conseils, en enseignements d'un grand prix.

Tout l'intérêt n'est pas limité à l'étroite question qu'il soulève, c'est-à-dire à l'énumération des qualités attribuées au Gayac. La manière dont le sujet est traité nous reporte aux traditions, aux croyances, aux théories, aux méthodes des âges antérieurs, qu'il n'est pas permis d'ignorer ; elle surprend & attache par l'agrément & le nombre des digressions qui sont liées, avec plus ou moins de bonheur, à l'objet principal ; l'érudition n'est pas la fin unique, mais un des moyens employés pour parvenir à la vérité.

Et d'ailleurs la science actuelle ne se rattache-t-elle pas au passé ? L'histoire des doctrines anciennes, éclairée par la critique, la comparaison des systèmes & des faits, n'est-elle pas une des branches fécondes de la philosophie médicale ?...

Il importe de se mettre en garde contre ce faux esprit de progrès qui dédaigne, frappe de déchéance, juge sans

les connaître, sans les avoir suffisamment examinées, les opinions admises autrefois, & formulées souvent d'après des principes qui, il faut en convenir, ne peuvent plus être les nôtres. Mais il faut suivre la filiation des idées, & tenir compte de ce qui a été dit, proposé par nos devanciers. Pourquoi ne pas imiter Hutten, qui, pour accréditer ses paroles, se place en quelque sorte sous l'égide, sous le patronage des maîtres les plus illustres?... Ce ne sera pas un motif d'abdiquer le droit, la liberté d'examen, de discussion, mais une voie nouvelle pour arriver à la lumière. Les philosophes, les historiens, les bibliographes n'ont pas été sans influence par leurs études préalables sur la composition & le mérite des ouvrages dont les auteurs spéciaux ont enrichi la science. Les premiers ont préparé le terrain que les autres ont cultivé avec succès.

Quelque médiocre que soit un livre, s'il est le fruit d'une conviction sincère, s'il est écrit avec conscience ou connaissance de cause, il n'est jamais entièrement dépourvu d'intérêt. Un savant illustre du dernier siècle avait coutume de répéter : « Dans les meilleurs auteurs, je trouve à blâmer ; dans les plus mauvais, je trouve à apprendre. »

Cette monographie sur le Gayac, malgré une foule de redites, malgré des longueurs fastidieuses, des propositions controversables, & surtout des détails insignifiants pour nous, a servi, sinon à résoudre, du moins à poser un problème complexe, sur lequel existait, existe même encore de nombreux dissentiments. Les effets, dans la maladie vénérienne, de la médication simple, purement végétale, ou bien alternée, combinée avec les agents minéraux, se discutent toujours. Ces remèdes sont-ils

des spécifiques? Quels sont les cas dans lesquels les uns ou les autres conviennent, exigent la préférence? J'exprimerai mon avis à cet égard dans des notes succinctes.

Le résumé, le rapprochement des faits, l'étude de cette période de notre histoire médicale ne seront pas stériles, s'ils aident à soulever un coin du voile qui enveloppe le passé. Le tableau, le récit des aberrations dans lesquelles Ulric est tombé, & avec lui plusieurs autres, apprendront à nous garantir dans cette question spéciale des enthousiasmes irréfléchis, des explications hypothétiques, nous retiendront dans le champ de l'observation & de l'expérience, qui seules doivent nous guider. Usant des matériaux amassés de tous côtés, j'ai demandé, autant qu'il a été en mon pouvoir, à une induction rigoureuse, les conséquences pratiques qu'elles fournissent.

Lorsque les circonstances m'ont engagé dans cette voie, m'ont dicté ce travail, je ne songeais en aucune façon à le faire imprimer : il a été commencé, achevé pour moi seul; si, après dix-huit ans, je me décide à le publier, c'est pour accomplir ce que je regarde comme un acte de reconnaissance. C'est un hommage que je rends à un auteur qui a contribué à m'arracher à l'état d'inertie & de découragement dans lequel j'étais tombé; c'est à lui (pour une large part) que je suis redevable d'avoir surmonté une des plus rudes épreuves de ma carrière. Par une douce impulsion, il m'a conduit insensiblement à rentrer dans la vie active, à revenir ensuite avec plus de courage à mes habitudes professionnelles. Il me semble que j'acquitte une dette en même temps que je marque une période douloureuse de mon existence.

Je ne saurais me faire illusion sur l'importance, la valeur d'un ouvrage conçu & exécuté en des conditions semblables : aussi, je ne lui accorde qu'une publicité très-restreinte ; on s'apercevra trop qu'il a été poursuivi, accompli, quitté & repris au hasard, sans but bien déterminé.

Si on me reproche de n'avoir pas choisi un sujet d'une actualité, d'un intérêt moins contestable, voici ma réponse : Écoutant mes seules impressions du moment, je m'y suis abandonné sans autre projet, sans calcul, sans arrière-pensée. Ce laisser-aller, cette absence de réflexion ont abouti au résultat que je pouvais envier alors.

Des analyses, des gloses, nées dans les dispositions d'esprit qui étaient les miennes, offriront inévitablement des lacunes, des négligences, des fautes touchant à la fois au fond & à la forme. Je regrette que le temps, que mes occupations actuelles ne m'aient pas permis de reprendre mes premières recherches pour les coordonner & les compléter. Si j'avais eu le loisir de revoir & de refondre ces notes, j'aurais abrégé, éliminé plus d'une répétition. Ce laconisme, ces changements auraient, il me semble, donné plus de force & d'originalité à mon travail. Je me contente, à cette heure, d'opérer les corrections indispensables, d'intercaler quelques remarques, d'apporter quelques modifications de détail, de comparer, d'ajouter des observations nouvelles qui m'ont été suggérées par mes lectures, par les découvertes récentes des pathologistes & des expérimentateurs.

Dans la traduction, je me suis appliqué à rendre avec exactitude la pensée d'Ulric de Hutten, le sens précis de son écrit, plutôt qu'à copier ses paroles mot à mot, qu'à

les reproduire rigoureusement. En agissant de la sorte, j'ai éludé beaucoup de tournures embarrassées, tenant de l'allemand & du latin ; j'ai évité beaucoup de phrases obscures & difficiles à saisir ; j'ai épargné au lecteur les locutions, les formules surannées d'un langage médical qui n'est plus admissible. Mon attention constante a été de respecter les opinions & les doctrines, lorsque pour l'expression ou la forme j'ai cru devoir m'écarter du texte. Dans un ouvrage scientifique n'est-ce pas à l'esprit plutôt qu'à la lettre qu'il faut s'attacher?...

Victime dès sa jeunesse de *la maladie française*, affection d'autant plus redoutable alors qu'on méconnaissait son principe & sa cause, Ulric avait en vain, depuis huit années, subi tous les traitements empiriques mis en usage à cette époque, lorsque le docteur Stromer lui conseilla le bois de Gayac, vanté comme un remède souverain, importé depuis peu de temps en Europe. Sous son influence, les plus terribles symptômes semblèrent s'amender, s'arrêtèrent même momentanément. Témoin de ces résultats inespérés, le médecin P. Ricius, croyant à la découverte d'un véritable spécifique, pressa Hutten d'écrire l'histoire de sa maladie & de sa guérison. Si son corps était épuisé, son esprit ayant dominé la souffrance sans être affaibli, avait conservé toute sa vigueur. Cédant aux instances de son ami, dominé par le seul désir d'être utile, & faisant taire toutes les considérations de retenue & d'amour-propre, Ulric n'hésita pas à se mettre en scène, à divulguer sa faiblesse ou son malheur : telles furent les circonstances auxquelles nous sommes redevables de ce livre. C'était l'essai d'un homme instruit, inspiré par la reconnaissance ; il n'était guidé que par des

notions générales de médecine ; mais une triste expérience cruelle lui avait appris toute l'étendue, toute la gravité du mal.

Un grand nombre d'auteurs, de savants, avaient déjà parlé de l'affection vénérienne, mais ce *Traité* (selon le témoignage presque unanime des contemporains) l'emporta sur la plupart des ouvrages précédents. Sa bonne foi, sa franchise, sa manière libre & brillante, ses critiques, lui valurent un grand succès. La société tout entière se préoccupait de l'horrible fléau, qui sévissait surtout depuis vingt années : Hutten, dont le nom était déjà célèbre, annonçant un remède nouveau, semblait faire un acte de dévouement & de courage dont la faveur de ses contemporains lui tint compte ; son ouvrage obtint une publicité exceptionnelle.

La première édition (quarante-trois feuillets) parut à Mayence sous le titre de :

ULRICHI DE HVT
TEN EQ DE GVAICI MEDICINA
ET MORBO GALLICO LIBER
VNVS.

Ce titre est orné des armes du cardinal Albert. Au revers commence la dédicace :

AD REVEREN
DISS. IN CHRISTO PATREM IL
LUSTRISSIMUM PRINCIPEM AC DOMINUM, &c.

Cette dédicace au prince Albert, cardinal, archevêque, &c., finit au quatrième feuillet, puis vient la mo-

nographie qui se termine au quarante-unième ; suit une lettre de Paul Ricius & la réponse de l'auteur sur le côté opposé. L'ouvrage est couronné par un post-scriptum de Wolfgang Angft, une table des matières & une notification de l'éditeur :

« *Moguntiaë in Aedibus Joannis Scheffer Mense Aprili, Interregni vero Quarto. Anni M. D. XIX. Cum Privilegio Cæsareo sexennii.* »

Une édition également in-4° :

ULRICHI DE HVT
TEN EQ DE GVA
IACI MEDICINA
ET MORBO GAL
LICO LIBER
VNVS.

fut publiée à Bologne en 1524. Elle porte les armoiries du Pape, avec les initiales LEO. P. X.

Sur le frontispice s'élèvent deux colonnes, & au-dessous, étendu sur une table, on voit un cadavre prêt à être disséqué. De chaque côté est gravé l'écusson du prince Albert.

Plusieurs fautes de l'édition antérieure ont été corrigées dans celle-ci : Le *Cum privilegio* est supprimé ; elle finit par le post-scriptum suivant :

CARPUS LECTORI.

« *Habes candide Lector, tractatum aureum de ligni Guajaci in luem Gallicam administratione, authore Ulrico Ger-*

mano de Hutten Equite ; opus profecto omni barbarie mundum, sed stilo Celsi, & Plinii enatum. Hic enim libellus aliquibus (sicut forte ne quis alter) non caret mendis, quas quilibet doctus agnocet, emendabitque. Indocti enim curvum a recto non secernunt. Vale ! « — Impressum Bononiæ per Hieronymum de Benedictis, procurante Carpo. Anno Virginei Partus M. D. XXI. quarta Aprilis, sub felici auspicio Reverendissimi D. Vicelegati. D. Bernardi de Rubeis Episcopi Tar. Bonon. feliciter habenas moderantis. Laus Deo ! » (Vide Catal. Bibl. Thomas. Norimb. II. 385.)

Cette édition avait été précédée d'une seconde, copie de l'original : VLRICHI DE HVTTEN Eq. de Guajaci medicina & Morbo Gallico. Liber Unus. Anno M. D. XXIII, Moguntia in ædibus Joannis Schaeffer Anno M. D. XXIII. in 4.

Une quatrième édition intitulée :

VLRICHI DE HVTTEN EQ.
DE GVAIACI MEDICINA ET MORBO
GALLICO LIBER VNVS.
MOGVNTIAE ANNO
M. D. XXXI.

n'est que la répétition de la première. Datée de 1531, elle a paru chez le même éditeur avec le même frontispice, auquel seulement sont ajoutées les armes de Schaeffer.

Outre ces quatre éditions indiquées, décrites par Panzer, on en compte une cinquième dans le recueil :

APHRODISIACVS

SIVE

DE LUE VENEREA

In duos tomos bipartibus. Continens omnia quæcumque hæcenus de hac re sunt ab omnibus Medicis conscripta, &c., &c. Opus hac nostra ætate qua morbi Gallici vis passim vagatur, apprime necessarium : ab excellentiss. Aloysio Luisino Utiensi, medico celeberrimo, novissime collectum. Lugdun. Batavor. Apud Joh. Arnold. Langerak & Joh. & Herm. Verbeek Bibliop. M.DCCXXXVIII.

Ce livre remarquable est accompagné d'une préface de l'immortel Boerhaave. L'écrit de Hutten occupe les pages 275 à 310. (T. I.)

Le docteur Théophile-Chrétien Gruner a composé un appendice à l'*Aphrodisiacus* (3^{me} partie. A Iéna, chez les héritiers de Chr. Henr. Cunon. 1789, in-fol.), qui renferme les travaux publiés par Luisinus, & divers mémoires de littérature médicale. Dans ce supplément, on lit plusieurs passages des lettres de Hutten à ses amis, où il parle de sa maladie & de sa guérison. (Pag. 130.)

Il nous reste à signaler les traductions ; voici les trois principales :

La première a été faite en allemand, & est intitulée : *Livre du chevalier Ulric de Hutten sur le remède miraculeux appelé le Bois Gayacum, & sur la manière de guérir le mal vénérien.* Elle est dédiée au prince Albert, électeur, cardinal & archevêque de Mayence, par le très-savant

Thomas Murner, docteur en théologie & en droit (*Strasbourg*, 1519). C'est une rareté bibliographique.

La seconde, qui est anglaise, a pour titre : *Traité du bois dit Guayacum, qui guérit le mal vénérien, & sert au traitement de la goutte, de la pierre, de la paralysie, de la lèpre, de l'hydropisie, de l'épilepsie & de plusieurs autres maladies* (Londres, chez Thom. Bertheletti. M. D. XXXVI), traduit par Thomas Paynel, sur le texte : *De la médecine du Gayac, & de la maladie française*, par le chevalier allemand Ulric de Hutten.

(Voir les antiquités typographiques d'Herbert, 428.)

Enfin, la troisième a été faite en français :

L'experience (&) approbation ULRICH DE HUTTEN notable chevalier Touchant la medecine du Boys dict Guajacum. Pour circonvenir & dechasser la maladie indeument appelée Francoise. Aincors par gens de meilleur jugement est dicté & appelée la maladie de Naples traduite & interpretée Par maistre Jehan Chera dame Hypocrates estudyant en la faculte & art de medecine. X. C. (Hæc in fronte var. figur. fol. 1. a. fol. eod. b. fig. Monachi sedent. & legent.) Post scriptum. Cy finist le liure de Ulrich de hutten, de la maladie de naples Traduiet & interpretée &c. (répétition des noms & titres cy dessus). Professeur & exposeur de trois langues. Cest assavoir Hebrieu grec & latin & du remede delle fait par Guajacum, nouvellement imprime a Paris pour Jehan Trepperel libraire & marchand demourant en la rue neufue nostre Dame a lenseigne de lescu de France. (Sans indication de l'année, probablement en 1522).

Deffous le titre sont les armoiries royales. Ce livre est aussi une rareté littéraire, c'est un petit in-4° gothique. Il a joui d'une grande vogue, a été réimprimé plusieurs fois; cette édition est décrite dans Panzer. (XI, 493.)

Haller, dans sa *Bibliothèque médicale* (I, 260); Hensler, dans son *Histoire de l'affection vénérienne*; Grimm, dans l'*Almanach des médecins & des gens du monde*; Kurt Sprengel, dans l'*Histoire de la médecine*; Wend, dans l'*Histoire de la vérole*, & d'autres syphilographes, dans leurs ouvrages, ont cité, utilisé, commenté le texte d'Ulric de Hutten, mais aucun ne l'a expliqué comme nous allons essayer de le faire.

Il est peu d'auteurs dont les écrits aient eu le privilège d'une publicité aussi étendue que celle dont a joui le livre de Hutten. Mais nous devons constater que ce sont ses livres de théologie, de polémique religieuse, de philosophie, ses poésies, ses satires, ses pamphlets, qui lui ont attiré une éclatante renommée, & qui en ont fait un des hommes les plus populaires de l'Allemagne.

Ses moindres compositions ont été réunies, reproduites avec soin; de nos jours encore, tout ce qui est sorti de sa plume occupe les savants & les littérateurs. Plusieurs éditions de ses œuvres, plus ou moins complètes, ont été imprimées; je les passe sous silence, mais je ne puis omettre celle de E.-J. Herman Münch, docteur en philosophie, professeur à l'école publique d'Aarau, canton d'Argovie. (5 volumes in-8°. Berlin, 1823.)

Bien que, par quelques notes, elle ne soit pas sans intérêt, sans mérite, elle est délaissée aujourd'hui; on lui préfère, avec juste raison, celle d'Ed. Böcking (*Ulrichi Hutteni, equitis Germani, opera quæ reperiri potuerunt omnia edidit Edvardus Böcking, &c., &c. Lipsiæ, in ædibus Teubnerianis*). Le tome 1^{er} est de 1861.

Cette excellente & consciencieuse publication du professeur de l'université de Bonn, docteur en droit & en théologie, conseiller du roi, &c., est extrêmement cu-

neuve par ses immenses recherches, par ses explications & ses commentaires; elle révèle une prodigieuse sagacité, une érudition qui donnent la clé d'un certain nombre de points obscurs, d'allusions, d'allégories, de passages difficiles qui se rapportent à des faits du moment, à des événements particuliers. Toutes les difficultés ont été aplanies pour l'ensemble des œuvres de Hutten. Nous ne possédons que bien peu d'études littéraires se recommandant par des qualités aussi rares & aussi solides. La patience & le savoir allemand s'y montrent dans toute leur solidité & leur étendue.

Huit feuilles déjà de notre traduction étaient tirées, lorsque nous avons eu connaissance de ce bel ouvrage, où le *Traité sur le Gayac* se trouve naturellement compris. Nous regrettons de n'avoir pu mettre à profit quelques-uns des documents qui s'y rencontrent. Dans tous les cas, ils ne portent nullement sur les points qui intéressent la médecine; sous ce rapport spécial, ils ne pouvaient nous être d'aucun secours. Les questions de pathologie, de thérapeutique n'y ont pas été discutées; il existe donc à cet égard une différence essentielle entre ce travail & le nôtre; c'est là une des causes qui nous ont engagé à poursuivre notre publication.

Si, par elle-même, elle ne répond pas à l'attente, aux espérances des rares lecteurs qu'elle pourra rencontrer, nous sommes convaincu du moins qu'elle ne sera pas sans prix pour les bibliophiles, par le mérite de son exécution. Notre ami, M. LOUIS PERRIN, a bien voulu nous prêter son concours: son habileté, sa supériorité incontestable dans l'art typographique, assurent à la partie matérielle de notre livre la valeur que possèdent tous les écrits qui sortent de ses presses, & les font rechercher par les amateurs.

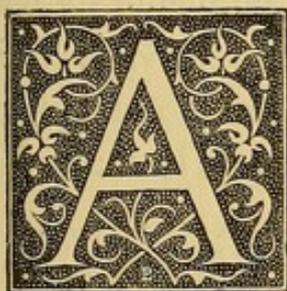
Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 20 horizontal lines across the page.



NOTICE

SUR

La vie & les ouvrages du chevalier allemand Ulric de Hutten.



VANT d'entrer en matière, il nous semble impossible de ne pas retracer à grands traits la vie d'Ulric de Hutten, en général peu connue en France. C'est une des figures les plus extraordinaires, un des caractères les plus accentués du XVI^e siècle. Il a conquis parmi ses contemporains, conservé en Allemagne parmi ses successeurs, une autorité qu'expliquent ses écrits & ses actes.

On n'a épargné ni la louange, ni le blâme dans les jugements portés sur lui. Ses ouvrages ont eu le sort de

tous ceux qui heurtent les idées reçues, & ouvrent un horizon nouveau. Les uns ont admiré, vanté à outrance ce que les autres ont censuré, flétri sans ménagement. Héros, génie supérieur & de bonne foi aux yeux des premiers, les seconds le regardent comme un homme dont l'orgueil & l'audace ont fait la seule force, en l'entraînant à la révolte contre tous les pouvoirs.

Dans cette notice rapide, nous passerons en revue quelques-unes de ses productions pour mettre le lecteur à même de juger un homme qui a joué un si grand rôle dans la littérature & la réforme allemande.

Pour composer cette histoire, les principaux biographes qui nous ont servi sont Bayle, Nicéron, Meiners, Lobstein, Michaud, Gervinus & Michelet. Nous avons surtout beaucoup emprunté à V. Chauffour-Kestner, à ses études sur les réformateurs.

Ulric de Hutten, né en 1488 à Steckelberg, en Franconie, dans l'antique château de sa famille (qui comptait, en 1515, trente gentilshommes au service de l'empire), puisa instinctivement dans le bruit qui se faisait autour de son berceau, dans l'agitation belliqueuse de ses proches, dans le spectacle de la nature sauvage qui frappa son enfance, une résolution, une force, une énergie qui ne se démentirent jamais durant le cours de sa carrière si laborieuse.

Il a décrit lui-même d'une manière saisissante la vie tourmentée, les mœurs de ses ancêtres, leurs sombres manoirs, la solitude, l'isolement de ses premières années, en reproduisant les puissantes impressions qui avaient laissé dans son âme des traces indélébiles.

« Nos donjons, soit qu'ils couronnent la montagne, dit-il, soit qu'ils dominent la plaine, ne sont pas des ré-

fidences de plaisir, mais des lieux de combats, des points de défense ; ils sont environnés de fossés profonds & d'épaisses murailles. Les tristes logements qu'habitent les maîtres sont restreints, sacrifiés aux écuries & aux étables. Dans des réduits cachés, sous des voûtes ténébreuses sont amassés des armes, des munitions, des engins de guerre de toute espèce, des boulets, de la poix & du soufre. Partout on ne respire que l'odeur de la poudre. D'intrépides cavaliers partent & arrivent sans cesse : nos portes, ouvertes à tout venant, laissent souvent passer des brigands, des assassins & des voleurs. De tous côtés, les troupeaux se confondent ; les bœufs mugissent, les chiens aboient, les serviteurs se répandent, travaillent & crient dans les champs.

« A quelques pas, on entend les hurlements des loups dans les forêts qui nous environnent. Le mouvement, le tumulte, l'inquiétude dominant sans cesse. La crainte de l'orage, le besoin des récoltes qui doivent nous mettre à l'abri de la misère, de la famine & de ses horreurs, commandent la surveillance & la culture des domaines.....

« Pour chasser dans les bois d'alentour, pour visiter un seigneur du voisinage, une escorte est indispensable, le péril est partout ; il faut être toujours armé de pied en cap, protégé par le casque & la cuirasse. Pour défendre notre indépendance, nous avons à combattre contre des ennemis redoutables, & si pour nous protéger, nous réclamons l'assistance ou l'appui d'un prince, il menace de nous asservir ; il veut nous lier à sa cause, nous entraîner dans ses querelles particulières ; notre liberté est le prix qu'il attache à ses faveurs.... »

D'après ce vigoureux tableau (je n'indique que ses traits les plus saillants), telles s'étaient conservées les

coutumes traditionnelles, la vie domestique, les goûts belliqueux de la noblesse franconienne ; les Hutten marchaient à sa tête, en étaient les chefs reconnus. Type encore de la chevalerie féodale, elle avait résisté aux efforts, aux invasions des petits souverains dont était déjà tributaire le reste de l'Allemagne. Indomptable jusque-là, glorieuse de sa liberté, garantie par ses privations & son courage, cette fière noblesse prétendait toujours ne relever que de l'empire.

Bien que dès l'âge de douze ans, Ulric eût abandonné l'habitation de ses pères, où il ne revint qu'à de très-rare intervalles, une épître de 1518 à son ami Pirkeimer, montre que ses sentiments n'avaient point changé ; ses aspirations, ses pensées étaient encore les mêmes.

D'une constitution en apparence frêle & délicate, d'une santé chancelante, on le destina à la carrière ecclésiastique qui devait avec son nom le mener aux dignités & aux honneurs. Pour apprendre les belles-lettres, les éléments des langues grecque & latine, on le fit entrer à la célèbre abbaye de Fulda. Ses progrès furent si rapides, il révéla une aptitude, une intelligence si précoces, que ses maîtres, pressentant un homme de génie, tentèrent de l'attacher à leur ordre. Les tendres prières de sa mère, l'impérieuse volonté paternelle, les influantes manœuvres de ses supérieurs furent superflues. Inflexible devant les séductions & les menaces, il résista énergiquement, « convaincu dès-lors, a-t-il écrit, que dans toute autre position il devait être plus agréable à Dieu & plus utile aux hommes. »

Pour se soustraire à cette propagande obstinée, à ces ordres injustes, à cette captivité qui lui pèse, à seize ans (1504) il s'enfuit, bravant tous les dangers, & avec son

ami C. Rubianus, il se rend à Cologne. Dès cet instant, abandonné par son père, mais fort de sa volonté & de sa conscience, Hutten commence une vie d'aventures, de tribulations & de malheurs, auxquels la mort seule doit mettre un terme. Elève à l'Université, son camarade Eitelwolf de Stein lui tend la main, l'aide à suivre les cours de scolastique & de dialectique qui étaient en grande faveur; mais il s'attache de préférence aux leçons d'Oesticampius qui, plein de hardiesse, ayant rejeté la méthode & les formules du moyen-âge, remontait dans son enseignement aux études de l'antiquité, renouvelées par les humanistes du xvi^e siècle. Oesticampius entraîne ce disciple hardi vers les principes & les doctrines des Huesmann, Léonicénus, Reuchlin, Budé, Erasme, Wimpfeling, Ramus, &c... de ces illustres restaurateurs des sciences, à la fois auteurs originaux, traducteurs, commentateurs, scoliastes, bibliographes & philologues : avec son maître persécuté, il passe à l'Académie de Francfort-sur-l'Oder, où, en 1506, il est reçu maître ès-arts. Résigné à tous les sacrifices, n'écoutant que le désir d'apprendre & de voir par lui-même, Ulric, pour achever, compléter son éducation, guidé, soutenu par l'amour & la culture des lettres, parcourt l'Europe, le Nord, l'Allemagne en particulier. Il voyage à pied, un bâton d'une main & un livre de l'autre; il traverse la Saxe, des voleurs de grands chemins l'attaquent, le blessent, le dépouillent de ses vêtements; les bourgmestres ensuite le maltraitent & le repoussent, les professeurs le rebutent, la misère l'accable, le froid gèle ses membres, la maladie le dévore; il continue sa marche, demandant, sans crainte & sans honte l'hospitalité & l'aumône. Il visite, fréquente tour à tour les principales Universités du pays

celles de Vienne, de Wittemberg, de Rostock, &c. Il veut s'embarquer sur la mer Baltique ; la tempête engloutit le navire ; son courage, son sang-froid le sauvent du naufrage. Il reprend ses pérégrinations, lorsque, exténué par la fatigue & la souffrance, ses forces l'abandonnent, il frappe à la porte des couvents ou des chaumières ; la pitié ou la charité le reçoivent, quelques jours de repos lui suffisent. La reconnaissance alors lui inspire des vers dont il fait hommage à ses bienfaiteurs. Le margrave de Brandebourg le soutient & le protège dans ses États (1) ; la poésie parfois lui ouvre la demeure des hommes de lettres & le palais des grands ; leur générosité lui accorde quelques secours. C'est ainsi que l'évêque d'Olmulz, charmé par son esprit & ses compositions littéraires, après l'avoir reçu avec bonté, le congédie chargé de riches présents qui lui servent à parcourir la Moravie, la Silésie, la Bohême, la Pologne ; il s'arrête dans toutes les villes où il rencontre des maîtres pour l'instruire & des bibliothèques à consulter. Ses ressources s'épuisent rapidement, mais son énergie ne saurait lui faire défaut. Continuant ses voyages lointains, il se dirige vers l'Italie. Cette belle contrée était ravagée par la guerre ; le poète, au milieu des calamités qu'elle entraîne, ne pouvait se produire, rencontrer des éléments de succès ; puis les muses jusque-là ne lui avaient attiré que des éloges stériles ; il songe à y renoncer pour s'adonner à la jurisprudence dont il espère des avantages plus sérieux ; il s'arrête, étudie le

(1) C'est pour payer les faveurs & les bienfaits du margrave Joachim 1^{er}, qu'Ulric a composé & publié en 1507 un de ses premiers poèmes latins : *In laudem Marchia*, où il célèbre la libé-

ralité de ce prince, fondateur de l'université de Francfort-sur-l'Oder, décrit cette ville, parle de son académie, de ses travaux & de ses coutumes...

droit à l'Université de Pavie. Mais la fortune, après huit années d'épreuves, ne se lasse pas de le persécuter. Suspecté par les Français durant le siège, chassé par eux, il devient également la victime des Suisses; les vainqueurs & les vaincus le repoussent; c'est par miracle qu'il échappe à des ennemis acharnés à sa perte. Sans pain, exténué par la fièvre & par le mal qui fait le sujet de ce livre, il se traîne à Bologne où le même sort l'attend. Son dénuement est si profond qu'il est forcé pour vivre de s'enrôler dans l'armée de l'Empereur. Après s'être distingué comme soldat, il retourne en Allemagne plus pauvre, plus malheureux que jamais. C'est en vain qu'il adresse un poème à Maximilien I^{er}; son hommage ne touche pas l'oreille de ce prince dont il avait espéré les libéralités. Le découragement l'accable, le désespoir va s'emparer de son âme, lorsque son ancien ami Eitelwolf de Stein, chancelier de l'électeur de Mayence, le relève, l'appelle, le retient auprès de lui &, par ses bons soins, s'applique à lui faire oublier les maux qu'il vient d'endurer.

Pour apprécier la vigueur de caractère, la constance, la fermeté de Hutten, pour connaître les douleurs, les cruelles déceptions par lesquelles il a passé, de 1506 à 1514, il faut consulter, lire la lettre de J. Vadianus, le condisciple qui l'a nourri à Vienne durant son séjour à l'école; il faut lire le récit tracé par Ulric lui-même, dans sa correspondance, qui n'est pas la partie la moins intéressante de ses œuvres.

Formé par l'adversité, mûri prématurément par l'expérience des hommes & des choses, possédant une vaste science, commençant à prendre rang parmi les littérateurs de l'époque, Ulric, tranquille, goûtait les douceurs

d'un repos chèrement acheté par tant de peines, lorsqu'un crime affreux vient le tirer du calme de quelques instants, dont il jouit pour la première fois.

Il apprend que son jeune parent Jean de Hutten, attaché à la cour du duc de Wurtemberg, a été lâchement assassiné ; il jure aussitôt de le venger ; il dévoile les causes, les circonstances de cet attentat. Le prince, éperduement amoureux de la femme de son ami, dont plus tard il fit sa maîtresse, avait égorgé de sa propre main le mari qui, refusant d'autoriser une passion criminelle, allait se soustraire, par un départ précipité, à la honte qui le menaçait.

Après avoir adressé au père de son infortuné cousin les consolations les plus nobles, les plus touchantes, dans des lettres empreintes d'une sensibilité exquise, Ulric ne se contente pas de vaines plaintes, de regrets stériles ; il donne à cet événement de famille un retentissement prodigieux ; il veut associer l'Allemagne, l'Europe entière à son indignation & à sa douleur. Il dénonce son ennemi à l'Empereur, au roi François I^{er}, à tous les princes d'Allemagne, à tous ses compatriotes, grands & petits, riches & pauvres. Par ses accents pathétiques, il les intéresse, les attache à sa cause qui devient la leur. Il écrit des discours, des harangues, qui excitent dans leur âme les sentiments qui tourmentent la sienne. Je ne sache pas que jamais, dans aucun pays, dans aucune langue, la colère, le mépris, la haine aient éclaté avec une fureur semblable. Il y a dans son style sauvage, ses injures, ses menaces, une passion, une âpreté, une indignation implacables qui saisissent & écrasent.

Le coupable ne pouvait résister à ces traits de feu, l'Allemagne voit dans sa punition exemplaire une nécessité & un

devoir ; une armée de combattants se lève à la voix qui crie vengeance ; le duc est abandonné, fuit honteusement de ses Etats. Ce malheur de famille est élevé à la hauteur d'un fait politique, d'une calamité générale. Le nom de Hutten, qui jusque-là n'était connu que dans le cercle restreint des savants & des lettrés, s'est révélé au peuple qui répète avec lui les invectives & les diatribes contre la perversité, la tyrannie de ces princes qui se jouent de l'honneur & de la vie de leurs sujets. Ici commence l'autorité & l'influence qu'Ulric va exercer sur les affaires publiques, sur les destinées du pays ; son nom instantanément est devenu populaire ; il restera désormais comme un signal & un drapeau.

Fier de cet éclatant triomphe, Hutten père consent à revoir son fils ; mais, dédaignant la gloire des lettres, il exige de lui de retourner en Italie pour reprendre l'étude du droit. Ulric semble se soumettre, accepte ces conditions ; en 1516 il est à Bologne ; mais, n'ayant aucune inclination pour la jurisprudence, il s'adonne comme auparavant à la poésie ; il visite l'Italie, parcourt les villes de Padoue, Florence, Pavie, Venise, Rome, &c. Ses antécédents, sa liaison avec Erasme, les recommandations de ce dernier, le font accueillir avec distinction & bienveillance par B. Egnatius, J. Stabius, A. Contaremi, A. Afutanus, &c..., & tous les savants de ces contrées. Passant à Viterbe, il se signale par un acte de courage qui accroît encore sa renommée ; il se prend de querelle avec cinq Français qui, devant lui, osaient mal parler de l'empereur ; il se considère comme insulté personnellement. On en vient aux armes ; seul, il tient tête à ses cinq adversaires ; l'un d'eux est tué, les quatre autres prennent la fuite ; Hutten célèbre cette victoire, achetée au

prix d'une blessure, par l'épigramme fameuse : *In quinque Gallos à se profligatos....*, qui circule bientôt dans toute l'Allemagne avec la nouvelle de sa valeur & de son triomphe (1). Maximilien, insensible jusque-là aux nombreux hommages qu'il avait reçus, est touché par ce dernier trait; sur les sollicitations de J. Spiegel, de C. Peutinger, il dépose à Augsbourg, dans une brillante solennité, la couronne poétique sur le front du jeune vainqueur. Ulric nous apprend dans ses lettres que c'est à Peutinger surtout qu'il a été redevable de cet honneur insigne, & que la couronne de laurier qui orna sa tête avait été treffée par les mains de la belle Constance, fille de son protecteur.

Cette distinction ne flatta point la famille de Hutten, mais elle valut au poète les bonnes grâces du cardinal Albert, qui l'attacha à sa cour en l'exemptant d'y résider; «il lui confia, dit Guillaume Budé, une mission en France, où il se lia bientôt avec Lefebvre, Ramus & tous les hommes illustres de cette époque. »

Cette faveur n'était point désintéressée de la part de l'électeur de Mayence : l'archevêque attaché à l'église catholique, mais irrité contre la cour de Rome, qui avait exigé de lui des sommes très-considérables comme

(1) Dans ces circonstances, si l'animosité, l'esprit de parti n'avaient pas été en jeu, cette composition médiocre en elle-même, comme on peut le voir, n'aurait pas fait tant de bruit.

Non pudor est Galli? non est scellus, ense
[petistis,
Unius *Hutteni* corpora quinque, caput.

Fert fortuna nefas, non fert Deus, hoc ego
[dicam!
Aut aliqui dicto possit habere fidem!
Quinque dedisse fugam, atque uni dare ter.
[ga coactos!
Hos paulo ante minis verberibusque feros!
Ne tamen ulla meo scribatur gloria facta,
Vicit enim Gallos (non ego) quinque Deus.
Vicit & infontem tulit ægre invadier armis,
Et nihil in mortem qui meruisset agi.
Gloria prima Deo, qui me servavit, ut illos
Perderet, & vicit (non ego) quinque viros.

droit d'investiture à ses hautes dignités ecclésiastiques (le pallium lui avait coûté vingt mille florins), ne voyait pas avec déplaisir les attaques que, depuis plusieurs années déjà, Ulric dirigeait contre le haut clergé romain, contre ses prétentions, ses empiétements en Allemagne ; il ne voulait pas avoir l'air de protéger d'une manière trop ostensible les actes & les écrits de Hutten, bien que la plupart de ses œuvres agressives fussent en quelque sorte imprimées avec son privilège, bien que Ulric, pour se défendre, semblât prendre à tâche, dans ses éloges, de se placer sous le patronage d'un prince qui acceptait ses compliments & ses hommages. C'est sous les yeux d'Albert cependant qu'avait paru une série d'attaques répandues avec profusion, lues avec avidité par le peuple qu'elles poussaient à la révolte.

Au sein de la diète d'Augsbourg (1518), en présence du cardinal, dans un discours vigoureux pour exhorter à faire la guerre aux Ottomans, Hutten s'élève contre l'impôt demandé, consenti tant de fois, & dilapidé toujours par les prodigalités de la cour romaine : « Pour défendre la chrétienté menacée, que l'Eglise fournisse l'argent tiré de ses exactions, nous donnerons nos soldats & notre sang. »

Bien que le familier d'un prince de l'Eglise, en 1519, il ne craint pas de prendre la papauté à partie ; il déploie contre elle toute sa verve, exprime ce qu'il appelle la vérité avec une audace inconnue jusque-là. « La liberté était bannie loin de nous (je cite ses paroles), je la ramène ; comprimée, elle saura bien un jour faire explosion & renverser ses oppresseurs ; l'Allemagne ne se laissera pas enchaîner & conduire comme une esclave ; plutôt que de subir cet excès d'ignominie, elle pourrait

bien tout prendre pour sauver quelque chose. Aucun peuple n'est aussi méprisé à Rome que les Allemands ; pourquoi cela ? Parce que, par une piété excessive & mal entendue, ils se laissent escroquer par de vils Romains ce que leurs ancêtres ne purent jamais enlever par les armes. » Des traits d'une hardiesse inouïe, plus acérés encore, dirigés contre le Souverain Pontife, fourmillent dans les nombreux ouvrages de cette époque. Le pape Léon X (juillet 1520) fulmine un bref contre leur auteur, en exigeant du cardinal de lui infliger une punition sévère ; mais le prélat laisse à Hutten le temps & la liberté de quitter la cour. Dès ce moment, il prend pour devise : *Alea jacta est.*

Afin de continuer la lutte avec plus de succès, il se rapproche de Luther & s'unit à lui. Puis, il va revoir, visiter pour la dernière fois les domaines, le château de Steckelberg, dont il a hérité comme chef de la famille. Redoutant d'entraîner ses frères dans les dangers qu'il se dispose à courir, dans la ruine qui le menace, il leur fait généreusement la donation de tous ses biens ; pour ne pas les compromettre, pour écarter d'eux tous les soupçons si la fortune lui est contraire, il cesse toute relation, leur défendant de lui envoyer jamais aucun secours. François de Sickingen, le héros & le modèle de la noblesse allemande, le recommande au jeune empereur Charles-Quint, élu malgré le pape ; il part donc pour le Brabant, se rend à l'armée ; ses ennemis l'y poursuivent ; on l'avertit que les légats en veulent à ses jours, que le fer & le poison le menacent. Le pape demande à l'empereur de livrer Hutten pieds & poings liés ; le nonce a l'ordre de le faire arrêter partout où il le trouvera & de le diriger sur Rome. Pour échapper au

péril, il se hâte de retourner en Allemagne. Franz qu'il nomme son consolateur, lui ouvre aussitôt les portes de son château d'Ebernbourg, asile où la trahison ne peut l'atteindre.

Loin de fléchir devant l'orage, dans cette retraite il semble puiser une résolution plus indomptable : « J'ai abandonné les villes, écrit-il à un de ses amis, parce que je ne puis déserter la vérité ; je vis dans la solitude, parce que je ne puis vivre libre parmi les hommes. » Appelant à la résistance, à la révolte contre la tyrannie des romanistes, les princes, les peuples d'Allemagne : « *Dirumpamus vincula eorum, leur crie-t-il, & projiciamus à nobis jugum ipsorum.* » Il s'adresse à l'empereur, énumère les offenses faites à Sa Majesté, réclame vengeance & justice : « Veiller à ta dignité, c'est mon devoir ; aimer la patrie, c'est ma piété. Mon intérêt est le tien ; ma cause est la tienne ; tu dois repousser leurs insatiables prétentions. Que n'ont-ils pas arraché à l'empire par l'astuce & par la force ? Ils ont fait baisser leurs pieds par des empereurs, ils leur ont imposé le serment de vasselage. »

Bien que la politique, les vues ambitieuses de Charles-Quint sur l'Italie & sur la France tendissent à le rapprocher du pape, Sickingen avait fait promettre à son jeune souverain que jamais un de ses sujets ne serait livré sans jugement.

Un nombre considérable de publications sortent de la plume d'Ulric en 1520 & 1521. C'est à ce moment qu'il faut rapporter les principales compositions que son activité fiévreuse dissémine dans le peuple pour le détacher du pape. Ses efforts sont couronnés de succès ; les masses ébranlées le suivent résolument.

Les habitants des campagnes, les artisans, les bourgeois, la petite noblesse adoptent les idées de la réforme.

C'est ainsi que Hutten a précédé Luther dans la résistance & l'attaque. Il a ouvert la brèche &, par son initiative, favorisé l'introduction des doctrines du maître, auquel il n'est venu se joindre que tardivement (1520) (1).

Lorsque le terrain lui semble suffisamment préparé, de la parole Ulric passe à l'action, pousse le cri de guerre : « *Mori possum, servire non possum; ecquis pro publicâ libertate audet cum Hutteno mori?*... Ses mâles accents sont entendus, une ligue s'organise, F. de Sickingen en est le chef; c'est l'archevêque de Trèves qu'il veut frapper le premier. Ainsi commence l'incendie, ainsi débudent ces guerres de religion qui, durant plus d'un siècle, ont ensanglanté l'Allemagne & l'Europe. Cette entreprise est malheureuse : dans les premiers combats, la fortune se prononce contre les novateurs. Franz, après sa défaite, bien résolu à périr, ordonne à Hutten de quitter l'armée. « Pars, lui dit-il, notre cause attend de toi d'autres services. » Le soldat obéit, sa tête est mise à prix; proscrit, fugitif, il se rend en Suisse. Dans la détresse la plus profonde, il est accueilli à Bâle par une hospitalité généreuse. Seul, son ancien ami Erasme le repousse, « *refuse de recevoir* (ce sont ses propres expressions) *un fanfaron chargé de misère & de gâle, qui voulait lui emprunter de l'argent & cherchait un nid pour y mourir.* » Cette conduite d'Erasme, qui craint de se rendre suspect aux catholiques, inspire à Hutten un libelle sanglant, où il le flétrit, dans des termes qui nous donnent la mesure

(1) Un historien du Réformateur, Jos. Cochlæus le déclare : « V. Huttenus, nobilis familiæ & acerrimi ingenii, priusquàm Lutheri nomen orbi notum esset, multa pro liber-

tate Germaniæ, contrâ pensionum quæstus, & citationum vexationes scripserat, non solum carmine, verùm etiàm solutâ oratione vehementer... » (*In actib. Luth.*)

& le ton des aménités, des honnêtetés littéraires qui avaient cours parmi les écrivains du XVI^e siècle.

L'évêque force les magistrats d'éloigner cet ennemi ; il se retire à Mulhouse, où le clergé excite une manifestation contre lui. Contraint de se réfugier à Zurich, il se présente courbé par la maladie & la souffrance, mais toujours impassible & résigné. L'intrépide Zwingli marche à sa rencontre, l'aborde en s'écriant : « Le voilà donc ce destructeur, ce terrible Hutten ! lui que nous voyons si affable pour le peuple & pour les enfants ! Cette bouche d'où souffla sur le pape ce terrible orage, elle ne respire que douceur & bonté !... »

Ulric ne jouit pas longtemps du repos qui s'offre à lui : tant d'épreuves, tant de fatigues ont épuisé son corps ; il s'éteint à l'âge de trente-cinq ans (1524), dans la petite île d'Uffnau, située à l'extrémité du lac de Zurich. Le pasteur Schnegg, qui exerçait la médecine, lui prodigue les derniers soins, reçoit son dernier soupir. Sa fermeté, ses convictions ne l'abandonnent pas au moment suprême. Sentant approcher la mort, il assemble ses forces pour écrire une lettre d'adieu à son ami Eoban Hess : « *La destinée va cesser de me poursuivre ; mon unique consolation est que j'ai un courage égal à mes malheurs.... J'espère que Dieu réunira un jour tous les amis de la vérité, dispersés à cette heure dans le monde, & qu'il humiliera nos ennemis !... »*

C'est en vain que sur les lieux j'ai cherché naguère la tombe où il repose ; aucun monument n'indique la terre qui recouvre sa cendre ; mais, par un contraste bizarre, par une étrange singularité, un cénotaphe est élevé dans les murs du couvent de Notre-Dame d'Einsfeldeln à l'ennemi le plus implacable des moines.

Erasme excepté, tous ses anciens amis payèrent un tribut de regret à sa mémoire. Suivant l'usage du temps, des poésies élégiaques, des épitaphes, des distiques célébrèrent ses louanges ; ils sont conservés dans les recueils des poètes de la renaissance.

Pour achever cet aperçu historique, il nous reste à rappeler quelques-unes des œuvres qui ont valu à Hutten la popularité, la réputation dont il jouit dans toute l'Allemagne, où ses productions n'ont rien perdu de la faveur qui les entoura à leur naissance. Le protestantisme a trouvé en elles les motifs qui expliquent à son gré & justifient la réforme : la polémique, la controverse ont puisé dans ces écrits la plupart des matériaux, des arguments, des attaques, commentés & reproduits sous mille formes diverses, le fond restant toujours le même.

C'est comme poète que Hutten a débuté dans la carrière des lettres. Arrêtons-nous quelques instants sur ses œuvres poétiques ; plusieurs sont remarquables, on ne peut cependant accepter sans discussion, sans contrôle, tous les éloges de ses admirateurs (1).

(1) Parlant de Hutten, G. Fabricius a dit :

Huttenus musas semper, martemque secutus
Gloria musarum, gloria Martis erat.

(1) Joac. Vadianus le désigne par ces mots : « Poeta tam ingenii fecunditate quam majorum claritudine famigeratus. »

D'autres l'appellent : « Musarum & gratiarum Hierophanthes incomparabilis ; poeta eximius sed stilo acer ; vir facundiâ excellenti & facultate in poematis propè divinâ.

« Decus & litterarum columen. (B.

« Pirkeimer.) Ad eruditionem non

« parvam, acumen quoque & festivum

« imprimis ingenium ad poëticem

« natum (sicût variis carminibus, &

« aliquot etiam lepidissimis dialogis

« declaravit) adjunxit. (Theod. Beza.)»

Enfin, Erasme lui-même s'est exprimé ainsi qu'il suit : « Capiebar deliciis

« Hutteni... Graciosus homo, profâ &

« carmine latinè & Germanicè elo-

« quens sat splendoris & copiæ præ-

« stat Huttenus in oratione solutâ ; in

« carmine felicior erat... »

Les poésies d'Ulric sont fort nombreuses; publiées d'abord isolément, elles touchent à des sujets très-variés; elles ont paru dans plusieurs *selecta poetica* avant d'être réunies en un corps d'ouvrage.

La première pièce : *Ars versificandi; de Arte versificatoriâ*, date de 1511; l'auteur n'avait que vingt-trois ans. C'est un gracieux poème didactique sur les règles de la versification latine; de grandes difficultés sont vaincues avec bonheur dans ce travail technique où la valeur des lettres, des syllabes, des mots est étudiée successivement. La prononciation, le sens, la portée des voyelles & des consonnes, selon l'arrangement, la disposition qu'elles présentent, sont établis par des leçons & des exemples heureux. Des préceptes, des observations qui frappent la mémoire, marquent le rythme, la mesure calculée, les lois qui doivent caractériser les vers, suivant leur nature & leur système. L'ensemble de cette composition est très-ingénieux; il n'est pas étonnant qu'à cette époque de résurrection de la littérature latine, elle ait commencé la réputation de l'auteur.

Je passe sous silence les *Carmina juvenilia*, élégies, plaintes, satires, épîtres, par lesquels, dans sa misère, il remerciait ses bienfaiteurs ou ses hôtes, payait leurs services, ou bien il se vengeait des insultes, des affronts,

Prætereà Huttenum quis jam non novit
[Erasmo]
Laudatum; quo laudari sit gratia fieri,
Jupiter ore velit...

(Eob. Heffus.)

« Poëta in omni genere artium & disciplinarum educatus, Minervâ duce,
« & magistrâ litterarum pariter, &

« armorum gloriâ præstans fuit.

(Joa. Jac. Boiffardus.)

Nous pourrions multiplier ces citations flatteuses, mais il nous suffit de rapporter le jugement de ces littérateurs distingués, bien compétents, quoique l'esprit de parti n'ait pas été étranger à leurs opinions.

des mauvais procédés de ceux qui, comme les Loffius, bleffaient son amour-propre & sa dignité, toujours prompte à s'irriter.

Je voudrais qu'il me fût permis d'analyser le poème, imprimé tant de fois sous le titre de : *Vir bonus : Carmen emunctissimum mores hominum admodum jucundè complectens*. C'est un cours de morale, c'est une ligne de conduite tracée par l'homme de bien qui la dicte lui-même. Il exprime en beaux vers les principes, les sentimens, les vertus qui élèvent & purifient l'âme, les passions qui la dégradent ou la tourmentent. Le philosophe ici emprunte le langage du poète.

Afin de capter la bienveillance de l'empereur Maximilien, dont il sollicitait quelques secours, Ulric, en 1514, lui avait inutilement dédié l'ouvrage : *Epigrammatum libellus*. C'est une collection non-seulement d'épigrammes, mais de satires, de maximes, d'odes, de dithyrambes, où les traits les plus délicats, les saillies affaisonnées d'une gaîté vive & piquante, fixent, d'une manière souvent imprévue, les esprits les plus fins ou les plus difficiles.

Je ne note que pour mémoire les chants : *De Piscaturâ Venetorum heroicum ; Marcus, heroicum ; De non degeneri statu Germanorum ; Epistola Italiæ ad Maximilianum imperatorem*. Toutes ces pièces sont empreintes du patriotisme le plus pur, de l'indignation la plus sincère contre les ennemis de l'empire & de sa suprématie.

Parmi les compositions nées des circonstances, inspirées soit par les événements de l'époque, soit par les épisodes de la vie de Hutten, je citerai le long poème où l'empereur est sollicité de poursuivre la guerre contre Venise. Il y a dans cet écrit une facilité, une vigueur qui le recommandent à l'attention, & même à l'admiration

des gens lettrés. Mais un poème dans lequel Ulric a prouvé, plus que partout ailleurs, la souplesse, l'habileté de son génie, est le panégyrique de l'archevêque de Mayence : *In laudem Alberti Panegyricus*. Ce prélat, instruit & libéral, avait attiré à sa cour, protégeait, malgré une vive opposition, les hommes de la nouvelle école, les promoteurs de la renaissance. Si toutes les formules de la flatterie la plus exagérée semblent épuisées dans cet éloge, nous savons que ces louanges n'étaient pas désintéressées ; nous connaissons leur valeur & leur cause. Par compensation, nous trouvons exaltés les sentiments, les élans de l'âme & du cœur, les mieux sentis & les plus chevaleresques. L'amour de la patrie & de la liberté, l'éloge de l'Allemagne entière y occupent une large place. Dans cette œuvre qui de prime abord semblait ne devoir être qu'un simple hommage rendu à son bienfaiteur, est introduite une exhortation à ses compatriotes pour entretenir les idées d'indépendance & d'union, pour les encourager à résister aux ennemis du dehors, aux étrangers, & au dedans, à s'affranchir de la tyrannie des romanistes, à secouer le joug de ces moines rétrogrades, opposés aux saines études, aux sciences, seules capables de faire le bonheur & la gloire de la Germanie. Plus de quinze cents vers sont consacrés au développement de cette thèse.

Dans un autre genre, on ne peut rien lire de plus piquant que la satire burlesque : *Ουτις. Nemo : seu satyra de ineptis sæculi studiis & veræ eruditionis contemptu*.

C'est Nemo (*Personne*) qui parle, passe en revue tous les méfaits dont on l'accuse ; la plaisanterie repose sur un jeu de mot : *Personne est coupable, Personne n'est coupable*. C'est *Personne* qui est chargé de toutes les fautes qui se

commettent, de tous les vices qui se produisent; *Personne* n'a jamais rien fait; c'est le malheureux *Personne* qui a tout fait. De cette opposition ressortent les contrastes les plus spirituels. Cette pièce, en vers élégiaques, & surtout la lettre qui lui sert d'introduction, défend la cause des lettres contre les théologistes & les bartholistes; ce sont des documents très-utiles pour l'histoire de la renaissance; ces vers firent grand bruit, furent attribués à Erasme; mais Hutten, ne voulant pas qu'on lui dérobât son œuvre, réclama la paternité.

Un nombre inouï d'éditions furent publiées; une des premières a pour titre : *Nemo : facetissimum ac festivissimum carmen*. Elle a été traduite en français : *Les grands & merveilleux faits de Nemo, imités en partie des vers latins d'Ulrich de Hutten & augmentés par P. S. A. Lion Macé Bonhomme*, in-8.

J'accorde une mention toute spéciale au triomphe de Capnion : *In triumphum Joac. Reuchlin, aliàs Capnionis, Encomion*. C'est un des monuments littéraires les plus curieux du temps.

Reuchlin, célèbre par son érudition & son éloquence, qui jouit encore de la réputation d'un des hommes les plus savants de son siècle, avait été censuré, persécuté par les dominicains, les moines de Cologne, accusé de soutenir les Juifs lorsqu'un édit avait ordonné de saisir, de brûler tous leurs livres (excepté la Bible), comme contraires à la religion & à la foi chrétienne. L'illustre professeur, ayant eu le courage de défendre les droits imprescriptibles de la propriété, avait relevé les divagations, l'ignorance, l'astuce de ses adversaires. C'était une querelle de liberté de conscience; Fuchs, Erasme, Budé, Peutinger, Mélanchton, &c., embrassèrent le parti de

Capnion. Hutten fut ardent entre tous; rien ne lui coûta, ni les voyages à Rome, ni les courses en Allemagne, ni les pamphlets, ni les supplices à l'empereur. Reuchlin, condamné par une commission ecclésiastique, en appela au pape, qui suspendit le jugement. C'est dans ces circonstances que parut le *Triumphus Capnionis*. Dans cette étrange composition éclate une énergie brutale, primesautière, explosion d'une âme ulcérée & frémissante. Toutes les passions semblent s'y être donné rendez-vous. Un chant de liberté, un appel à l'affranchissement de l'esprit humain retentissent à côté d'un cri de vengeance & de haine. L'ironie la plus mordante frappe à coups redoublés sur les théologiens scholastiques, les tomistes, les frères prêcheurs, le clergé obscurantin. Leur arrogance, leurs mensonges, leurs ridicules, leurs vices, réels ou supposés, sont flétris avec une indignation, une âpreté auxquelles la poésie prête ses plus rudes accents. Plus loin, la scène change, d'autres émotions s'emparent de l'auteur, lui fournissent les inspirations les plus tranquilles; il étale les charmes, les douceurs de la science & des lettres, conviant la jeune Allemagne à se ranger sous leur bannière; elles doivent faire la force & la grandeur de la patrie, comme elles assurent la gloire de Capnion, dont elles ont affermi le triomphe. Puis vient la description de la pompe triomphale, où, comme dans les cérémonies antiques, les ennemis sont cortège, sont enchaînés au char du vainqueur. A leur passage, Hutten les désigne, les insulte, grave à leur front la marque de sa colère ou de son mépris. C'est une puissance d'imagination, une variété de tableaux, une chaleur de coloris qu'on ne rencontre véritablement nulle part.

Il est à craindre que ces lignes ne soient insuffisantes

pour faire apprécier les beautés de ce poème, dont l'arrangement & les détails ne peuvent être rendus par l'analyse. Comme si pour accabler ses adversaires, ce n'était point assez de la plume maniée comme un glaive, Ulric a joint au texte des estampes, des caricatures, des portraits, pour parler aux yeux, faire mieux comprendre les allusions, les allégories.

La guerre une fois déclarée, il ne mesure plus ses attaques ; elles sont incessantes, revêtent tous les caractères ; il les appelle *invectives*, *imprécations*, *apostrophes*. Toutes les formes lui sont bonnes, pourvu qu'elles lui permettent d'atteindre son but ; il s'adresse à toutes les classes, écrit pour les lettrés & pour les ignorants. Ces chants frénétiques, révolutionnaires, allemands & latins, sont restés populaires en Germanie ; ils s'y répètent encore ; plusieurs sont classiques dans les écoles protestantes.

Bornant ici ce que je voulais dire sur les œuvres du poète, j'arrive à la critique : elles ne méritent peut-être pas tout le bien qu'en ont dit ses contemporains, les Allemands, appréciateurs éclairés sans doute, mais un peu trop prévenus en faveur de leur compatriote, de leur coreligionnaire.

Poète agréable & facile, connaissant à fond les classiques, il a su mettre à profit sa vaste érudition ; les reminiscences sont nombreuses ; ses vers fréquemment sont durs, malgré une certaine élégance, entortillés, obscurs même pour quiconque les lit pour la première fois. Ce défaut peut être rapporté autant à la manière de l'époque qu'à l'origine, à l'éducation germanique de l'auteur. On est heurté sans cesse par des tournures allemandes. Si l'inspiration, la verve & l'originalité débordent, le goût, la correction laissent à désirer, l'harmonie

n'est pas soutenue ; il y a plus de chaleur & d'aisance que de distinction & de noblesse. Hutten tourmente, délaie, ou répète sa pensée. Il semble, dans beaucoup de passages, s'être moins préoccupé de la mesure & du rythme que de l'effet que l'expression est destinée à produire. On dirait qu'il tient moins à plaire qu'à surprendre. Ce défaut de soin, ces idées préconçues ne rendent pas très-rares les fautes de quantité : des vers faux accusent des négligences impardonnables. Les termes barbares, scholastiques, facétieux, nuisent à la clarté du discours, qui devient encore difficile à suivre par la reproduction d'une foule de proverbes dont nous n'avons plus l'intelligence bien nette. Dans le principe, lorsqu'on n'en possède pas la clé ou le secret, son style allégorique ou figuré demande une grande attention, un travail sérieux pour être compris. Plusieurs de ses contemporains sont plus châtiés, plus polis, ont mis plus d'art & plus de sévérité dans leurs poésies. « *C'est avec justice, a écrit le père Nicéron, que Hutten n'a jamais pris le nom de poète, quoiqu'il aimât à se voir représenté avec la couronne de laurier qu'il avait reçue des mains de l'Empereur.* »

Je passe à l'examen, à l'étude de quelques-uns de ses ouvrages en prose latine ; ils offrent les mêmes qualités, les mêmes imperfections ; ils ne sont pas exempts de solécismes, de barbarismes même ; un abus regrettable de néologisme les dépare. Je partage toutefois l'avis de ceux qui préfèrent sa prose à ses vers ; elle est pleine d'éclat & d'abondance, ne laisse jamais bâiller le lecteur, tenu en haleine, captivé par un prodigieux savoir, une fécondité, une animation qu'il a le talent d'unir admirablement. De telles œuvres ne sentent ni la prétention ni la recherche ; elles paraissent réellement le fruit d'une na-

ture enthousiaste & spontanée. Je me réserve d'en fournir quelques spécimens.

Nous ne saurions passer sous silence un service dont les lettres lui sont redevables. Il a eu le bonheur, en fouillant de vieux manuscrits abandonnés, de découvrir deux livres inédits de Tite-Live; il les a édités avec des notes, des éclaircissements & des commentaires, preuves de son érudition judicieuse.

Quoiqu'on ne partage ni les principes ni les opinions de Hutten, il est impossible de contester l'habileté avec laquelle il fait les faire valoir. Les ressources de son esprit sont inépuisables; il a le privilège de revenir sur le même sujet sans trop fatiguer le lecteur. Témoins ses premiers écrits politiques, ses discours contre le duc Ulric de Wurtemberg, meurtrier de son cousin Jean de Hutten. Il compose cinq harangues pour provoquer l'indignation de l'Allemagne. Jamais le despotisme, la félonie, le crime n'ont été représentés sous des traits plus odieux. Ces révélations viennent, comme des coups de tonnerre, ébranler les paisibles habitants de l'Allemagne, détruire leur foi en la sagesse des princes qui les gouvernent. Ces sanglantes histoires, ces dramatiques récits pénètrent dans les plus humbles chaumières, où ils se racontent encore sous forme légendaire durant les soirées d'hiver.

Comme dernière expression de sa colère, Hutten compose le dialogue : *Phalarismus*. C'est un entretien de Phalaris & du duc de Wurtemberg descendu aux enfers pour le consulter. Voici un fragment de la scène : Phalaris, après avoir été instruit des causes de cette visite & des circonstances horribles de l'assassinat du jeune comte, félicite son disciple nouvellement arrivé.

« Vraiment, je n'ai jamais fait aussi bien. Je mettais à

mort soit ceux qu'on me dénonçait comme des conspirateurs, soit ceux que mes simples soupçons me désignaient. Sur ce point, je suis dépassé par un tyran encore novice ; quelles louanges ne te sont pas dues !...

LE TYRAN. — J'allai plus loin : un chevalier de grand renom s'étant apitoyé sur le sort de cette victime, ayant osé déplorer le meurtre d'un innocent, je le tuai.

PHALARIS. — Oui, punir la pitié, c'est bien là le devoir d'un tyran. Mais personne n'essaya-t-il de venger ces deux crimes ?

LE TYRAN. — Je fus bien menacé, ma prudence me soutint : au moment du danger & de la guerre, je consentis à une paix honteuse ; je promis d'exécuter ses conditions ; je signai un traité ; je pris des témoins ; & maintenant que l'ennemi est éloigné, je n'observe aucune des conventions passées ; je tourne le dos à ceux qui parlent de bonne foi.

PHALARIS. — Un tyran n'est pas complet s'il n'est pas perfide.

LE TYRAN. — Pour me venger de mes ennemis, je prépare la guerre ; pour la déclarer, au début, j'agirai honnêtement en apparence. J'ai enrôlé de nombreux chevaliers, attirés par de magnifiques largesses ; je mets à leur tête les hommes les plus corrompus qu'on puisse rencontrer, & qui pour cela me sont chers. J'ai confiance en quelques-uns ; la défense d'une mauvaise cause une fois entreprise, on ne l'abandonne pas facilement ; ils se sentent déjà coupables ; ils comprennent qu'ils ont mérité la haine universelle. Je veux venger l'ennemi par l'ennemi en les exposant au danger. Pour les honnêtes gens qui sont encore avec moi, je les réserve au supplice. Si la victoire me favorise, je ferai couler le sang à flots, je

livrerai à la torture mes ennemis, mes auxiliaires, mes amis ; mais je suis venu à toi pour apprendre ce qu'il faut faire dans ces circonstances. »

Les deux personnages discutent ensuite sur tous les raffinements de la cruauté, sur tous les genres de tourments inventés par la tyrannie, & s'arrêtent aux plus horribles. Après cette énumération, « Parle, dit le disciple de Phalaris, as-tu encore quelque conseil à me donner ? »

PHALARIS. — Avant tout, sois convaincu qu'il n'y a point de Dieux ; adore la cruauté, regarde la tyrannie comme le souverain bien. Plus une victime sera honnête, plus elle sera innocente, plus elle devra te paraître odieuse, plus tu auras hâte de t'en défaire. Il faut inspirer la terreur ; mais il convient aussi d'avoir soin de te concilier quelques hommes par des bienfaits, afin qu'ils chantent tes louanges dans le peuple. Pour cela, il faut répandre à profusion sur eux les biens que tu enlèveras à d'autres. Attache-toi aussi des dénonciateurs qui puissent t'instruire des conversations intimes, de l'opinion de chacun sur ton compte. Dans toutes tes actions, qui ne feront que crimes & injustices, revêts les apparences d'une certaine honnêteté pour couvrir ta conduite qui pourrait sembler coupable. De cette façon, si on ne te voit pas faire le bien, on ne sera pas persuadé que tu aies accompli le mal. Fais aussi de temps en temps quelque chose d'habile, de grand, de juste & de pieux. Une bonne action venant de toi, une fois divulguée & reconnue, effacera le souvenir de bien des crimes. Si, malgré toutes ces manœuvres, le péril est imminent, n'hésite pas, aie recours à un moyen déjà bien des fois employé en Allemagne ; amène la populace qui ne re-

fuse jamais de marcher ; rattache à ta cause cette tourbe misérable & , dans une crise suprême , accorde-lui le pillage des biens des prêtres & des domaines des riches. Si l'argent te manque pour ta dépense , empare-toi des vases sacrés , dépouille les églises , vole les prélats ; mais en jurant de tout restituer en des temps meilleurs. Quant à tes plaisirs & tes jouissances , si désormais tu aimes la femme d'un autre & qu'il refuse de te la céder , débarrasse-toi du mari ; mais cette fois , en secret , qu'on ne puisse pas soupçonner que c'est toi qui l'as tué.

Un avis encore : il est de ton intérêt de répandre le sang ; de semer la discorde dans la Germanie ; de spolier les Suèves tes sujets ; de chercher partout à perdre les gens de bien ; de n'accorder ni paix ni trêve , & de combattre l'Empereur lui-même..... »

C'est par de tels discours , semés à profusion en Allemagne , qu'Ulric triomphe de son ennemi.

Il affectionnait dans ses pamphlets la forme du dialogue comme plus saisissante ; il a excellé dans ce genre. L'historien-président de Thou le regardait comme l'égal de Lucien (1) , si même il ne lui était pas supérieur.

On peut considérer comme un modèle le dialogue : *Febris* , où Hutten s'entretient avec la fièvre qui ne cesse de le tourmenter ; il la prie d'aller se jeter sur d'autres personnes plus en état , plus dignes que lui de la nourrir (2). Cette pièce , très-caustique , ainsi qu'une se-

(1) *Cujus elegantes admodum dialogi nec Luciani acumini cedentes , ex immaturo docti æque ac strenui viri obitu , quasi parvæ tabulæ ex magno naufragio , supersunt , & hodiè mirâ cum suavitate ab æquis rerum æstimatoribus leguntur.*

Jac. Aug. Thuanus. (*Lib. XIII , hist. ad ann. 1554.*)

(2) Hutten pouvait bien faire de la fièvre un personnage , lorsque les Romains en avaient fait une déesse , comme on peut le voir dans la curieuse dissertation de l'abbé Greppo , insérée

conde, où le valet de Hutten se joint à la conversation, est fort ingénieuse. Les malices, les allusions, les médifances, les reproches le plus finement exprimés ne sont pas épargnés aux prélats & aux hommes d'église, comme on va en juger par les extraits qui suivent :

« HUTTEN.—Pars, hôtesse insupportable ! M'entends-tu ? Pars, pars, vas-t-en !

LA FIÈVRE. — Mais au moins l'humanité, l'ancienne coutume des Germains te fait un devoir de désigner à celle qui te quitte un endroit où elle puisse recevoir l'hospitalité. Je t'en supplie, au milieu de l'hiver je ne fais où tourner mes pas. Sois mon guide, mais conduis-moi chez quelque voluptueux, riche, puissant, qui ait des chevaux, des serviteurs, des courtisanes.

HUTTEN. — C'est précisément l'hôte chez lequel je te mène. Tiens ! c'est là qu'habite, avec une suite nombreuse, un cardinal de J. Sixte ; il est venu de Rome pour nous demander de l'argent. Allons, installe-toi ! Il repose sur un manteau de pourpre, mollement couché sur de nombreux coussins ; ses plats sont d'argent, ses coupes sont d'or. Il dédaigne nos perdrix & nos grives, disant qu'elles n'ont pas la moindre faveur ; il verse des larmes en buvant nos vins ; il soupire après l'Italie ; il demande le Curfique. C'est pour cela qu'il nous traite de barbares, qu'il nous appelle ivrognes ; nos mets, pour lui, sont sans délicatesse.

LA FIÈVRE. — Tu chantes pour une fourde : il est maigre, frêle, grêle, épuisé. C'est un nouveau cardinal

avec des remarques par M. Péricaud XV, pag. 114. Notes, pages 266 & aîné, dans la savante traduction de suiv.)
l'Octavius de Minucius Félix. (chap.

qui a vieilli dans les rangs subalternes. Il était encore, il n'y a pas longtemps, au nombre des frères, & même des frères lais ; il dîne avec trois oboles. N'ai-je pas vu souvent son cuisinier revenir du marché avec une demi-once de viande. Comment me traitera-t-il, lui qui nourrit & habille si mal ses serviteurs ? Il n'y a chez lui de douceurs & de bien-être que pour lui-même ; je refuse (1).

HUTTEN. — Hé bien ! voilà ton affaire : vas chez ces prêtres qui ont une table somptueusement servie.

LA FIÈVRE. — Non, les uns me tiennent à l'écart par leur paresse, les autres ne se livrent qu'aux exercices corporels. Si tu ne m'indiques pas un asile digne de moi, j'aurai garde de te quitter.

HUTTEN. — Alors, je te ferai combattre par des médecins en qui j'ai la plus grande confiance.

LA FIÈVRE. — Ah ! les médecins ! comme si je ne connaissais pas tes idées, à toi qui aimerais mieux souffrir toute une année, plutôt que d'avalier un grain de rhubarbe ou deux scrupules d'hellébore. Tu iras peut-être chercher ce médecin qui, trouvant un grain d'avoine dans l'urine d'un malade, pensa qu'il avait mangé un cheval ?

HUTTEN. — Dans ce cas, si tu veux des hommes gras, bien repus, dont la table soit excellente, le lit tendre, le

(1) Hutten signale ici le cardinal Th. Cayetan, légat de Léon X en Allemagne; il avait commencé par être dominicain. Sa mission était de rattacher Luther au Saint-Siège, avant que ce novateur eût consommé sa séparation; il ne réussit pas. Les Alle-

mands l'accusèrent d'avarice & de tous les travers d'un parvenu. Ulric se fait ici l'écho des calomnies dont le cardinal était chargé. Il avait montré cependant dans ses négociations une sagesse qui honore son caractère.

repos bien doux, entre chez ces chanoines qui ont en abondance tous les biens de la terre ; ils ne font point en garde contre toi, ils se moquent des médecins, se tiennent couchés la plupart du temps, ou bien se livrent aux délices du bain ; ils donnent souvent de grands repas, s'enivrent, passent ensuite les nuits au sein des plaisirs. Ce régime engendre chez eux des fatigues d'estomac & bien d'autres maux.

LA FIÈVRE. — Oui, voilà les personnages qui conviennent à la fièvre ; mais si telle est leur vie, je crains que mille maladies ne m'aient précédé, & qu'il n'y ait plus une bonne place pour moi.

HUTTEN. — Sois tranquille : ils ne font pas tous valétudinaires. Je connais, entre autres bien portants, un certain Curtifanus qui, désireux de vivre ici dans les plaisirs, s'est attaché à la cour d'un cardinal pour jouir de toutes les voluptés.

LA FIÈVRE. — Boit-il beaucoup & souvent ? Se sert-il en abondance, pour assaisonner ses mets, de poivre, de cannelle & de gingembre ? A-t-il des lits, des tapis, des matelas, des oreillers garnis de plumes ? Mange-t-il des poissons achetés à grand prix ? Aime-t-il les faisans, les perdrix ? Trouve-t-il l'hiver long parce qu'il attend les asperges ? Est-il prodigue ? A-t-il des musiciens, des parasites, une maîtresse qui puisse me soigner ?...

HUTTEN. — Il possède tous ces goûts, toutes ces habitudes & bien d'autres encore.....

LA FIÈVRE. — J'y cours ; mais j'ai bien peur qu'avec de telles dispositions il soit incapable de me supporter longtemps. »

Ces citations écourtées ne donnent pas, j'en ai la

crainte, une idée bien exacte de la satire, qui perd beaucoup, n'étant pas lue dans la langue latine, où les interrogations, les répliques, le comique ont une vivacité, une souplesse, un à-propos qu'il est difficile de rendre en traduisant.

Un autre travail qui accrut la renommée d'Ulric est le dialogue : *Misaulus, de Aulâ*, destiné à décrire la condition & les misères des courtisans. On y rencontre autant de verve originale, mais plus d'atticisme & d'urbanité que dans les autres écrits. Il offre moins de véhémence, plus de réflexion; le temps semble y avoir apporté le calme. Mais il faut remarquer que ce dialogue ne sert plus à exhaler une vive douleur, à flageller des ennemis, il regarde, intéresse surtout un public d'élite; il laisse un libre essor à la finesse d'observation de l'auteur, fait briller les grâces de son esprit qui raisonne & critique avec une parfaite convenance. Suivant les paroles de J. Burckhard louant ce travail : « C'est ainsi que Socrate & Adimante devaient causer familièrement, disserter avec sagesse dans les soupers de Platon (1). »

Avant d'entrer en matière, Ulric demande à son ami, Henry Stromer, si ce n'est point une chose périlleuse que de parler de la vie de la cour dans le palais des princes auxquels on n'est pas sûr de plaire, même lorsqu'on les flatte. « Ne vais-je pas exciter la colère, la rage des courtisans? Courtisan par ma position, je m'expose à blesser la cour à la cour même. As-tu préparé tes remèdes pour calmer

(1) Dix ou douze éditions épuisées dans l'espace de quelques années, témoignent de la faveur exceptionnelle qui accueillit cet ouvrage.

« Lusus perurbanus & facetus. »

C'est ainsi que s'exprime un auteur contemporain dont les opinions ont trouvé de nombreux échos.

« Res est nova, res est jucunda;

leur fureur? Je crains fort que, malgré toute ta science, tu ne sois pas assez grand médecin pour apaiser leurs passions; j'ai bien peur que le prix de cet amusement ne soit de me faire arracher les yeux & rompre les os...

« A la cour, personne ne fait & ne veut favoir ce qu'il est, ce qu'il a été, ce qu'il peut être. Dans ce milieu, la tranquillité, la paix ne règnent jamais; il n'y a qu'agitation, désordre, tumulte & clameurs. Les exercices d'équitation, le hennissement des chevaux, le bruit des chars, le son des trompettes, l'éclat des armes à feu, les applaudissements, les concerts, les danses, tous les plaisirs réunis permettent-ils d'espérer que je pourrai être compris, que je trouverai un homme? Non! Il ne faut pas songer à convaincre. Je cède cependant à ta volonté: tu m'exprimes aussi le désir du grave Peutinger, du savant Spiegel, de l'érudit Stabius: c'est à eux, c'est à toi que je veux plaire; c'est votre amitié que je recherche; c'est vous qui formez la véritable cour, celle qui seule est agréable à notre prince Albert, à ce protecteur éclairé des lettres, qui défend le vertueux Capnion, & appelle auprès de lui Érasme, dont il accompagne toujours le nom d'un titre honorifique. Dans cette cour d'élite, choisie, objet de sa prédilection, on est libre, les choses se passent dignement; il m'est donc permis de dire ce que je pense. Mais, pour désarmer la haine & l'envie, je dois ajouter que ce dialogue est un badinage léger, où quelques-uns toutefois pourront bien se reconnaître comme dans un miroir. »

Après ces explications, où un compliment au cardinal est inséré pour lui fermer les yeux sur les hardiesses qu'il va lire, la conversation débute ainsi :

CASTUS.—« Non, le proverbe n'est pas faux : l'habit

fait l'homme. Combien tu me plais sous ce riche costume !

MISAULUS. — Pour moi, je me déteste ainsi, & je sou-pire après mes simples vêtements d'autrefois.

CASTUS. — Que me dis-tu là ! Tu préfères tes anciens habits crasseux à ces vêtements pleins d'élégance ?

MISAULUS. — Je préfère la liberté à la servitude. Vêtu de drap grossier, j'étais libre & je ne le suis plus, puisque je me suis donné à un maître. Comprends donc, cette étoffe de soie accuse la mollesse, marque une vie indigne de l'homme. La chaîne d'or que je porte au cou est le signe de l'esclavage ; dès que je me suis résigné à faire partie de la maison d'un prince, j'ai pris le symbole de la servitude.

CASTUS. — Où veux-tu en venir ? Quels propos absurdes ! Ils sont esclaves, ils sont captifs ceux qui sont admis dans la cour des princes ?

MISAULUS. — Oui, & de la manière la plus triste, la plus misérable du monde ! Bien plus, ils sont aussi exilés ; car, que veut celui qui nous couvre de ces habits éclatants, sinon nous éloigner à jamais des vrais devoirs de la vie ? Les dieux veulent bien m'accorder encore la faveur de sentir que je ne suis pas libre, que je ne suis plus un homme, mais le plus malheureux des prisonniers. Plût au ciel que j'eusse préféré laver les légumes avec Diogène, plutôt que de suivre Aristippe dans les festins royaux ! Ma triste condition, qui te paraît si belle, va me priver bientôt du bonheur de m'entretenir avec un vieil ami que je n'ai pas vu depuis plusieurs années. A sept heures, il faudra me rendre à l'appartement du prince ; l'ordre est de le fermer. Je serai peut-être retenu durant plusieurs heures pour remplir les devoirs de ma charge, attendre son commandement, interdire l'entrée à un im-

portun ; je ne m'appartiens plus, je dépends d'un signe de mon maître : & ce n'est pas indigne de se précipiter au bruit d'une sonnette, terrifié comme par un coup de tonnerre ? d'être planté à la porte, d'attendre avec anxiété un ordre, d'épier un mouvement de tête, un signe de doigt ? Ce n'est pas triste de ne pouvoir disposer de son temps, de n'avoir pas un réduit qui vous appartienne, de vivre aux dépens d'un autre, de pâlir, rougir ou fuir à l'aspect d'un prince, d'être interdit, de craindre sans cesse, d'être obligé de feindre ou de dissimuler beaucoup de choses, de fléchir le genou, avoir toujours la tête nue en servant ou en suppliant, de n'être jamais dans son droit, d'être attentif à ne rien faire ou ne rien dire qui puisse blesser, à taire ce que l'on pense pour calculer ce qui convient ? Ce n'est pas humiliant d'avoir soin d'être toujours de l'avis d'un maître, de le flatter, d'être dans la nécessité de s'oublier constamment soi-même pour s'occuper des autres, en souffrant beaucoup de faire souffrir autrui, d'agir contre sa nature & sa volonté pour se conformer à celle d'un étranger ?...

C'est un océan de maux que je traverse ; c'est une mer impétueuse, aux flots agités, fourde, perfide, infidèle, inconstante, toujours troublée, en fureur, dangereuse, pleine de monstres de toute espèce, & menaçant notre vie. J'ai reconnu bientôt qu'elle est semée d'écueils, habitée par des sirènes ; je n'ai pas tardé à m'apercevoir que ma mauvaise fortune m'avait poussé à la dernière des misères ; mon esprit a été éclairé, frappé par ces nombreux dangers.

CASTUS. — Si la cour est si périlleuse, tu lui dois cependant de la reconnaissance, puisqu'elle a affranchi ton esprit, ouvert tes yeux à la lumière, puisqu'elle t'a

rendu philosophe. Ignores-tu donc les peines, les sacrifices que m'ont coûté à moi l'expérience & la philosophie ? Crois-tu que la vie que je mène soit bien douce ? veiller, supporter la faim & la soif, la chaleur & le froid, voyager, tout endurer sur terre & sur mer, être privé de tout plaisir, ne connaître que les ennuis & la souffrance, &c., &c...»

Tel est, en abrégé, le début de ce charmant dialogue que Misfaulus prolonge en faisant la peinture la plus animée des usages, des travers, de la corruption, de l'ignorance des courtisans ; il révèle une étude approfondie du cœur humain & de la société à cette époque, & peut-être encore à la nôtre.

Il fallait que Hutten fût bien assuré des principes libéraux, de la protection du prince, pour affronter la tempête qu'il ne craignait pas de soulever. Mais il avait éprouvé déjà, dans des moments plus difficiles, les généreux effets de cette puissante amitié.

Il était dénoncé depuis longtemps par les moines comme le principal auteur des *Epistolæ obscurorum virorum*, composées en 1515 & 1516, à l'occasion de la dispute de Reuchlin avec les théologiens de Cologne & le juif converti Pfeffercom. Elles sont adressées à Ortuinus Grotius, qui avait attaqué Capnion & fait l'apologie des dominicains.

Je n'essaierai pas d'analyser ces étonnantes épîtres ; on ne peut les apprécier, les juger à fond que dans la langue latine, se prêtant admirablement aux excentricités, aux hardiesse, aux brutalités même, accumulées dans ce livre incroyable, « qui est resté, dit Herder, une satire nationale, parce qu'il est plein de feu, d'esprit & de la plus merveilleuse exactitude. »

Hutten n'est plus armé de la lanterne & de la massue,

l'ironie & le ridicule lui suffirent ici. Il imite, exagère à dessein le style barbare des *Hommes noirs*. Ces lettres sont rédigées en mauvais latin, avec les tournures de phrases grotesques, les locutions triviales, les sentences familières, les syllogismes oiseux de la scholastique & du temps; elles sont parsemées de pointes qui aiguillonnent, d'audaces qui séduisent, de fantaisies qui provoquent le rire; elles prennent à partie Vigand, Hochstrate, Ortvin, Tunger & tous les persécuteurs de Reuchlin.

Dans cette étrange composition, on s'aperçoit bientôt que ses études théologiques, que le séjour à l'abbaye de Fulda ont été pour Ulric d'un très-grand secours; il connaît également l'esprit & la lettre des règles des ordres religieux; il dévoile l'histoire, les mœurs & les secrets des moines mendiants. Franciscains & dominicains tombent également sous sa férule. Il décrit avec une bonhomie apparente, mais avec toute l'humour allemande, leurs jalousies, quelquefois leurs scandales; il signale comme dernier trait leur aversion profonde pour l'étude des sciences & des lettres que les humanistes de la renaissance s'efforçaient de mettre en honneur.

Il y avait malheureusement beaucoup à reprendre dans l'éducation, les habitudes d'une portion du clergé d'alors, bien éloigné de la réserve, de la grave austérité & du savoir du clergé de nos jours. Si par sa conduite il n'avait pas prêté le flanc à ces attaques, à ces diatribes, qui n'étaient pas toutes des calomnies, la réforme ne se serait pas accomplie dans ces conditions, elle n'aurait pas rencontré les chances favorables qui ont aidé à son développement. Les écrivains ecclésiastiques les plus estimés, Pierre Camus, évêque de Belley, le grand Bossuet,

le savant abbé Fleury, ont émis cette opinion dans plusieurs passages de leurs œuvres (1).

Les désordres étaient si déplorables, d'un si mauvais exemple en Allemagne, qu'Albert, archevêque de Mayence, impuissant pour les réprimer, soutenait l'auteur de pareilles publications, le couvrait de sa protection & de sa responsabilité. La plupart de ces moines étaient placés en dehors de sa juridiction par des brefs arrachés à Rome, qui les rendaient indépendants de l'autorité locale. Ce prélat espérait qu'un blâme rigoureux & public les rappellerait à leurs devoirs, les ramènerait à une vie plus régulière ; il n'en fut rien, il les irrita sans les corriger (2).

(1) Bien avant eux, d'autres maîtres catholiques sincères & dévoués avaient gémi sur un tel état de choses, sur les défaillances de la foi parmi les membres de l'Eglise; ils n'avaient pas attendu les critiques amères des réformateurs pour les signaler & demander avec fermeté le retour à la morale, aux véritables principes du christianisme. Citons seulement le respectable Gerson, qui depuis longtemps avait osé écrire dans ses plaintes, j'allais dire dans ses remontrances : « La cour de Rome, qui a inventé mille offices pour avoir de l'argent, fait à peine en trouver un seul pour cultiver la vertu. On n'y parle que d'armes, que de villes, que de terres, que d'argent; on y parle rarement de justice, de chasteté, d'aumônes & de bonnes mœurs. »

(2) Ce mal n'était pas un fait isolé, limité à l'Allemagne; nous savons trop qu'il était dans les mêmes conditions, répandu, enraciné dans d'autres

Etats. Nous en avons la preuve dans ce qui se passait encore en France, un siècle plus tard. L'évêque C. Camus ne se lassait pas de prêcher & d'écrire contre les mœurs perverses, les habitudes de paresse des couvents où il ne lui était pas permis de pénétrer. Rien de plus curieux que ses livres : *Le Rabat-Joie du triomphe monacal; la Désapprobation claustrale; le Traité de l'ouvrage des moines.*

Cet auteur rapporte qu'un jour s'étant introduit de force, par escalade, pour voir & juger par lui-même ce qui se passait dans une de ces maisons de moines indisciplinés, *il y trouva plus de berceaux que de bréviaires.*

Le cardinal Richelieu blâmant ce pieux prélat de sa sévérité, de son rigorisme, de son acharnement contre les religieux, lui dit : *Sans ce défaut, je vous canoniserais.* « Plût à Dieu, répliqua Camus, nous aurions l'un & l'autre ce que nous souhaitons; vous seriez pape & je serais saint ! »

« Que pouvait-on espérer, a dit Erasme, de ces hommes rétrogrades, ennemis de la lumière, qui, au lieu d'écouter la modération & la sagesse, approuvaient les voies de fait, se plaiaient à corner la guerre, qui, au lieu d'abandonner les abus & les vices, les glorifiaient pour les défendre, forts des privilèges qu'ils avaient obtenus? »

L'enluminure joviale, la franche gaîté, le sel, la malice intarissable des *Epistolæ obscurorum virorum* les font d'abord attribuer à Erasme lui-même, enclin par sa nature à la raillerie. Dans le principe (sa correspondance l'indique), il applaudit à ces pamphlets; il s'applique à les répandre. Leur lecture ayant excité chez lui un rire irrésistible, convulsif, amena la rupture d'un abcès qu'il avait à la face; lorsque les chirurgiens se disposaient à l'opérer, il se trouva guéri.

Mais ce littérateur, ami des doux loisirs, prudent & avisé, nia plus tard toute collaboration à cette œuvre; rétractant ses sentiments d'admiration, il la désapprouva énergiquement en ces termes : « Il ne faut rien faire de cette façon, avec tumulte & éclat; il me semble qu'on avance plus les choses par la douceur que par la violence & le scandale; les personnalités sont odieuses, condamnables, rien ne les justifie. Il importe toujours de prendre garde de parler un tel langage outrageant & factieux. »

Les moines, au début, ne sentirent pas toute la portée de ce livre; nous en avons la preuve dans une lettre du sévère Thomas Morus : « Il est curieux de voir combien les *Epîtres des Hommes noirs* plaisent aux savants & aux ignorants. Quand ceux-ci nous voient rire de tout cœur à cette lecture, ils s'imaginent que nous rions seulement du style qu'ils consentent à ne pas défendre : mais sous

cette langue un peu barbare, répètent-ils, quelles richesses ! quelle abondance de maximes utiles & excellentes ! C'est dommage que ce livre n'ait pas un autre titre !... Il se passerait cent ans, ajoute le chancelier, que ces imbéciles ne comprendraient pas à quel point ils sont joués. »

Le délai ne fut pas aussi long ; les moines d'Allemagne obtinrent bientôt du pape Léon X une condamnation qui ordonnait de brûler le livre & ses auteurs sitôt qu'ils seraient connus.

Ulric était sur une pente où il ne devait plus s'arrêter. Après avoir flagellé ceux qui oubliaient les vertus imposées par leur ministère, qui abusaient du nom du pape & de leurs privilèges, il s'éleva contre le souverain pontife lui-même. Il eut la prétention, malgré les justes remontrances du cardinal Albert, non-seulement de poursuivre des abus, des vices notoires, mais de reconstituer une église pure & primitive, & de changer à son gré l'ordre établi.

Lorsqu'il fut loin de la cour de Mayence, dégagé de toute entrave, son opposition ne connut plus de bornes ; il lança une série de nouveaux dialogues, de satires, de lettres contre la papauté, qui ne sauraient ici trouver leur place ; qu'il nous suffise de rappeler les titres : *Trias Romana, seu Vadiscus* (1) ; *Inspicientes* ; *Bulla vel bullicida* ; *Monitor* ;

(1) Dans cette satire, qui est la seule sur laquelle nous dirons quelques mots, Hutten ne respecte plus rien : elle dépasse en outrages, récriminations, perfidies, tout ce qui a jamais été écrit. Je ne connais rien qui puisse lui être comparé. Dans l'état

d'agitation, de bouleversement moral où se trouvait alors l'Allemagne, il est facile de comprendre la sensation qu'elle dut produire.

Cette pièce est intitulée : *Vadiscus*, parce que l'auteur suppose tenir ce qu'il dit d'un voyageur de ce

Prædones ; In cardinales, episcopos & sacerdotes invectiva ; & en langue allemande : La Peinture naturelle du papisme ; l'Examen de la conduite que les papes ont toujours tenue à l'égard des empereurs. Ces titres indiquent assez le but, le sujet & la manière dont il a été traité.

Il est permis d'avancer que tous les pamphlets, toutes les déclamations, les accusations, accumulées sur la même matière jusqu'au XVIII^e & au XIX^e siècle, ne font, avec des formes plus ou moins adoucies, avec ou sans précautions oratoires, que de pâles copies, que des imitations, que des

nom, revenant de Rome où il a tout observé, tout appris ; & *Trias romana*, parce qu'il réduit constamment à trois points ce qu'il avance sur chaque article.

« Tria urbis Romæ dignitatem tuentur : Autoritas Pontificis, reliquiæ sanctorum & merx indulgentiarum... »

Tria maximo in pretio Romæ sunt : Venustas mulierum, equorum præstantia, & diplomata Pontificis...

Tria sunt frequenti in usu Romæ : Carnis voluptas, vestium luxuria, & animorum fastus...

Tria faciunt qui Romæ otiantur : Deambulare, scortari & convivia agere.

Tria nunquam satis proveniunt Romæ : Episcoporum pallæ, menses papales, & annatæ...

Tria sunt Romæ extremè despecta : Paupertas, timor Dei & aqutas...

Nous ne voulons qu'indiquer quelques-unes des propositions développées dans ce terrible pamphlet « qui est, Ulric le proclame, ce qu'on a osé de plus fort & de plus libre sur les sangsues romaines. » Puis, il ajoute :

« Je ne me suis jamais autant plu que dans cet ouvrage; je me garderai bien cependant de dire qu'il est bon, car il traite un sujet détestable. »

On aura peine à croire que c'est à Mayence même, presque dans l'archevêché, que ce libelle incendiaire fut imprimé pour la première fois en 1519; il dépassait les bornes qu'Albert voulait mettre à son adhésion aux idées nouvelles; c'est après sa publication seulement que Hutten fut contraint de quitter la cour.

Il édita presque aussitôt une traduction allemande de son œuvre de prédilection, voulant être entendu de tous dans la langue nationale. Les riches le répandirent, les plus pauvres l'achetèrent, les plus ignorants furent le comprendre : aussi l'historien Cochläus, qui ne peut être accusé de partialité en faveur du protestantisme, a-t-il dit : « C'est principalement à ce livre qu'il faut attribuer le mouvement de l'opinion, c'est par lui que Hutten a fait que le nom le plus odieux en Allemagne soit celui de la curie romaine. »

pastiches insignifiants, si on les compare aux virulentes apostrophes de Hutten. Que les protestants aient fait de ces écrits la base de leur opposition première, comme elles ont été le point de départ de leur dissidence, elles ne sauraient être le code de leur morale pratique ni de leurs croyances religieuses ; qu'ils soutiennent qu'il y avait nécessité de recourir à ces emportements pour retirer les hommes de la torpeur, du long sommeil dans lesquels ils étaient plongés, nous le concevons. Pour nous, si la forme & l'art nous étonnent, il nous est impossible d'admirer, d'accepter ces exagérations, ces injures, ces calomnies, qu'une haine réfléchie, une colère implacable ont inspirées. Nous avons jusqu'ici simplement rapporté les faits ; mais il y a pour nous, il faut qu'on le sache, deux choses bien distinctes : le récit historique & la doctrine fautive souvent à nos yeux.

Ulric, dans sa révolte contre la tradition & la théologie ancienne, en voulant clore le passé & inaugurer l'avenir, en proclamant la liberté de conscience fondée sur l'examen individuel & en se vouant à sa conquête, a été entraîné, pour établir & défendre ses formules contre l'orthodoxie romaine, à des actes, des moyens, des excès, des mensonges que la conscience & la philosophie réprouvent. Comme la plupart des novateurs, en réclamant un droit, il a voulu franchir tous les obstacles par un premier élan, réaliser d'emblée sa doctrine sans transition progressive.

Nous ne partageons pas le sentiment de Strauss dans ses belles études sur Ulric de Hutten, dans sa brillante comparaison entre la renaissance & la réforme, «qu'il était impossible, dit-il, de faire triompher sans cette force concentrée, impétueuse, ne regardant ni à droite ni à gauche.»

La renaissance, sans doute, avait le cœur moins décidé, moins ferme que la réforme; mais elle l'avait plus large & plus pur. Si avec elle, avec sa foi vive dans l'avenir, avec les lumières qu'elle apportait & les éléments intellectuels qu'elle voyait éclore, le mouvement eût été plus lent, plus réfléchi, son influence, son action n'en étaient pas moins assurées. Elle avait développé le besoin, affirmé le principe, saisi le pouvoir de penser, de juger librement de toutes choses, lorsque, jusqu'alors on avait reçu, on avait été tenu de recevoir la permission des mains de l'autorité. Cette grande tentative, cet effort d'affranchissement de la pensée humaine devaient infailliblement porter leurs fruits, entraîner la rupture avec les doctrines du moyen-âge, ses coutumes & ses erreurs. Par sa douce impulsion, par des progrès successifs, la société aurait peut-être échappé aux convulsions qui, durant tant d'années, ont plongé l'Europe dans le deuil & le sang. Peut-être aussi la résistance n'a-t-elle été si opiniâtre que parce que l'aggression a été si brutale. Le temps consacré au combat n'a-t-il pas passagèrement assombri l'horizon, empêché la lumière de briller plus tôt?... Les conquêtes pacifiques sont-elles les moins précieuses & les moins sûres?

Mais le caractère entier d'Ulric ne doit, ne peut souffrir aucun retard; dès cet instant, pour parvenir plus vite, & d'une manière plus certaine à ses yeux, il fait appel aux passions, à l'intérêt plutôt qu'à la calme raison. Disons toutefois qu'il a effleuré à peine les questions de dogme; c'est à Luther qu'il a laissé cette tâche. Il a mis de côté tout esprit d'impartialité & de tolérance, on est en droit de lui reprocher tous les écarts, toutes les fautes dont il accusait ses adversaires. Guidé par ses inspirations

personnelles, indépendant jusque vis-à-vis du réformateur sous la bannière duquel il est venu se ranger, il n'admet pas toutes ses propositions, toutes ses doctrines ; ainsi, il rejette la théorie du *Serf arbitre*.

Homme d'action & d'épée, ce sont les faits matériels qui semblent le préoccuper exclusivement. Libre penseur, il ne veut que la raison, que l'examen comme guides, pour arriver à la vérité & à la liberté ; & cependant, il s'en écarte sans cesse. Ses critiques acerbes sur les prodigalités, les dilapidations de la cour de Rome, sur la vente des indulgences, ont plus servi à ébranler immédiatement les masses que les raisonnements philosophiques, les discussions théologiques de Luther.

Apportant dans la polémique l'ardeur du guerrier, pour lui, frapper juste c'est frapper fort ; il se méprend pour ne rien dire de plus, lorsqu'il cherche à rendre la religion catholique responsable des faiblesses de quelques-uns de ses ministres. En mettant le doigt sur la plaie, il montre le mal ; il l'aggrave, dans la crainte de le voir se cicatrifier. Aveuglé par la prévention, il n'aperçoit jamais le bien chez ses ennemis ; il ne fait la part ni de la nature humaine, ni des préjugés du temps, ni des principes, ni des doctrines qui avaient régi la société jusqu'à lui ; il ne songe qu'à détruire le système ancien, à rompre la chaîne du passé.

Son tempérament, ses instincts de soldat effrayaient ses amis eux-mêmes ; Luther le trouvait trop ardent. « J'ai reçu une lettre de Hutten, écrivait-il en 1520, brûlante de colère contre le Pontife de Rome ; il m'annonce qu'il va tomber sur sa tyrannie avec la plume & le glaive ; mais je ne voudrais pas qu'on fût servir à la cause de l'Évangile la violence & le meurtre. »

Le sage Mélanchton redoutait son orgueil, son impétuosité, son humeur novatrice. « Il aurait bouleversé l'univers, a dit Camerarius, si ses forces eussent secondé ses desirs & ses entreprises. »

« Si vous brûlez mes livres, écrivait-il après son départ à son ancien bienfaiteur, l'archevêque de Mayence resté fidèle au Saint-Siège, je brûlerai vos villes. »

Lorsque Luther est sommé de paraître devant la diète de Worms, « plût à Dieu, lui marque-t-il, que je pusse assister à l'assemblée ! je provoquerais l'agitation, j'exciterais bientôt une terrible tempête. »

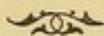
Après la querelle de Reuchlin avec le fameux Hochstrate, grand inquisiteur des électors allemands, il rencontre ce dernier, se jette sur lui l'épée à la main pour le tuer ; le dominicain se prosterne à ses pieds, demande grâce, se rétracte, finit par en être quitte pour quelques coups de plat de fabre.

Ulric apprend que des chartreux ont usé de sa prose & de son portrait de la façon la plus irrévérencieuse ; courroucé, il les menace de mettre le feu au couvent ; ils n'obtiennent leur salut qu'en acquittant une contribution de deux mille pistoles. C'était faire payer bien cher, observe un auteur, le peu de considération qu'on avait eu pour son image & ses ouvrages.

Il y a bien loin de ce caractère indomptable & emporté, de ces rancunes, de ces procédés, de ces vengeances, à ce cœur bon & pacifique, à ces qualités aimables, à cette mansuétude, cette résignation, ce tendre respect de la vie humaine, vantés dans Hutten par les historiens protestants. Ils l'ont surnommé l'*Eveilleur* de l'Allemagne, le coq vigilant de la réforme dont il a été le précurseur ; « Il a chanté, disent-ils, pour la gloire, la liberté, le triom-

phe du droit, la renaissance des lettres, pour la patrie allemande & la résurrection de l'empire. Il a exercé, c'est notre opinion, une action décisive sur les événements de son époque, sur les changements radicaux qui se sont opérés. Nul n'a possédé à un si haut degré l'art, le secret d'exciter, d'ébranler la multitude. »

Une volonté persévérante, un vaste savoir lui ont fourni d'immenses ressources pour la mission qu'il s'était imposée, & pour le service de sa cause. Une verve, une facilité exceptionnelles, une habileté merveilleuse distinguent la plupart de ses ouvrages, quel que soit le sujet qu'il aborde, sous quelque forme qu'ils se présentent. Toutefois, en dehors de leur valeur, de leur mérite intrinsèque, irrécusable, il faut admettre que les circonstances dans lesquelles ils ont paru ont largement accru leur puissance; il faut convenir que la fougue de ses convictions & de son caractère inquiet, que son amour ombrageux pour l'indépendance, son horreur du pouvoir spirituel, qu'il appelait la tyrannie de l'âme, l'ont conduit au-delà des bornes de la décence, de la justice & de la vérité. On ne peut nier que ce ne fût un homme d'un rare talent, d'un esprit supérieur; mais il a payé bien cher ces faveurs du ciel. La Providence ne semble lui avoir concédé les dons du génie qu'au prix du repos de sa vie entière. Sa courte & malheureuse existence n'a été qu'une guerre & un combat continuel.

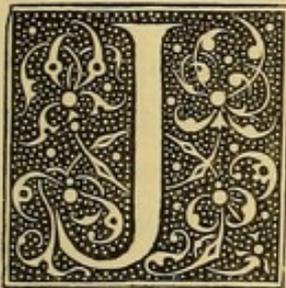


1810
The text on this page is extremely faint and illegible. It appears to be a list or a series of entries, possibly related to a historical record or a collection of documents. The text is arranged in several columns and is difficult to decipher due to the low contrast and fading of the ink.



ULRIC DE HUTTEN, CHEVALIER ALLEMAND, A PAUL
RICIUS ⁽¹⁾, MÉDECIN DE L'EMPEREUR ⁽²⁾,

SALUT!



J'AI lu la lettre, favant Ricius, dans laquelle vous m'engagez avec raison à célébrer le Gayac, dont il n'est pas permis de contester la puissance. Suis-je capable de réuffir dans une telle entre-

(1) Paul Rici ou Ricius, qui avait abandonné la religion juive pour se faire chrétien, enseignait la médecine avec beaucoup d'éclat à l'université de Pavie, au commencement du xvi^e siècle. Sa vaste instruction, ses talents lui avaient attiré une très-haute considération, l'avaient lié avec les favants, les hommes de lettres del'époque. D. Erasme (*lib. I., Epist. ultim.*) en parle dans les termes les plus élogieux : « Paulus Ricius sic me proximo
« colloquio rapuit, ut mira quædam
« me fitis habeat, cum homine sæ-
« piùs ac familiariùs conferendi fer-
« monem. Præter hebreæ linguæ pe-
« ritiam, quantum ille tenet philoso-
« phiæ, quantum theologiæ; tumque
« animi puritas, qui dicendi ardor, qui
« docendi candor, quæ disputandi
« modestia! Cujus omnis voluptas,
« omnis cura, omne otium ac nego-

« tium in divinis est litteris. Dignus
« nimirum animus, cui otium con-
« tingat quàm maximè honorifi-
« cum... »

Devenu médecin de l'empereur Maximilien, il s'était fixé en Allemagne. Tous ses contemporains sont unanimes pour louer son honnêteté, son favoir immense. De très-nombreux ouvrages sont sortis de sa plume; ils portent sur la polémique, la controverse médicale avec les Arabes; il a publié en outre un traité sur la cabale, des commentaires sur Aristote & Galien, suivant l'esprit du temps, des livres contre les Juifs, ses anciens coreligionnaires. Tous ces travaux sont oubliés aujourd'hui; on ne cite plus de lui que sa fameuse harangue contre les Turcs.

(2) Maximilien I^{er}, empereur d'Allemagne, aïeul de Charles-Quint qui lui

prise? Le fait est douteux. Cependant, par votre ordre aussi bien que par reconnaissance pour un remède auquel je dois la vie, je vais essayer de remplir cette tâche. Mais il m'est impossible de suivre votre conseil, lorsque vous me proposez de dédier ce travail au cardinal de Gurck (1). Ce n'est pas que, si tel est votre désir, je ne sois prêt à louer même une *citrouille*; ce n'est pas, non plus, que ce prélat ne soit digne d'une marque de déférence, mais c'est parce que je suis persuadé que tout éloge venant de moi ne lui ferait pas agréable: je connais ses sentiments par expérience. Vous aurez peine à croire mes paroles, je le fais, vous qui répétez sans cesse qu'il aime les lettres & qu'il se plaît à les cultiver. Permettez-moi de vous exposer mes motifs, & si je ne me trompe grossièrement, j'espère vous convaincre.

succéda; il fut presque constamment en lutte avec la France, il est considéré comme le second fondateur de la maison d'Autriche à laquelle il procura par des mariages, & non par les armes, la riche succession de Bourgogne, les couronnes d'Espagne, de Hongrie & de Bohême. De là le texte de la fameuse épigramme attribuée au roi Mathias Corvin :

« *Bella gerant alii; tu, felix Austria, nube*
« *Nam quæ Mars aliis, dat tibi regna Venus.* »

Maximilien, qui redoutait l'empiètement, les invasions de l'autorité spirituelle, n'adopta pas la réforme, mais il sembla voir avec plaisir les premières attaques de Luther. Il écrivit à Léon X, le pressa de mettre fin par des voies conciliantes aux disputes dangereuses qui s'étaient élevées au sein de l'Eglise: ses conseils, par malheur, ne furent pas suivis.

(1) Mathieu Lange de Welembourg, évêque de Gurck en Carinthie, archevêque de Salsbourg, etc., fait cardinal par le pape Jules II, dut surtout son avancement à la faveur de Maximilien. Chef de son conseil, il fut chargé par lui de négociations importantes. Après le traité de Cambrai où il s'était trouvé en 1508, il se rendit en France pour conférer avec le roi Louis XII, & plus tard en Italie pour régler avec le pape les affaires de l'empire. C'est alors qu'Ulric le vit: il était très-fier, enflé de ses dignités & de sa fortune. Suivant la plupart des historiens, il n'avait rien de la réserve, de la tenue ecclésiastique; faisant étalage de sa richesse & de son pouvoir, il se plaisait dans les bals & les fêtes. A la mort de Maximilien, il perdit tout crédit, & disparut de la scène politique.

Il y a six ans, lorsque je poursuivais mes études de jurisprudence à Bologne, ce cardinal passa dans la ville, délégué par Maximilien, comme ambassadeur auprès du pape Jules II. Les Italiens lui adressèrent des harangues & des vers; les Allemands, dans la crainte d'être jugés moins habiles, moins instruits, incapables de les imiter, me prièrent de composer un discours, un compliment. Je n'hésitai pas, je préparai un panégyrique : cet opuscule fut écrit sur parchemin, renfermé dans une reliure de pourpre, doré sur tranche, embelli avec le vermillon, en un mot, il fut enrichi des ornements les plus rares.

Quelle fut la conduite de ce prince de l'Eglise? Je ne puis dire qu'une chose, il méprisa mon hommage.

Quelque temps après, lorsqu'il était chargé des affaires les plus importantes, je sollicitai la faveur d'être admis à sa suite; quoique soutenu par les recommandations de ses amis les plus considérables, je ne pus rien obtenir.

Lorsque j'étais soldat, sans ressources, jamais il n'a daigné, si je passais devant lui, m'accorder une marque de bienveillance, me rendre un simple salut; il ne pensait pas qu'il fût digne de sa grandeur de répondre à mes témoignages de respectueuse considération. Et vous voulez que je lui envoie mes livres, que je lui adresse la dédicace de cet écrit? Surtout lorsqu'il ne le désire pas, lorsqu'il compte parmi ses serviteurs des hommes qui ont soin de le flatter par de telles attentions, Bartholinus entre autres, l'historiographe de ses actes (1), qui accorde à lui seul tout le mérite des traités qu'il a conclus.

(1) Ce Bartholinus n'a aucune notoriété historique, c'était un secrétaire, un rédacteur attaché à la per-
sonne de l'archevêque, diplomate de Maximilien.

Pour adoucir l'amertume de mes déceptions, on a prétendu que j'avais été attaché à ce prince; bien que Bartholinus me représente comme dévoué au cardinal, c'est une grande satisfaction pour moi, fachez-le bien, de rappeler sa conduite en Italie, qui a été si peu digne, si peu généreuse à mon égard.

Mais trêve sur un pareil sujet!...

Vous me demandez, dans l'intérêt public, de faire connaître ce que j'ai appris de positif sur les vertus médicinales du Gayac, j'obéis. Je vais rapporter ce que j'ai éprouvé, ce qui est certain: pour donner plus d'autorité à mes paroles, veuillez ajouter ce que l'expérience vous a appris (1).

Rendez à Hutten la profonde affection qu'il vous porte.

(1) Ricius a en effet, dans diverses lettres, exposé ses croyances sur les propriétés du Gayac dont il a parlé avec le plus vif enthousiasme; il a été un de ses plus chauds partisans, convaincu que ce moyen nouveau était un véritable spécifique de la maladie française.





ÉPITRE DÉDICATOIRE

SERVANT DE PRÉFACE
AU LIVRE SUR LA MALADIE FRANÇAISE
ET SUR
LES PROPRIÉTÉS MERVEILLEUSES DU BOIS DE GAYAC

Le chevalier Ulric de Hutten dédie ce livre à son souverain & bien-aimé seigneur, à son très-révérend père en Jésus-Christ, l'illustrissime prince D. Albert, prêtre-cardinal de la Sainte Eglise Romaine, du titre de saint Chrysogone, archevêque de Mayence & de Magdebourg, prince électeur primat de la Germanie, archi-chancelier du saint empire Romain, administrateur de l'église d'Halberstad, marquis de Brandebourg & de Stettin, gouverneur de la Poméranie, des Sclavons, des Cassabiens, des Rhugiens, &c., &c. (1).



U commencement de cette nouvelle année, je ne veux point manquer à un usage respecté partout, qui depuis bien des siècles a, en quelque sorte, acquis l'autorité d'une loi. J'offre donc aujourd-

(1) Albert, fils de Jean IV, dit le Grand, électeur de Brandebourg ; il était déjà archevêque de Magdebourg lorsqu'il fut investi de l'archevêché de

d'hui un présent à votre éminence, ô Albert, magnanime entre tous!...

Ce don ne ressemble pas à ceux qu'apporte la vanité de certains hommes, aussi ambitieux qu'opulents, mais il est tel que vous pouviez le prévoir & le désirer venant de moi (1).

C'est un petit livre qui traite de la vertu souveraine du bois de Gayac : je l'ai écrit, moins comme une apologie authentique de son efficacité (je lui dois la guérison d'une

Mayence. Léon X approuva cette nomination, quoique la réunion de deux archevêchés sur la même tête fût sans exemple en Allemagne : mais Albert dut payer un droit énorme d'investiture; comme déjà il était chargé de dettes, le pape, pour l'aider à se libérer, lui accorda le privilège de vendre des indulgences. Ce trafic s'opéra sur de larges bases par l'intermédiaire du dominicain Tetzels.

En récompense de son zèle pour s'opposer à la réforme prêchée par Luther, l'archevêque reçut au concile d'Augst le chapeau de cardinal & une épée consacrée. Protecteur & soutien du catholicisme, c'est en vain qu'il tenta, par des mesures de conciliation, de retenir les protestants dans le sein de l'église romaine.

La faveur qu'il accordait aux lettres, une certaine tolérance religieuse lui ont valu les flatteries, les éloges exagérés des savants, des hommes de lettres, d'Erasme, d'Ulric de Hutten en particulier. Nous ne pouvons accepter ces louanges sans contrôle.

A la mort de l'empereur Maximilien, Albert fut très-hostile à la France.

« Comme un mauvais génie, il s'opposait, dit Mignet (*Une Election à l'empire, Revue des Deux Mondes*), aux projets de François I^{er}, soutenu par Léon X, & voulant se faire proclamer empereur d'Allemagne. Le cardinal s'était vendu à Charles-Quint; les particularités de ce marché scandaleux sont dignes de la cour des miracles. J'ai honte de sa honte, écrivait un agent autrichien. L'horreur que lui inspiraient les Welches (Gaulois) fut un des mobiles de son infâme conduite. Il se laissa corrompre par l'or de nos ennemis, ce qui ne l'empêcha pas de traiter François I^{er} d'homme n'ayant ni foi ni loyauté. »

(1) Les gens de lettres, les poètes, les artistes avaient coutume, le premier jour de l'an, d'adresser aux princes, aux seigneurs dont ils recherchaient la protection, des pièces de vers, des compliments, des discours, des ouvrages de toute nature. Les grands dignitaires, les riches, envoyaient des cadeaux, des offrandes en argent, toujours bien reçus. Ces hommages, comme on peut le penser, n'étaient ni gratuits, ni défintéressés.

maladie horrible), que comme un témoignage de ma gratitude pour votre éminence, dont j'ai reçu tant de bienfaits : « *Elle daigne compter*, suivant les expressions du poète, *mes bagatelles pour quelque chose* (1). »

Votre bonté est si grande que non-seulement vous me jugez digne d'occuper une place à votre cour (distinction qui ordinairement paraît suffisante aux princes), mais que vous semblez vous honorer de mes services. Loin de vous être à charge, ma présence semble vous plaire, il vous est agréable d'avoir un serviteur en Hutten.

Je fais avec quel empressement vous avez relevé mon importance auprès de certains personnages. Cette bienveillance prouve avec quel charme vous savez tempérer l'éclat de votre rang, elle montre, qu'outre les gardes habituelles qui servent dans votre palais, vous vous êtes entouré d'une escorte de gens de lettres pour éclairer la noble Mayence & les invincibles Saxons que vous gouvernez (2). Vous daignez croire que vous ne dérogez pas en m'accordant votre faveur,

Vous me comblez sans cesse ; je sens, quels que soient mes efforts & mon zèle, combien ils méritent peu vos nouvelles grâces. Aussi, j'ose à peine vous demander quelque chose, ayant déjà dépassé la limite de ce que la discrétion me permettait de solliciter. Votre générosité a

(1) *Meas esse aliquid putare nugas...*

Phæd. (Prolog.)

(2) Hutten semble faire allusion aux chevaliers teutoniques (*deutschen*), d'origine saxonne, qui avaient subjugué la Prusse orientale dans le XIII^e siècle, & converti au christianisme les habitants encore idolâtres. (Queras : *Géograph. des géograph.*)

Six années à peine après le temps où Hutten écrivait ces lignes (1525), un membre de la famille du cardinal, Albert de Brandebourg, grand-maître de l'ordre teutonique, embrassait le luthéranisme, s'appropriait la Prusse orientale à titre de duché héréditaire. Il a été un des plus actifs, des plus dévoués partisans de la réforme.

été extrême pour moi dans toutes les circonstances; elle ne date pas du moment que vous êtes devenu archevêque, puis cardinal, mais d'une époque où vous n'étiez pas revêtu de ces dignités insignes. N'ai-je pas à cette heure le droit de me glorifier & de m'estimer heureux? Un poète l'a dit: « *Plaire aux grands n'est pas le dernier des mérites* (1). »

Comment ne pas me féliciter d'un si rare bonheur? vous êtes non-seulement prince, évêque, mais encore archevêque, c'est-à-dire prince des évêques, vous êtes cardinal, compté dans le petit nombre de ceux qui sont comme les pivots sur lesquels repose & tourne l'Eglise romaine; comment, je le répète, ne pas être fier de vous plaire, surtout lorsque le fait est remarqué généralement?...

Dieu veuille, grand & excellent prince, que je jouisse longtemps de cette faveur! qu'il me soit permis de prouver que votre jugement était sage, que je n'étais pas indigne de vos préférences!... Puissent en mourir de dépit ces doctes ignorants (2), qui depuis tant d'années

(1) Principibus placuisse viris non ultima
[laus est.
Horat. (*Epist. ad Scævam*. XVII, v. 35.)

(2) Hutten désigne ici les théologiens scholastiques, les Thomistes, les Bartholistes qui pesaient sur l'Allemagne. Déjà il leur avait déclaré une guerre ouverte dans sa curieuse satire: *Ουτις, Νεμο*. Il a montré une verve, une originalité rare dans la critique des vieilles formules de l'obscurantisme, de ces disputes de pédants qui, loin de tendre au progrès, l'arrêtaient dans sa marche par des discussions vides & oiseuses, portant sur les mots & non sur les choses, par l'abus

des subtilités dans la controverse, par une prolixité démesurée servant à développer des hypothèses absurdes. On ne cherchait pas la vérité, mais des arguties, des éléments pour l'obscurcir ou la compromettre; le sublime de cet art dangereux était de démontrer avec une habileté égale le pour & le contre, de fausser l'esprit & la raison par des luttes gymnastiques qui faisaient naître le doute dans le jugement: le plus habile était celui qui savait le mieux soutenir le paradoxe ou l'erreur.

La protection spéciale d'Albert pouvait seule permettre à notre auteur

(moins au détriment des études qu'à la honte des princes allemands) persécutent les littérateurs & les lettres ! Ces hommes ignares feront désormais convaincus que vous les appréciez comme ils le méritent, que vous les suivez des yeux, que la fin de leur barbarie est prochaine, qu'ils vont être rejetés & bannis comme un vil essaim de frelons voleurs. Ils sont instruits, je l'accorde, cependant ils restent non-seulement inutiles, mais encore nuisibles à la science ; ils demeurent loin de la ruche des abeilles, c'est-à-dire de la pratique des arts féconds. Ne pouvons-nous pas soutenir que nous avons prévenu cet événement, nous qu'un protecteur aussi élevé accueille & comble de ses bonnes grâces. J'ai été, je suis la plus éclatante preuve de l'heureuse réforme qui se prépare. Lorsque vous m'avez reçu avec tant d'indulgence & d'amitié, vous avez compris l'espoir, l'opinion, le jugement des savants véritables ; vous pouvez vous répéter à vous-même le vers du poète : « *La renommée de cette action te sera propice* (1). »

Dans ces conditions particulières, à cause de notre amour commun pour la science, il vous est agréable de voir que vos faveurs ne sont pas tombées sur un sujet indigne ; il est évident pour moi que j'ai rencontré un port qui m'abrite sûrement dans mes loisirs.

d'attaquer à outrance les moines, les docteurs en *us* qui prétendaient baser toutes les sciences sur les opinions d'Aristote ou sur les principes de saint Thomas, & tout expliquer par des problèmes, des théorèmes, des lemmes, des corollaires, &c., tirés de l'ontologie, de la théologie, de la philosophie & de la scholastique. En tournant en ridicule les doctrines de ses adver-

saire, Hutten avait soulevé les haines puissantes d'une partie du clergé ; il avait poursuivi par des railleries, flétri par des personnalités blessantes les habitudes & le caractère des hommes avec lesquels il était en lutte.

(1) Feret hæc aliquam tibi fama
[salutem...

Virgil. (*Æneid.*, lib. I, v. 467.)

En effet, dans les entretiens familiers dont vous voulez bien m'honorer, vous m'inspirez de douces espérances, vous me promettez toute garantie en marchant dans cette voie où je suis entré. Pour atteindre le but, je n'ai pas craint d'attaquer les barbares, d'entraîner à ma fuite une foule de collaborateurs. Dès que la persécution menace un homme de mérite, je l'appelle auprès de vous. Votre palais est un asile sacré pour tous les gens de bien; je suis autorisé à répéter ce vers d'un grand poète : « *Réfugie-toi ici, cet autel nous protégera tous* (1). »

Mon bonheur a été grand : j'ai été assez heureux déjà pour sauver plusieurs humanistes distingués : j'ai pu éloigner quelques méchants qui se sont vus humiliés malgré la violence de leur courroux.

Seul parmi les princes vous faites partie de ce petit cercle d'élite dont les membres ont des yeux & de l'intelligence. Je me réserve d'aborder plus tard ce sujet, le moment n'est pas opportun : votre modestie vous porte à considérer toujours l'éloge le plus juste comme une exagération. La seule chose intéressante pour moi est d'obtenir de vous de vouloir agréer, avec votre bienveillance accoutumée, cette légère offrande. Malgré son peu d'importance, je croirais avoir perdu beaucoup si je l'avais dédiée à un de mes amis ordinaires. Comme je traite une question majeure à mon avis, j'ai l'ambition de ne la voir paraître que sous le patronage d'un homme supérieur.

Ne dois-je pas attacher un grand prix à un remède qui non-seulement m'a guéri, mais qui a rendu la santé à mille autres regardés comme incurables? Il ne faut pas

(1) *Huc tandem concede : hæc ara tuebitur omnes.*

Virgil. (*Æneid.*, lib. II, v. 528.)

exclusivement se préoccuper des choses de l'esprit, & ne compter pour rien ce qui peut aider à la conservation du corps. Socrate lui-même, déclaré sage par l'oracle d'Apollon, bien qu'il exprimât peu de désirs, souhaitait une bonne santé (1). Pyrrhus, le plus célèbre roi de l'Épire, demandait, dit-on, la même faveur aux Dieux (2). Tout le monde convient que c'est prier sagement que de les implorer pour avoir un esprit sain dans un corps sain (3).

Tels sont les motifs qui m'ont conduit à traiter ce sujet, sinon comme il aurait dû l'être, du moins suivant la puissance de mes facultés.

Permettez-moi de redire ici le vers si fréquemment cité : « *Malgré l'insuffisance des forces, l'intention peut être louable* (4). »

Si, à l'époque de mes plus cruelles souffrances, je n'ai pas hésité à dévoiler l'attentat odieux, l'horrible injure, l'acte atroce d'un abominable tyran (5), j'ai cru de mon devoir, maintenant que je suis délivré de mes maux, & rendu à la santé, de divulguer un bienfait divin, de signaler à tous un secours venu du ciel.

(1) Toutes les maximes de morale & de vertu proposées par Socrate, confirmées par son exemple, furent cause que la pythonisse après avoir loué sa conduite, avait rendu à Chéréphont cet oracle connu : « *De tous les hommes, Socrate est le plus sage.* »

Diog. Laërc. (Livr. II, 71.)

(2) Voir Plutarq. (*Vie de Pyrrhus.*) Bayle : (*Dict. hist., artic. Pyrrhus.*)

(3) *Orandum est ut sit mens sana in corpore sano.*

(Juven. *Satyr. X, v. 357.*)

(4) *Ut desint vires tamen est laudanda voluntas,*
Hâc ego contentos auguror esse deos.

Ovid. (*Ex Ponto, lib. III, v. 79-80.*)

(5) Ulric fait ici allusion au crime du prince de Wurtemberg qui avait tué le jeune comte Jean de Hutten, dans la forêt de Beblinburg. Ce crime était resté quelque temps sans qu'on en découvrit l'auteur, mais Hutten parvint à dévoiler le mystère; il avait déjà poursuivi le meurtrier par une série de publications dont il a été parlé précédemment.

Est-il nécessaire de rappeler ce que j'ai dit tant de fois, d'énumérer encore les sommes dépensées pour cette affreuse maladie? Vous savez quelles tortures, quels supplices j'ai endurés sous la main des chirurgiens, quelles afflictions m'ont frappé... Vous savez que mes forces ont été perdues, épuisées par la faute ou l'ignorance des médecins. J'ai la preuve de l'intérêt que vous me portez dans vos marques de sympathie, dans vos regrets, ainsi que dans les plaintes fréquentes adressées par vous à plusieurs d'entre eux.

Puis-je ne pas considérer comme un bonheur immense d'avoir échappé à une calamité, à une affection intolérable, si hideuse par ses effets que de tous mes maux c'était ma personne que je pouvais le moins supporter?... Quel danger n'ai-je pas couru? On désespérait du pauvre Hutten...

Et vous-même, combien de fois n'avez-vous pas dit que je vous aurais servi plus utilement si ma santé n'avait pas été détruite?... A cette heure que la maladie est dissipée, que j'ai recouvré ma vigueur première, de façon à paraître un homme créé & né une seconde fois, ne m'est-il pas permis de m'applaudir en proclamant la cause à laquelle je suis redevable de cette résurrection?...

Si ce petit ouvrage me plaît à moi qui l'ai composé, combien ne doit pas m'être cher celui à qui j'en fais hommage?

Je conserve des doutes sur l'accueil que cette description recevra dans le public; je crains de paraître annoncer des faits invraisemblables. Ce remède inspire de la défiance parce qu'il n'est pas compris parmi ceux que prescrivent les médecins. J'appréhende que certaines personnes ne s'imaginent que j'ai inventé une fable, ou qu'en

traitant une matière nouvelle, inconnue, j'ai exagéré la puissance de ce moyen, inspiré par la joie, par le bonheur que me procure ma guérison.

Quelles que soient la rigueur, l'opposition de la critique, on ne me contestera pas le droit d'avoir pu faire un livre sur le Gayac. Chryssippe (1) n'a-t-il pas consacré un volume au *chou*, tant vanté par Caton (2)? Mofchion n'a-t-il pas écrit un ouvrage sur le *raifort* (3), & Pythagore sur la *scille* (4)? Si les Egyptiens autrefois ont adoré les aulx & les oignons comme des dieux (5), pourquoi ne me ferait-il pas permis d'honorer le Gayac?

(1) Ce n'est point du philosophe Chryssippe le stoïcien, l'ennemi d'Épictète qu'il est ici question, mais du médecin grec signalé par Voffius (*Hist. de la médecine*). Nous ne possédons plus ses écrits, mais il est souvent cité par Galien & par Pline. Il avait composé plusieurs ouvrages sur la matière médicale, sur les plantes, & un traité sur le chou en particulier.

(2) Caton (*Lib. de re rustic.*) a exalté les qualités, les vertus de ce légume employé en médecine & dans les usages domestiques; il professait pour ce végétal un culte qu'il n'est pas parvenu à faire partager à la postérité.

(3) Il y a eu plusieurs médecins grecs du nom de Mofchion. (Voir la *bibliothèque de Fabricius*, t. XII, 702.) Celui dont nous parlons n'est pas l'ami de Plutarque, cité par Soranus comme l'auteur du *Traité des maladies des femmes*, venu jusqu'à nous. L'ouvrage sur le *raifort*, signalé par Pline, appartient à un disciple de Pythagore qui a célébré ses propriétés comme

aliment & comme remède. Les Grecs avaient cette plante en si grande vénération qu'un raifort d'or avait été consacré à Apollon dans le temple de Delphe.

(4) Pythagore, qui le premier a introduit la philosophie dans la médecine, avait appris, dit-on, d'Épiménide les propriétés de l'oignon, indiquées ensuite par Dioscoride, Théophraste & Pline.

(5) Pline. (*Hist. natur.*, liv. XIX, ch. 6.)

Juvénal (*saty.* XV, v. 9 à 11) a tourné en ridicule ces croyances:

Porrum & cæpe nefas violare & frangere
[morfu :
O sanctas gentes, quibus hæc nascuntur in
[hortis
Numina!...

... Un lupin, un oignon
Est un dieu dont il faut n'approcher qu'avec
[crainte,
En manger est un crime. O la nation sainte,
A qui dans les jardins il naît de pareils
[dieux!...

(Traduc. de V. Raoul.)

Je ne commets ni une inconséquence, ni une faute, dès que je soumetts mon opuscule à l'appréciation d'un juge compétent entre tous, dans les questions de la science véritable. J'accepte Henri Stromer (1) comme arbitre, non parce que ses opinions sont conformes aux miennes, mais parce que je connais son profond dévouement à Votre Altesse, & son impartialité à toute épreuve. Je fais qu'il domine par le savoir la tourbe des médecins vulgaires. Ce sont ses qualités, jointes à une haute réputation de vertu, qui ont conquis la confiance, témoignage éclatant de votre sagesse.

Je m'arrête : vous avez révélé tant de grandeur & de justice, qu'il ne me resterait pas autre chose à faire que de placer le nom de Votre Eminence dans l'immortel calendrier des héros & des saints.

Je reviens à mon modeste présent, à ce livre écrit pour vous prouver que je m'adonne à la médecine, non comme un disciple d'Esculape, mais comme un ardent amateur de la science.

Quoi qu'il arrive, quel que soit votre sentiment, je vous

(1) Le professeur Henri Stromer était premier médecin du prince de Brandebourg, du cardinal Albert qui l'avait attaché à sa personne & à sa cour. Fixé dès-lors à Mayence, il était en rapport avec la plupart des savants, des hommes de lettres de cette brillante époque de la renaissance. Tous parlent avec une rare estime de son érudition, de son mérite, de la noblesse de son caractère. Ce qui prouve bien qu'il ne devait pas seulement à sa

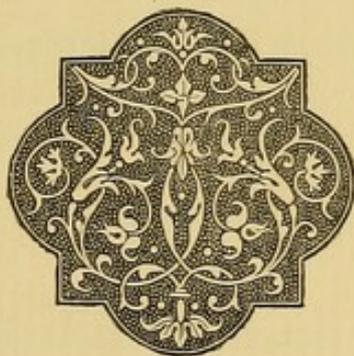
dignité la considération qui l'entourait.

Ses ouvrages écrits en latin germanique, commentaires sur Aristote & Galien, conçus suivant l'esprit du temps, n'ont aucun intérêt pour nous : ils sont tombés dans l'oubli comme la plupart des livres de doctrine ou de controverse de cette période.

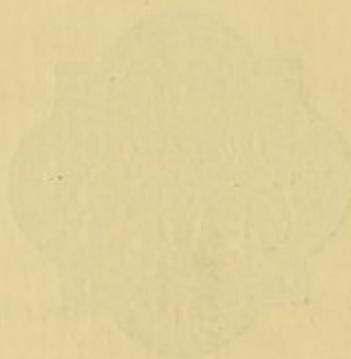
Le choix de l'archevêque, électeur de Mayence, avait été décidé par la recommandation unanime des savants contemporains.

aimerai, excellent prince, je serai heureux si, oubliant vos graves occupations, vous accordez une attention bienveillante à ce faible ouvrage.

MAYENCE, AN M D XIX



Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.





LIVRE

D'ULRIC DE HUTTEN

CHEVALIER ALLEMAND

SUR

Le traitement de la Maladie française & sur les admirables propriétés du bois de Gayac.

CHAPITRE I^{er}.

De la naissance du mal français; de son nom.



A Providence a permis que, de notre temps, on vît surgir (le plus grand nombre le croit) des maladies inconnues à nos ancêtres (1). Ce fut environ vers l'an de Jésus-Christ,

(1) Au temps de Hutten, cette opinion était la plus générale : cependant, à cette époque déjà, plusieurs écrivains avaient soutenu que la maladie n'était pas d'origine récente,

qu'ayant existé dans l'antiquité, elle avait, depuis peu, revêtu un caractère plus grave, pris une marche plus aiguë, sous l'influence de diverses causes spéciales.

1493 (1), qu'éclata ce mal pestilentiel; ce n'est pas en France, mais dans le royaume de Naples qu'il fit explosion: s'il a reçu le nom de *mal français*, c'est qu'avant de sévir autre part, il s'était montré, pour la première fois, dans l'armée française qui combattait en Italie sous les ordres

Il est incontestable que des accidents vénériens se sont produits de tout temps; de nombreux auteurs, philosophes, médecins, historiens, poètes, démontrent le fait par des observations, des textes précis contenus dans leurs ouvrages.

Mais les descriptions laissées par eux, n'indiquent que des accidents *locaux*. Conséquences plus ou moins directes du libertinage, ces lésions n'affectaient pas l'ensemble de l'organisme, ne prouvaient pas l'existence d'un principe portant ses effets redoutables sur la constitution tout entière.

Cette question, qui a fourni les éléments d'une longue controverse, n'a été bien résolue que de nos jours. Nettement posée, en dehors de tout esprit de système, dépouillée de ses éléments complexes par des recherches plus précises, par les sages distinctions établies entre les divers symptômes, les différentes manifestations, elle ne laisse plus de doute dans l'esprit des hommes impartiaux: l'expérience, la comparaison, l'analyse, la critique ont permis d'arriver à ce que nous croyons la vérité. Astruc, dans sa riche monographie sur la maladie vénérienne, étudiant à fond les faits historiques, a combattu, réfuté la doctrine de l'antiquité de la syphilis; il a démontré le peu de valeur des preu-

ves apportées à l'appui de cette croyance. Son livre n'a pas empêché de nombreux médecins, des savants allemands, en particulier, d'exercer, leur esprit, ou plutôt leur imagination à disserter sur des phrases grecques & latines, à les commenter pour les besoins de leur cause. Ces travaux ingénieux, ces assertions affirmatives n'ont pu ébranler les convictions contraires, fondées à la fois sur l'histoire raisonnée & sur l'étude réfléchie de la science médicale.

(1) La plupart des historiens ne font naître cette maladie qu'en 1494; cependant quelques contemporains, Joh. Muller, Paul Almann, Conrad Schellig donnent la même date que Hutten, aussi bien que Guichardin, dans son histoire d'Italie, commençant à l'année 1490; d'autres la font monter à 1492, & même selon Picktor, elle a fait invasion en 1483. Astruc s'est efforcé d'établir qu'elle ne s'est répandue en France qu'en 1495; mais dès 1494 (Voy. Sauval, *Antiquités de la ville de Paris*), les registres du Parlement font foi que l'autorité prit des mesures contre la propagation du mal dans la capitale. L'évêque de Paris, le prévôt des marchands, le Parlement s'assemblèrent pour arrêter en commun des mesures sanitaires répressives.

du Roi Charles (1). La France repoussant cette dénomination comme une injure, désigna cette affection sous le nom de *mal napolitain*. Cependant, suivant l'usage qui a généralement prévalu, moi-même dans cet opuscule, je l'appellerai le *mal français* : non certes par haine contre une nation célèbre qui est peut-être, aujourd'hui, la plus civilisée & la plus hospitalière qui existe, mais par la seule crainte de n'être pas compris par la plupart de mes lecteurs, si je donnais ici un nom différent à cette maladie (2). Son apparition fit naître

(1) Charles VIII conçut, en 1493, l'idée de la conquête de Naples, où régnait Ferdinand, bâtard d'Alphonse le Magnanime. Il voulait revendiquer les droits provenant de la cession faite à son père Louis XI, par Charles d'Anjou. Il entra en Italie en 1494 ; en 1495, il occupa Naples, que la ligue conclue à Venise, le contraignit d'abandonner bientôt après. Si, comme le fait est avéré, la maladie vénérienne existait en 1494, ce n'est pas aux Français qu'il faut l'attribuer ; ce n'est pas seulement à la retraite de nos soldats qu'on doit la rapporter ; leur rentrée en France ne fit que rendre le mal plus commun.

(2) Il est probable que la question de l'origine vraie de la syphilis restera toujours incertaine, indéterminée aux yeux de quelques-uns ; nous éviterons de rentrer dans la discussion qui s'est élevée sur ce point ; remarquons cependant que les affirmations de Hutten, contemporain, sont importantes par leur date précise, par les observations pratiques, les recherches & les relations mé-

dicales de l'auteur. Il marque positivement le temps où cette affection envahit l'Europe, vers la fin du xv^e siècle : les travaux de Sprengel, Hensler, Hufeland, Gruner, &c., résumés dans le savant Mémoire du docteur Gauthier, notre prédécesseur à l'hospice de l'Antiquaille, ont, à notre avis, suffisamment éclairé la question.

Une polémique acerbe, des disputes ardentes se font produites entre divers peuples au sujet des noms donnés à la maladie (Voir *Astruc. Le grand diction. encyclopédic. Suédois*.) ; afin de mettre un terme à ces récriminations oiseuses qui dureraient encore en 1570, Jean Fernel, dans son livre : *De luis venereæ curatione*, proposa le nom de mal vénérien qui, dit-il, ne blessait personne. Cette dénomination, depuis lors, a été adoptée.

Antérieurement, en 1535, Jérôme Fracastor, médecin du pape Paul III, avait désigné le fléau sous le nom de *Syphilis*, dans son curieux poème, dédié au savant cardinal Bembo, favori de Léon X.

une superstition singulière : certaines personnes l'appellèrent *mevium*, du nom de je ne fais quel saint (1); d'autres prétendirent que c'était le mal de Job, qui avait été éprouvé par de telles souffrances (2). On crut aussi alors qu'Évagrius avait été atteint de ce mal. Ce moine qui, dans le désert, exposé à toutes les rigueurs des saisons, ne vivait que de mauvaises herbes ou de racines crues, avait vu son corps recouvert par une éruption dartreuse : c'est pourquoi un nombre considérable de pèlerins s'empressait d'aller visiter sa chapelle, & d'y porter de riches offrandes : comme le nom de ce saint n'était pas connu du peuple en Germanie, on l'appelait Fiacre au lieu d'Évagre (3); on ne songeait point à savoir comment

(1) Le saint dont il est ici parlé, tan frappa Job d'un ulcère malin, de- porte des noms différents, suivant les contrées; appelé saint *Mevius* ou *Menius*, en Allemagne, saint *Ment* ou saint *Sement* en Catalogne, en Aragon, il est le saint *Méen* ou *Mein*, *Mevenus*, *Melanius* des Français. Il avait été abbé de Saint-Jean-B. de Gaël en Bretagne, au milieu du vi^e siècle. La dévotion populaire du moyen âge l'invoquait de préférence pour obtenir la guérison des dartres, des maladies de la peau (Voir *Astruc*). *Constat invocari contra scabiem porriginem que*, a dit Henri Etienne. Un auteur, Joubert, a prétendu que ce nom de *mevium*, donné par les Allemands, vient d'un mot obscène, *minnen*, indiquant les parties qui sont les premières atteintes.

(2) Mal de Job, à cause de la similitude qu'on croyait exister entre les accidents vénériens, & ceux qu'éprouva Job, le serviteur de Dieu. « Sa-

tan frappa Job d'un ulcère malin, depuis la plante de son pied jusqu'au sommet de la tête, » (*livr. de Job, chap. 11. v^o 4*).

L'érudit bénédictin Dom Calmet, (*discours & dissertations sur les livres de l'Ancien-Testament*), a traité longuement ce sujet, établi des comparaisons savantes, des rapprochements ingénieux pour soutenir cette thèse.

Linguet, avocat célèbre du siècle dernier, a composé une originale dissertation (voir ses *Annales littéraires*), dans laquelle il examine si Job a été attaqué du mal vénérien, si la lèpre est la même maladie. Ce singulier Mémoire d'un homme très-instruit, mais étranger à la médecine, est plein d'esprit & de science, s'il n'est pas concluant par les preuves.

(3) Le saint désigné sous le nom d'*Evagrius*, *Evagre*, porte encore en Allemagne le nom de *saint Filliach*.

il avait vécu, on croyait seulement qu'il pouvait secourir les malades. Telles furent, en ces moments de terreur, les idées régnantes les plus générales. Il y en a qui soutinrent que ces ulcères malins n'étaient que la reproduction de la maladie de saint Roch (1).

Si c'est un sentiment religieux véritable qui a propagé ces croyances, je suis loin de les blâmer; mais si c'est un motif d'intérêt, si c'est l'espoir d'en tirer un bénéfice qui

On lit dans Matern Berler, prêtre alsacien qui écrivait en 1496 : « un grand nombre de personnes atteintes du mal français allaient en pèlerinage à la chapelle de Westrich, espérant récupérer la santé par leur dévotion à saint Filliach ou Evagrius (note extraite de Leber : *Collection de pièces relatives à l'histoire*, t. II). » *Saint Fiacrius, saint Fiacre* des Français est le même que *saint Evagre*. Anachorète du VII^e siècle, natif d'Irlande, il se retira, dit-on, dans une forêt des environs de la ville de Meaux, où il passa sa vie au milieu des privations, des austérités les plus grandes, en proie aux maladies les plus repoussantes.

Ces circonstances, répandues par la tradition, ont, dans tous les pays, dans tous les temps, porté le peuple à s'adresser spécialement à ce saint, qui avait beaucoup souffert, pour obtenir la cessation des douleurs, des afflictions corporelles. Cette vénération pour saint Fiacre, a persisté en France, s'est répandue dans toutes les classes de la société. Rapportons des preuves historiques : Anne d'Autriche lui attribua la guérison d'une maladie très-grave que le roi Louis XIII

fit à Lyon; c'est par sa protection, disent les Mémoires de l'époque, qu'elle-même fut délivrée d'un flux de sang qui avait résisté à tous les remèdes : elle ne douta pas que la naissance de Louis XIV ne fût le fruit des prières de ce saint. Enfin, lorsque le grand roi dut subir l'opération de la fistule, on prescrivit une neuvaine qui fut commencée à l'abbaye de saint Fiacre, par B. Bossuet, évêque de Meaux.

(Voir Pinius, *Acta sanctorum*; Duplessis, *Hist. ecclesiastiq.*; Godefcard, *Vies des saints & des saintes*).

(1) Saint Roch de Montpellier : il n'existe aucune histoire authentique de sa vie; Maldura a écrit, d'après la tradition, qu'au retour d'un pèlerinage à Rome, dans le XIV^e siècle, ce saint fut frappé de la peste près de Plaifance : abandonné, sans secours, il se traîna dans une forêt voisine, où Dieu le guérit miraculeusement.

Dans la nouvelle maladie pestilentielle, aussi bien que dans les précédentes épidémies, la foi populaire avait espéré voir le miracle se reproduire, par l'intercession de ce saint, dont les malades imploraient l'assistance.

les a inspirées, je dois flétrir ces pratiques, ces fourberies dont le genre humain a été victime au milieu d'une effroyable calamité publique.

Suivant les théologiens, Dieu sévissait dans sa colère pour punir les créatures des vices qui outrageaient sa majesté : les prêtres en chaire prêchaient ces doctrines, comme si elles leur eussent été révélées, comme si le Tout-Puissant les eût appelés dans ses conseils : Jamais, disaient-ils, les hommes n'avaient été si pervers (1). Le siècle d'Auguste & de Tibère où Jésus fut crucifié était-il donc l'âge d'or (2)? N'est-il pas possible que, spontanément, par les seules forces de la nature, des maladies nouvelles se développent par des circonstances particulières?

(1) Hutten poursuit le clergé qui tirait un profit considérable de la crédulité & de la terreur du vulgaire. Ces réflexions, dans un livre dédié à un cardinal par un homme de sa maison, montrent l'indépendance de l'écrivain, la tolérance du protecteur. On trouvera plus loin de fréquentes & vives critiques annonçant l'ami, le disciple de Luther. Ulric avait adhéré à la réforme dans son cœur, s'il ne professait point encore ostensiblement le protestantisme.

C'est à la vente des indulgences qu'il fait allusion, il ne craint pas de flétrir ce commerce dans les termes les plus énergiques; voici un spécimen des attaques, qu'alors déjà, il osait se permettre : » vix superest morbus nunc aliquis, cui stationarii præcones non & peculiarem sanctum tanquam tabernæ & negotiationi præposuerunt; processit que eo usque ejus mali serpigo, ut paupe-

rum ac simplicium illorum quæstuarii predicatorum sanguinem vorant et medulam. Stationarii rusticorum plerumque abutuntur simplicitate, dum omnes vicos, villas, pagos, omnia que peragant castella & oppidula, prædicantes sancti cujuspiam sanctimoniam, inscribentes que simplices sub sanctiali cujus numen ac tutelam promittentes que, ut hoc aut altero morborum genera vacaturus sit qui eis annum censum penderit... »

(2) De tout temps, on le voit, il a été de mode de crier à la corruption du présent & de proclamer la supériorité, la sagesse des âges antérieurs. Ce sont, en général, les passions, les intérêts politiques ou religieux qui ont été les sources de ces plaintes, plutôt qu'une étude attentive, qu'une comparaison fondée sur des bases sérieuses, sur un véritable examen des choses ou des faits eux-mêmes.

Ne voit-on pas tous les jours, des changements essentiels s'opérer dans des ordres de faits différents (1)? Ne vient-on pas, depuis deux ans environ, bien que nous ne soyons pas devenus meilleurs, de découvrir le Gayac, remède souverain de la maladie (2)? C'est ainsi que les prêtres, émettant les opinions les plus extraordinaires, les ont données comme si Dieu les eût admis dans ses secrets. La conduite des médecins a été semblable; au lieu de chercher des remèdes pour guérir, ils ont voulu remonter aux causes : ils fuyaient la présence des malades, ils avaient surtout bien garde de les toucher. Dans le principe, les symptômes de l'affection étaient si épouvantables, si contagieux que, déjà, on ne considère plus comme pareilles à celles du premier temps, les manifestations qui

(1) L'observation, l'expérience fonctionnent la justesse de ces remarques. Certaines maladies peuvent surgir ou disparaître suivant le régime, l'état, les conditions des peuples. C'est ainsi que vers le v^e siècle avait éclaté la peste d'Orient; plus tard, la lèpre, la variole, la rougeole s'introduisirent en Europe. Le mal des ardents ou feu de Saint-Antoine, le scorbut, le typhus pétéchiol, la peste noire, la fiette, enfin la maladie vénérienne vinrent successivement exercer leurs ravages. Parmi ces affections épidémiques, contagieuses, les unes ont disparu, les autres, très-fréquentes jadis, sont devenues rares, ont perdu de leur violence, de leurs dangers : si parfois, elles se réveillent terribles, c'est dans les perturbations climatiques, dans les dispositions

physiques ou morales des peuples, qu'il faut chercher les causes de ces recrudescences, au lieu de les attribuer à des sources incertaines, à des influences secrètes ou cachées.

(2) Annonçons, dès à présent, sans à le prouver plus tard, que l'expérience, malheureusement, n'a pas démontré cette puissance spécifique accordée au Gayac. L'opuscule de Hutten & ses croyances à ce sujet, seront presque constamment en opposition avec nos recherches personnelles. C'est à démontrer, à justifier cette divergence d'opinions que nos notes médicales seront principalement consacrées.

Ce n'est pas pour en répandre les erreurs que cette traduction d'un livre, curieux à plus d'un titre, a été entreprise, c'est pour les signaler.

se produisent aujourd'hui (1). Des pustules, des ulcérations se montraient sur toutes les parties du corps; dures, rugueuses, elles pouvaient être comparées à des glands de chêne, soit pour la grosseur, soit pour la forme; il s'échappait un pus ichoreux si fétide que l'on croyait sa seule odeur capable de provoquer la contagion. Ces plaies pustuleuses avaient une couleur verdâtre tirant sur le noir. Les victimes souffraient, en quelque sorte, autant de l'état hideux dans lequel elles se voyaient que des douleurs dont elles étaient accablées : en proie à des

(1) Ces lignes ont été écrites 24 ans environ après l'explosion de la maladie. Il est certain qu'elle s'annonça par les défords les plus effrayants, s'inoculant par toutes les voies, sans qu'il fût possible souvent, dans les conditions ordinaires de la vie, de s'en préserver. De là naquit une consternation universelle; l'infection avait lieu avec une facilité inouïe; personne ne se croyait plus à l'abri du mal, malgré la sagesse des mesures prises; dans les rapports sociaux, toutes les classes se suspectaient, se trouvaient également exposées; être atteint était considéré comme un malheur & non pas comme une honte. Le caractère éminemment contagieux du principe était la propriété la plus frappante & l'avait fait considérer comme épidémique. Il n'y a pas sur ce point spécial possibilité de comparer les phénomènes actuels avec ceux qu'on observait alors. Cette subtilité du virus, la crainte qu'elle inspirait, nous expliquent les ordonnances rigoureuses, les

précautions févères, cruelles parfois, que, dans cette calamité publique, les autorités adoptèrent pour arrêter les progrès d'un mal qu'on ne savait ou qu'on ne pouvait pas guérir. Fernel, dans la belle description qu'il a publiée vers le milieu du xvi^e siècle, relate ces particularités; il a constaté que, déjà, le fléau s'était adouci dans sa marche & dans ses symptômes. Avant lui, P. Maynard, J. Vigo, Fracastor, Oviédo, Paracelse, avaient fait la même remarque.

On fait que, règle générale, la plupart des affections épidémiques, contagieuses, virulentes, perdent avec le temps, en partie du moins, de leur intensité & de leur danger: c'est ce que nous voyons dans le choléra, la peste, le typhus, &c..., &c... Lorsque ces maladies ont duré un certain temps, leurs traits essentiels s'affaiblissent, elles deviennent plus bénignes, & semblent même se transformer avant de disparaître entièrement dans une localité.

tortures aussi cruelles que si elles eussent été jetées au milieu des flammes.

Le mal, dès son origine, se diffémina, sévit dans toute l'Allemagne; il s'y répandit avec plus de rapidité & de violence que partout ailleurs; les habitudes de débauche & d'ivrognerie du peuple favorisèrent au plus haut degré la propagation (1).

(1) Ce reproche adressé par Hutten à ses compatriotes, tend à prouver que l'ivrognerie était un vice très-répandu parmi les peuples allemands; mais, ce vice n'a pas été la véritable, la principale cause de la propagation de la maladie en Allemagne, il faut, plus naturellement, la voir dans la guerre qui défolait ces contrées comme le reste de l'Europe. Ce furent plutôt les armées sans cesse en marche, qui semèrent le mal en Germanie, aussi bien qu'en Italie, en Espagne & en France. Les troupes vagabondes, mercenaires, les lansquenets, les reîtres, les soldats à gages, débauchés, indisciplinés, qui servaient indistinctement le maître qui les payait le mieux, Charles VIII, François I^{er} ou Maximilien, rentraient avec le germe de la contagion, le difféminaient sur leur passage, dans leurs foyers. C'est ainsi qu'ils l'introduisirent à Strasbourg, en 1494 (voir dans la collection des Mémoires de Leber, la *dissertation de Koch, membre associé de l'Institut*).

Matern Berler, prêtre de Ruffack, dans ses Mémoires, a tracé un lugubre tableau de ce qui se passait sous ses yeux: sa description confirme celle de

Hutten: « On fuyait les malades, les magistrats défendaient aux chirurgiens de les traiter, aux cabaretiers, aux aubergistes de les recevoir; les léproseries même leur furent fermées; on vit expirer un grand nombre de malheureux en plein air, sur des grabats, dans les rues, dans les campagnes. Ainsi, beaucoup moururent faute de secours; on remarquait sur plusieurs de ces malades, des ulcères profonds & fétides; le nez & les joues tombaient à d'autres; on en voyait dont le cou était tellement ulcéré & carié qu'ils expiraient faute de pouvoir avaler la nourriture. »

Un autre contemporain, auteur Allemand renommé, Trithemius, abbé de Spanheim (Prusse), s'exprime ainsi (*Chronicon hirsaugiense*, 1496): « His
« temporibus morbus ille turgentium
« pustularum quem nullo medicis usi-
« tato nomine exprimere possum, à
« Gallicis incipiens, per Italos venit
« ad Germanos. Est mirabilis, conta-
« giosa, & nimium formidanda infir-
« mitas, quam etiàm detestantur le-
« prosi, & eà infectos secum habitare
« non permittunt, metuentes graviori
« quàm sit lepra, infici morbo. »

J'ai reproduit ces notes pour mon-

Les savants qui consultaient les astres avaient prédit que le fléau ne durerait que sept années : ils sont tombés dans une erreur profonde, s'ils ont voulu annoncer qu'après cette période, la maladie s'éteindrait entièrement (1); ils ont deviné juste, s'ils ont voulu indiquer que cette virulence excessive, que ces phénomènes prodigieusement contagieux, perdraient de leur intensité primitive,

trer qu'il n'y a aucune exagération, aucun trait hasardé dans la description de Hutten : elle vient à l'appui de ce qui a été dit par Astruc.

(1) Un savant médecin de Vérone, Pierre Maynard, par la publication de son livre sur la maladie française (*De Morbo Gallico*, 1516), avait contribué à propager ces idées. Le mal venait, suivant lui, d'une constellation particulière qui avait fait, depuis peu, une révolution dans l'orbe; lorsque cette constellation s'éloignerait du globe, le mal devait disparaître avec elle : ce changement, d'après ses calculs, ses prévisions, devait se produire dans un très-court espace de temps; nous attendons encore l'accomplissement de cette prophétie.

Une foule d'explications, d'erreurs grossières circulaient dans la multitude, étaient diffaminées par la terreur ou par l'amour du merveilleux. Si on examine leur date dans Astruc, on a le regret de constater que les médecins, au lieu d'éclairer l'opinion publique, de la diriger, ne faisaient, dans leurs écrits, que suivre les bruits, les croyances populaires; l'autorité de leur nom servait ainsi moins à com-

battre, qu'à répandre ces absurdités & ces mensonges.

Pour se rendre compte de l'extrême confiance accordée à de pareilles billes levées, il faut se rappeler que les sciences occultes, dites cabalistiques, mathématiques, l'astrologie, exerçaient un grand empire sur tous les esprits. Les hommes les plus éminents se montraient aussi faibles, aussi superstitieux que le peuple. Louis XI, Charles VIII, Louis Sforce, Duc de Milan, le pape Paul III, Corvin, roi de Hongrie, favorisaient les pratiques de cet art ridicule, attachaient à ses formules, à sa puissance, une foi sans bornes. C'est même au commencement du xvi^e siècle, que l'astrologie judiciaire, dont les traditions venaient des Arabes, acquit son plus haut développement. Les adeptes de ces jongleries, exercées sur une vaste échelle, étaient en grande faveur du temps de Hutten, faisaient un abus scandaleux de leur prétendue science; leurs assertions les plus vaines, leurs prophéties étaient acceptées sans contrôle, sans examen, par toutes les classes de la société.

l'influence céleste, l'ordre du destin qui leur avait donné naissance venant à s'effacer dans cet intervalle.

Il faut le reconnaître, la maladie ne conserva que sept années toute son énergie; elle se modifia dès lors pour devenir ce qu'elle est à présent (1); moins prompte dans ses désordres, moins affreuse dans les altérations qui viennent encore fillonner, indurer la peau, désorganiser les chairs envahies. Le virus persiste avec ses dangers, seulement ses effets sont moins rapides : s'infiltrant dans l'économie, il engendre des maladies nombreuses, une foule de dégénérescences dans les tissus (2). Aucun sujet, à cette heure, n'est attaqué, s'il ne s'est exposé directement à la contagion. C'est dans les rapprochements sexuels, presque toujours, que le mal prend naissance, aussi les enfants & les vieillards sont-ils plus rarement atteints; la luxure & le libertinage y prédisposent. Si un malheureux adonné au vice se laisse prendre, il languira pour succomber lentement victime de ses excès. Les Italiens, les Espagnols, les peuples qui sont plus sobres, plus réservés que nous, ont aussi moins à souffrir (3). Les habi-

(1) C'est de 1516 à 1518, que Ulric composait cet ouvrage : la maladie le tourmentait depuis plus de huit années.

(2) Si la facilité de la contagion, si la virulence de la maladie étaient moindres, la crainte inspirée était extrême encore : ainsi, quelques années plus tard, en 1530, un des chefs d'accusation dans le procès du cardinal Wolfey, ministre d'Henri VIII d'Angleterre, fut le suivant : ayant le mal de Naples, le cardinal s'était appro-

ché du roi & avait osé prendre son haleine près de Sa Majesté.

(3) Si on consulte les descriptions faites par les auteurs des différents pays, on n'y trouve pas la preuve que le mal fut moins grave chez les peuples du midi que chez ceux du nord; il a, partout également, exercé ses funestes ravages. Lorsque les symptômes primitifs, les accidents furieux vinrent à faiblir, si les Espagnols, les Italiens, parurent moins maltraités, c'est à la différence de température,

tudes d'ivrognerie, les désordres de toute nature aggravent nécessairement les maux qu'ils engendrent parmi nous (1).

c'est à la douceur du climat, plutôt qu'aux habitudes morales des populations que cet avantage dut être rapporté.

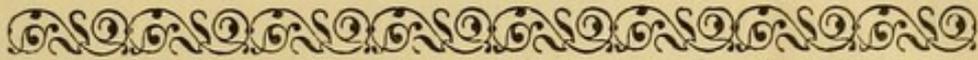
(1) L'histoire, la connaissance, la comparaison des usages & des mœurs établissent que la sagesse, la tempérance des méridionaux ne méritent pas tout l'honneur que leur fait Hutten, en les donnant comme exemples à ses compatriotes.

L'aptitude, les dispositions constitutionnelles, les conditions d'existence, les besoins physiologiques qui en découlent, la distinction des races suffisent pour expliquer la différence signalée sous le rapport de l'ivrognerie, parmi les divers habitants d'Europe. Ce vice est antipathique aux instincts, à la nature, aux nécessités physiques des Italiens & des Espagnols. Leur modération est moins le fruit de la sagesse que l'expression forcée de leur tempérament & du milieu dans lequel ils vivent. Leur mérite est donc singulièrement amoindri par ces faits.

La plus grande injure que l'on puisse adresser à un Castillan est de l'appeler ivrogne. Ce vice ne flatte aucun de ses goûts, il est opposé à ses jouissances, à son bien-être, même passager. L'homme du nord, au contraire, est porté sans cesse à demander aux boissons alcooliques un degré, une puissance de réaction artificielle, qui stimule d'une manière agréable son organisme & lui permette de mieux résister aux influences dépressives extérieures.

Du temps d'Ulric, ces observations servaient de thème, de prétexte à de longues controverses entre les historiens, les moralistes & les savants : l'esprit de nationalité, l'amour-propre, attachaient une grande importance à la solution. On peut juger du caractère de ces disputes par la pièce : *Inter Italum & Germanum altercatio*. « Ille hanc bibendi consuetudinem tanquam probosam objicit; ille inconcessam Venerem exprobat perniciores ebrietate. »





CHAPITRE II.

Des causes de la maladie.



ETTE question des causes occultes, depuis longtemps agitée, discutée par les médecins, est loin d'avoir été résolue; une extrême divergence existe entre leurs sentimens; ils ne sont d'accord que sur un seul point, facile à comprendre. En ces temps malheureux, l'air, affirmaient quelques-uns, s'était chargé subitement de miasmes; un vent impur avait corrompu les eaux des lacs, des fontaines, des fleuves, des mers elles-mêmes; la terre ainsi s'était trouvée infectée avec ses productions, & les vapeurs pestilentielles n'avaient pas épargné les animaux, puisque l'influence morbide frappa pareillement un certain nombre d'entre eux (1). Les

(1) Ce sont des hypothèses, des suppositions gratuites, incapables d'être démontrées, ne reposant pas sur les faits. L'histoire de cette époque ne mentionne nulle part une maladie

de tous les fruits de la terre en Europe. Il n'y eut pas, non plus, de peste universelle, causée par un dérangement dans l'état du ciel ou par la perturbation des saisons. Les défaf-

astrologues, qui prétendaient tout expliquer par le mouvement des astres, rapportèrent l'épidémie à la conjonction des deux planètes Mars & Saturne qui avait eu lieu peu auparavant. Ils rejetèrent comme causes deux éclipses de soleil qui avaient été observées, & que quelques-uns accusaient (1). Ces derniers signes, à leur avis, ne pou-

tres de ce genre ne furent que circonscrits, restreints à certaines localités dont les récoltes se trouvèrent compromises. Les épizooties furent aussi limitées dans ces conditions.

C'est Nic. Leonicensus qui a dit le premier dans son livre *De Morbo Gallico* (1497) : « L'année que le mal français commença, il arriva de grandes inondations en Italie; cette année fut si pluvieuse qu'il ne faut pas s'étonner si l'air, durant l'été, acquit cette température chaude & humide qui est regardée par les médecins & par les philosophes comme la cause de toutes sortes de pourriture. »

Le désastre ne frappa que l'Italie, mais l'imagination des auteurs l'étendit, on voulut généraliser cette cause étiologique présumée.

On ne peut pas admettre les phénomènes physiques comme source première de la vérole, mais il faut bien reconnaître qu'alors les conditions matérielles & morales de la société contribuèrent largement à la multiplier.

(1) La science médicale était subjuguée par les grossières erreurs de l'astrologie. Pouvait-il y avoir une doctrine philosophique, lorsque dans les principales universités existaient

des chaires d'astrologie judiciaire? La simple observation des lois de la nature était abandonnée pour suivre la trace, les théories des astrologues, des magiciens qui s'attribuaient la faculté, le pouvoir de faire, d'expliquer les choses surnaturelles, de faire progresser l'esprit humain par leurs travaux secrets, par leur art divinatoire. Les sciences occultes dans les écoles étaient définies : *la perfection & l'accomplissement des sciences naturelles*. « Pour comprendre, dit le savant Bailly (*Hist. de l'Astronomie*), comment ces vaines croyances ont pu se soutenir, peuvent se perpétuer encore, il faut se rappeler que le soleil, la lune ont une action incontestable sur les saisons, la température. Il était donc naturel pour la multitude de penser que les autres astres avaient aussi de l'influence sur la terre, qu'ils devaient en avoir sur l'état des hommes en général, sur les maladies en particulier. » Les idées extravagantes, émises sur l'origine d'un fléau qui parut subitement, ne sont pas aussi complètement éteintes qu'on pourrait le croire; c'est à elles encore que le peuple rapporte les désastres, les calamités qui échappent à son intelligence, à son étroite raison. N'avons-nous pas vu, lors de l'invasion du

vaient présager que des maladies muqueuses, bilieuses, longues, rebelles, chroniques, par exemple : l'éléphantiasis, la lèpre, l'impétigo, les dartres malignes, les pustules, les désordres qui déforment le corps, la goutte, le rhumatisme, la paralysie, les douleurs des membres, en un mot, toutes les lésions de cette nature. Ces lésions, suivant leurs remarques, devaient surtout atteindre le nord à cause du Verseau dont la première éclipse s'était rapprochée, & ensuite l'occident à cause des Poissons que la seconde avait paru toucher (1).

D'autres médecins avançaient que la maladie était engendrée par un principe intérieur vicié, par les hu-

choléra, des doctrines analogues être admises & se propager dans les masses ?.....

(1) Ces explications, sans fondement aucun, étaient établies sur une doctrine qui disait remonter aux *causes occultes*. On étendait à toute la nature l'influence bonne ou pernicieuse des astres; le mysticisme, la superstition, étaient le fond de toutes les sciences. Quelques médecins observateurs, quelques historiens du moment, en repoussant les idées des *mathématiciens* & des *astrologues*, avaient donné à la maladie une cause plus probable; elle était due, suivant eux, aux premiers navigateurs qui l'avaient puisée en Amérique & introduite en Europe. Ces écrivains s'étaient efforcés de suivre son développement & ses progrès en indiquant les relations des victimes avec les peuples frappés les premiers; l'effet se trouvait ainsi lié à une cause matérielle facile à saisir. En 1519,

date du livre que nous traduisons, cette thèse sur l'origine étrangère, sur l'importation de la maladie vénérienne, avait été soutenue (comme on peut le voir dans Astruc) par sept ou huit auteurs très-recommandables.

La filiation, le mode d'introduction s'établissaient rigoureusement : Christophe Colomb avait découvert le Nouveau-Monde, avait abordé à Saint-Domingue à la fin de 1492; il était revenu en Europe dans les premiers mois de 1493; la maladie nouvelle, endémique dans l'île espagnole, fut rapportée par les soldats; elle parut d'abord en Espagne, fut communiquée aux Napolitains par la flotte envoyée à leur secours par Ferdinand II, dans la guerre qu'ils soutenaient lors de l'invasion de Charles VIII. Les Français victorieux furent frappés par cette affection contagieuse, &, au retour de la campagne, en 1495, ils multiplièrent le fléau en Europe.

meurs corrompues, *mélancholiques*, *desséchées*, par la bile jaune, ou bien par la pituite qui avait été *salée* ou *brûlée* : & peut-être même, tous ces troubles profonds avaient eu lieu à la fois (1). Dans leur opinion, ces éléments pernicieux étant venus se déposer sur l'enveloppe extérieure du corps, la peau avait été ulcérée & détruite ; les membres étant pénétrés par des liquides décomposés & pervertis, les souffrances éclataient aussitôt, les tumeurs étaient promptes à se montrer, puis survenaient les nodosités, les tubercules qui soulevaient toute la peau, même celle de la tête ; la constitution, en un mot, était compromise, minée dans son ensemble.

Quelques-uns, sans entrer dans de plus amples explications, se contentaient de répéter que le fléau était dû à une infection, à une corruption du sang. Pour nous, laissant de côté les discussions vagues sur l'essence incompréhensible du mal, nous dirons qu'il est la conséquence de la dépravation du sang devenu, en quelque sorte, purulent ; les manifestations extérieures sont des grosseurs, des ulcérations, des nodus ; le point de départ, la source première de ces désordres vient d'un trouble des fonctions du foie, d'une altération de cet organe lui-même (2).

(1) Nous rentrons dans les théories pures de Galien qui, durant près de quatorze cents ans, ont exercé une puissance souveraine sur l'étude & la pratique de la médecine ; jusqu'au milieu du xvi^e siècle on n'a pas cru pouvoir mieux faire que de suivre ses idées pour expliquer tous les phénomènes morbides. Si la marche des maladies, si l'action des remèdes n'étaient pas en harmonie avec ses préceptes, c'est la nature qui avait tort &

non pas le maître. L'échauffement, la décomposition, la putridité des humeurs sont des croyances qui ont pour le peuple un attrait irrésistible ; il les a adoptées, il les préfère, les caresse non parce qu'elles sont justes & vraies, mais parce qu'il se figure les comprendre, parce qu'elles semblent lui fournir des explications à sa portée.

(2) Hutten, qui a critiqué avec sens les opinions émises par certains

Quels avantages espérer d'une polémique engagée sur une semblable question? Et cependant que d'opinions émises, que de disputes ardentes & stériles sur la nature même, sur les causes du mal (1)!...

Le seul point sur lequel les médecins puissent être d'accord est que la maladie date de notre époque. Pendant les deux premières années, les médecins allemands ne voulurent pas se prononcer, gardèrent le silence. J'étais bien jeune encore lorsqu'ils entreprirent de me guérir (2). Les déplorable résultats obtenus prouvent

médecins, donne à son tour une explication qui n'a pas une plus grande valeur à nos yeux. Comme les précédentes, elle appartient à la doctrine galénique. On fait le rôle important que l'illustre maître faisait jouer au foie avant la connaissance exacte de la circulation. C'est dans ce viscère qu'il avait placé une des trois forces essentielles, présidant à la vie, celle qui dirigeait les fonctions nutritives. Ainsi, c'est d'un vice profond de la nutrition qu'en dernière analyse Ulric faisait dépendre les manifestations générales de la maladie vénérienne. Il n'a pas assez clairement indiqué les effets comme provenant d'un principe étranger introduit dans l'économie. C'est, en quelque sorte, à un travail d'élaboration au sein des organes qu'il attribue la putridité, la dépravation du sang; il n'est ici que l'interprète des opinions de Stromer & de Ricius, comme l'indique une réponse, une lettre de ce dernier à Hutten qui l'avait consulté.

(1) Ces discussions n'étaient point

aussi vaines que le prétend l'auteur; elles n'ont été inutiles que parce qu'on ne s'attachait pas assez à l'examen du principe générateur & de ses propriétés. On proclamait la contagion, on n'étudiait pas son élément essentiel. On ne s'est point contenté, plus tard, de décrire ses effets, on a observé avec soin, on a expérimenté le mode de transmission, afin de parvenir à déterminer ses causes, ses caractères propres, ses conséquences. C'est à ces mêmes discussions, reprises de nos jours avec d'autres données, sur d'autres bases, que sont dus, en partie, les progrès qui se sont accomplis, les connaissances plus exactes que nous possédons sur la maladie. Nous avons le droit d'ajouter que l'Ecole lyonnaise, par ses belles recherches, que les docteurs Baumès, Diday, Rodet & Rollet ont largement contribué à élucider, à simplifier la question.

(2) Ulric avait 20 ans environ lorsqu'il contracta la maladie dont l'apparition remontait à 14 ou 15 ans.

l'impuissance des moyens qu'ils employèrent. Je me souviens qu'il m'était défendu de manger des pois, parce que, affuraient-ils, ces graines peuvent renfermer de petits insectes ailés dont la présence est une cause d'infection (1). Ils proscrivaient la chair du porc & celle des autres animaux qui, comme lui, présentent des maladies, des altérations réputées dangereuses (2).

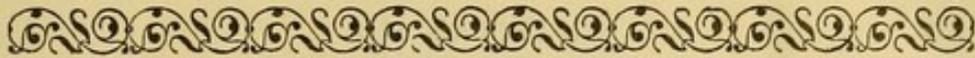
(1) Ce singulier préjugé reposait probablement sur l'observation suivante: différents genres de pois, le *pisum sativum* en particulier, sont fréquemment attaqués par des larves qui produisent de petits insectes; leur présence annonce un commencement d'altération dans les qualités nutritives, indique une diminution dans les principes féculents & sucrés, mais elle n'entraîne aucune propriété délétère ou toxique. La larve, qui se loge dans les fèves, les pois, les lentilles, est la *bruche* (*bruchus pisi*, *coléop. tétram*).

(2) Cette maladie du cochon est sans doute la *ladrerie*, nom sous le-

quel on désignait une espèce de lèpre. Les anciens considéraient l'usage de la chair du porc comme pouvant déterminer cette affection elle-même. Les défenses de Moïse, les livres juifs, la plupart des ouvrages de la médecine arabe avaient popularisé cette croyance dans le moyen âge.

Il est possible qu'on ait voulu établir des rapports de cause à effet entre certaines manifestations de la maladie vénérienne, & la ladrerie caractérisée par le développement dans le tissu cellulaire de certaines tumeurs, par le gonflement dû à la présence des vers *cyficerques*. L'idée de leur contagion était généralement admise.





CHAPITRE III.

Des accidents que le mal français détermine.



EN les comparant avec les terribles accidents qui en font la suite, on serait tenté de regarder, comme peu graves, les premiers signes de l'affection vénérienne; & cependant, il est permis d'avancer qu'elle développe le germe de toutes les autres maladies. Au début, on n'éprouve qu'une douleur des membres, bientôt le gonflement s'y joint; les collections purulentes, les nodosités, les indurations succèdent; ces désordres deviennent la source d'atroces souffrances, & restent toujours les plus cruels (1). Le mal prend racine

(1) Hutten procède de la même manière que la plupart des médecins anciens qui ont décrit le mal à son origine; il glisse légèrement sur les symptômes primitifs, sur le point de

départ. Dans la période d'invasion, l'étude des signes, des phénomènes directs, locaux, provenant d'une inoculation immédiate, ne le frappe nullement, ou ne le préoccupe que d'une

dans ces parties; il semble s'y retrancher comme dans une forteresse, pour se porter de là dans tout l'organisme. Les douleurs sont d'autant plus affreuses que la suppuration est plus lente, plus difficile à se former dans les organes tuméfiés (1). C'est une torture, un déchirement

façon superficielle; cet oubli s'explique par la rapidité de la contagion, par la promptitude avec laquelle l'infection devenait générale. Il n'y avait presque pas d'intervalle entre les symptômes d'inoculation & leurs conséquences, les symptômes constitutionnels. La virulence du principe morbide était si énergique, on pourrait même dire si instantanée, la facilité de diffusion si saisissante, qu'on ne considérait alors que l'altération générale de l'organisme, immédiatement compromis. La marche des symptômes, leur brusque manifestation dans toutes les parties du corps, détournaient aussitôt l'attention des faits qui ont, actuellement à nos yeux, la plus haute importance. Suivant les paroles d'un auteur contemporain qui avait voulu porter ses investigations sur ce point essentiel, « il était très-fréquemment impossible de déterminer comment & par où le mal avait commencé. »

L'unicité, la dualité des virus, leur pluralité discutées depuis, les divisions proposées ou admises entre les *chancres simples, infectants, les chancres, les chancroïdes, les chancres mous, indurés, phagédéniques, &c., &c.*, basées sur les formes, sur le mode de transmission, sur les caractères spéciaux, le degré de contagion, sur les

effets primitifs ou secondaires, ne pouvaient pas s'établir à cette époque comme de nos jours. Il est plus que douteux que les variétés & les différences décrites ou reconnues comme essentielles par quelques observateurs modernes, existassent alors. Avec le temps, le virus, perdant de sa malignité, a subi des transformations qui permettent, commandent même des catégories dans l'étude des signes de la maladie. Ces divisions présentement ne sont pas arbitraires : fournies par la nature, par les symptômes & leurs conséquences, démontrées par l'expérimentation, elles doivent diriger le praticien dans le traitement méthodique de l'affection vénérienne. Il est permis de ne pas partager toutes les idées, les doctrines modernes depuis Hunter jusqu'à Ricord, Diday, Spérino, Baffereau, Rollet, mais on ne saurait nier sans injustice les services rendus à la syphilographie par leurs observations & leurs recherches.

(1) On reconnaît ici les caractères des tubercules profonds du tissu cellulaire, & des tumeurs gommeuses : ces lésions se manifestaient presque d'emblée : « Ces espèces de furoncles chroniques, dit Ricord, siégeant dans les organes sous-cutanés ou sous-muqueux, ne se montrent plus, de nos jours, que fort tard après l'ac-

inouï que j'ai supporté longtems. Tourmenté par un énorme tubercule caché sous le talon gauche, dont l'induration a été rebelle, il m'a été impossible, durant l'espace de huit années, malgré les fomentations, les cataplasmes de toute espèce, de le faire résoudre ou bien d'amener la suppuration; ce tubercule paraissait être devenu osseux; ce n'est que dernièrement qu'il a cédé à l'action du Gayac.

Chez les femmes, de petits ulcères durs & calleux peuvent rester quelque temps circonscrits aux parties génitales; foyers d'une contagion excessive, ils sont d'autant plus dangereux que leur existence n'est pas soupçonnée par les imprudens qui s'abandonnent à ces femmes impures (1). L'inoculation, dans ces cas, est inévitable; elle

cident primitif. Ils sont devenus rares, leur accroissement s'opère d'une manière très-lente; ils décèlent une cachexie syphilitique. » Cette cachexie autrefois semblait foudaine. Les douleurs vives qui accompagnent ces dégénérescences spécifiques ne sont pas non plus à comparer à celles qui se manifestaient jadis.

(1) Cette remarque est une preuve que si les rapports sexuels étaient une des sources les plus fréquentes de la maladie vénérienne, elles n'en étaient pas la source unique; eu égard à la grande subtilité du principe, il y avait des chances & même des voies de communication qui n'existent pas aujourd'hui. Signalant ces ulcérations latentes, ces dangers que rien encore dans l'expression générale ne faisait deviner, Ulric leur donne, en peu de mots, les caractères des chan-

crés appelés *chancres infectants*, le péril ne se mesurait pas sur la violence des accidents inflammatoires, mais sur la virulence du principe spécifique. Léonicenus, J. Vigo le père, Cumanus, S. Aquila, Oviédo, Botal & Paracelse, &c..., ont indiqué ces mêmes faits d'une manière précise, rigoureuse. (Voir leurs ouvrages & dans Astruc, le résumé de leurs écrits).

En acceptant la part des changements réels qui se sont opérés dans la nature du mal, si on avait accordé à ces travaux la valeur qu'ils méritent, si on n'avait pas voulu refaire la science *à priori*, sans tenir compte des remarques, des affirmations de nos devanciers, on n'aurait pas nié, repoussé la contagion des accidents secondaires. Actuellement, la question est résolue dans le sens des anciens: l'expérimentation a démontré

devient plus funeste lorsque l'état général des femmes est profondément affecté.

Divers accidents nerveux, protéiformes, formidables, peuvent apparaître consécutivement : quelquefois, c'est la goutte qui se déclare aux pieds ; chez quelques-uns, c'est l'apoplexie, la paralysie que le mal traîne à sa suite ; plusieurs sont frappés de la lèpre. C'est là ce qui a fait présumer que ces lésions, ayant entre elles une similitude, une affinité extrême, peuvent être sous la dépendance des mêmes causes, puisqu'elles apparaissent dans des conditions identiques (1).

de façon à convaincre les plus incrédules que certains symptômes réputés consécutifs, semblables à ceux que décrit Hutten, sont inoculables, contagieux. Une observation nouvelle, authentique, citée récemment par le docteur Pellizzari, de Florence, va beaucoup plus loin, & nous ramène aux idées qui avaient cours à la naissance de la maladie vénérienne. Ce syphilographe distingué a rapporté, avec détail, un cas dans lequel la vérole, marquée par des manifestations non équivoques, a été communiquée par l'inoculation du sang d'un sujet qui offrait les signes d'une affection constitutionnelle grave.

Si, présentement, la transmission est possible par cette voie, quelle ne devait pas être la puissance de la contagion dans la première période du mal ? Est-il incroyable qu'elle pût s'effectuer alors par le contact, par l'absorption des produits sécrétés ou excrétés, par la transpiration, le sang, les sueurs, la salive, &c. .. ?

Nous ne saurions prétendre seuls au privilège de la bonne foi & de la sagacité dans nos jugements.

Ne voyons-nous pas les hommes les plus compétents de l'école actuelle, provoquer de nouveau l'examen de cette question : Qu'y a-t-il de contagieux dans l'organisme d'un sujet syphilitique ?... Si on revient aux études de ce genre, c'est que l'amour de la vérité, l'observation attentive de certains faits importants (exceptionnels, il faut le dire) y conduisent les médecins qui ne sont retenus par aucun esprit de système.

(1) En reproduisant les doctrines consignées dans ce livre, nous sommes loin de les donner toutes comme l'expression de la vérité : ici, par exemple, il est évident que des affections bien dissemblables par leur nature, par leurs causes, par les caractères des lésions pathologiques, sont confondues, attribuées à tort au même principe : une coïncidence

Souvent la violence de la douleur amène une fièvre qui s'accompagne de frissons insupportables ; des abcès s'ouvrent & se convertissent en chancres, en fistules ; des ulcères rongeurs dénudent les os, dont la carie s'empare ; cette complication est la source de nouveaux dangers.

malheureuse était prise pour l'effet. Cette erreur grossière n'a rien qui doive étonner, si on réfléchit aux préjugés qui régnaient, si on songe aux difficultés de la situation, à l'ignorance où l'on était de la source, du caractère véritable du mal lui-même.

Pour ne parler que de la lèpre, l'apparition de la maladie vénérienne n'augmenta pas, loin de là, le nombre des cas observés ; on la vit même diminuer sensiblement, ce qui donna à penser à beaucoup de bons esprits que c'était une transformation qui s'opérait.

Un grand nombre de médecins ont développé cette idée, ont apporté, ou cru apporter des preuves à l'appui : dans ces derniers temps, la même opinion a été très-habilement soutenue dans un savant Mémoire intitulé : *Origines du mal de Naples*, par le publiciste érudit qui signe : *le Bibliophile Jacob*. Cet homme de lettres, qui n'est pas médecin, dans son argumentation ingénieuse, se base sur les rapprochements historiques plutôt que sur la nature & sur les symptômes de la maladie : nous sommes loin d'entrer dans ses vues, d'admettre ses croyances, touchant la substitution de la première affection à la seconde. L'étiologie de la syphilis,

telle qu'il l'établit, est plus que problématique à nos yeux ; au lieu d'être remplacées l'une par l'autre, on a vu, on voit souvent encore les deux lésions pathologiques marcher ensemble. Les maladies se transforment quelquefois sans doute, il arrive même qu'elles disparaissent après avoir perdu progressivement de leur intensité ; mais ces modifications ne sont pas nécessaires, constantes. La lèpre était à son déclin, s'éteignait en Europe vers la fin du xv^e siècle ; ce n'est pas un motif pour affirmer que la vérole a été engendrée par elle : elle lui a succédé, mais elle n'est pas née sous sa dépendance. Cette question, depuis Astruc, a été souvent agitée. La plupart des auteurs compétents rejettent cette théorie de la transformation qu'on a voulu rajeunir & faire prévaloir de nouveau.

Déjà, en 1494, les léproseries étaient presque désertes, tombaient en ruine. Les seigneurs alors s'étaient cru en droit de s'emparer de ces établissements & de les réunir à leur domaines privés. Pour mettre un terme à ces abus, François I^{er} publia, en France, un édit sévère ; il affecta les terres, les deniers usurpés à l'entretien des gentilshommes pauvres & des soldats estropiés dans les batailles.

Le mal, alors, progresse avec plus de lenteur; son opiniâtreté dessèche les victimes, la moëlle de leurs os semble être tarie, un amaigrissement progressif flétrit leurs membres; les chairs se fondent, la peau, suivant l'expression consacrée, se colle sur les os. La phthisie avec ses cavernes, ses ulcérations du poumon se déclare, ou bien surviennent le marasme, l'hydropisie indiquée par l'accumulation de sérosité entre les tissus. Chez quelques malades la vessie se prend; chez d'autres, l'action désorganisatrice s'exerce sur le foie ou sur l'estomac (1).

(1) Il est impossible de laisser passer ces assertions sans répéter que Hutten & les médecins dont il exprimait le sentiment, rapportaient à la vérole une foule d'affections qui lui étaient complètement étrangères. Sans aucun doute, dans un moment où les accidents avaient une violence si prodigieuse, l'organisme, la constitution, devaient s'épuiser promptement, les dégénérescences, la cachexie devaient être rapides & fréquentes; sans doute aussi, lorsqu'une prédisposition, une susceptibilité morbide existaient, la présence, l'action du virus étaient une complication fâcheuse, devaient activer la marche des maladies, aggraver les symptômes, favoriser le développement des lésions organiques; mais nous ne pensons nullement que, dans la pluralité de cas, la maladie vénérienne ait pu être la cause directe, immédiate, des désordres constatés ensuite: & même, plusieurs de ces altérations pathologiques, la goutte entre autres, d'après les idées admises sur leur nature, fem-

bleraient en quelque sorte devoir être modifiées par la syphilis dans un sens favorable; on fait que cette dernière affection exerce sur le sang, sur ses principes constituants une action altérante qui, en diminuant sa richesse, diminue aussi la chance du retour des accès, ou du moins de leur intensité.

Les idées émises par Hutten ont eu cependant un grand poids, une grande autorité dans la science, durant le xvi^e, le xvii^e & le xviii^e siècle.

Des auteurs recommandables ont fait une classe à part, ont décrit une variété de phthisie, de rhumatisme, de goutte, d'hydropisie, d'apoplexie, de fièvres, &c., qu'ils rapportaient à la syphilis. De nombreuses affections chroniques, dont le principe, le diagnostic paraissaient incertains ou obscurs, étaient, sans hésitation, liées à cette cause spécifique. Ce qui n'était, ce qui ne devait être qu'une exception ou qu'une coïncidence, passait pour un résultat naturel & constant.

Quelques médecins, en opposition

Il est une doctrine erronée qu'on a voulu propager, c'est que les collections purulentes, les abcès, les tubercules, les tumeurs gommeuses, loin d'être le résultat du mal français, sont dus aux effets pernicioeux des frictions mercurielles. Cette opinion est vigoureusement défendue par un grand nombre de médecins allemands ; mais sur ce point, comme sur plusieurs autres, ils se sont grossièrement trompés ; c'est une faute de leur part d'avoir si légèrement cherché à accréditer cette manière de voir (1).

abfolue avec cette doctrine, ont soutenu que les conséquences de la vérole n'étaient appréciables que sur les organes extérieurs, ont nié ses effets sur les viscères profonds ; ils ont trouvé des contradicteurs nombreux, surtout depuis 30 années environ. Des hommes distingués semblent tendre à nous ramener aux croyances anciennes ; ils ont signalé l'influence de la syphilis constitutionnelle sur le foie, l'estomac, les poumons, le cerveau, les centres nerveux, &c., en apportant à l'appui de leur opinion des études qui ne sont pas toujours concluantes, à notre avis, mais qui ne peuvent pas non plus être rejetées d'emblée, dans les circonstances présentes. Les éléments du problème sont complexes ; si un des termes n'a rien de précis, rien qui permette d'arriver directement de la cause à l'effet, ce n'est point un motif pour nier des opinions rationnelles. Malgré les difficultés offertes par cette question, les savants travaux publiés récemment sont bien de nature à provoquer un examen attentif, à faire poursuivre les recherches, et même à

faire pencher la balance du côté de ceux qui soutiennent, en donnant des preuves sérieuses, sinon incontestables, que la maladie vénérienne peut également frapper les organes internes, & déterminer dans leurs tissus d'abord, puis dans leurs fonctions propres, des perturbations qui découlent du principe spécifique. Si de telles altérations sont possibles, admissibles de nos jours, combien ne devaient-elles pas être plus évidentes, plus certaines autrefois, lorsque l'on pouvait s'élever presque d'emblée de la cause à l'effet.

(1) Cette judicieuse remarque demande quelques explications : elle prouve que les doctrines de Jourdan, Devergie, Brouffais, Defruelles, Richond des Brus, Abernethy, Carmichael, Murphy, &c., ne datent pas de notre siècle. Ces écrivains n'ont fait que ressusciter de vieilles théories. Déjà, 300 ans avant eux, Hutten, quoique ennemi du mercure, déclarait erronées, mensongères, les opinions qui tendaient à rendre responsable de certains accidents très-graves, la médication mercu-

Les accidents dont nous parlons se sont montrés sur des sujets qui n'avaient jamais été soumis à l'action du mercure. J'en ai vu plusieurs exemples, je pourrais citer, entre autres, celui de mon père, Ulric de Hutten (1).

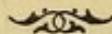
rielle. Ces accidents, dit-il, se montraient souvent, bien qu'elle n'eût pas été employée.

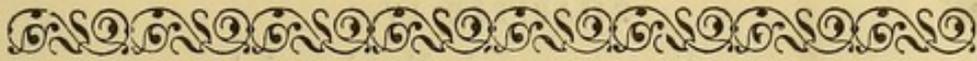
Nos contemporains ont repoussé le mercure comme moyen thérapeutique, parce qu'ils n'admettaient pas l'existence d'un virus. Leur doctrine est tombée, malgré les talents & l'art déployés pour soutenir cette thèse paradoxale.

(1) Hutten, qui n'a pas hésité à se mettre en scène lui-même comme malade, pour donner plus de crédit à ses paroles, choisit ici un exemple qui révèle, aux yeux de quelques-uns, sa bonne foi & sa franchise, tandis que pour les autres, il est l'indice d'un indigne cynisme, ne reculant pas devant une flétrissure attachée à la mémoire de son père. Ce jugement sévère n'est point le nôtre : la conduite d'Ulric sert à démontrer que le libertinage (je l'ai déjà dit) n'était pas considéré comme la seule source de la contagion, puisqu'un homme, qui avait les amis les plus recommandables, attaché à la cour, à la personne d'un cardinal, son protecteur déclaré, ne craignait pas de proclamer ses maux,

de dévoiler ses misères personnelles, de parler de celles de son père pour lequel il avait une vénération profonde. Si l'affection vénérienne eût été regardée comme une honte, comme l'unique suite de la débauche, peut-on croire que cet écrivain se fût, de gaieté de cœur, voué lui & sa famille au mépris public. « La contagion, dans les premiers temps, offrait en quelque sorte le caractère épidémique ; la maladie, dit un historien austère, était réputée plutôt un malheur qu'un opprobre. En Europe, plus du vingtième de la population fut atteint durant les deux premières années (*Hensler*). »

Parmi les victimes, on a compté des papes, des empereurs, des rois, des princes, des cardinaux, des prêtres, des savants du premier ordre. Une foule d'hommes éminents, dont la vie & les mœurs étaient plus irréprochables que celles d'Alexandre VI, Charles V, François I^{er}, Henri VIII, H. Barberousse, &c., &c., ont aussi payé un cruel tribut à cette affection sans que leur considération ait été compromise.





CHAPITRE IV.

Quels remèdes ont été opposés, dans le principe, au progrès du mal.



À sa naissance, la consternation des médecins fut si grande qu'ils se désistèrent en quelque sorte de leurs privilèges, pour accorder aux chirurgiens de partager leurs erreurs dans le traitement de la maladie (1). Dans leur ignorance, ces derniers eurent

(1) La chirurgie dans le moyen âge, & à cette époque encore, n'était que la partie manuelle du traitement des maladies; on demandait à ses adeptes de l'adresse & non pas du savoir, étant définie : *Quod in therapia mechanicum*. Les chirurgiens étaient tenus en servage, dans une dépendance aussi injuste qu'absolue :

il ne fallut rien moins que la catastrophe dont nous parlons, dans laquelle les médecins terrifiés s'avouèrent vaincus, pour que l'autorisation tacite fût momentanément accordée à la chirurgie de sortir de ses voies anciennes, de ses limites étroites, & de s'élever jusqu'à l'administration de quelques remèdes.

recours aux caustiques pour brûler les ulcères : comme les détruire tous de cette façon était une trop rude tâche, ils essayèrent de les guérir au moyen des pommades (1). Quelques-uns employaient des onguents qui, à leurs yeux, n'avaient aucune propriété, s'ils ne renfermaient pas du mercure (2). Dans la préparation de ces remèdes

(1) Il ne pouvait en être autrement : Le cercle des connaissances possédées par les chirurgiens était très-circonscrit. Les actes de la plupart d'entre eux (sauf de très-rare exceptions), n'avaient aucune base scientifique ; ils ne s'étaient livrés à aucune étude médicale sérieuse, leur éducation première s'y opposait, quelques-uns ne savaient pas lire. Aussi, pénétrés de leur insuffisance, ne s'étant jamais préoccupés que des accidents visibles, extérieurs, ils n'osaient pas, dans le principe, malgré le pouvoir qui leur était laissé, malgré la tolérance qu'ils rencontraient, soumettre les malades à un traitement interne.

(2) Le mercure, connu mais peu employé par les médecins de l'antiquité, introduit par les Arabes dans la matière médicale, comme agent très-énergique, était usité surtout dans les dartres, les maladies de la peau : vanté, expérimenté sans cesse par les alchimistes qui croyaient avoir trouvé un remède universel, ce métal était un sujet d'effroi pour beaucoup de médecins & à plus forte raison pour le peuple. Les chirurgiens, plus hardis, osèrent le faire entrer dans les topiques dont ils se servaient. Les premières tentatives empiriques ne furent

pas heureuses ; elles rendirent cependant à la science un service incontestable. Ces essais fixèrent l'attention d'un certain nombre d'hommes plus sages & plus habiles ; entre leurs mains, le mercure devint presque un spécifique. Le temps, l'expérience ont ensuite permis de déterminer plus rigoureusement ses propriétés thérapeutiques, & les causes de ses dangers. Son administration, dans le traitement de la syphilis, a été la source des accidents les plus graves ; mais convenablement donné, il n'en est pas moins resté un des agents les plus sûrs contre quelques-uns de ses symptômes, & contre la maladie elle-même. Le mercure, employé à propos, avec prudence, est un médicament précieux, héroïque, aussi innocent que l'opium, le quinquina, l'antimoine & cent autres moyens qui n'inspirent pas les mêmes préventions, bien que capables aussi de nuire, ou même d'empoisonner si on les prescrit à contre-sens, ou à trop fortes doses.

Pour corriger la qualité froide, qu'ils supposaient dans le mercure, les guérisseurs étaient dans l'usage de faire entrer comme adjuvants, beaucoup d'autres drogues dans la préparation de l'onguent mercuriel.

on faisoit entrer la poudre de myrrhe (1), de mastic (2), de céruse (3), d'alun, de graines de laurier, de bol d'Arménie (4), de cinabre (5), de minium (6), de corail (7), de scories de plomb (8), de plomb brûlé (9), de rouille de fer (10), de résine ordinaire & de térébenthine. On ajoutoit de l'excellente huile de laurier, de l'huile simple, de l'huile de rose ou de térébenthine, & comme élément plus actif de l'huile de genévrier ou du nard (11).

(1) *Myrrhe* : Gomme, résine odorante, célèbre comme parfum & comme remède, dès la plus haute antiquité. Homère, dans plus d'un vers, a chanté ses vertus ; au moyen âge, elle entra dans un grand nombre d'emplâtres, tels que *manus Dei*, *Diabotianum*, &c.

(2) *Mastic* : Résine fournie par un arbrisseau des îles grecques, le *Lentisque*.

(3) Hutten passe ici en revue les éléments principaux de la pharmacopée, de la nomenclature alchimique, nos notes ne doivent porter que sur les moins connus. La *céruse* est le sous-carbonate de plomb.

(4) Les anciens appelaient *bol d'Arménie* une terre douce au toucher, d'un rouge vif dû à l'oxyde de fer.

(5) *Cinabre* : Ce nom étoit alors donné à diverses substances rouges, à la garance, au fard, au sandragon, & le plus souvent au sulfure rouge de mercure.

(6) *Minium* : Oxyde rouge ou deutoxyde de plomb.

(7) *Corail* : Espèce de polypier de la famille des polypes corticaux. Trois variétés figuraient alors dans l'offi-

cine des alchimistes & dans leurs préparations.

(8) *Scories de plomb* : Mélange impur d'oxyde de plomb qui se sépare durant la fusion.

(9) *Plomb brûlé* : Oxyde de plomb simple.

(10) *Rouille de fer* : Oxyde de fer hydraté ou sous-carbonaté.

La plupart des substances qui viennent d'être énumérées sont restées inscrites dans le catalogue de la matière médicale ; leur usage est habituel soit dans les arts, soit dans la médecine pratique.

(11) *Nard* : Nom d'un grand nombre de racines aromatiques, de la racine de la valériane entr'autres. On les employoit en poudre, en décoction, ou bien on en retirait des huiles, des essences, &c....

La majorité de ces corps, ainsi que les suivants, étoient réputés toniques, anti-séptiques, excitants, résolutifs, fondants ; on ne sauroit donc être surpris de les voir administrés dans la maladie vénérienne, lorsque l'on connoît les opinions émises sur sa nature & ses causes.

La graisse de porc, d'oie, d'ours, de blaireau ou d'homme, la moëlle de cerf, de bouc, l'huile de pied de bœuf ou le beurre de mai étaient les excipients (1). Les vers de terre broyés, pulvérisés, macérés dans l'huile (2), l'euphorbe, le camphre, le castoréum étaient également employés. Trois ou quatre de ces substances & quelquefois davantage étaient mélangées ; les articulations, les membres, la tête, la colonne épinière, la région ombilicale & quelquefois le corps tout entier étaient frictionnés, une, deux, trois & même quatre fois par jour (3). Les

(1) Dans la confection des onguents & des pommades, on attachait jadis une grande importance au choix de ces corps gras, qu'on regardait comme essentiellement différents entre eux, comme doués de qualités distinctes, particulières. L'expérience, les analyses chimiques n'ont pas confirmé ces croyances. On y rencontre bien parfois un principe aromatique, volatil, propre à tel ou tel individu; mais ce principe ne constitue pas une différence fondamentale dans les propriétés.

Si, dans la pharmacie moderne plus éclairée, la plupart de ces moyens sont tombés en désuétude, ils sont restés très-répandus dans le vulgaire, chez lequel nous retrouvons conservées, avec foi & respect, les formules, les recettes complexes, ridicules, que l'alchimie, l'arabisme, l'amour du merveilleux avaient enfantées au moyen âge. La graisse de l'homme est encore regardée par le vulgaire comme plus efficace que toutes les autres, contre les douleurs rhumatismales.

(2) Les vers de terre (*lumbrici terrestris*) jouissaient autrefois d'une grande réputation; la médecine rationnelle ne les emploie plus, bien que Galien, Pline, Aétius les aient vantés. Si l'on n'administre plus à l'intérieur l'esprit, le sel volatil, l'essence, l'eau distillée de vers de terre, il n'est pas un médecin qui n'ait eu fréquemment occasion de voir, dans le peuple, l'huile de vers, les cataplasmes, les emplâtres appliqués sur les membres, dans les cas de rhumatisme, de paralysie, de panaris; & sur le ventre dans les coliques des enfants, dans certaines fièvres graves, &c...

(3) Au milieu de ces pratiques extravagantes, de ces compositions bizarres, il est manifeste que le mercure était le médicament principal, & dont l'influence dominait ordinairement. Il était la base de ces préparations; leur donnait, sinon leurs effets curatifs, du moins leur action appréciable; c'est là ce que prouvent les accidents décrits par Hutten dans les lignes qui suivent.

malades étaient renfermés dans une étuve où la chaleur était maintenue constamment égale, très-élevée ; ils y restaient de vingt à trente jours (1). Quelques chirurgiens, après les embrocations, faisaient coucher le patient dans un lit placé au milieu de la chambre, & provoquaient alors la transpiration en le chargeant de lourdes couvertures. L'effet de ces onguents était si actif qu'il ne tardait pas à changer le caractère du mal. Des extrémités il se portait sur l'estomac, puis sur la tête ; une fluxion s'opérait sur l'arrière-gorge, sur la bouche ; si on n'y prenait pas garde, la violence de ces accidents nouveaux provoquait la chute des dents. Dans tous les cas, des ulcères accompagnés d'un gonflement énorme apparaissaient au gosier, au palais, à la langue & au genives. Les dents étaient ébranlées, une salive abondante, visqueuse, fétide, s'échappait continuellement des lèvres, la puanteur de ce liquide était repoussante ; ses propriétés âcres, corrosives, infectaient aussitôt les organes en contact avec lui. De là l'érosion des lèvres, de la partie interne des joues ; toute la chambre était impré-

(1) Durant tout le traitement, on défendait de renouveler l'air : cette violation des lois hygiéniques les plus élémentaires, était plus que suffisante pour provoquer une partie des symptômes qui se manifestaient ; remarquons que la méthode iatraleptique, pratiquée par les chirurgiens, est celle qui excite le plus promptement la salivation, si facile à se montrer chez quelques sujets.

Nous avons vu mainte fois, dans les salles de nos hôpitaux, des malades pris de ptyalisme, simplement

pour avoir couché à proximité d'autres individus subissant un traitement hydrargyrique. Cette influence miasmatique pernicieuse est plus sensible, plus constante encore chez quelques animaux que chez l'homme. Ainsi, il n'y a pas possibilité d'élever des chiens, & surtout des chats au milieu d'une atmosphère chargée de molécules, d'émanations mercurielles. Par leur séjour dans ces conditions, ils maigrissent, deviennent languissants & succombent bientôt d'une façon prématurée.

gnée d'une odeur repoussante. Cette méthode de traitement était si douloureuse que beaucoup de malades préféreraient la mort à une guérison obtenue par ce procédé barbare (1). C'est à peine si on pouvait se flatter de

(1) Cette vigoureuse peinture des accidents provoqués par la médication mercurielle est très-remarquable par son exactitude : il n'est pas de médecin qui n'ait eu occasion d'en constater la vérité frappante. Si les symptômes de la maladie vénérienne se sont adoucis avec le temps, ceux déterminés par le mercure persistent dans toute leur intensité : mais, à ce degré, on le conçoit, ils étaient, jadis, plus communs que de nos jours. Les pommades hydrargyriques employées contre les affections de la peau par les Arabes, appliquées à la syphilis par des charlatans ignares, étaient le principal, sinon l'unique moyen d'administrer le remède. Ces guérisseurs inexpérimentés prenaient le change, attribuaient à la maladie des symptômes qui n'étaient que la conséquence de leur empirisme ; ils insistaient à outrance & précipitaient, aggravaient les symptômes, au lieu de les détruire. Les observateurs qui succédèrent, furent usés de cette ressource avec plus de modération, & obtinrent d'éclatants succès. Telle fut l'origine de la réputation & de la fortune de J. Vigo, J. Béranger de Carpi, & plus tard de J. de Bethancourt, de Massa, &c.

Dès l'an 1550, l'efficacité du mercure n'étant plus contestée, des préceptes étaient établis pour son administration régulière. Cependant, du-

rant plus de deux siècles, des hommes ignorants ou prévenus, n'en continuèrent pas moins à exciter la salivation, considérée par eux comme nécessaire à la cure radicale : ils avaient même composé des formules pour la régler méthodiquement. En 1680, l'illustre médecin anglais Sydenham, enseignait encore dans ses cours, que la maladie vénérienne ne pouvait guérir sans la salivation. Ce n'est que vers la fin du siècle dernier, grâce surtout aux travaux d'autres médecins anglais, que cette théorie dangereuse, quoique déjà mitigée, a été complètement abandonnée & proscrite.

La célèbre école de Montpellier n'avait pas craint jusques-là de conseiller la salivation mercurielle *modérée*, contre les accidents rebelles. Actuellement, quelques praticiens recommandent encore de *stimuler* les gencives, ils regardent l'irritation produite comme une garantie pour l'avenir, comme une preuve de l'action exercée sur l'ensemble de l'organisme.

Nous avons vu malheureusement, un très-grand nombre de fois, la syphilis reparaitre avec ses manifestations les plus redoutables, malgré la salivation, obtenue volontairement ou par une circonstance accidentelle. Comme Hutten l'a dit, les symptômes vénériens peuvent être palliés, mais qués durant un temps plus ou moins

guérir un malheureux sur cent (1). La cure même n'était pas de longue durée ; de tristes rechutes se produisaient après quelques jours d'un soulagement éphémère.

Qu'on juge des souffrances que j'ai endurées, moi qui, dans l'espace de neuf ans, n'ai pas craint de me soumettre onze fois à une médication semblable.

Pour combattre cette affreuse maladie, pour arrêter ses ravages, les victimes essayaient aussi des moyens plus simples ; elles demandaient leur guérison aux bains, aux fomentations, aux tisanes préparées avec diverses plantes (2). Pour aider à la cicatrisation des ulcères, on

long, mais pour ressusciter ensuite. Lorsqu'on est obligé d'y recourir, il faut que le mercure modifie lentement, progressivement l'organisme, sans révéler son action par des signes extérieurs, & à plus forte raison par une maladie cachectique, qui altère la constitution dans son ensemble.

(1) C'est bien le cas de dire que ces rares malades guérissaient malgré la médecine ; il devait être très-difficile même aux constitutions les plus robustes, de n'être pas épuisées par un pareil traitement, & de lui résister. Il n'est pas étonnant que Hutten, après les faits personnels qu'il expose, ait nié les vertus thérapeutiques du mercure ; mais ce qui nous surprend au plus haut point, c'est que ses amis, ses conseillers, Ricius, Copus, Stromer, à juste titre réputés des médecins instruits, lui aient permis un remède, employé suivant la méthode qu'il signale ; ils auraient dû s'apercevoir longtemps avant lui, que ce n'était pas le mercure, mais son abus,

mais les mauvaises conditions dans lesquelles on l'administrait, qui étaient la cause des accidents. La confiance, la persévérance d'Ulric, méritaient un meilleur sort : c'est un problème pour nous qu'il n'ait pas succombé à ces redoutables épreuves, répétées durant plus de neuf années.

(2) Que pouvaient les émoullients, les moyens adoucissants simples contre des lésions profondes dues à la présence d'un virus spécifique ? Nous savons qu'ils ne sont capables que de diminuer les accidents inflammatoires concomitants, que d'atténuer les douleurs. La doctrine antiphlogistique nous a donné, il y a quarante ans, la mesure de sa puissance, & cependant (nous sommes contraints de le rappeler), la maladie n'était plus ce qu'elle était à l'époque de Hutten ; son principe avait perdu depuis très-longtemps cette virulence, cette forme, cette rapidité contagieuse qui a fait dire à un contemporain, à Léonard Botal : « Ubi impressum est se-

s'adressait encore à l'arsenic, à l'encre, aux préparations de fer, à l'eau-forte ; mais les douleurs étaient si intolérables, que bien des malheureux, possédés cependant de l'ardent désir de prolonger leur existence, préféreraient la mort, & refusaient de racheter leur vie à ce prix (1).

Le traitement par les frictions était toutefois le pire de tous. Ce qu'il y avait de plus funeste, c'est que la plupart de ceux qui faisaient ce genre de médecine ne se rendaient compte ni de sa violence ni de ses dangers. Les chirurgiens n'étaient pas les seuls à le prescrire ; les hommes les plus étrangers à la science avaient la prétention de se croire médecins, se posaient comme guérisseurs, ordonnaient, tentaient ce qu'ils avaient vu pratiquer sous leurs yeux. Le même onguent servait indistinctement pour tous les cas ; comme dit le proverbe : on mettait la même chaussure à tous les pieds (2). On voulait guérir toutes les maladies des yeux avec le même collyre (3).

« minium , furtim hoc tanquàm oc-
« culta flamma per univèrsum corpus
« serpit (Luis venerea curanda ratio). »

(1) Ces topiques étaient également empruntés à la médecine arabe ; par leur causticité, provoquant d'atroces douleurs, ils n'étaient susceptibles que de modifier les altérations locales, ils entraînaient des souffrances inutiles à la guérison.

Sous le rapport historique, tous les documents fournis par Hutten font curieux ; nul écrivain n'a laissé des détails plus complets sur la thérapeutique barbare opposée à la maladie vénérienne ; les revers effuyés à l'origine du mal, par l'art de guérir, s'expliquent trop par la seule con-

naissance des moyens mis en usage.

(2) *Uno calceo omnes calceabant* ; cette maxime, avec quelques variantes, se retrouve dans un grand nombre d'auteurs de tous les pays. Elle a fervi, elle fert, en science comme en littérature, à critiquer les prétentions ridicules des hommes qui veulent foumettre à une règle unique les faits les plus différents. Elle est passée comme proverbe dans toutes les langues ; Hutten paraît l'avoir tirée du livre *Des Adages*, où Erasme lui a consacré un long article.

(3) Ce reproche était déjà fait par Galien aux médecins de son temps ; il blâme leur ignorance & leur conduite à ce sujet, dans plusieurs passa-

Si quelque accident nouveau , imprévu venait à survenir, on n'avait plus aucune indication , aucun avis spécial à fournir au patient, faute d'une direction convenable & de connaissances suffisantes. Comme on ne pouvait avoir nulle confiance dans les talents, & l'expérience des médecins, la crédulité, l'erreur populaire permettaient aux charlatans effrontés , aux empiriques d'entreprendre, d'oser tout ce que leur suggérait leur audace. Sans règles, sans prescriptions rationnelles, ils tourmentaient ces infortunés, toujours de la même manière, provoquant des feux excessives, les soumettant à une étouffante chaleur. Ni le temps, ni les dispositions particulières du corps n'étaient pris en considération (1). En insistant sur les frictions, ces marchands de pommades, ignorant la cause de la maladie, n'avaient aucun soin d'entretenir la liberté du ventre ; ils n'accordaient qu'une attention secondaire au régime, au choix de la nourriture & des boissons (2). On ne défendait pas à des malades, dont

ges, entre autres dans le livre : *De methodo med.* XIX, cap. 16. *De sanitate tuenda* v. 2. Saint-Jérôme a répété cette même phrase, cette même pensée dans ses commentaires, sur les épîtres : « Apostolus Paulus per singulas Ecclesias vulneribus medetur, nec ad instar imperiti medici uno collyrio omnium oculos vult curare. » Telles sont les diverses sources où Hutten a puisé ces citations.

(1) La médecine rationnelle offre des garanties qui n'existaient pas autrefois, & cependant, on dirait ces remarques faites d'hier; elles s'appliquent d'une manière absolue à ce qui se passe journellement sous nos yeux.

Vult decipi Vulgus : Le peuple a une grande tendance aux croyances merveilleuses, aux pratiques les plus extraordinaires & les plus fausses; cette disposition se révèle surtout pour les choses médicales. On peut dire qu'elle est un des travers de l'esprit humain; aussi les charlatans trouveront longtemps dans le monde des éléments d'existence & de succès. Les faits signalés ne semblent pas devoir changer de fitôt.

(2) Les doctrines de Galien, qui dominant dans le livre, reparaissent ici : Hutten attribue au désordre, au trouble primitif des organes abdominaux, l'opiniâtreté du mal. Cer-

les dents déchauffées étaient vacillantes, de mâcher, de broyer des aliments solides & résistants. Ces sujets dont la bouche était envahie par des ulcères infects & fœdés, dont l'estomac était épuisé, éprouvaient cependant un profond dégoût pour la nourriture. Quoique la soif fût excessive, intolérable, on ne leur donnait aucune tisane pour apaiser son ardeur, & calmer le feu des entrailles. Chez quelques-uns le cerveau finissait par se prendre, il survenait des tremblements dans les mains, dans les pieds, par tout le corps; la langue embarrassée balbutiait : dès cet instant, il ne restait aucun espoir, le mal était incurable.

J'ai vu plusieurs de ces infortunés succomber dans le cours du traitement : j'ai connu un médocastre sans pudeur qui fit périr trois pauvres artisans, asphyxiés dans l'étuve où il avait recommandé de forcer la transpiration. Ces malades, convaincus que plus la chaleur supportée serait grande, plus la guérison serait sûre & prompte, avaient été étouffés; n'ayant pas la conscience de leur état, ils s'étaient éteints doucement sans se sentir mourir.

J'ai vu d'autres victimes, dont la gorge tuméfiée ne permettait plus le passage des mucosités purulentes qu'il aurait fallu expectorer ou vomir, se débattre dans les horreurs d'une atroce agonie, être suffoquées par ces humeurs corrompues (1).

tainement, une affection sérieuse du tube digestif peut & doit nuire à l'effet des remèdes, au travail d'élimination, aux changements intimes, indispensables pour la guérison; mais on ne saurait admettre que la syphilis tire de l'état de santé ou de

maladie des viscères la cause essentielle qui influe sur sa gravité.

(1) Cette description de la mercurielle, avec ses symptômes, ses complications, ne présente rien d'exagéré; tout arrive à propos dans cette étude.

On conçoit qu'avec de tels procédés, qu'à la suite de pareilles souffrances, le nombre des guérisons obtenues devait être extrêmement restreint.

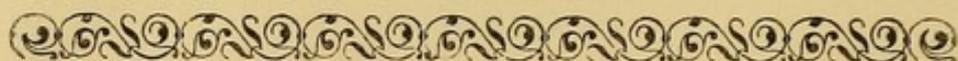
Ulric revient, à diverses reprises, sur ce point qu'une forte quantité de mercure absorbée n'empêche pas les rechutes, que les accidents mercuriaux ne guérissent pas les accidents syphilitiques. Ces considérations sont vraies, mais elles ne justifient pas la réprobation absolue du remède. On accusait à tort le mercure des malheurs dont les chirurgiens imprudents devaient seuls être responsables. Il n'était pas infallible, mais son efficacité, déjà, était réelle dans un certain nombre de cas ; il offrait, il offre encore des chances de succès qui établissent non-seulement sa valeur intrinsèque, mais sa supériorité sur la plupart des ressources dont la thérapeutique dispose. Le point capital est d'être fixé sur l'opportunité & sur le meilleur mode d'administration.

Les syphilographes qui ont, en toute circonstance & sans réserve, combattu le mercure, ont pu être de bonne foi ; seulement, ils ont été égarés soit par

l'esprit de système, soit par des préventions qui les conduisaient à prendre pour un effet constant de la médecine, ce qui n'était que le résultat d'une faute ou d'une erreur du médecin. Hutten a parfaitement distingué les accidents mercuriaux des accidents vénériens : il a indiqué cette différence mieux que beaucoup d'autres qui étaient, comme lui, ennemis du mercure.

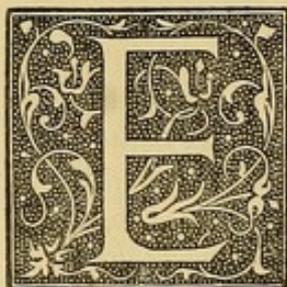
Malgré tous les efforts tentés contre l'emploi de ce métal, il est resté dans la thérapeutique des affections syphilitiques ; mais l'examen, l'expérimentation, la connaissance des symptômes simplement locaux, ou bien inoculables, contagieux, a singulièrement diminué le nombre des cas dans lesquels il convient d'administrer le mercure. Ce progrès, qui touche à deux ordres de faits très-importants, est, en partie, l'œuvre de l'École lyonnaise ; elle a du moins contribué de toute son autorité à l'établir.





CHAPITRE V.

Quels sont les moyens qui m'ont permis de résister à la maladie.



EN proie à cet horrible mal, soumis à l'usage des frictions pour prévenir les accidents terribles qui se manifestaient du côté de la bouche, je me servais de l'alun. J'avais soin, le laissant fondre lentement, de le rouler sans cesse avec la langue, de le tenir entre les dents (1). Pour arrêter le progrès des ul-

(1) L'alun (sulfate d'alumine & de potasse), vanté par Hutten contre les ulcérations aphteuses, les engorgements glanduleux qui les accompagnent, la salivation mercurielle, les hémorrhagies passives de la muqueuse de la bouche, est toujours, dans la matière médicale, un des

plus puissants moyens que nous ayons à opposer aux accidents de cette nature : c'est non-seulement un des remèdes les plus sûrs, mais c'est un de ceux dont l'emploi présente le moins d'inconvénients, prescrit comme colutoire ou gargarisme. Il n'a pas les conséquences fâcheuses de l'azotate

cères, pour donner aux membres plus de force, je pratiquais des fomentations avec les infusions d'absynthe, de camomille, d'hysope, de menthe pouliot, de fauge, additionnées d'une certaine quantité de vin (1). Je pansais les plaies avec un onguent qui m'avait été indiqué par mon ami Eitelvolf, composé de sulfate de fer, d'alun & de vinaigre, par parties égales (2). Plus tard seulement, j'utilisai une autre préparation dont un lansquenét de l'armée d'Italie m'avait procuré la formule que voici : Je faisais bouillir, dans un vase neuf, de l'eau de pluie ou de rivière, je la versais sur de la chaux vive dans un vase d'airain, ou dans une jatte de bois ; lorsque la chaux était dissoute, l'eau redevenue transparente, le dépôt formé, j'enlevais l'écume surmontant le liquide, & je décantais l'eau clarifiée avant de m'en servir. Pour le pansement, je prenais une éponge ou un linge, j'arrosais, je détergeais les ulcères, à une douce chaleur, jusqu'à ce que l'odeur nauséabonde eût disparu ; avant de les recouvrir d'un bandage, j'appliquais des compresses imbibées de cette liqueur (3). A la suite de ces lotions salutaires, je

d'argent, de l'acétate de plomb, confectionnés dans les mêmes circonstances. Ces derniers, plus actifs que lui, exercent sur les organes de la bouche, sur les dents en particulier, une action profondément altérante, ils les noircissent, en attaquent l'émail.

(1) Tous les ulcères rebelles, quelle que soit leur cause, sont encore aujourd'hui traités par cette méthode, pansés avantageusement avec le vin aromatique.

(2) Cette recette devait convenir surtout dans les ulcères indolents, à

bords calleux & indurés, à forme peu inflammatoire : c'était une sorte de cautérisation.

(3) Cette formule n'est autre que celle de l'eau de chaux seconde, très-fréquemment employée, durant le siècle dernier, dans le traitement des affections cancéreuses, des ulcères de toute nature, comme on peut le voir dans la dissertation de Duekell : *De aquæ calcis indole & usu.*

Nous avons répété des expériences sur ce remède qui nous a, plus d'une fois, été utile dans les ulcérations

fentais les douleurs & l'enflure diminuer, les plaies changeaient d'aspect, se modifiaient heureusement, l'inflammation s'arrêtait comme par miracle, car on connaît les propriétés corrosives de la chaux qui, ordinairement, brûle & détruit tout ce qu'elle touche. Je n'ai connu aucun moyen opposé avec plus de succès aux ravages du mal. J'ai la conviction que je dois à ce remède bienfaisant d'avoir pu résister aux atteintes d'un fléau qui minait mon existence au milieu des souffrances les plus aiguës. J'usais de la casse pour tenir le ventre libre, j'excitais, de loin en loin, de douces transpirations, je posais quelques ventouses pour tirer du sang. C'est en Italie qu'on m'avait appris l'efficacité de ces moyens (1). Le matin, j'avalais une petite quantité de térébentine (la grosseur d'une noix à peu près). On prétendait purifier le sang par ce remède; pour moi, j'ai constaté qu'il servait à activer les fonctions de l'estomac, à relâcher le

chroniques, phagédéniques. Les anciens recommandaient l'eau de chaux comme anti-septique, dessiccative, astringente, fondante, &c..... Ses propriétés ne sont pas aussi énergiques qu'on l'a prétendu; c'est à juste titre, d'après nos propres observations, qu'on lui préfère aujourd'hui le chlorure de chaux liquide.

(1) Ce traitement palliatif (sauf les saignées), était très-sage, très-rationnel; il se rapproche singulièrement de celui indiqué plus tard par l'Ecole antiphlogistique: nous ne doutons pas que, si Ulric a été moins malheureux que la plupart des malades dont il a tracé l'histoire, ce résultat a été obtenu par la modération apportée

dans le régime, par les précautions adoptées; mais, il le reconnaît lui-même, ne faisant qu'adoucir les symptômes, il ne combattait pas le mal dans son principe. Neuf fois il a sacrifié à la coutume de l'époque, il a eu recours aux frictions mercurielles, qu'il suspendait bientôt de crainte de tomber dans les errements, les excès des chirurgiens; cette médication forcée, trop active au début, déterminait un trouble profond dans l'économie, une espèce d'empoisonnement, dont le premier signe était le ptyalisme; l'état général, ou plutôt la maladie générale ancienne, n'avait pas le temps d'être modifiée.

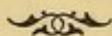
ventre (1). Un autre résultat attendu de cette médication, était de calmer les nerfs, de donner plus de vigueur aux membres (2). Surveillant mon régime, me soumettant à une diète modérée, il m'a été possible d'éviter les accidents qui me menaçaient dans le cours de mes voyages, où j'étais exposé à des fatigues, à des privations de toute nature. Si un seul nerf n'a pas été attaqué, lorsque des ulcères profonds & malins fillonnaient mes jambes, si le visage a été préservé ainsi que la bouche & la gorge, je l'attribue aux mêmes causes ; c'est à elles que je dois aussi le bon état dans lequel l'estomac & le foie se sont maintenus. Grâce à ces auxiliaires, je suis parvenu à réagir contre la maladie, mais non pas à la détruire : j'ai calmé les douleurs, sans déraciner le principe ; je n'empêchais point, je retardais seulement une issue fatale.

Je commence, à cette heure, la description du Gayac auquel je dois mon salut.

(1) Les anciens accordaient des vertus antiputrides, fortifiantes à la térébenthine, comme le rappelle le savant Mémoire inséré dans la *Bibl. médic.*, LXXV. Cette substance est aujourd'hui considérée comme excitante, fortement diurétique, purgative même, ainsi que le remarque Hutten.

(2) Dans les névralgies, les névroses, dans les douleurs rhumatismales, la faiblesse, la paralysie consécutive

des membres, la térébenthine est encore un moyen très-usité. Elle a fourni le sujet d'observations intéressantes à Récamier, Martinet, Dufour, &c.... Mais, lorsque ces accidents sont dus au principe vénérien, elle ne semble pas avoir d'influence. Quelques auteurs anglais, cependant, l'ont préconisée contre certains accidents syphilitiques, d'autres, contre la salivation mercurielle.





CHAPITRE VI.

Du Gayac, de sa découverte, de son nom.



I c'est à Dieu qu'il faut rapporter également la somme des biens & des maux qui nous arrivent, que d'actions de grâces ne lui devons-nous pas pour la faveur de nous avoir accordé le Gayac? Le bien ici ne prévaut-il pas sur le mal?...

Le Gayac a été importé d'une île espagnole, située en Occident, dans les contrées lointaines qui, au nord, longent l'Amérique (1). Ce pays, découvert il y a peu d'années, ces terres nouvelles pour nous, étaient également

(1) Cette île appelée d'abord Hifpaniola, ou Espagnola (petite Espagne), découverte par Chr. Colomb en décembre 1492, nommée depuis Saint-Domingue ou Haïti par les Français & les Anglais, appartient d'abord aux Espagnols, devint le siège du premier établissement européen créé en Amérique en 1495.

inconnues des anciens (1). La maladie vénérienne s'y montre aussi fréquente que la petite vérole dans nos régions (2). Là, on ne lui oppose aucun autre remède que le Gayac.

(1) Cette opinion est encore générale aujourd'hui. Il résulte toutefois, des travaux des géographes & des antiquaires, qui ont accumulé des preuves irrécusables, que, déjà vers le x^e siècle, d'audacieux navigateurs scandinaves avaient abordé dans le Nouveau-Monde. « L'histoire anté-colombienne de l'Amérique, dit le D^r Pouchet (*Hist. des scienc. nat. au moyen-âge*), se fonde sur de si nombreux matériaux, qu'il n'est plus possible d'en récuser l'existence. Il faut restituer aux peuples septentrionaux l'une des découvertes qui font le plus époque dans les annales de l'humanité & dont on leur ravit depuis longtemps la gloire. »

Maltebrun (*Géograph. univers.*) pense que Colomb avait eu connaissance des voyages entrepris par les navigateurs du Nord, lorsqu'il tenta son heureuse expédition. Améric Vespuce n'est pas le premier, quoiqu'il l'affirme dans son journal (1499), qui explora les côtes septentrionales du pays auquel il a laissé son nom (*Maltebrun; Ch. Rafn; Walcknaër; B. Eyriès*).

(2) En parlant de la fréquence de la maladie vénérienne à Hispaniola, quelques historiens disent que Hutten n'a pas affirmé l'origine exotique de cette affection; mais ils sont contraints de reconnaître que cet auteur a été explicite sur deux points essentiels: le premier, que le mal ne s'est mani-

festé en Europe qu'à la fin de 1493; le second, que les premiers explorateurs, en débarquant, le trouvèrent qui régnait, d'une manière endémique & épidémique, sur les habitants de ces contrées lointaines.

Nous ne reviendrons pas sur cette question de l'origine américaine de la vérole. Astruc, Swediaur, Jourdan font entrés à cet égard dans des études circonstanciées; J. Vigo & G. Fallope doivent être cités en tête de ceux qui ont soutenu la doctrine de l'importation du mal. Contemporains, observateurs attentifs, ils étaient placés dans les conditions les plus favorables pour voir & juger les faits avec pleine connaissance de cause.

On peut consulter J. Vigo (*Practica in arte chirurgicâ copiosa*). Ce livre, qui remonte à 1503, renferme les observations personnelles de l'auteur & celles de son père, qui avait assisté au siège de Naples; Gab. Fallope, dans le travail *De Morbo Gallico tractatus*, publié seize ans après l'invasion du mal, précise les mêmes faits.

En reconnaissant que, lors de la propagation du fléau en Europe, l'état de la société offrait les conditions les plus propres à favoriser son développement, ce n'est pas un motif pour établir & pour conclure que ces conditions l'ont engendré.

Il a présenté la marche de toutes

Un noble officier espagnol, transporté sur ces bords, gravement atteint, eut recours à ce remède qui lui fut indiqué par des indigènes. A son retour, il en repandit l'usage dans sa patrie, il divulgua les effets merveilleux qu'on en retirait dans l'île (1).

Dans le principe, les médecins, craignant de compromettre leurs intérêts, s'opposèrent à son administration ; mieux avisés plus tard, ils prétendirent que ce moyen ne pouvait réussir que s'il était donné rationnellement, c'est-

les maladies contagieuses, qui revêtent, à leur période initiale, une forme furieuse, un caractère de violence exceptionnelle qui expliquent assez les progrès rapides, les symptômes pernicieux du mal, au sein des populations européennes.

(1) C'est, d'après une chronique, en 1508, que le Gayac fut rapporté de Saint-Domingue, par Jean Gonzalve d'Oviédo, qui avait contracté la vérole au siège de Naples, lorsqu'il faisait partie de l'escadre de Gonzalve de Cordoue. Ne pouvant guérir cette maladie par les moyens auxquels il s'était foini, d'Oviédo pensa, comme elle était venue des Indes occidentales, qu'on devait avoir, dans le pays, des remèdes pour s'en délivrer ; il partit, le Gayac lui fut indiqué, il l'employa avec succès. A son retour, ce gentilhomme fit un commerce considérable du prétendu spécifique. Le bois, vendu jusqu'à sept écus d'or la livre, acquit une faveur prodigieuse que l'ouvrage de Hutten ne fit qu'accroître. Jérôme Fracastor, dans le troisième chant de son poème : *Syphilis seu morbus Gal-*

licus, célébra aussi ses propriétés bienfaitantes. Un grand nombre d'auteurs louèrent successivement le Gayac dans des écrits spéciaux. Leur liste est reproduite, en partie, dans Astruc & dans le Dictionnaire de matière médicale de Mérat & Delens.

Cette première version concernant Oviédo, a été contestée ; ce n'est qu'en 1513, suivant quelques écrivains, qu'il se rendit à Hispaniola pour y chercher la guérison de ses maux ; l'antidote lui ayant réussi, il le répandit en Espagne, se constitua médecin pour le traitement des accidents syphilitiques ; la fortune qu'il amassa fut immense ; elle augmenta celle qu'il avait acquise en exploitant les mines d'Haïti, dont Ferdinand l'avait nommé directeur. Dans son *Histoire naturelle des Indes occidentales*, dédiée à Charles-Quint, Oviédo atteste que la syphilis était une maladie endémique dans ces contrées.

Les dates peuvent être controversées ; mais, un fait est constant : l'importation du Gayac par Oviédo, au retour de l'un de ses voyages en Amérique.

à-dire d'après leurs conseils. Je ne puis trop admirer cette assurance, lorsqu'il est bien constaté qu'il n'y a jamais eu de médecins à Hispaniola où, de temps immémorial, on administre le bois de Gayac (1). Je reviendrai plus loin sur les services que les médecins peuvent rendre : présentement, je ne veux m'occuper que du remède lui-même (2).

Les insulaires prononcent ce mot en aspirant, la bouche grandement ouverte, ils disent ainsi *Haiac*; cette prononciation a été adoptée par les Espagnols. Paul Ricius m'a expliqué tenir de l'un d'eux, revenu des îles, que les compatriotes ne prononcent pas la syllabe *Gua*, parce que cette manière de dire & d'écrire est toute latine, ils laissent le *g*, font sentir un *u* aspiré, & pronon-

(1) Si on ajoute foi aux narrations des premiers voyageurs qui, dans leurs récits, ont entremêlé souvent les histoires les plus singulières, Hutten était mal renseigné. Il existait chez les naturels des îles d'Amérique, des espèces de médecins qui jouissaient d'une grande faveur; mais cette haute position n'était pas sans danger, la responsabilité médicale étant poussée à ses dernières limites. Lorsqu'un malade, dans le cours d'un traitement, venait à mourir, ses parents défolés, ses amis demandaient au défunt si c'était par la faute du médecin qu'ils le voyaient sans vie. On imaginait parfois que le cadavre répondait oui; on se jetait à l'instant sur le guérisseur mal habile; & il était mis en pièces.

(2) Le *Gayac* ou *Gaiac*, *Gaiacum officinale* bois des Indes, *Lignum sanctum*, croit non seulement à Haïti

mais à la Jamaïque, au Brésil, au Mexique, &c.... d'où il a été transporté dans l'Espagne méridionale; il appartient à la famille des Rutacées, suivant de Jussieu, à celle des Zigo-phylées de Brow (*Flore médic.*, t. iv), à la décandr. monog. de Linné. Ce grand & bel arbre, qui se développe avec une extrême lenteur, présente des feuilles arrondies, ailées, sans impaire, des fleurs rosacées, à cinq pétales blanches, avec un pistil stili-forme droit & long. Les drupes ou fruits, cordiformes, un peu comprimés, renferment deux cavités, l'une vide le plus ordinairement, l'autre contenant la graine qui a la forme d'une petite noix ovale très-dure. La description des caractères physiques du *Gayac*, faite par Hutten, est d'une vérité parfaite.

cent *Huac*, en formant trois syllabes. Mais trêve sur ces détails.

Ne pouvons-nous pas prêter aux choses les plus simples, les noms les plus pompeux, comme Philon qui relevait ses recettes par les titres les plus extraordinaires, telle est, par exemple, *La main des dieux* (1). Les médecins de nos jours n'ont-ils pas décoré certaines drogues de leur invention par ces noms emphatiques : *La main du Christ*, *l'Apostolicon*, *la Grâce de Dieu*, *l'Antidote* (2).

Le Gayac est un arbre qui acquiert une hauteur aussi

(1) Philon de Tarfe (Asie mineure), médecin qui vivait sous Auguste, est l'auteur du *Philonium*, panacée universelle, décrite par lui en vers élégiaques, dans un style amphigourique, trop imité par quelques-uns de ses successeurs, s'efforçant de cacher sous des formules obscures & bizarres, des compositions hétérogènes, plus extravagantes encore que leurs noms.

Les bases principales de cette invention polipharmaque étaient le safran, le pyrèthre, l'euphorbe, le poivre blanc, la jusquiame, le spica nardi, l'opium, &c., &c..., incorporés dans le miel. Le philonium se trouvait encore chez les apothicaires du siècle dernier. « Philo cum miscet regia & contra venena, salutaria illa medicamenta quæ *deorum manus* appellavit. » Plutarch. (*Symposiac. Lib. IV.*)

(2) Il serait sans intérêt de donner les formules étranges de ces amalgames informes, de ces prescriptions surannées dont les découvertes de la chimie moderne ont débarrassé la science, démontré la stérilité & le ri-

dicule. Il est inutile d'ajouter que les vertus de ces drogues ne répondaient jamais aux titres imaginés pour attirer l'attention & la crédulité publiques. Pline, Galien, Celse s'étaient élevés contre certains antidotes prônés de leur temps. Mais les Arabes, les Alchimistes les avaient remis en crédit. Pour se faire une idée de leur nombre, de leur singularité, il faut parcourir les livres d'Arnaud de Villeneuve, d'Agricola, de Paracelse, & même encore les pharmacopées du XVIII^e siècle.

L'esprit judicieux de Hutten le portait à critiquer déjà ces compositions si recherchées par le vulgaire, bien que le nom fût leur unique mérite. *La main du Christ* était simplement du sucre dissous dans de l'eau de roses dans laquelle on faisait infuser des marguerites. *L'Apostolicon*, ou onguent des apôtres était composé de douze drogues. *La grâce de Dieu*, gratiolo officin. *L'Antidote*, spécifique contre la morsure des serpents.

considérable que le frêne de nos contrées, il porte des fruits assez semblables à des châtaignes : le bois est résineux, sa couleur approche de celle du buis, seulement elle est plus foncée ; plus elle tire sur le brun, plus on l'estime ; l'aubier est jaunâtre, le cœur est très-brun. Si dans son épaisseur l'arbre est plus coloré, on trouve le centre plus jaune. Les fragments sont très-lourds ; quel que soit leur volume, lorsqu'on les met dans l'eau, ils ne surnagent pas, ils se précipitent au fond du vase. Ce bois est plus dur que le chêne, il ne se fendille point au feu, les marchands affirment n'y avoir jamais remarqué de fissure. En brûlant, il s'enflamme, répand une faible odeur aromatique, assez douce, & laisse échapper une gomme dont nous ignorons l'usage (1). Cette gomme devient

(1) La gomme dont parle Ulric est la résine qui constitue le principe le plus actif contenu dans le bois : plus abondante dans le cœur de l'arbre, elle s'y montre parfois sous forme de petits cristaux visibles à l'œil nu. Elle constitue un produit naturel auquel on ne peut refuser une grande énergie, lorsque ce produit n'a pas passé entre les mains des fraudeurs, lorsqu'il est dans toute sa pureté primitive.

L'étude chimique du bois de Gayac nous révèle, d'après Trommsdorff, l'existence d'une abondante quantité de matière résineuse, dans laquelle se trouve enchaînée intimement une substance d'une nature à peu près analogue, que cet habile chimiste désigne sous le nom de Gayacine ; elle est caractérisée par une âcreté extrême.

Il faut bien se garder de confondre

cette substance avec la prétendue Gayacine de Buchner, qui n'est elle-même que la résine, réduite par la dépuración, à 80/000 de son poids, tandis que la Gayacine proprement dite ne constitue qu'une faible partie de ce corps résineux, d'après Buchner lui-même, qui lui refuse cette dénomination, tout en reconnaissant les caractères qui la distinguent, & tout en lui attribuant, comme Trommsdorff, Liebig & autres chimistes, les propriétés médicales du Gayac.

Moins exclusifs, nous croyons ici qu'il faut bien accorder à la Gayacine de Trommsdorff une bonne partie de ses vertus, mais nous sommes loin de refuser à la résine & à la matière aromatique, qui simule si bien le parfum agréable de la vanille, une part dans les effets thérapeutiques rapportés au Gayac.

Lorsqu'on traite ce bois par l'alcool

noire fitôt qu'elle est sortie, elle se durcit beaucoup ; l'écorce est épaisse, toujours ferrée & résistante. L'ensemble de ces caractères rend le Gayac si facile à reconnaître qu'il n'est pas possible au vendeur de tromper celui qui achète (1). Qui pourrait se méprendre à l'aspect de la couleur ? Où trouvera-t-on des dispositions pareilles à celles que je signale ? La cassure donne une odeur résineuse. Ce bois compacte ne se laisse briser qu'avec difficulté. Son goût me plaît, bien qu'il paraisse défagréable au plus grand nombre (2). La faveur de la décoction n'est pas persistante : en été, elle se perd quelquefois après trois jours ; en hiver, elle dure plus longtemps. Il faut avoir soin de choisir le bois le plus gros & le plus fort : cependant, quand il est trop vieux, ses qualités s'affaiblissent.

à 56^e centésimaux, on lui enlève non-seulement les trois constituants, mais encore la matière extracto-muqueuse qui les accompagne, laissant intactes l'albumine & la gomme qui résident probablement, en petite quantité, dans la masse.

Et pourtant, l'alcoolé, seul produit pharmaceutique vraiment recommandable, ne jouit plus que de la faveur secondaire que nous voulons bien lui accorder avec les dentifrices. Ce produit est estimé surtout comme dentifrice, bien qu'il porte avec lui, sous un petit volume, tout ce qui peut faire la réputation du Gayac.

(1) On recommande avec raison, bien que le Gayac soit un médicament peu dispendieux, d'acheter le bois avant qu'il ait subi aucune opération. Le pharmacien doit le râper

lui-même pour éviter une falsification qui n'est pas rare. On le trouve dans le commerce, mélangé de copeaux, de résidus d'autres bois. Le Gayac est expédié des pays qui le fournissent, coupé en tronçons, en bûches plus ou moins volumineuses. Il ne sert pas seulement en médecine ; on utilise dans les arts le cœur de l'arbre, très-dur, pour fabriquer des meubles, des mortiers, des vis, des poulies, des roulettes, &c., &c.

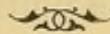
(2) Cette assertion de Hutten est une preuve de plus que nos affections altèrent ou du moins modifient nos sensations véritables. La faveur du Gayac en décoction est toujours âpre, âcre, un peu amère, nauséabonde même parfois : &, en général, ce ne sont pas là des impressions qui flattent le goût.

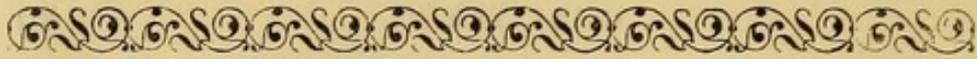
Que les médecins continuent à leur gré la polémique sur le Gayac ; pour moi, j'ai à m'applaudir de sa découverte, & je pense que ceux qui nous ont fait connaître ses vertus ont rendu un immense service à l'humanité (1). Le savant qui saura révéler l'essence première de ce remède, accomplira un acte très-utile. Par le peu que nous connaissons, quelques hommes, déjà, aspirent à expliquer toutes ses propriétés ; à mon avis, ils se hâtent trop de conclure. Règle générale, lorsqu'un médicament nouveau a été divulgué, il reste à étudier, à suivre, à bien déterminer ses effets, sa véritable manière d'agir.

(1) Si le livre que nous traduisons est un de ceux qui ont le plus contribué à la renommée du Gayac, il ne faut pas croire néanmoins qu'il ait été le premier en date. Il avait été précédé en Allemagne par celui de Léonard Schemanns de Saltzbourg, intitulé : *Lucubrationcula de morbo Gallico, & cura ejus noviter reperta cum ligno indico*.

Ce ne sont pas seulement des auteurs de la force de Chéradame, Bethencourt, A. Ferrus qui ont partagé l'engouement pour ce remède, exalté plus tard par les médecins les plus illustres du xvi^e & du xvii^e siècle. Jean Fernel lui accorde une confiance absolue dans son traité : *De luis venereæ curatione perfectissimâ*. Hoffman parlant du Gayac a dit : *Summum adversus luis venereæ viru præsi-*

dium Guayacum. Boërrhave, dans son Mémoire : *De lue aphrodisicâ, præfixus aphrodisiaco*, admet les sudorifiques de préférence à tous les autres moyens, & préconise au premier rang le Gayac par la méthode de Hutten. Si le bois des îles a été chaudement soutenu, il a rencontré aussi, dès son introduction, quelques médecins qui ont nié ses effets merveilleux, & n'ont pas admis ses propriétés curatives dans la syphilis. Nous ne citerons qu'Ant. Lecoq (*De ligno sancto*, 1530). Il regarde ce moyen, administré seul, comme ayant peu d'influence sur le mal. En combattant les croyances de Fernel, il se prononce pour le mercure, qu'il nomme un remède véritable (*remedium verum*).





CHAPITRE VII.

De la préparation du Gayac.



LE Gayac se prépare ainsi qu'il suit : On commence par le réduire en fragments aussi petits que possible, on le divise en le travaillant au tour, pour le faire macérer ensuite, ou bien on le broie avec le pilon, on le met en poudre fine afin qu'il puisse plus facilement être pénétré, céder ses principes durant la décoction : ces deux procédés me paraissent indifférents pour les résultats. D'autres préfèrent fendre le bois, le raper avec une lime, & faire tremper la poussière dans le liquide. Quel qu'ait été le mode de préparation, on prend une livre de cette poudre qu'on jette dans huit livres d'eau de fontaine, de puits ou de rivière : on laisse macérer cette substance durant vingt-quatre heures avant de la faire bouillir à un feu doux, dans un vase neuf ou bien

nettoyé. L'évaporation doit s'opérer durant six heures, petit à petit, sous l'action de la chaleur jusqu'à réduction de moitié. Si, en bouillant avec trop de force, le liquide venait à s'échapper, à se répandre au dehors, cette déperdition enlèverait de sa valeur au remède, il deviendrait moins efficace. Il faut éviter un feu à flamme éclatante; le vase, rempli aux trois quarts, ne doit reposer que sur les charbons ardents. On recueille avec soin l'écume qui surgit, on s'en sert avec avantage pour le pansement des ulcères; elle déterge & raffermi les chairs. En la retirant du feu, on filtre la tisane pour la déposer dans des bouteilles en verre: sur le résidu, on verse de rechef huit livres d'eau, on recommence la macération & l'ébullition. Ce produit sert de boisson en mangeant, tandis que le premier confitue le remède proprement dit (1). Telles sont les conditions essentielles de cette méthode curative de la maladie

(1) L'eau, par ces traitements successifs, par ces opérations prolongées, enlève au Gayac une partie seulement de ses principes actifs; & même, il faut toujours une masse de liquide pour atteindre ce résultat incomplet. D'une nature très-dense, essentiellement résineuse, le bois ne se laisse attaquer que dans des conditions, des limites défavorables à la constitution des produits; c'est pourquoi ceux-ci ne font, en général pour nous, que des adjuvants dans le traitement des maladies, tandis qu'ils feraient dans certains cas, susceptibles d'en former la base, s'ils se présentaient avec toute la force d'action qui peut leur appartenir. De là, les quantités considérables de liquide à ingur-

giter, lorsqu'on veut faire jouer un rôle important à l'agent qui nous occupe.

Le procédé de Hutten n'était pas suffisant pour faire rendre au Gayac tous ses éléments médicamenteux. Je l'ai dit, c'est la résine, substance complexe, qui jouit de la plus grande énergie; c'est en elle que semblent résider les propriétés actives. La décoction ne dégage pas complètement les diverses parties constituantes, le principe aromatique, la Gayacine, la gomme, l'huile essentielle, &c. Ce n'est qu'en traitant le Gayac par l'alcool qu'on les obtient intégralement (Brandes, *Annales de chimie*; Mérat & Delens, *Dic. de mat. médic.*; Guibourt, Foy, *Traité de pharmacologie*).

française, si terrible dans ses symptômes. En suivant cette médication, tous les autres moyens deviennent inutiles, bientôt même je prouverai qu'ils sont susceptibles de nuire.

Pour la décoction, les uns veulent qu'on préfère une eau légère & limpide, les autres admettent indistinctement toutes les eaux douces, parce que l'action du feu les purifie toujours. Lorsque la tisane se concentre, il faut surveiller l'opération pour éviter que le produit ne brûle ou ne se décompose. On recommande d'avoir soin de tenir le vase bouché afin de prévenir autant que possible l'évaporation. Dès que l'écume bouillonne à la surface, on l'enlève avec rapidité, & on remet immédiatement le couvercle. Les ustensiles en verre, très-faciles à tenir propres & permettant de surveiller l'état du liquide, sont excellents pour le conserver (1). Sa couleur est celle d'une eau trouble & bourbeuse ; un bois blanc trempé dans la décoction revêt aussitôt une couleur verdâtre (2).

(1) Les détails dans lesquels entre l'auteur font à cette heure d'un bien médiocre intérêt : mais, il faut se reporter à l'époque où ils ont été écrits. Le Gayac était un moyen nouveau, il n'y avait pas de règles établies pour sa préparation ; ce n'est pas seulement aux médecins, c'est aux malades eux-mêmes que Hutten voulait s'adresser. On attachait alors beaucoup d'attention à de petites pratiques que nous regardons, à juste titre, comme insignifiantes.

(2) Un remède tire sa puissance & de ses qualités propres, essentielles, & de sa bonne préparation : c'est là ce qui donne à la pharmacie bien

faite une grande importance. Un même médicament offre, parfois, dans ses qualités, ses caractères physiques & chimiques, des différences sensibles ; les propriétés dès lors ne peuvent plus être semblables. Pour assurer l'identité du remède dans tous les cas, Hutten donne des formules rigoureuses, détaillées, dont il recommande l'exécution ponctuelle.

De nos jours en préparant la tisane de Gayac, tandis que la plupart des pharmaciens insistent sur la décoction prolongée, quelques praticiens habiles ont proposé & admis comme supérieures & préférables, les décoctions rapides, nous n'adoptons point leur

Si on goûte le remède pour la première fois, on le trouve un peu acide, on s'y accoutume bien vite, il n'a rien de repouffant.

Quelques médecins conseillent d'ajouter quatre onces de miel par livre. Je ne blâme point cette pratique, bien qu'elle ne me semble pas nécessaire; mais puisqu'on peut s'en passer, pourquoi y recourir? La faveur du Gayac n'est pas si mauvaise qu'on ait besoin de la corriger: sans les préventions de certains médecins, on serait disposé à la trouver agréable (1). Je ne fais, en vérité, si je dois considérer comme des médecins sérieux les hommes qui ne craignent pas de répandre de tels préjugés. Ceux qui sont instruits & habiles, ô noble Prince, comme votre médecin, mon ami Stromer, comme le docte Copus (2), comprennent qu'il ne faut pas altérer la nature des remèdes qu'on ne connaît pas très-bien :

manière de voir & d'opérer. En se conformant aux procédés de Guibourt, Soubeyran & Pelletier, le Gayac, la falsepareille, &c..., pour céder leurs principes actifs, demandent une trop forte quantité d'eau: nous persistons à considérer la méthode ancienne comme la meilleure. Ses avantages ont été signalés dans un très-remarquable Mémoire d'un de nos compatriotes, le D^r Sainte-Marie, traitant le fujet au point de vue des maladies vénériennes chroniques.

(1) Notre goût, le goût des malades en général, ne se rencontrent pas avec celui de Hutten: la faveur du Gayac n'est rien moins qu'agréable; on peut le tolérer, mais le pren-

dre avec plaisir, jamais; il est âpre plutôt qu'acide.

(2) Guillaume Copus, natif de Bâle, est le même qui devint plus tard professeur au collège de France & médecin de François I^{er} en 1530. Il était lié avec tous les grands esprits de son temps. Le philosophe & poète Ramus (P. La Ramée), qui tenta, un des premiers, de renverser la scholastique (lutte dans laquelle il s'était rencontré avec Ulric), a dit, en parlant de Copus, qu'il fut l'honneur des médecins de l'époque :

Unica nobilium medicorum gloria Copus.

C'est à juste titre que Hutten qualifie Copus de docte; il était versé dans les langues hébraïque, grecque & latine.

qu'on se garde de vouloir ajouter à leurs propriétés, lorsqu'on ignore ce qui leur manque.

On m'avait engagé à essayer le Gayac, j'hésitais à cause de sa nouveauté; je consultai Stromer : il me dit, après de sages observations, qu'il redoutait de voir les vertus du remède, compromises par les additions superflues de certains médecins inhabiles : son expérience lui avait appris que le médicament donné seul était le plus sûr de tous les moyens : il me pressa avec instance de me soumettre sans retard à cette médication salutaire.

Je veux ici, une fois pour toutes, afin d'éviter toute méprise, lorsqu'on m'entendra attaquer les médecins, avertir que je ne désigne que les hommes sans savoir, sans expérience, n'ayant du docteur que le titre acheté dont ils se glorifient aux yeux du vulgaire. Ils ignorent les premiers rudiments des lettres grecques & latines, & cependant, dans aucune profession, la science n'est aussi indispensable. Le rang qu'ils occupent leur permet aisément d'abuser de la simplicité de nos compatriotes, n'osant même pas soupçonner que de tels personnages, élevés au doctorat, manquent d'instruction & d'habileté (1). Mais, à quoi bon prolonger une telle digression?... J'ai désiré seulement, ô Prince généreux, vous exprimer ma

(1) On trouvera dans le corps de l'ouvrage plus d'une partie de ce genre : Hutten (on va en acquérir la preuve) avait puisé à toutes les sources; les grands médecins de l'antiquité lui étaient aussi familiers que les philosophes & les littérateurs. Il n'admettait pas que l'habileté dans la pratique pût être le seul fait de l'empirisme, pût exister sans une instruction géné-

rale & profonde. Très-exigeant sous ce rapport, il attaquait de front la multitude de ces médecins titrés dont l'éducation scientifique ne répondait pas à la dignité, à l'importance de la profession. La médecine, suivant ses principes, nécessitait l'élévation des idées, que la connaissance des lettres est seule capable de donner.

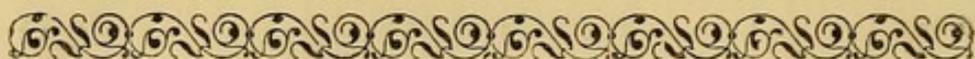
pensée toute entière ; je veux éviter que les lecteurs de cette critique n'aillent vous rapporter que j'ai encore dépassé les bornes de la modération & des convenances. Ne m'a-t-on pas accusé naguère d'avoir attaqué injustement les jurisconsultes & les théologiens ? On a prétendu que je les signalais , avec passion , comme des hommes grossiers , illettrés & dangereux (1). Ces calomnies mensongères n'ont pas été sans influence sur l'opinion d'un certain nombre de gens de bien qui m'ont cru coupable de pareils méfaits , bien étrangers à mon caractère , à mes habitudes ; & d'ailleurs , ne seraient-ils pas inutiles pour atteindre le but que je me suis proposé.

A cette heure que vous êtes instruit de mes sentiments , je me fais un devoir d'abandonner ces médecins effrontés , ces jongleurs , ces charlatans de tréteaux , pour revenir à mon sujet principal , le traitement par le Gayac.

(1) Hutten a été un des esprits éclairés qui ont concouru au mouvement intellectuel de la renaissance & plus tard , de la réforme. Pour activer le progrès , sa critique , sa polémique ardente , passionnée , fut dirigée surtout contre les hommes , dont les doctrines immuables ou rétrogrades , repoussaient les études des humanistes & toute espèce de changement , n'admettant que les principes de fœmifion & d'autorité. Ses hardieffes , ses attaques , avaient soulevé l'animosité des Tomistes , des Bartholistes , des moines , des docteurs arabes très-puif-

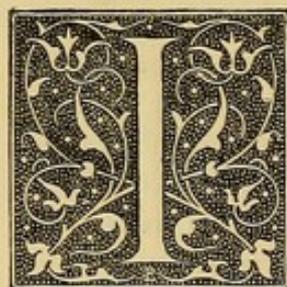
fants en Allemagne , avec lesquels la lutte était engagée par la nouvelle école.

Il avait déjà publié les satyres : *Febris* , *Nemo* , *Capnionis Encomion* , *Triumphus* , &c. , &c. , & beaucoup d'autres poésies ou productions violentes contre l'autorité ecclésiastique , le clergé , ou plutôt contre ses habitudes , ses vices , contre les Dominicains , les Franciscains en particulier , qui cherchaient à le faire expulser de la cour du cardinal électeur de Mayence.



CHAPITRE VIII.

De quelle manière doit être suivi le traitement.



L faut placer le malade à l'abri de l'air, dans une chambre fermée, chauffée avec soin, ou comme on le pratique en Allemagne, dans une étuve bien conditionnée. Il ne suffit pas pour lui que la température soit très-haute, il importe de le préserver contre toutes les influences extérieures ; le froid est à craindre ; en hiver & en automne, on aura soin d'allumer du feu à l'aube du jour, heure à laquelle il y a un abaissement sensible dans la température. S'il existe aux fenêtres des ouvertures, des fentes, même légères, on les bouchera avec de la chaux ou du plâtre ; devant la porte,

on drapera un tapis ou un rideau pour prévenir, autant que possible, les courants d'air (1).

Ces mesures prises, il est nécessaire de diminuer la quantité de nourriture donnée ordinairement aux malades : on la réduit d'un quart, d'un tiers ensuite, enfin de la moitié ; le vin doit être coupé avec beaucoup d'eau : il faut apprendre à supporter la faim. Lorsque le ventre est préparé, on administre un purgatif choisi, sinon pour agir sur la cause, du moins pour provoquer une évacuation & diminuer les principes qui entretiennent le mal. On aborde alors la médication spéciale : on commence par la tisane la plus concentrée ; elle est bue tiède, le matin à cinq heures, & le soir à huit : chaque dose est d'une demi-livre au moins.

On a fait bouillir une livre de Gayac dans huit livres d'eau qui par l'évaporation ont été réduites à quatre, c'est-à-dire à la moitié : la dose doit être consommée en huit fois, ou en quatre jours. Les médecins ont généralement adopté l'habitude de peser les boissons pour déterminer plus exactement la quantité. Le remède est avalé d'un seul trait par le malade laissé ensuite au lit durant quatre heures ; pendant les deux premières, on

(1) Pour que l'action des sudorifiques soit plus prompte, plus certaine, la chaleur de l'atmosphère est indispensable : cette remarque avait inspiré les mesures indiquées. Comme c'est dans les contrées les plus chaudes, que les propriétés du Gayac avaient été expérimentées en premier lieu, on avait arrêté de placer les malades de nos pays, dans des conditions de température, analogues sinon

identiques. Mais si, par ces précautions, on développait la chaleur, on se privait d'autres éléments physiques, favorables à la guérison. L'air ne se renouvelant plus, promptement vicié, chargé de principes putrides par les excréments, exerçait nécessairement sur l'économie une mauvaise influence, capable de nuire aux bons effets d'une méthode, qui cessait d'être rationnelle.

a soin de le couvrir fortement (1) : la chaleur est utile pour faciliter la digestion & l'absorption, elle provoque une transpiration favorable & l'expulsion du principe morbide. J'aurai à m'expliquer plus tard sur les avantages de la méthode. Quelques médecins prescrivent de laisser le malade au lit, une heure avant l'ingestion du breuvage ; le corps, par cette précaution, est heureusement disposé ; d'autres ne veulent pas que le patient séjourne au lit moins de cinq heures. On ne commence à prendre des aliments qu'à midi & en petite quantité : la médication agit mieux, lorsqu'on est à jeûn, lorsque le ventre est libre : il faut manger non pas pour se rassasier & se donner des forces, mais pour se soutenir. Les effets de l'abstinence ne sont pas à craindre ; il ne faut pas oublier que le Gayac a le privilège de tonifier, de reconforter les sujets les plus languissants (2).

(1) Ce chapitre (ainsi que bien d'autres), présente des redites qu'il ne nous appartenait pas de supprimer. Ces détails sur le mode d'administration du Gayac, sur les pratiques mises en usage, ne sont pas entièrement dépourvus d'intérêt ; ils nous initient aux idées qui régnaient alors, aux croyances les plus répandues, aux formules suivies dans la pratique. Il est certain que si le Gayac a réussi, ses succès ont été surtout marqués après les traitements par le mercure, ou dans les affections d'ancienne date, lorsque, soit par des agents médicaux, soit par le temps, soit par l'effort de la nature, & par la réaction intime de l'organisme, le principe morbide avait

été non pas éliminé mais modifié dans son essence, dans ses conditions primitives.

Nous reconnaissons qu'avant la découverte de l'iodure de potassium, dans les maladies invétérées, chroniques (alors que le mercure était sans action, & pas toujours sans danger), les médecins du dernier siècle & même de notre époque, sont arrivés à quelques guérisons heureuses, par l'emploi des sudorifiques, du Gayac en particulier, mais ces cas n'ont été, pour ainsi dire, que de remarquables exceptions.

(2) La lecture du livre de Hutten nous a conduit à reprendre, suivant ses indications, des expériences sur les vertus thérapeutiques du Gayac :

Préparé & pris comme nous venons de le dire, il ne manque jamais d'opérer chez les malades astreints à une diète convenable (1). Lorsqu'il n'existe ni plaies, ni ulcères, on proscriit tout traitement externe ; dans le cas contraire, on les panse, on les recouvre avec un onguent composé d'huile de roses, de céruse & de camphre. Plusieurs n'emploient que le résidu fourni par l'écume de la décoction, ils saupoudrent les ulcérations avec cette poussière très-fine. Les uns prétendent que les moyens directs abrègent la durée du mal, les autres assurent qu'elle est prolongée par eux. Vers le milieu du traitement, il est de nouveau opportun de purger, de relâcher le ventre. Je partage le sentiment d'Alexandre d'Aphrodisee ; cet auteur fait remarquer que, chez les malades soumis à la diète, ou qui s'imposent des privations dans le régime, les matières sont plus bilieuses, plus décomposées (2).

chargé d'un service considérable de vénériens, à l'hospice de l'Antiquaille de Lyon, le fait a été facile. Or, nous avons le regret de le déclarer, le remède n'a répondu ni à nos espérances, ni aux paroles si affirmatives de l'auteur.

(1) L'action du Gayac influait sans doute quelquefois sur la guérison ; mais il faut aussi tenir compte des purgatifs, de la diète, du régime, du repos, qui étaient de puissants auxiliaires. On fait que la *cura famis*, la diète sèche, arabe, sans le secours des sudorifiques, réussissent seules : ces moyens étaient combinés dans la méthode que nous signalons.

(2) Alexandre d'Aphrodisee, phi-

losope grec péripatéticien de la fin du 11^e siècle, rangé parmi les médecins, est souvent cité parce qu'il a abordé de nombreuses questions concernant l'art de guérir. Son livre venait d'être imprimé pour la première fois, à l'époque où Hutten écrivait.

L'observation rapportée est exacte : le séjour prolongé des matières dans le tube digestif leur donne un caractère particulier d'âcreté qui devient un nouvel élément morbide, aggrave les maladies existantes.

« Plerique postquam jejunaverunt, usu solito cibi prætermisso bilescunt, & materiam aggregant acriorem. Alex. Aphrod. (*Problem. medicorum & physicorum libri II. Lib. I. 139.*)

Lorsque, dans ces conditions, on administre un purgatif, on débarrasse le corps de puissantes causes de maladies. Le matin du jour où la médecine a été prise, on s'abstient de boire le Gayac, on n'y revient que le soir.

On augmente plus tard l'alimentation; cependant, au vingtième jour, elle ne saurait encore être pleine & entière; on doit rester en dessous de la quantité habituelle. Il est des médecins qui, pour ne pas contrarier l'action du remède, imposent le régime jusqu'au trentième jour, pensant que plus la diète est rigoureuse & prolongée, plus la médication est efficace. Si le malade a le courage de résister à l'aiguillon de la faim, il est sûr d'arriver plus vite à la guérison. La tisane de Gayac, la faiblesse, ne sont pas les seules causes qui réveillent le besoin de manger, il est excité encore par l'abondance des sueurs, par l'existence même de l'affection pernicieuse (1). Lorsque l'on touche à la fin du traitement, avant de permettre au malade de sortir, on revient à un troisième purgatif, & par mesure de précaution, la décoction est continuée de quatre à six jours encore. Il est des praticiens qui n'autorisent pas à quitter la chambre avant que la guérison ne soit radicale; il en est d'autres qui, considérant cette réclusion de trente jours comme suffisante, laissent le malade circuler dans les

Des bibliographes & des critiques distingués ont prétendu, prétendent que ce dernier ouvrage est d'Alexandre de Tralles.

(1) Il est certain que l'excitation déterminée par l'action du Gayac, que les déperditions qu'entraînent les

sueurs abondantes, peuvent accroître le besoin de manger; mais on ne saurait admettre avec l'auteur, que la maladie vénérienne ait une influence particulière sur l'énergie, la violence de cette sensation.

pièces environnantes, & peu après, dans les maisons du voisinage, afin de l'habituer à l'impression de l'air, sans que le convalescent puisse être fâcheusement surpris; on aura garde, toutefois, de changer trop brusquement ses habitudes.

Bien qu'on ait commencé à fortir, si des ulcères persistent, ils se dissipent plus tard. C'est là ce que j'ai éprouvé; après trente jours, les plaies de mes jambes n'étaient pas guéries, je prolongeai mon traitement de dix jours. La cicatrisation n'étant pas complète, je voulus persévérer, redoutant les effets du froid & l'approche de l'hiver. Le médecin s'y opposa, je cessai la réclusion, sans être incommodé davantage. Les ulcères avaient perdu leur caractère malin; devenus superficiels, ils n'attaquaient plus que la peau: ils n'arrivèrent à une parfaite cicatrisation que quarante jours après, pendant un voyage, entrepris au cœur de l'hiver; j'allais de Bavière en Franconie. J'attribue le retard de ma guérison à l'excessive tolérance du médecin qui m'avait permis une nourriture trop abondante. Il avait commis une double erreur; trompé par ma faiblesse apparente, par l'ancienneté de la maladie, il m'avait accordé une alimentation trop copieuse, & ne m'avait pas administré une quantité suffisante de Gayac. J'en avais à peine consommé cinq livres, tandis que d'autres portent la dose jusqu'à huit ou dix. A l'aspect de mon corps amaigri, exténué, on n'avait osé me permettre qu'une très-petite quantité de ce bois des îles; on avait eu peur, d'autre part, de me voir périr d'inanition: on aurait dû moins se préoccuper de ce que j'étais devenu que de ce que j'avais été. Le Gayac a la vertu de ne jamais laisser un homme s'affaiblir entièrement. Lorsqu'un sujet est très-débilisé, ce n'est

pas un motif pour diminuer la dose, il serait plutôt convenable de l'augmenter (1). L'action du remède ne se montre pas d'une manière brusque, c'est progressivement que ses vertus se manifestent. Dans la préparation, plus la décoction a été prolongée, plus je la crois énergique ; j'engage donc à la laisser évaporer sur le feu, & réduire des deux tiers.

Lorsqu'un malade est resserré, pour détruire cette disposition, il suffit de prendre, le matin, une demi-once de poudre de Gayac en même temps que la tisane ; on répète ce moyen s'il n'agit pas la première fois. Pour ce qui me concerne, je déclare que je l'ai tenté à diverses reprises, toujours sans succès (2).

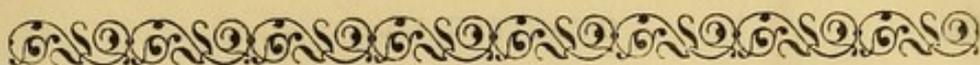
(1) Nous ne chercherons pas à réfuter, une à une, ces propositions de Hutten. L'enthousiasme, la reconnaissance, lui font exagérer les propriétés, les vertus dont le Gayac est gratifié par lui.

Il est impossible d'admettre sans réserve la proposition : « Il faut accroître la dose d'un remède excitant en raison directe de la faiblesse du malade. » La force médicatrice dépend moins de l'activité des moyens employés que de la puissance de réaction exercée sur eux par l'organisme. C'est l'état, la disposition physiologique ou morbide des organes qu'il importe de consulter en première li-

gne. Cette loi, bien comprise & suivie, constitue véritablement la science médicale ; c'est elle qui doit régler le choix, la dose, le mode d'administration des médicaments.

(2) Au milieu des assertions controversables qui viennent d'être établies, cette dernière remarque est une preuve de la bonne foi de l'auteur. Le Gayac est loin d'être laxatif, sa résine n'est point purgative. Si la poudre amène des évacuations alvines, c'est en agissant comme corps étranger ; le ligneux est réfractaire à la digestion, il provoque par sa présence, une hypersecretion muqueuse qui ramollit les matières.





CHAPITRE IX.

Du régime à suivre durant le traitement.



N est loin de s'entendre sur le mode d'alimentation qui doit être conseillé. Les uns ne veulent accorder que le pain, nommé par Galien (1) la plus naturelle de toutes les nourritures (2). D'autres permettent les raisins secs & quatre onces de pain sans sel, mais sans condiments, sans viandes, excepté une pe-

(1) Galien de Pergame, le médecin de Marc-Aurèle & de Commode, le plus grand maître de l'antiquité après Hippocrate, est trop connu pour être ici le sujet d'une notice. Ses écrits sont restés durant nombre de siècles, les oracles des écoles. Jusqu'en 1550, on s'était contenté d'étudier, de traduire, de commenter ses ouvrages, on n'avait pas osé les discuter. Ses doctrines, adoptées par

Stromer, Ricius, amis & conseillers de Hutten, sont également acceptées par ce dernier, exprimées à chaque page, comme on va le constater.

(2) Galen. *In Hippocrat. de humorib.* Lib. III. 17.

Galen. *In Hippo. de acut. morb. vict.* Lib. I. 17.

Gal. *Comment. in Hippocr. lib. epidemior.* Lib. III. 9.

tite quantité de poulet, & un petit morceau de pain trempé dans le jus. Le soir, ils tolèrent une once de pain avec des raisins secs (1). Plusieurs donnent un demi-poulet de grain, bouilli sans sel, ou un quart seulement, si l'animal est plus gros. On ne laisse prendre ensuite qu'un peu de sucre & trois onces de pain, & le soir, une once de pain non salé & des raisins secs. Pendant tout ce traitement, il importe de s'abstenir de sel. Des médecins préfèrent le pain préparé avec la fleur de farine & sucré; il en est qui ajoutent, moins à la vérité comme nourriture que comme remède, des fleurs ou des feuilles de bourrache, soit cuites simplement dans l'eau, soit avec une portion de poulet; le régime reste toujours le même. Pour quelques-uns, sa durée n'est que de quinze jours, passé ce terme, la diète exigée devient moins rigoureuse. Au vingtième jour, on autorise deux repas. Mais, un fait est certain, c'est que cette médecine réussit d'autant mieux que le malade supporte & suit une diète plus sévère.

Des sujets guéris après quinze jours, n'en continuent

(1) Ce régime atténuant a été pratiqué, s'est conservé dans certains pays méridionaux, chez les peuples de l'Orient, dont il constitue encore la principale médecine contre les affections pforiques, contre les accidents rebelles de la syphilis dégénérée. Les malades sont soumis à la *diète sèche*. Les boissons aromatiques, stimulantes, les substances alimentaires salées, ou animalisées sont proscrites.

On ne peut nier l'influence de cette méthode pour modifier certaines constitutions morbides générales, pour

prévenir, arrêter même des dégénérescences organiques; elle a, dans des cas particuliers, servi de base à la pratique de plusieurs médecins célèbres.

L'action curative du régime, dirigé dans une voie spéciale, s'explique naturellement par les propriétés des substances qui le constituent, par les principes que ces éléments apportent ou enlèvent à l'économie durant la rénovation continuelle des parties que produit ou transforme une diète appropriée.

pas moins le traitement durant un certain temps encore; ils boivent froide la seconde décoction, sans autres remèdes (1). Je ne prétends pas condamner l'opinion des médecins qui redoutent les conséquences d'un tel régime, l'application de cette méthode aux tempéraments secs & chauds (2), en s'appuyant sur l'autorité & sur le texte d'Hippocrate & de Galien (3). J'affirme seulement que l'emploi du Gayac, dans ces conditions, n'a jamais eu de suites fâcheuses; c'est de l'expérience & non pas des doctrines établies dans les livres que je tire mes recommandations (4).

J'étais d'une constitution sèche & nerveuse, la diète cependant ne m'a pas exténué, ne m'a pas rendu phthisique, comme on semblait le craindre. Pour s'entourer de plus de précautions, pour agir avec plus de sécurité, le malade, s'il est inquiet, pourra faire surveiller le traitement par un médecin instruit. Il devra abandonner ses affaires, se tenir en dehors de toute sollicitude, de toute préoccupation morale.

(1) Cette seconde décoction était préparée en faisant bouillir de nouveau le Gayac pour épuiser les principes actifs qui n'avaient pas été entraînés dans la première opération: cette méthode s'est conservée jusqu'à nos jours. De célèbres praticiens de Montpellier ou de son école, Broussonnet, Fouquet, Virenque, Sainte-Marie, Prunelle, Cartier, affurent en avoir retiré d'excellents résultats dans quelques maladies vénériennes invétérées.

(2) Hutten se range ici parmi les disciples de Galien qui expliquait

tout, en médecine comme en physique, par les quatre éléments dits primitifs: l'eau, l'air, la terre & le feu; par les quatre qualités: le chaud, le froid, le sec & l'humide.

(3) Hippocr. *De ration. vict. in morb. acut. III.*

Galen. *In Hipp. lib. De humor. comment. III.*

(4) La doctrine des tempéraments était universellement admise, Ulric commettait un acte de hardiesse en exprimant un doute, en attaquant d'une manière très-indirecte, à la vérité, les idées reçues.

On laissera de côté les travaux, les études pénibles, l'esprit sera calme, dégagé de tout souci, exempt de crainte & de chagrin. Cette dernière remarque concerne spécialement les sujets disposés à la mélancolie; on évitera la colère qui, suivant les paroles de Galien, échauffe, agite la bile (1). Le chant, la musique instrumentale, les conversations agréables aideront à chasser la tristesse.

Pendant mon traitement, je cherchais à m'égayer par des lectures attachantes, peu sérieuses, par des compositions faciles & légères (2). En me conduisant ainsi, j'étais le premier à reconnaître la sagesse des conseils donnés par les médecins qui me défendaient le travail. Si je transgressais leur défense, si je m'occupais, c'était seulement pour oublier mes maux; mes études n'avaient rien de pénible. Que l'on ne pense pas, toutefois, que j'aie la prétention de me poser comme un modèle.

La faim se prononce ordinairement vers le septième jour, ce n'est que vers le douzième qu'elle m'est devenue pénible.

Pour mieux supporter l'abstinence, il convient d'éviter la vue ou l'odeur des aliments, aussi bien que le spectacle d'un grand repas. Lorsque le corps est débilité par la diminution de nourriture, il ne faut pas se hâter de réparer les forces, soit en mangeant davantage, soit par l'ingestion des substances excitantes. Il vaut mieux tenter de sou-

(1) *Biliofas imprimis materias accendit iracundia.* Galen. (*In Hipp. De humoribus.* III. 3).

(2) Ces recommandations, ces règles hygiéniques sont applicables au

traitement de la plupart des maladies. Dans tout le cours de ce livre, l'auteur s'efforce de rattacher à son sujet, de spécialiser les propositions les plus générales.

tenir, de ranimer les esprits vitaux (1) par l'effet des parfums suaves & fortifiants (2). Galien pense que les odeurs agréables, aromatiques réussissent dans ces circonstances (3). Il est inutile de faire observer que la constitution des individus doit aussi servir de règle. On ne traitera pas un homme sec & nerveux comme un autre froid & lymphatique.

On placera en première ligne les moyens les plus simples, les plus faciles à se procurer, dont les effets sont le mieux connus. On n'ignore pas l'exemple de Démocrite qui, durant trois jours, prolongea sa vie en ne respirant que les vapeurs, les émanations qui s'échappaient du pain chaud (4). Un autre moyen, vanté comme un véritable

(1) Pour rendre compte des phénomènes de la vie, Galien avait admis l'existence d'un *esprit vital*, dont il a longuement exposé les attributs dans ses ouvrages. (Vide *De method. medend.* xi. 3).

(2) Les anciens, parlant des propriétés analeptiques, médicamenteuses des parfums, ont fréquemment confondu l'influence des odeurs sur les organes des sens, sur le système nerveux spécial, avec les effets de leur absorption dans l'économie par d'autres voies. « Les particules (Hip. Cloquet : *Traité d'osphréfiologie*, ch. v), tenues en suspension dans l'atmosphère, peuvent être introduites dans la circulation, soit en se combinant avec la salive, soit en pénétrant dans les poumons avec l'air que nous respirons. » Dans les exemples que Hutten rapporte plus bas, il ne se préoccupe nullement de la manière dont les effets

ont pu se produire, il expose seulement les croyances des anciens auteurs & les siennes propres.

(3) Galen. *De methodo medend.* xi, 3.

(4) Démocrite, philosophe, médecin, contemporain d'Hippocrate, arrivé à 109 ans, & ennuyé de vivre, retranchait tous les jours, dit-on, quelques parties de sa nourriture. Sa sœur l'ayant prié de soutenir encore son existence durant de grandes fêtes publiques auxquelles elle désirait assister, il se fit apporter du pain chaud & vécut trois jours, en respirant ses émanations. (Diog. Laër. *Vie des philos. de l'antiq.*, Liv. ix).

Sans admettre ici la cause assignée à la prolongation de la vie, on peut rappeler que des exemples analogues, plus extraordinaires encore, sont rapportés dans tous les ouvrages de physiologie. Il n'est pas de médecin qui

tonique, est l'oignon cuit, lorsqu'il est bien chaud & simplement approché des lèvres. Son odeur peut ranimer les sens (1). L'arome du vin, ce principe volatil très-subtil, peut être aussi d'un heureux secours (2). On lit dans Quinte-Curce que Philippe (3) usa de ce moyen pour rappeler à la vie le Grand Alexandre (4).

n'ait vu des vieillards s'éteindre doucement, après être restés quatre, cinq jours & plus, sans rien prendre. La vie se soutient en quelque sorte par le peu d'activité des organes, il n'y a plus d'action extérieure sensible, plus de mouvements généraux; la circulation, les sécrétions, les excréments, semblent suspendues. Le travail intime de perdution est très-lent, imperceptible, quoique continu.

(1) L'oignon désigné est celui du *muscari ambrosiacum* (famill. liliac.). L'odeur, fortement aromatique, soit de la fleur, soit du bulbe, avait fait ranger cette plante parmi celles auxquelles étaient attribuées de puissantes propriétés cordiales, anti-spasmodiques. Les végétaux de ce genre sentent, presque tous, le musc, d'où leur vient le nom de *muscari*.

(2) De même que Hutten paraît confondre la faiblesse réelle, constitutionnelle, avec le spasme momentané, la syncope, la défaillance passagère, il semble confondre aussi les agents toniques, réparateurs, avec les substances nommées *Céphaliques* par les anciens : elles étaient constituées par des principes volatils, gazeux, agissant sur la membrane pituitaire, impressionnant le centre de l'innervation, le plus souvent, par l'intermé-

diaire des nerfs olfactifs. Les Arabes, les Orientaux, & encore la plupart des médecins du temps d'Ulric, attachaient une grande importance aux remèdes céphaliques; la *médecine fragrante*, invisible, impondérable, homœopathique en quelque sorte, était en grande faveur.

Pour bien connaître les vertus attachées, jadis, aux médicaments céphaliques & les conditions dans lesquelles ils étaient administrés, on peut lire l'article consacré à ce sujet, dans la grande *Encyclopédie méthod.* Le livre d'H. Cloquet sur l'*Osméologie* offre également un vif intérêt à ce point de vue.

Les études expérimentales & chimiques, la critique, ont, de nos jours, fait justice des croyances erronées, ou du moins très-exagérées répandues sur la question.

(3) Le médecin Philippe, nommé par Celse Philippe d'Épire : tout le monde connaît le trait de confiance d'Alexandre, prenant le breuvage des mains de Philippe, accusé de vouloir empoisonner son maître.

(4) *Philippus fomenta corpori admovit, torpentem nunc cibi, nunc vini odore excitavit.* (Quint. curt. Lib. III). En faisant respirer au malade l'odeur du vin, il faut remarquer que Phi-

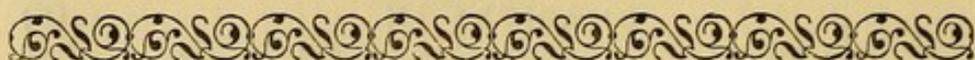
Tous les médecins de l'antiquité ont constaté cette admirable propriété du vin. Les bonnes odeurs ont la vertu d'exciter, possèdent un principe de vie. Le doux parfum du vin vieux est renommé comme celui du miel rosat & des pommes. L'odeur de ces fruits, selon Stromer, peut, en cet instant, devenir un remède salutaire ; ce médecin exigeait que j'en eusse toujours autour de moi. Les pêches, les coings, le vinaigre rosat, la moutarde, sont encore regardés comme efficaces, agissent de la même manière. J'abandonne à ceux qui veulent faire une dépense plus considérable, la cannelle, le styrax, le citron, le safran, le musc, le girofle, le camphre & toute la série des drogues aromatiques étrangères. De l'avis de plusieurs médecins savants & expérimentés, la coriandre, le nard, la marjolaine, l'anis, les roses, la menthe, la rue, le romarin, le castoreum, peuvent les remplacer avec avantage (1). Le malade doit être étendu sur un lit, frotté doucement avec des linges chauds. On frictionne la tête, on passe dans les cheveux un peigne d'ivoire (2).

lippe ne négligea pas tous les autres moyens actifs, rationnels, suggérés par son expérience. Mais les soldats, enclins au merveilleux, firent honneur à l'évaporation alcoolique, à l'arome du vin, de la guérison de leur général.

(1) Cette longue énumération de substances, ou préparations aromatiques, vient confirmer nos précédentes remarques sur la médecine *fragrante* alors en usage, sur le degré

d'importance attaché à la simple odeur, à l'arome propre des fleurs, des fruits, des produits naturels les plus variés.

(2) L'ivoire était autrefois employé comme médicament tonique, excitant soit à l'intérieur, soit extérieurement. Les peignes d'ivoire avaient, disait-on, des propriétés fortifiantes, antispasmodiques; Plin & les Arabes l'affirment : cette opinion était généralement accréditée.



CHAPITRE X.

Lorsqu'on donne le Gayac, il faut s'abstenir de toute médecine étrangère.



A médication par le Gayac doit être simple, elle ne comporte aucune combinaison de remèdes étrangers. Cette assertion paraîtra extraordinaire à ces prétendus médecins qui pensent qu'on ne doit attacher d'importance à un médicament que si on l'a tiré, à grands frais, de l'une des trois parties du monde (1); ils craignent de voir diminuer la confiance, s'ils ne réunissent, n'amalgament pas dans leurs dro-

(1) L'Amérique, récemment découverte, non encore explorée dans son ensemble, n'était pas comptée comme une quatrième partie du monde; on la considérait alors comme une série d'îles, annexes de l'ancien continent.

gues les divers produits tirés des Indes, de l'Ethiopie, de l'Arabie ou des contrées lointaines qu'habitent les Garamantes (1). On peut dire qu'à leur avis il n'y a de précieux que ce qui coûte cher (2). Fasse le ciel que leur manière de voir sur le Gayac, ne soit jamais adoptée, & que l'on partage l'opinion de Stromer, juge compétent en cette matière! Ce médecin redoute de voir le bois des îles tomber entre leurs mains, administré d'après leurs conseils. Que les malades s'en rapportent à mon expérience, le Gayac seul est suffisant pour guérir. Il ne faut rien chercher de plus; qu'on se contente des moyens indiqués plus haut, aidés d'un purgatif, au début, au milieu & à la fin de la médication. Le purgatif même doit être simple, & non pas un assortiment de drogues hétérogènes. Je crois que les médecins songent beaucoup plus à leurs intérêts qu'à la guérison de leurs malades,

(1) Peuplades de l'Afrique centrale, campées dans le Sahara, séparées de la Numidie par l'Atlas; malgré la fameuse expédition de Cornélius Balbus sur leur territoire, on n'avait que des notions géographiques très-vagues, très-incertaines; on regardait ces habitants comme les plus reculés de cette partie du globe.

(2) Hutten, dans ce chapitre, s'élève avec raison contre les tendances polypharmques des médecins. Les Arabes, les Empiriques avaient encombré la matière médicale de formules dans lesquelles étaient réunies des substances tirées de toutes les contrées du monde. On avait abandonné la méthode d'Hippocrate qui consistait surtout dans le régime. N'ayant qu'une idée très-imparfaite

de la nature des maladies & des remèdes, les médecins s'étaient imaginés qu'en mêlant ensemble diverses drogues, un des médicaments irait à son adresse, ferait plus savant, plus habile que celui qui le donnait. Pline avait déjà blâmé ces médecins qui entassaient, mélangeaient les drogues, non pour la guérison, *sed ad ostentationem artis*. Galien nous apprend que, de son temps, les malades eux-mêmes provoquaient cet abus; ils n'avaient confiance que dans les remèdes composés & fort rares. Il raconte qu'un de ses clients, après une prescription simple, lui dit: Gardez pour les pauvres gens ce que vous m'ordonnez, il me faut des remèdes d'un plus grand prix (Galen. *De simplicium medicamentorum temperamentis & facultatibus*).

lorsqu'ils prétendent qu'il faut, avant tout, chercher un remède qui attaque le mal dans sa racine. Le Gayac n'a-t-il donc pas ce privilège? Il est évident qu'en conseillant une purgation, on n'a d'autre but que de tenir le ventre libre, de favoriser les effets de la diète & du régime.

Dans les régions lointaines où naît le Gayac, il n'y a point de médecins, point de prescriptions pharmaceutiques, de remèdes étrangers. On se contente de prendre une herbe ou une racine purgative : elle est la même pour tous : ce n'est point la maladie qu'on songe à guérir ainsi, on désire seulement faciliter l'action du remède principal. Je conseille donc d'éviter les formules multiples, & compliquées. Jamais je n'ai voulu prendre que la casse, quoique mainte fois, j'ai été pressé de recourir à la rhubarbe & à d'autres drogues plus étranges (1). Les résultats auxquels je suis arrivé prouvent la sagesse de ma détermination. J'apporte un exemple plutôt que des conseils, à ceux qui voudront imiter ma conduite. Qu'on soit convaincu que je n'affirme rien au hasard : mes indications reposent sur les faits; c'est le fruit de mon expérience & non de mes études que j'expose; j'ai promis la vérité toute entière & je la proclame. Je vais donc relater, avec bonne foi, le

(1) La casse (*caffia*, genre de la famille des legum.), que Hutten proclame le purgatif par excellence, n'était pas cependant un médicament indigène. Originnaire de l'Afrique, mis en grande faveur par les Arabes, il était devenu très-commun, très-facile à se procurer.

Une de ses espèces (*caffia biflora*) a été vantée, dans le siècle dernier, comme anti-syphilitique. Le Senna

ou Séné est un sous-genre (de *Candolle*) de la famille des *caffia*.

La rhubarbe (*Rheum*, famille des *polygo.*), repoussée par Ulric, n'est pas un moyen plus extraordinaire que la casse; moins usitée qu'elle, au xvi^e siècle, elle avait été très-employée par les anciens; Pline en a fait l'éloge en plusieurs passages de son *Histoire naturelle*. Dioscoride avait célébré ses vertus laxatives.

résumé de mes recherches, de mes observations sur la puissance du Gayac. Si je me trompe, l'erreur est involontaire ; si je suis dans la vérité, on ne me doit ni félicitations, ni remerciements (1). Je ne veux pas qu'on puisse me taxer d'ingratitude pour les services signalés que le remède m'a rendu. La santé d'un certain nombre de sujets d'une bonne constitution peut souvent être compromise par l'abondance des drogues ; chez quelques-uns même, son excès a occasionné la mort.

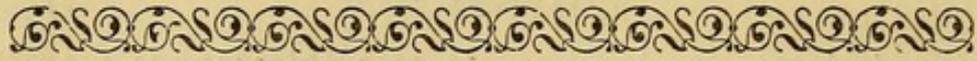
A mon avis, le moyen souverain pour combattre la maladie vénérienne est le Gayac. Avec lui, tous les autres remèdes sont inutiles : toute médecine étrangère, loin d'être avantageuse, contrarie son action ; si on le combine, il perd de sa puissance. Les malades, sous son empire, doivent éviter de prendre des bains ; & même, l'expérience a démontré que durant le traitement, il faut ne se laver le visage qu'à de rares intervalles, & ne jamais tremper les mains dans l'eau froide (2).

(1) Notre intention n'est pas d'ouvrir un libre cours à des opinions fausses ou surannées, mais de rappeler les doctrines régnantes au commencement du xvi^e siècle, pour mieux faire apprécier la marche & les progrès de la question, dépouillée graduellement des erreurs, des préjugés qui l'environnaient. A ce point de vue, ce sont des études historiques aussi bien que des études médicales que nous poursuivons.

(2) Plusieurs des propositions qu'on vient de lire sont non-seulement exagérées, controversables, mais entachées d'erreur : si nous ne les relevons pas ici, c'est qu'elles sont reproduites plus loin, sous diverses formes, avec

de plus amples développements. Avant de les discuter, nous croyons devoir attendre que les idées, les doctrines de l'auteur soient connues dans leur ensemble.

Il nous est impossible toutefois de passer sous silence ce qu'il dit sur les dangers, les inconvénients des bains. Nous ne pensons pas que, fagement employés, durant l'administration du Gayac & des autres sudorifiques, ils aient jamais offert des dangers réels ; Loin de là, ils peuvent avoir des effets salutaires, que leur mode d'action bien connu nous dispense d'énumérer : les ablutions froides sont seules susceptibles d'être pernicieuses,



CHAPITRE XI.

*De l'intervention des médecins durant le traitement par le
Gayac (1).*



N me soupçonne, je le fais, de repousser, d'une manière absolue, les conseils donnés par les médecins : telle n'a jamais été ma pensée. J'engage seulement à choisir un docteur savant & sage qui ne soit pas toujours disposé à prescrire toute espèce

(1) Tous ceux qui ne partagent pas le sentiment de Hutten sur les vertus du Gayac, qui se permettent de douter, qui ne regardent pas ce remède comme un spécifique, & cherchent d'autres moyens curatifs, sont aussi maltraités, dans ce chapitre, que les charlatans & les médocastres. Sa foi, pleine & entière, ne lui permet plus la tolérance, lui fait rejeter toute expérience nouvelle.

de drogues, & qui connoît parfaitement la méthode d'administrer le Gayac. Gardez-vous de ces docteurs que la cupidité pousse à ne donner que des remèdes exotiques, importés, par exemple, des sources du Nil; leur prix élevé est la base du mérite qu'on leur accorde. Je ne permettrais pas à de tels hommes la vue d'un malade, même au travers d'une grille ou d'un treillage. J'ai constaté la justesse de cette assertion d'Asclépiade : « Les drogues sont ennemies de l'estomac (1). » Celse (2) partage cette croyance, que mon observation personnelle a vérifiée. Les infusions, les tisanes, sitôt qu'elles sont ingérées dans l'estomac, provoquent des douleurs vives avec accompagnement de maux de tête (3).

Si on veut guérir qu'on évite de se confier à ces impu-

(1) Pour donner plus de poids à ses paroles, Hutten qui n'est pas médecin, s'appuie sans cesse sur les grands maîtres. Cette façon de procéder devait être bien reçue à une époque où le principe d'autorité était exclusivement admis dans la plupart des écoles allemandes.

Asclépiade de Pruse, fixé à Rome où il devint l'ami & le médecin de Cicéron, pour se mettre en crédit, prit à tâche de blâmer tous les médicaments employés par ses confrères. Il s'élevait surtout contre les vomitifs & les purgatifs, affectant de n'administrer que des remèdes doux & anodins. Les écrits de cet auteur sont perdus, on en trouve, de loin en loin, quelques fragments dans ses successeurs. Cette citation est consignée dans Celse : (*De medicina Lib. v.*)
* *Cum omnia fere medicamenta flo-*

machum lædant, malique succi sint, ad ipsius victus rationem potius omnem curam suam transtulit Asclepiades. »

(2) Celse, l'Hippocrate latin, a beaucoup emprunté, dans ses livres, à la doctrine d'Asclépiade : vivant sous Tibère, il est le plus ancien des auteurs latins, dont les travaux, aussi remarquables par l'élégance que par le fond, soient parvenus jusqu'à nous. Dans les deux premiers chapitres de son admirable Traité : *De medicina*, il repousse les remèdes internes actifs & à plus forte raison, violents (*Passim Lib. 6. 11. 12*).

(3) Il est fâcheux que Hutten ne nous fasse pas connaître les tisanes auxquelles il attribue ces accidents; nous doutons très-fort, pour notre part, de l'exactitude des faits qu'il avance pour les besoins de sa cause.

dents médocastres, non pas seulement parce qu'ils ignorent les propriétés du Gayac, mais parce qu'ils n'avouent jamais leur ignorance, parce qu'ils sont toujours prêts à surcharger les organes de médicaments, à commander de nouveaux breuvages, sans avoir même examiné l'urine du malade; quelquefois même il leur arrive de se prononcer après l'inspection de celle d'un homme bien portant (1); ils vous expédient avec une longue ordonnance vers l'officine d'un apothicaire, annonçant qu'ils reconnaissent l'existence d'une maladie grave, ils affirment au moins qu'elle est imminente, qu'il faut la prévenir: si vous n'avez pas telle ou telle potion, ils vous menacent de la fièvre. Ne sont-ce pas là des hommes méprisables & dangereux?... Et c'est avec de semblables principes qu'ils se vantent d'être seuls capables d'administrer le Gayac. Par des conventions, par des traités

(1) Les sécrétions, la sécrétion urinaire en particulier, étaient, à la fin du xv^e siècle, consultées avec soin par les médecins humoristes; c'est de l'examen de l'urine qu'ils tiraient, presque exclusivement les indications à remplir; cette pratique s'est maintenue longtemps. De prétendus guérisseurs, négligeant les autres signes dans l'étude des maladies, ont encore la présomption d'établir d'emblée leur diagnostic à la seule vue de ce liquide. Son examen peut être utile sans doute, mais les caractères sont variables, passagers, ne fournissent, à eux seuls, que des éléments vagues & incertains, parce que, dans la même affection, une foule de cir-

constances peuvent les changer notablement. Ces faits n'empêchent pas que cette espèce de divination ne continue à captiver l'ignorance & la crédulité populaires.

Forestus, au milieu du xvi^e siècle, qui a publié un curieux Traité: *De incerto ac fallaci urinarum judicio, adversus uromantos ac uroscopos*, s'est appliqué à dévoiler toutes les ruses que les empiriques emploient pour être instruits des circonstances d'une maladie, avant de se prononcer à l'inspection des urines; il fait voir que toutes les forfanteries de ces charlatans ne sont que des menfonges adroits dont le vulgaire est la dupe.

passés à l'avance, ils s'efforcent d'attacher à leur personne tous ceux qui vendent le remède.

Témoins de son efficacité, & craignant qu'il ne rendit leurs services inutiles, ils ont eu hâte de se présenter, ils ont voulu être les intermédiaires uniques, ils ont réclamé le droit d'être les seuls à prescrire cette décoction bienfaisante. Les marchands, d'autre part, avaient frayeur, si le Gayac n'était pas approuvé par les médecins, que son usage fût peu étendu & ne devînt jamais populaire ; ils arrêtaient donc de réclamer leur avis, le déclarant indispensable. Le Gayac fut proclamé un puissant remède ; mais il fut décidé que ceux qui désireraient l'expérimenter, consulteraient préalablement les docteurs. Par un tel contrat, les uns & les autres ne devaient rien perdre de leurs bénéfices (1).

J'ai connu d'illustres médecins allemands désignés par le ministre cardinal Mathieu Lange, évêque de Gurk, qui ont été envoyés en Espagne par l'Empereur, pour y apprendre la meilleure méthode d'administrer le Gayac (2).

(1) Ces déclamations, bien qu'en dehors du sujet principal, font dignes d'attention, elles peignent l'état de la science, les mœurs, les habitudes littéraires de l'époque. Cette violente sortie est dirigée particulièrement contre les Arabistes, très-répandus en Allemagne, ils faisaient cause commune avec les docteurs scholastiques, & les apothicaires, leurs acolytes dévoués.

Ces procédés, que Hutten flétrit, font-ils bien différents de ceux dont nous sommes témoins?... Pourrait-on affirmer que, de nos jours, certains

médecins, réputés spécialistes, ont une conduite plus digne, plus honorable que les charlatans dont Ulric dévoile les manœuvres?...

(2) On voit que les missions scientifiques ne sont pas d'origine moderne. L'empereur Maximilien I^{er} (1514) frappé des ravages que la vérole portait dans ses armées, envoya une commission médicale en Espagne, chargée d'étudier les propriétés du Gayac, récemment apporté de San-Domingo. Ces médecins habiles reconnurent bientôt que, malgré son immense réputation, le

Le séjour, les études faites dans le pays, ne leur ont révélé rien de plus que ce que nous savions par l'expérience ; ils ont seulement apporté quelques drogues nouvelles en marquant le moment de les administrer ; s'ils n'ont pas toujours réussi, gardons-nous d'accuser leur mauvais vouloir, rapportons leur insuccès à leurs fausses croyances, à l'erreur qui les portait à vouloir aider la nature lors même qu'elle ne le demandait pas, qu'elle n'en avait pas besoin. Accorder à de tels hommes une pleine confiance n'en ferait pas moins dangereux (1).

Il est des médecins indignes de ce nom, qui ne se font aucun scrupule de partager les gains du métier avec les marchands. J'ai connu un médecin ignare, stupide, méritant assurément le titre d'*âne*, qui affectait un profond mépris pour le Gayac ; il niait ses propriétés généralement admises, lorsque, consulté par deux malades riches, il pensa que le Gayac pouvait devenir pour lui une source de lucre, il s'affouplit aussitôt, ne fut plus in-

bois des îles n'était pas suffisant dans tous les cas & que l'on était contraint de le combiner avec d'autres remèdes. Ce jugement déplut à Ulric ; il le combattit par ses armes ordinaires. Il n'en est pas moins avéré, par le témoignage d'hommes très-compétents, que dès son importation en Espagne, cette médication spéciale, réduite à ses seules forces, laissa beaucoup à désirer, & que nombre d'observateurs attentifs, impartiaux, ne partagèrent pas l'enthousiasme de Hutten.

(1) L'auteur s'indigne contre ceux qui doutent de la puissance du Gayac,

en attribuant à des motifs souvent calomnieux une hésitation qui pouvait sa source dans la saine observation. Lorsque plus tard le remède ne fut plus ordonné comme spécifique mais comme adjuvant, l'expérience donna raison aux contradicteurs d'Ulric de Hutten. La prétention élevée par les médecins de juger de la valeur & de l'opportunité du médicament, était donc naturelle & raisonnable. Parmi les hommes traités avec tant de févérité dans ce chapitre, nous pourrions citer des savants recommandables. (Voir *Astruc*).

crédule, n'hésita pas à louer, à exalter ce bois précieux. L'expérience, disait-il, l'avait conduit à constater ses vertus surprenantes. C'est bien plutôt parce que tu en retirais grand profit, ô misérable brute, que ton langage avait changé (1) !..

Le Gayac, comme beaucoup d'autres moyens, est donc aujourd'hui entré dans la médecine ordinaire. Si dans les conditions ordinaires, les malades sont intéressés à recourir aux conseils des médecins honorables, je pense que, dans ce cas particulier, on peut se passer de leur avis. Si à Hispagnola, où croît le Gayac, il n'y a pas de médecins, si, là, on n'use d'aucun autre remède, ne pouvons-nous pas aussi le prescrire seul, sans hésitation & en toute confiance? Est-il raisonnable d'admettre que les docteurs sont plus habiles que les gens qui ont pour eux l'expérience (2)?

Il y a trop peu de temps que le Gayac a été introduit dans la matière médicale pour que les médecins aient pu bien apprécier ses qualités; il n'est pas, à vrai dire, admis

(1) Ces invectives, que nos mœurs, nos habitudes ne permettent plus dans une discussion sérieuse, n'avaient rien d'extraordinaire dans ces temps d'ardente polémique. On reconnaît à cette manière un des collaborateurs des *Epistolæ obscurorum virorum*. De pareilles déclamations & sottises se rencontrent dans tous les ouvrages de controverse de l'époque, quelque soit le sujet, scientifique ou religieux. Un siècle & demi plus tard, Guy-Patin ne poursuivait-il pas de ses sarcasmes, avec des formes aussi injurieuses, les médecins qui ne partageaient pas

ses doctrines sur la saignée & l'émétique.

(2) Hutten prêche l'empirisme; sans s'inquiéter du degré, du caractère, des symptômes du mal, il conseille d'opposer sans hésitation, sans autre souci, un médicament dont les vertus sont incontestables à ses yeux. Dans sa pensée, nettement exprimée, on doit plus de remèdes au hasard, à l'expérience qu'aux raisonnements des savants. Cette doctrine, adoptée d'une manière absolue, a fustité, a fait prévaloir souvent une foule de pratiques dangereuses.

encore dans le domaine de la science, on n'a point découvert la cause de ses effets, on ne peut expliquer comment avec un médicament aussi simple, la diète aidant, un sujet, frappé de la maladie française, guérit d'une manière infaillible (1).

Il existe des malades qui préfèrent demander conseil aux médecins, user de leurs drogues, de leurs aromates, & qui n'ont d'estime que pour les remèdes dispendieux ; ils regarderont probablement comme des fables les faits que je vais rapporter. Huit fois, je me suis débarrassé de la fièvre en buvant de mon urine, sans prendre aucun autre médicament (2). J'ai vu en Saxe des hommes qui

(1) L'infailibilité du Gayac, par malheur, n'a pas résisté à l'expérience.

Nous admettons avec Ulric que des substances mieux que d'autres, méritent la préférence dans quelques cas, pour remplir certaines indications ; mais il ne faut pas oublier, comme il l'a fait, que l'administration *opportune* d'un remède, est la cause principale de son efficacité. Boerhaave avait coutume de répéter que si un médicament était donné à point, il devenait *spécifique*. Agir à propos est le grand art de la thérapeutique, la première qualité qui distingue le véritable médecin est, en adoptant un moyen, de bien saisir le temps pour l'utiliser.

Si nous connaissons mieux que nos prédécesseurs les éléments chimiques, la composition intime des médicaments, nous sommes aussi ignorants qu'eux sur les vertus *essentiels*, que Galien commandait de recher-

cher avant tout. Dans l'explication des phénomènes qui ont lieu sous l'influence des remèdes, nous avons rejeté les théories, plus ou moins ingénieuses, plus ou moins rationnelles, des humoristes, des solidistes, des vitalistes, &c.... mais la science, la critique, jusqu'ici, n'ont fourni aucune indication positive pour résoudre complètement le problème. En acceptant les observations fonctionnées par l'expérience, il ferait oisieux de poursuivre l'étude des *causes premières* dans laquelle se sont perdus les anciens, & qui leur a suggéré, à Galien entre autres, de longues dissertations si vagues & si hypothétiques.

(2) Bien que Hutten fut un esprit supérieur, il se livrait aux pratiques grossières qui avaient cours dans la multitude. L'urine était un remède fort employé : à l'extérieur, on l'appliquait comme fondant, résolutif ; à l'intérieur, on lui prêtait de grandes

se guérissaient de toute espèce de maux en buvant seulement de la cervoise (1), mêlée au beurre fondu. On révoquera peut-être aussi en doute l'observation suivante : un métayer de mon père a guéri, au moyen de trois espèces d'herbes, bouillies dans du vin, un malheureux dont les os du crâne étaient fracturés. La guérison fut rapide, elle s'effectua en dix ou douze jours, sans fièvre aucune, cependant on n'avait rien fait selon les préceptes de la médecine (2).

J'ai pu juger de l'opinion admise sur le Gayac par la

propriétés fébrifuges, déterfives, anti septiques.

Malgré la profonde répugnance que ce liquide excrémental, âcre, nauséabond, doit soulever, bien que son efficacité soit loin d'être déterminée, & que nous ayons été témoins d'accidents produits par lui, il est encore très en usage dans les campagnes, dans les armées, contre les maladies de la peau & des yeux, contre les coliques & surtout contre les fièvres intermittentes.

(1) On donne le nom de Cervoise à plusieurs boissons fermentées autres que le vin, & en particulier à une espèce de bière que les peuples du Nord, les Scandinaves, les Allemands consomment & consomment encore. Elle se prépare avec le blé ou l'orge macéré, puis séché, grillé & moulu, qu'on fait tremper & cuire avec du houblon. C'est le mode de fabrication, plutôt que les principes constituants, qui établit la différence avec la bière ordinaire.

(2) Dans la pensée de prouver l'action énergique des remèdes les plus

simples, & la possibilité de se passer des médecins, Hutten relate des cures dans lesquelles la nature semble avoir fait tous les frais. Ces exemples ne prouvent rien contre les services que peut rendre la médecine, ils se rangent dans le nombre des cas rares inscrits dans la plupart des traités de pathologie. La sage intervention de l'art est utile dans les maladies, mais il n'est jamais venu à l'esprit des médecins de soutenir qu'elle est toujours indispensable. Ne voyons-nous pas exceptionnellement des affections très-graves, des accidents mortels, selon les probabilités, se terminer heureusement sans aucun secours ? Nous pourrions aller plus loin & dire que ces maladies sont quelquefois guéries malgré l'inopportunité de la médecine mise en pratique.

Les plaies de tête, parmi lesquelles Hutten a choisi l'exemple qu'il cite, sont peut-être, en effet, celles qui ont présenté, qui présentent journellement les observations les plus curieuses, & les succès les plus rapides, les plus inespérés.

généralité des médecins, par ce que m'a appris un ancien docteur, réputé plein d'habileté & de faveur ; il était très-versé dans l'étude des auteurs, spécialement d'Avicène (1) & de Méfue (2). Sa réponse montrera comment étaient appréciés le Gayac & sa puissance. Lorsque je composais ce livre, passant à Francfort, où ce médecin exerçait son art, un de mes amis lui demanda devant moi son avis sur le bois des îles. Je ne l'ai jamais vu, répondit-il, mais je suppose qu'il faut prendre en considération le poids, l'odeur & la couleur, la qualité & la quantité. Je lui appris que ce bois est très-lourd, que sa poussière la plus fine va au fond de l'eau, qu'il ressemble au buis, répand une odeur de résine. L'interrogeant alors sur sa nature & ses propriétés intrinsèques, il se mit à différer, à divaguer, à me parler des *prédicaments d'Aristote* (3). Ne peut-il pas se faire, dis-je à ce vieillard, que la maladie vénérienne étant une affection récente, & que la médecine étant nouvelle aussi, nous ne les connaissions pas très-bien ? Vous vous trompez, ré-

(1) Avicène, philosophe & médecin arabe du xi^e siècle : ses écrits ont eu une telle renommée, bien que copiés, pour la plupart, sur Galien & Rhazès, que sa doctrine a été la seule adoptée, suivie durant le cours du moyen-âge. Avicène mourut jeune à Médine, à la suite de débauche & d'excès de toute nature ; ce qui fit dire de lui que sa philosophie ne lui avait pas appris à vivre, & que sa médecine ne put l'empêcher de mourir.

(2) Méfue, médecin chrétien, un des premiers disciples d'Avicène : il

est célèbre surtout par son *Traité sur la composition des médicaments*, qui, du temps de Hutten, était classique en Europe.

(3) Aristote, le plus vaste génie de l'antiquité, disciplé de Platon, précepteur d'Alexandre : sa philosophie a régné sans partage, sa doctrine a exercé sur l'esprit humain, un despotisme absolu jusqu'au xvi^e siècle. Les *Prédicaments* sont les dix catégories suivant lesquelles, tous les êtres ont été classés par Aristote dans sa logique.

pliqua-t-il, elles sont anciennes, Pline en parle dans un de ses livres (1). Désirant savoir ce que Pline avait écrit, je demandai le nom sous lequel il désignait la maladie. « L'auteur latin l'appelle *mentagre*, parce qu'elle attaque l'esprit (2). » Mais, d'autres maladies ne frappent-elles donc pas le cerveau? Les troubles intellectuels ne sont-

(1) Pline l'Ancien, le naturaliste, l'ami de Vespasien & de Titus : bien qu'il n'ait pas exercé la médecine, ses travaux le font ranger parmi les médecins illustres de l'antiquité. On ne trouve rien dans ses ouvrages qui puisse faire soupçonner qu'il ait voulu désigner la maladie vénérienne. Astruc, les historiens allemands, les écrivains qui ont fait des recherches à cet égard, n'ont jamais songé à s'appuyer sur son autorité & sur ses travaux.

(2) C'est là, il faut l'avouer, un contre-sens impardonnable, il accuse la plus monstrueuse ignorance : Hutten s'en moque à juste titre. La mentagre qui, au rapport de Pline (*Hist. natur.*, livre xxvi, chap. 2), fit des ravages en Italie, vers le milieu du règne de Claude, était une affection dartreuse, pustuleuse, siégeant au menton qu'elle recouvrait parfois d'ulcérations profondes. Rien n'établit que ce mal eût quelque analogie avec la vérole. Voici le texte du naturaliste : « *Gravissimum malum Lichenas appellaverit Græco nomine latinè, quoniam a mento ferè oriebatur, joculari primùm lascivia, ut est procax natura multorum in alienis miseris, mox & usurpato vocabulo mentagram,*

occupantem in multis totos ubique vultus, oculis tantùm immunibus, descendentem verò in colla pectusque ac manus fædo cutis furfure.

Les auteurs, qui ont soutenu l'antiquité de la syphilis, ont prétendu établir un rapprochement tiré de la ressemblance de certains noms. Les uns lui ont conservé le nom de *mentagre*, les autres de *mentulagre*, de *mentule*, mots qui reviennent si souvent dans les épigrammes licencieuses de Martial, dans les vers de Pétrone & d'Apulée. C'est aux citations extraites de ces poètes, plutôt qu'aux livres de médecine, qu'on a demandé les preuves d'une opinion que nous croyons erronée. Celle est le seul qui ait décrit des accidents susceptibles d'être assimilés au mal vénérien (*Livre VI, chapitre 15 & suivants*). Ces lésions, comme il l'exprime lui-même, étaient les suites directes, immédiates de la débauche la plus dépravée, d'un contact impur. Les symptômes locaux étaient graves, plusieurs ressemblaient assez à quelques-unes des manifestations de la syphilis; mais rien n'indique qu'elles fussent la conséquence, l'expression d'un état général, ou d'un virus spécifique.

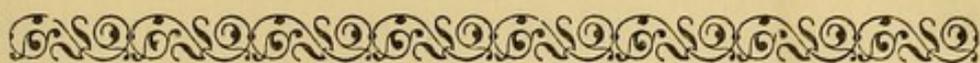
ils pas la conséquence de la phrénésie, de la manie, de l'épilepsie, plutôt que du mal français?...

Comme il se disposait à m'accabler d'autres explications de la même force, je l'arrêtai : Apprenez, vieillard, à répondre avec plus de raison, surtout lorsqu'il s'agit de faits qui intéressent la santé publique. Si vous aviez lu, ou du moins si vous aviez compris Pline, vous sauriez que la maladie qu'il appelle *mentagre*, tire son nom, non pas de *mens* (esprit), mais de *mentum* (menton), parce que cette partie de la face est le siège de l'éruption dont il parle. Était-il possible de ne pas reprendre avec aigreur un tel ignorant, de ne pas tourner en ridicule une stupidité semblable?...

Il est temps, je crois, de laisser de côté cette classe de médecins, ne sachant que pérorer à tort & à travers, se payant de mots, & n'ayant aucun fond de science. Revenons au Gayac. Adressons-nous à des médecins instruits pour suivre & surveiller la maladie, & non pas pour donner d'autres remèdes, pour diriger le traitement. Choisissons des hommes sages & prudents qui consultent surtout l'expérience, & préfèrent avoir raison tout seuls, plutôt que de partager une erreur générale. S'ils entrevoient la possibilité de guérir un malheureux avec des *fèves*, ils n'iront pas lui donner des remèdes de luxe, des drogues exotiques (1).

(1) En terminant cette longue diatribe, Hutten formule des propositions remarquables par leur nouveauté & leur hardiesse : il demande aux médecins de baser leur pratique sur l'observation & l'expérience, au lieu de s'astreindre à des règles, trop souvent fondées sur des hypothèses, ou sur de faux raisonnements. Il ose fronder

la polypharmacie qui avait envahi la matière médicale. Sa pensée, comme il le dit lui-même dans plus d'un endroit, reflète celle des savants médecins, ses amis & ses conseils ; elle fait pressentir la révolution qui se prépare dans la science : le principe du libre examen va succéder au principe d'autorité.



CHAPITRE XII.

Faut-il, dans le traitement par le Gayac, avoir égard à l'âge, au sexe, à la constitution des malades?



LES médecins envoyés en Espagne pour étudier le meilleur mode d'administration du Gayac, demandant s'il pouvait être donné également aux jeunes sujets & aux vieillards, parce qu'ils craignaient pour la faiblesse de ces âges, le régime spécial adopté, reçurent la réponse suivante : Les voyageurs venus d'Hispaniola n'ont pas eu occasion de voir des enfants guéris par ce moyen, mais ils ont appris des infulaires que le traitement est le même pour eux, pour les femmes & les vieillards. Ce fait me remet en mé-

moire l'aphorisme d'Hippocrate, ainsi conçu : Les vieillards supportent l'abstinence très-aisément, les hommes d'un âge mûr un peu moins bien, les jeunes gens plus difficilement, les enfants plus mal encore, ceux surtout qui sont doués d'une grande vivacité (1). »

Galien, commentant cette sentence du père de la médecine, pense qu'il ne faut pas entendre ici par vieillards les sujets parvenus à la décrépitude (2).

Les individus sanguins supportent plus facilement & plus longtemps la diète que les hommes d'un tempérament bilieux. Les humeurs qui entretiennent l'organisme chez les premiers, sont plus tempérées, moins âcres, se rapprochent davantage de celles qui caractérisent la constitution lymphatique. Les hommes secs & bilieux présentent une moins grande abondance d'humeurs; ceux chez lesquels la pituite domine, offrent les caractères opposés, sont plus capables que les autres de supporter la faim (3).

Ces principes établis comme règle de conduite, on peut sans crainte donner le remède à tout âge. On aura

(1) Hippoc. (*Aphor. XIII*). *Seçt I.*
« *Senes facillimè jejunium ferunt, Secundo, ætate consistentes. Minimè adolescentes, omnium minimè pueri: ex his autem, qui inter ipsos sunt alacriores.* »

Cet aphorisme est reproduit par Celle. *Præf I. Lib. 21.*

(2) Gal. *in lib. Hipp, Comment IV.*

(3) Les idées de Galien régnaient alors presque sans partage; comme on a pu s'en apercevoir déjà, la plupart des observations médicales contenues dans l'ouvrage de Hutten, leur sont toujours subordonnées. Les remarques physiologiques auxquelles

il se livre, sont exposées dans les termes, & suivant la doctrine du médecin de Pergame. Si les théories sont fausses, les conclusions sont exactes & rationnelles: elles avaient été, avant lui, nettement formulées par Hippocrate qui ne s'était appuyé que sur l'examen des faits, sans vouloir les encadrer dans un système. Vraies en elles-mêmes, elles sont admises aujourd'hui comme autrefois; le langage médical seul a changé: les explications hasardées, imaginées par Galien, ne sont pas toujours en harmonie avec les lois de la nature: la science moderne a dû les repousser.

soin de diminuer, d'accroître ou de graduer l'alimentation suivant ces considérations de personnes, qui serviront aussi à déterminer la dose de Gayac qu'il faut prescrire. Je pense, néanmoins, qu'il doit y avoir peu de différence à cet égard. Que l'action soit immédiate & rapide, ou qu'elle se fasse sentir lentement & d'une manière progressive, il n'y a aucun danger à redouter pour un enfant, un vieillard, ou une jeune fille, pourvu qu'on ne s'écarte pas de nos indications premières.

Le remède doit être donné à plus haute dose aux hommes replets qu'à ceux qui sont maigres. Celse a fait cette remarque : « Il convient d'établir une différence, dans le traitement des maladies, entre une organisation puissante & robuste & une autre chétive & délicate (1). Tandis que chez les uns, la pituite, la graisse abondent; chez les autres, c'est le sang qui prédomine. » C'est là, comme je l'ai éprouvé moi-même, ce qui trompe fréquemment les médecins, ils ont trop l'habitude de considérer comme faible un sujet dont les formes sont peu développées, tandis que la puissance extérieure, résultat de l'embonpoint, est prise souvent pour un signe de vigueur (2). Ces observations me conduisent à rappeler

(1) Cels (Lib. 11. cap. 10 *De medicinâ*), *Interest etiâ inter valens corpus & obesum, inter tenue & infirmum: tenuioribus magis sanguis, plenioribus magis caro abundat.*

Celse offre un fond de richesses inépuisables que Hutten s'est efforcé de mettre à profit. Des sentences tirées de ce maître, réunies sous la forme aphoristique, comme les préceptes d'Hippocrate, étaient alors enseignées, apprises par cœur dans

les écoles; longtemps encore, elles ont joui de cet honneur mérité. Celse a été l'auteur, le guide de prédilection des grands maîtres, de Fabrice d'Aquapendente entr'autres, qui, dans la première partie de ses œuvres chirurgicales, s'exprime ainsi: « *Admirabilis Celsus in omnibus, quem nocturnâ versare manu, versare diurnâ consulo.* »

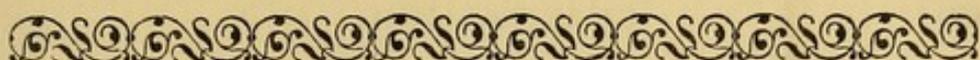
(2) La corpulence, ainsi qu'Ulric le remarque avec raison, n'est pas

que mon père, déjà sexagénaire, a été guéri par le Gayac en subissant une diète rigoureuse sans être nullement incommodé ; n'ayant pris l'avis d'aucun médecin, il s'est contenté de suivre à la lettre les règles de conduite tracées dans les pages précédentes.

constamment en rapport avec l'énergie, la force des sujets ; tous les traités de physiologie le constatent : dans l'étude & l'appréciation des phénomènes vitaux, il faut tenir compte non-seulement du volume, de l'état

physique des éléments constitutifs, mais de leurs qualités intrinsèques. Le degré d'action ou de puissance n'est pas *nécessairement* lié à l'apparence, à la forme extérieure.





CHAPITRE XIII.

Le Gayac doit-il être administré de la même manière dans tous les pays?



UNE question va m'être adressée : L'usage du Gayac doit-il être le même dans toutes les contrées, ses effets sont-ils partout identiques? Convient-il aussi bien aux Allemands qu'aux Espagnols, aux peuples qui vivent dans la tempérance qu'à ceux qui ont des habitudes d'ivrognerie? Je réponds sans hésiter : cette médecine, comme toutes les autres, exige certaines conditions; il faut avoir égard à la nature des lieux, à l'époque de l'année, à l'état du ciel : plus d'un motif réclame ces précautions. Le besoin de manger ne se révèle pas avec la même énergie au sein d'une atmo-

phère épaisse que dans un air vif & pur. Les physiciens détermineront ces faits généraux beaucoup mieux que moi ; je ne veux parler que de ce que j'ai appris en Allemagne.

Les observateurs espagnols pensent que le mode d'action du Gayac est le même en tout lieu ; ils fondent leur opinion sur ce que cette médecine peut être admistrée constamment sans danger (1) ; ici, ils s'appuient sur cinq expériences faites sur des hommes appartenant à cinq contrées diverses, éloignées les unes des autres.

Exporté de Spagnola (2), c'est en Espagne que le Gayac fut primitivement essayé ; son emploi réussit. Les Siciliens se hâtèrent d'accepter le remède ; de chez eux, il passa en Italie pour venir en Allemagne, où nous avons apprécié ses effets ; nous savons que depuis il a opéré des cures nombreuses parmi les Français.

Nous vivons sous un ciel qui diffère de celui d'Italie & d'Espagne, où le climat plus lourd, plus brûlant que le nôtre, engendre de nombreuses maladies, telles que des fièvres, des pleurésies, des points de côtés, plus rares, comparativement, dans nos pays (3). Chez nous,

(1) Cette conviction répandue au temps de Hutten, a bien pu contribuer à propager le traitement par le Gayac. Le mercure qui ne réussit pas toujours, avait été entre des mains inhabiles, accompagné, suivi d'accidents qui augmentaient les souffrances, & parfois accéléraient la mort. La vogue passagère du Gayac a été très-utile par le régime imposé ; elle a permis d'étudier les effets du mercure, de s'en rendre compte ; elle a

mis sur la voie de méthodes plus sages, étudiées, combinées durant cette courte période qu'on peut appeler un temps d'observation & d'expériences.

(2) Spagnola (petite Espagne) : premier nom donné par Colomb à la plus grande des îles d'Haïti.

(3) Hutten, à l'exemple des anciens dont il possède & rapporte les travaux, dont il emprunte les doctrines, attache une haute importance à l'in-

les corps font plus vigoureux, réfiftent mieux au travail, à la fatigue, endurent plus longtems la faim & la foif; l'esprit eft plus vif & plus alerte : ce font là des motifs bien fondés pour croire que le remède doit réuffir en de telles conditions. C'eft l'avis de P. Ricius, médecin auffi recommandable par la fûreté de fon jugement que par fon vaste favoir. Son expérience lui permet d'affurer qu'aucune nation n'eft plus heureufement douée que la nôtre pour fupporter la diète. Lors même que l'épreuve n'aurait pas été faite, lors même que le Gayac ne compterait pas des guérifons, il ne faudrait pas craindre d'y recourir : on ne faurait fuppofer qu'il entre dans la volonté de Dieu de rendre pour nous un pareil moyen inefficace. Peut-on penfer, d'autre part, que le Gayac, transporté en Europe, n'a plus les propriétés qui le diftinguent dans fon île, vis-à-vis des indigènes, & qu'il reffe fans valeur pour les étrangers; que pour nous, fes qualités n'exiftent plus; que la nature, en un mot, nous

fluence des conditions extérieures, à l'étude de leurs effets dans la production & le traitement des maladies; il applique au cas fpécial qui l'occupe, les préceptes que les auteurs, Hippocrate, Galien & Celse, ont admirablement établis d'une manière générale.

L'observation, la pratique, qui avaient été les premiers guides de ces grands maîtres, avaient fuppléé chez eux aux lumières que les progrès des fciences phyfiques & chimiques ont répandu plus tard fur les queftions d'étiologie. Auffi, les livres modernes ne fauraient faire oublier les re-

marques, les préceptes puisés par Hutten dans Hippocrate. *Aphorif. Prædict. Epidem.*; dans Celse: *De medicinâ, Præfat. Seu Janff. d'Almeloveen, Celfi fententiæ*; dans Galien: *De fanitate tuendâ.*

En dehors de fes assertions fur les propriétés du Gayac, l'œuvre d'Ulric ne contient rien ici d'original dans le fond, elle eft la reproduction exacte des faines doctrines adoptées par les principaux médecins de fon époque; elle indique les fources où allait puiser la renaissance, combattant pour que la méthode des Arabes fût abandonnée fans retour.

retirant ses faveurs, il est devenu sans puissance en Allemagne (1)?.... Ces propositions sont inadmissibles. Déjà, il est démontré que le Gayac est un remède héroïque, conservant dans nos régions le même empire qu'ailleurs, sur la maladie vénérienne (2).

Comme nos compatriotes sont adonnés à l'intempé-

(1) Il est certain que la maladie vénérienne transplantée dans l'ancien continent, avait été brusquement ranimée, exaspérée par ses conditions nouvelles; elle avait pris un caractère plus aigu, & subit une véritable métamorphose dans la violence de ses symptômes. Si donc le Gayac suffisait sous les tropiques, comme les premiers voyageurs l'affurent, pour guérir une affection dégénérée, abâtardie par le temps en Amérique, où elle était bénigne, & semblait être endémique, il n'est pas irrationnel d'avancer (quoi qu'en dise Hutten) que le remède pouvait avoir perdu de ses vertus curatives dans des accidents qui avaient cessé d'être semblables. Si l'origine du mal était la même, ses manifestations apparaissaient bien différentes dans les deux pays. Ce sont les Européens, plus tard, qui ont reporté au-delà des mers la maladie ravivée chez eux, devenue plus terrible dans ses conséquences.

Au lieu de soutenir l'identité & la permanence du mode d'action du Gayac, bien que les circonstances ne fussent plus analogues en Europe & en Amérique, & que l'affection eût subi dans ses caractères funestes une transformation radicale, Hutten aurait

dû se rappeler cet aphorisme de l'un de ses maîtres favoris : *Eadem medicamenta sæpè salutaria, sæpè vana sunt* (Cels., *De medicinâ*, liber VIII. Præfat).

(2) L'amour de son sujet, inspiré par une conviction sincère, a fait exalter outre mesure par Hutten, les propriétés médicinales du bois de Gayac, en même temps que son enthousiasme l'a entraîné en dehors des limites d'une observation rigoureuse. Ses principes, par le fait même, manquent de cette sûreté, de cette justesse d'appréciation qui commandent la confiance des médecins; ils appellent, dès-lors, l'analyse & la critique.

Dans les études que nous poursuivons, le principal reproche que nous ayons à redouter est de nous être trop arrêté sur un sujet connu, d'avoir attaché trop d'importance à des questions résolues depuis longtemps, dont l'intérêt, par conséquent, est secondaire pour le plus grand nombre. Les conditions dans lesquelles ce travail, qui n'était pas destiné à la publicité, a été entrepris (il y a près de vingt ans), feront notre excuse : elles nous vaudront peut-être l'indulgence des quelques lecteurs que ce livre pourra rencontrer.

rance, il convient de les soumettre à une diète sévère, maintenue en raison directe, de la force de l'énergie de leur tempérament. Aristote a dit : « Les habitants des pays froids possèdent une chaleur naturelle considérable : cette qualité est pour eux une source de vigueur (1). »

On demandait un jour à Ricius si dans sa pensée les Allemands, habitués à la bonne chère, ne devaient pas être assujettis à un régime moins rigoureux, sa réponse fut négative. Ayant eu à soigner un Italien & un Saxon, gras & replets, livrés aux plaisirs de la table, il se montra très-exigeant, leur imposa une abstinence plus grande encore que de coutume, un véritable jeûne. Pour un autre malade qui se présentait avec les mêmes dispositions, il m'assura avoir dépassé de dix jours la diète ordinaire, afin d'accroître la chance de détruire les principes capables de s'opposer à l'action du Gayac.

C'est à dessein que je m'appuie sans cesse sur l'autorité de Ricius & de Stromer, hommes supérieurs dans leur art; je veux que les lecteurs sachent que j'établis une immense différence entre ces docteurs émérites & ces médocastres, espèces d'assassins indignes de l'honneur dont ils sont revêtus. Je veux répéter qu'il existe en Allemagne de grands médecins, de véritables guérisseurs : je déclare que j'attache autant de prix à l'affection & à

(1) Aristot. *Problèm. XIV. 8.*

Cette remarque se retrouve dans l'*Hist. des anim. d'Arist.* *Observations générales & préliminaires sur les mœurs, les habitudes, les caractères, les localités, &c...* Les prolégomènes, les études physiologiques & philoso-

phiques contenues dans ce grand ouvrage ont provoqué de la part de Buffon, le jugement qui suit : « L'histoire des animaux d'Aristote est peut-être encore aujourd'hui, ce que nous avons de mieux fait en ce genre. »

l'estime de ces hommes de talent & de bien, que je professe de haine & de mépris pour ces charlatans stupides, dont l'effronterie & l'assurance imperturbables sont les seuls apanages. Quand ils ont acheté un titre, ils osent tout promettre, même de ressusciter les morts, de les ramener à la vie, fussent-ils déjà dans le tombeau (1).

Les vrais docteurs ne se flattent pas d'être de cette force : je reviens à eux. L'an dernier, je demandais à Ricius une médecine purgative. « Ne prenez pas de semblables remèdes, me répondit-il, à présent que la nature les remplace d'une manière avantageuse. » Ce médecin, persuadé que les drogues fatiguent l'estomac, évite, autant que possible, d'en administrer, recommande, de préférence, la diète & un régime convenable. Chargé de diriger un malade qui lui exprimait la crainte de ne pouvoir, durant le traitement, se priver des plaisirs charnels : « Ne comptez pas sur moi, lui dit-il, pour vous aider à mourir ; » & il refusa d'assister de ses avis un homme aussi peu maître de ses passions.

(1) Cette nouvelle diatribe est dirigée contre trois catégories de médecins. Hutten lance ses boutades, 1° contre ceux qui ne partagent pas ses opinions sur le Gayac : quel que soit leur mérite, s'ils se permettent de douter, ce mérite est perdu ; 2° il attaque la classe très-nombreuse des médecins, élevés dans les idées des écoles du moyen-âge, qui s'opposaient à toute espèce d'innovation, rejetaient toute découverte récente, préférant continuer les erreurs anciennes, plutôt que d'admettre le droit d'examen, de recherche dans l'étude & l'obser-

vation des faits nouveaux ; 3° il signale les disciples des universités, que venaient d'ériger divers princes régnants dans les petits Etats d'Allemagne. Pour attirer des étudiants, les professeurs, que les seuls intérêts de la science ne préoccupaient pas, montraient une complaisance, une facilité extrêmes dans la distribution des grades. Ulric répétait ici ce qu'il avait dit dans un de ses pamphlets, que les diplômes de ces tristes docteurs étaient non pas conquis, mais achetés par eux.

Permettez-moi de vous citer encore, ô noble Prince, deux docteurs connus de vous : le premier est Copus, qui m'a beaucoup aidé dans la rédaction de ce livre ; le second est Jacques Ebellius, attaché à l'archevêché de Cologne, où, depuis quatre ans, il a conquis une haute renommée. Autrefois, à Pavie, où la médecine est si florissante, son mérite éclata bientôt ; élevé au premier rang, il fut proclamé un des médecins les plus recommandables de la ville : n'est-il pas en effet distingué en même temps par sa supériorité dans son art & par les connaissances étendues, variées dans les sciences & dans les lettres (1) ?

Mais j'oublie que je n'ai point ici à remplir la tâche de dresser le catalogue des médecins illustres, je dois rapporter seulement ce que l'expérience m'a appris sur le Gayac. Je répète, pour terminer, que je regarde ce bois précieux comme un remède souverain convenant à tous les malades sans distinction, & dans tous les pays (2).

(1) Si Hutten était violent dans ses investives contre ses adversaires, il savait aussi admirablement faire la réclame en faveur de ses amis qui lui rendaient le même service. On peut voir en consultant les articles, les correspondances, les biographies, les notices de Bayle, Chauffepié, O. Brumfels, Camerarius, Erasme, Haller, Nicéron, C. Meiners, &c.... que Stromer, Ricius, Copus, &c... parlent d'Ulric avec la même bienveillance, avec le même enthousiasme qu'il apporte lui-même vis-à-vis d'eux dans cet opuscule.

J. Ebellius, dont les œuvres médicales & philosophiques, écrites en

latin, sont tombées dans l'oubli, avait commencé sa fortune comme médecin attaché aux armées de Maximilien I^{er}. Après s'être fait un nom par ses services militaires, nommé professeur à Pavie, l'éloquence rare, le savoir dont il donna des preuves, accrurent sa renommée, le firent appeler à la Cour de Philippe d'Uberstein, prince archevêque de Cologne, auprès duquel il jouit d'un immense crédit.

(2) On connaît notre opinion sur ces idées si absolues de Hutten ; nous croyons cependant devoir encore faire nos réserves : les redites de l'auteur commandent les nôtres.



CHAPITRE XIV.

*Quel est le temps le plus favorable pour l'administration
du Gayac ?*

L'EXPERIENCE a prouvé qu'il vaut mieux suivre le traitement en été qu'en hiver. Ainsi que l'a dit Galien, les liquides ont, à cette époque, une plus grande activité, leur circulation est plus libre (1); les humeurs *peccantes* s'éliminent plus aisément (2); les principes salutaires se séparent alors plus fa-

(1) Galen. *Ars medicinalis* : (Cap. *De morborum causis; de inæquali temperat. In Hipp. comment. iv*).

(2) Le médecin de Pergame, & après lui son école, admettaient qua-

tre humeurs primitives : le sang, la pituite, la bile jaune, la bile noire ou l'atrabile. Selon cette doctrine, le sang produit par la nourriture, composé des éléments les plus simples, servait

cilement de ceux qui sont nuisibles au corps (1). En hiver, toutes les maladies sont plus longues, plus rebelles ; en été, les changements dans les états pathologiques sont plus prompts & plus sûrs. Il faut donc pour administrer le Gayac avoir égard aux règles de la médecine en général. Comme dans ce traitement la diète & le régime sont d'indispensables auxiliaires, c'est un motif de plus pour choisir l'été. La chaleur diminue l'appétit, qui est stimulé par le froid. Si on gorge de viandes un corps amolli par une chaleur excessive, cette imprudence peut devenir une source de maladies. En hiver, selon les paroles d'Hippocrate, la chaleur naturelle se concentre à l'intérieur, tandis qu'elle est moindre extérieurement (2). Sous l'impression du froid, elle semble se cacher, se réfugier dans les organes profonds, comme dans une forte

à la génération & à la nutrition des corps ; les trois autres humeurs provenaient du sang, étaient considérées comme naturelles à l'animal, mais aussi comme excrémentielles. Leur sécrétion exagérée ou leur rétention, leur acrimonie, suivant le système, apportait le trouble dans l'organisme ; il fallait en favoriser l'évacuation pour prévenir ou guérir les maladies.

(1) Les saisons, leur influence, jouent naturellement un grand rôle dans l'étiologie morbide de Galien. Les maladies y sont expliquées par la combinaison, la prédominance du chaud, du froid, du sec ou de l'humide : il n'est pas un seul de ses livres où cette doctrine ne soit exprimée.

(2) Ces diverses observations, extraites presque mot par mot d'Hippo-

crate, se retrouvent dans Celse, & sont la reproduction des aphorismes suivants :

Hippocr. (*Aph. XV. S. I.*) « *Ventres, hyeme & vere, naturâ sunt calidissimi ; in his igitur temporibus, alimenta plura exhibenda. Innatum calorem majorem habent : nutrimento igitur copiosiore indigent.* »

Hippocr. (*Aphorism. XVIII. S. I.*) « *AEstate, cibos difficilimè, ferunt, hyeme facillimè.* »

Hippocr. (*IV. Morb. fac. XVII, 9.*)

On lit des aphorismes semblables dans Arist. (probl. Lib. II. 40.)

Galen. (*Comm. in Hipp. Aphor. 15.*)

Alexan. Aprod. (*Problem. I. 113.*)

Galen. (*De salub. victus ration. XV. 180.*)

Cels. (*Præf. Lib. I.*)

Plin. (*Lib. XI.*)

resse. Durant l'été, au contraire, la chaleur se développe à la surface du corps, on dirait qu'elle se règle sur la température extérieure; elle tend sans cesse à s'échapper, à se répandre au dehors. Le Gayac a pour effet de tempérer la chaleur interne; il deviendrait périlleux d'abaisser la chaleur extérieure, d'en priver les membres qui ont à souffrir déjà du froid & de la rigueur de l'hiver, qui engourdit le corps & paralyse ses mouvements (1).

Qu'il me soit permis de rappeler les paroles de Copus: « Le Gayac provoque la sueur, favorise l'expulsion des mauvais levains, aide le corps à se débarrasser des humeurs viciées & nuisibles. En hiver, les pores se resserrent, le passage de la sueur est difficile, les humeurs restent accumulées dans les organes. » On reproche au Gayac, pris en été, d'exciter la soif & d'être, en développant cette sensation, une cause de souffrance. Ce besoin devient si ardent, qu'il est impossible souvent d'empêcher les malades de boire. C'est pour cette cause qu'en Espagne, où les chaleurs de l'été sont excessives, on n'a pas osé donner le remède pendant cette saison (2).

(1) Ces explications, concernant les effets du Gayac, sont fausses, à notre avis. Sa tisane, légèrement aromatique, est stimulante par ses principes constituants. Les propriétés sudorifiques, *dépuratives*, sont la conséquence de l'excitation communiquée aux fonctions organiques. S'il déprimait les forces, & devenait dans quelques cas une cause d'épuisement, comme plusieurs médecins de l'époque le soutenaient, c'est que la méthode adoptée, ainsi que le remar-

que le D' Rollet, dans ses savantes recherches sur la syphilis, était défectueuse: elle amenait souvent, chez les malades d'une constitution profondément débilitée, une maigreur plus grande encore, le marasme, la fièvre hectique, par l'excitation générale trop forte qu'elle provoquait.

(2) Copus, qui a fourni la plupart des notes ayant servi à la rédaction de cet ouvrage, a, dans ses *Commentaires*, donné sur le mode d'action du Gayac les explications reprodui-

L'hiver favorise la formation de la pituite (1); l'appétit alors est plus énergique, on est porté à manger davantage. Voilà une remarque extraite d'Alexandre d'Aphrodisée (2): « Si on supporte mieux la soif, la faim presse plus vivement. »

Laisant les saisons extrêmes, parlons de celles qui sont plus tempérées : le printemps & l'automne. Ce dernier ne convient nullement; il serait imprudent d'entreprendre la médication à cette époque. On fait que l'automne donne naissance à des humeurs plus abondantes, qu'il engendre une foule de maladies (3). La température en est

tes ici; il a cité divers exemples de guérison pour justifier sa confiance & confirmer les propositions de Hutten.

Cette remarque est extraite d'une lettre de Copus à Hutten, qui lui demandait des conseils pour la composition de son livre. Cette lettre se trouve en tête de plusieurs éditions allemandes du *Traité sur le Gayac*.

(1) Dans la théorie galénique des quatre éléments, la pituite froide & humide était considérée comme due à l'hiver, tandis que l'automne influait sur l'atrabile, l'été chaud & sec sur la bile jaune, & le printemps sur le sang. Nous ne voulons que rappeler ces idées, le temps de réfuter de telles doctrines est passé; la sagesse des observations est reconnue, si les explications théoriques n'ont plus cours. Les anciens semblent avoir deviné ce qu'ils ne pouvaient constater directement, ils ont semé le germe d'une foule de vérités que l'avenir devait faire éclore.

(2) Alexand. d'Aphrod. (*Problem.*

II. Sect. V.) « *Cur pituita per hyemem nasci augerique solitum est, cum per id tempus parte interiore corporis firmus calidiores, ut Hippocrates medicus libro aphorismorum scribit? Quoniam cibos quos per hyemem largius sumimus, venter minus concoquere potest: ergo larga ista ciborum copia, calore infuso quasi extincto pituitam per refrigerationem gignit qua sanguis imperfectus quidam non perperam potest appellari.* »

Ces réflexions sont encore la reproduction de plusieurs aphorismes d'Hippocrate, copiés par Galien & Celse, presque dans les mêmes termes.

Hipp. (*Aphor. 3. S. II.*)

Gal. (*Ars parva*). Ce résumé, fait au moyen-âge, est plus rempli de mots que de choses.

Gal. (*De caus. morbor. De sanit. tuend.*)

Cels. (*De medicina, præf.*)

(3) C'est à cette époque, en effet, lorsque les variations atmosphériques sont excessives, lorsque l'humidité

inégale, variable, inconstante. Ainsi qu'a dit Celse, l'automne voit mourir ou tue beaucoup de monde (1). C'est à ce moment aussi que la maladie française attaque plus gravement les nerfs. « L'hiver, l'automne, ajoute le même auteur, arrêtent la guérison des affections nerveuses (2). » Ces saisons deviennent, par le fait, moins favorables au traitement, à la résolution des accidents qui nous occupent. A notre avis, c'est au mois de mai, à l'entrée de l'été, avant les fortes chaleurs, que l'on doit commencer la cure ; la soif en ce temps est plus tolérable. Le froid est trop rigoureux en hiver, il est souvent plus intense qu'il ne le faudrait, au printemps & en automne. Il importe de compter avec toutes ces circonstances avant d'entreprendre la médication par le Gayac (3). Toute compensation établie, chez nous c'est le commencement de l'été qu'il est préférable de choisir. Le bois des îles alors seconde à merveille les forces de la nature ; il a des propriétés reconfortantes qui exercent sur les corps amai-

plutôt que le froid prédomine, que les affections, les fièvres, les épidémies avec le caractère catarrhal ou muqueux se montrent le plus ordinairement. Les anciens, Hippocrate, entre tous, ont tracé des descriptions si fidèles, si exactes de ces maladies, que les modernes n'ont véritablement rien ajouté à ce qui a été dit sur les causes & sur les symptômes de ces affections.

(1) Cels. (Lib. II. c. I.) « *Autumnus periculosissimus est : ex tempestatibus quæ variant maximè pessimæ sunt, quod fit ut autumnus plurimos opprimat.* »

(2) Cels (De medicinâ. Lib. II. 8).

« *Resolutioni nervorum non idonea tempora sunt hiems & autumnus ; aliquid sperari potest vere & æstate.*

Cette citation semble être empruntée à cet aphorisme d'Hippocrate : (Sect. V. Aph. 18.)

« *Frigidum inimicum ossibus, nervis, cerebro, spinali medullæ.* »

(3) Ces considérations, ainsi que les suivantes, pleines de justesse dans le fond, font la reproduction, on le voit, des traités généraux de pathologie des Anciens ; elles n'appartiennent pas seulement à la médication sudorifique à laquelle Hutten en fait une application spéciale.

gris & exténués l'impression la plus favorable, qui animent les organes d'une activité & d'une vigueur nouvelles.

Je finis en rapportant quelques idées des anciens sur le traitement des maladies suivant les saisons. « Le printemps & l'automne, dit Hippocrate, doivent être choisis de préférence pour saigner & purger (1). » D'après Celse, le printemps convient surtout pour prendre médecine, après vient l'hiver; l'été est moins propice; mais l'automne est le moment le plus contraire (2).

(1) « *Quibus venæ sectio, aut purgatio conducit, his vere convenit venam secare aut purgationem facere.* » Hipp. (*Aphor. 47. Sect. VI.*)

« *Quibus sanguinem de venis auferre conducit, his vere venam secare oportet.* »

Hippoc. (*Aphoris. 53. Sect. VII.*)

(2) Cels. (*De medicinâ. Lib. II, cap. I.*) « *Saluberrimum ver est, proximè deindè ab hoc hiems, periculosior æstas, autumnus, longè periculosissimus.* »

« *Ad medicinam non idonea sunt tempora, hiems & autumnus; morbus mediocris vix sanatur, vehemens sanari non potest.* »

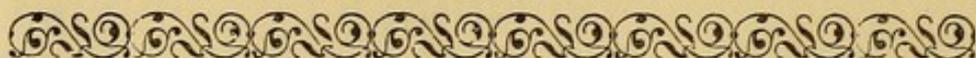
Cette remarque est consignée dans

le recueil: *Insigniores sententiæ selectæ ex libris A. C. Celsi medici inter latinos eloquentissimi* (Lib. II, cap. VIII).

La plupart des sages observations d'Hippocrate ont été acceptées par Celse, répétées par lui dans ses écrits, comme l'expression parfaite de la vérité; elles serviront toujours à guider les praticiens dans leur conduite.

Ces citations proviennent des livres qui, au siècle de Hutten, servaient de lecture habituelle, non-seulement aux médecins, mais aux savants & aux gens du monde: les docteurs de nos jours les consultent peut-être trop peu souvent.





CHAPITRE XV.

Il faut, durant la médication, se priver de vin, s'abstenir des plaisirs charnels.



LES règles à suivre pendant le traitement me semblent un bienfait du ciel. La guérison ne peut s'obtenir que si le malade se soumet à une vie sage & frugale. Il est écrit dans les livres sacrés des chrétiens qu'entre toutes les autres, deux vertus sont agréables à Dieu, la chasteté & la tempérance. Si on ne les pratique pas, la médecine par le Gayac devient non-seulement impuissante, mais dangereuse. On pourrait citer de nombreux malades qui ont péri victimes de leur coupable régime : leur corps exténué par le mal n'a pu résister à cette nouvelle cause d'épuisement. Admi-

rons ici la sagesse du Créateur, qui n'a pas permis que l'homme pût abuser de la ressource précieuse offerte par le Gayac. On ne m'a signalé, en Allemagne, qu'un sujet dont la mort puisse être attribuée à ce funeste oubli de la vertu (1).

L'usage du vin est pernicieux, il irrite les nerfs, exerce une action nuisible sur l'organisme, sur les membres, & spécialement sur les articulations. Il est reconnu que le Gayac est sans effet chez les malades qui continuent à boire du vin. Comme les propriétés des deux substances sont opposées, elles se contrarient; de là, une source de dangers & même de mort très-prompte (2). L'influence du Gayac sur le corps est persistante; aussi voit-on des malades qui, un mois après le traitement, n'osent pas encore revenir au vin, tandis que d'ordinaire on ne s'impose cette privation que durant quelques jours.

(1) Hutten a été présenté par ses ennemis comme un homme impie, sans moralité & sans foi. On ne lui a épargné ni les injures, ni les calomnies (armes dont il usait très-largement lui-même). Les sentiments qu'il exprime dans ce chapitre, répondent assez aux accusations d'athéisme lancées contre lui, & peuvent être un témoignage de la pureté, de la noblesse de ses principes, sinon de sa conduite.

(2) Déjà les fâcheux effets des boissons alcooliques dans les affections vénériennes étaient démontrés: ils étaient susceptibles de contrarier l'action du Gayac comme celle des autres remèdes. Mais nous n'admettons ni cet antagonisme forcé, ni ces affirmations tranchantes. C'est avec rai-

son toutefois que le vin, pris avec excès, était défendu. Il est permis d'affirmer que l'usage & surtout l'abus des alcooliques est un des plus grands obstacles qui entravent, chez les hommes du peuple, la guérison du mal vénérien à ses diverses périodes: une longue expérience a démontré ce fait à nos yeux.

Ulric, qui, dans plus d'un passage, déplore l'intempérance, les habitudes d'ivrognerie des Allemands, était en droit d'insister sur ce point. Aussi, nous croyons très-fort que la statistique est en défaut; ses recherches probablement n'ont pas été étendues bien loin, lorsqu'il assure qu'un seul Allemand a été victime de l'abus du vin durant le traitement par le Gayac.

Si on craint d'exciter les désirs charnels, il faut fuir tout ce qui peut leur donner naissance. Un vieux proverbe le dit : *Jamais faim n'engendre adultère* (1). On lit quelque part : *Sans Cérès & Bacchus, Vénus a froid* (2). Elie (3) rapporte que Zaleucus (4), le législateur des Locriens (5), défendit par son code, aux malades, de boire du vin, sous peine d'avoir la tête tranchée (6).

(1) *Nunquam fames adulteria genuit.*

Ce vieux proverbe est tiré du *Florilegium*, de ce précieux recueil de fragments classés par Jean Stobée, & transcrits avec méthode, pris dans cinq cents auteurs grecs de tout genre, poètes, moralistes, historiens, philosophes, dont la plupart des ouvrages sont perdus.

C'est donc à la plus haute antiquité qu'appartient cet adage.

Ce résumé de philosophie physique & morale venait d'être imprimé pour la première fois au temps de Hutten, & déjà ce savant le connaissait & y puisait une citation.

(2) *Sine Cerere & Baccho friget Venus.*
variante :

Sine Cerere & Libero.....

Terent. (Eunuchus, act. IV, sc. v.)

Il est évident pour nous que c'est à son ami Erasme que Hutten a emprunté ce proverbe, qui se remonte longuement commenté dans le charmant livre *des Proverbes* (*Prov. xcviij, cent. III, Chiliad. II*), où l'auteur déploie tout son esprit, toute son érudition.

(3) C. Elie, sophiste grec, vivait à Rome du temps d'Alexandre Sévère. La citation est tirée des *Historia varia*, compilation souvent curieuse, mais qui ferait bien plus intéressante si Elie avait indiqué les sources. C'est le plus ancien des *ana* & peut-être l'un des meilleurs.

(4) Zaleucus, philosophe grec, disciple de Pythagore : le préambule & quelques fragments de son Code sévère sont conservés dans la Bibliothèque de Diodore de Sicile; J. Stobée (*Florileg.*) parle également de Zaleucus & de son Code.

(5) Locriens, Grecs qui habitaient les deux côtés du mont Parnasse.

(6) Les premières conditions d'existence pour les lois sont qu'elles soient en harmonie avec la nature, la raison humaine. L'histoire ne nous apprend pas que le Code de Zaleucus ait jamais été en vigueur. De nos jours, le despotisme des sociétés de tempérance, il faut le déclarer, n'a jamais poussé à ce degré le rigorisme de ses commandements, même chez les gens bien portants d'Angleterre, d'Allemagne & d'Amérique, bien qu'on ait parfois proposé & admis d'étranges mesures répressives.

L'administration du Gayac impose formellement l'abstinence du vin & des plaisirs de l'amour. Il est, du reste, beaucoup de maladies dans lesquelles cette liqueur peut être pernicieuse ; les traités de médecine le constatent & signalent surtout ses dangers dans les maladies articulaires (1). Celse soutient que ceux qui sont affectés de douleurs de ce genre sont assurés d'être guéris pour toute leur vie, s'ils ont le courage de renoncer soit au vin pur, soit au vin miellé, soit aux jouissances charnelles (2). Le même auteur pense que les enfants, les eunuques, les vierges, les femmes qui ont perdu leurs règles, doivent à la continence & à la sobriété d'être exempts des souffrances de cette nature (3).

Qu'on n'oublie pas ce que dit Alexandre dans ses *problèmes* : « Les hommes qui ne boivent que de l'eau ont l'esprit plus libre que les autres, car le vin trouble les facultés intellectuelles & engourdit les sens (4). » « Le

(1) C. Celsus : (*De medicinâ, liber IV, cap. 24*). *Facilius sanescit temperans & sobrius quàm vino venerique deditus.*

(2) C. Cels. : (*De medicinâ, liber id., cap. id.*).

L'observation avait prouvé depuis longtemps la difficulté, l'impossibilité même de guérir la goutte, le rhumatisme goutteux chez les sujets adonnés à la boisson & à la bonne chère. Les études pathologiques éclairées par la chimie moderne, rendent compte de ce fait, jusqu'à un certain point, par l'analyse des produits sécrétés & excrémentiels.

L'excitation, conséquence des plaisirs vénériens, est aussi une des causes

qui entretiennent & ramènent les accidents : tous les auteurs le reconnaissent ; j'ai eu, dans ma pratique, de très-fréquentes occasions de le constater.

(3) Cels. (*De medicinâ, lib. IV, cap. 24*). Copie de l'aphor. d'Hipp. connu de tous.

(4) Alexand. d'Aphrod. (*Problem. 55. II.*)

On n'a pas suffisamment distingué l'abus de l'usage modéré, qui peut être utile : la proposition est établie d'une manière trop absolue : la conclusion d'Alexandre d'Aphrodite est la suivante : « *Aqua prodest, quia vinum nocet.* »

vin, écrit Cicéron, est rarement utile aux malades, souvent il leur est préjudiciable ; il est donc plus sage de s'en priver que de lui demander un soulagement, un bien-être très-peu certain (1). »

Les plaisirs de Vénus, en quelque état de santé que l'homme se trouve, ont une action débilitante, dépressive sur les organes du ventre. Suivant les paroles d'Aristote, dans l'acte vénérien, « la chaleur s'exhale,

(1) Cicéron (*De natura Deorum*, III, 8). Ce grand orateur nous a laissé, dans ses œuvres littéraires aussi bien que dans ses études philosophiques, de nombreux passages qui dénotent des connaissances très-étendues en médecine.

Lié avec Asclépiade, il voulut réagir contre les doctrines, les erreurs de ce médecin qui prétendait guérir la plupart des maladies par l'ivresse, & préconisait le vin comme le premier des remèdes : Voici le texte de Cicéron : « *Vinum ægrotis quia prodest rarò, nocet sæpius, melius est non adhibere, quàm spe dubiæ salutis inapertum periculum incurrere.* »

On rencontre à chaque page dans Sénèque, Plin, Virgile, Horace, Lucrèce, Martial, &c..., des remarques, des conseils médicaux, des indications thérapeutiques, des préceptes d'hygiène qui annoncent des idées très-justes sur les principes fondamentaux de la médecine, & sur leur application.

On a composé plusieurs ouvrages de littérature médicale, pleins d'attrait, en réunissant des sentences, des passages, des vers tirés de ces

grands écrivains : pour Cicéron, ce travail a été exécuté plusieurs fois. On peut consulter, comme nous avons été heureux de le faire, les publications suivantes : *Hieronimi de Bono Dissertatio de medicâ facultate in M. T. Cicerone compertâ.*

Cicero medicus, hoc est selecti à M. T. Ciceronis operibus loci omnino medica... Edit. A. M. Birkholz, Lips. 1812, in-8°. L'auteur, dans sa préface adressée aux hommes *medicarum litterarum studiosis*, engage les médecins à parler purement & à mériter le titre de médecins cicéroniens, &c...

Jos. Pam. Bergeri. Cicero medicus: (Witeb, 1711).

Des travaux du même genre ont également été publiés en France, & ont servi de texte à d'intéressants mémoires. Nous ne citerons que l'excellent livre, quoique incomplet, composé par notre ami, feu le docteur P. Ménière : *Etudes médicales sur les poètes latins (1858).*

Les historiens, les poètes, les écrivains grecs ont aussi été étudiés au point de vue des connaissances médicales par des hellénistes habiles, par des médecins lettrés.

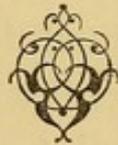
& cette déperdition entraîne une prostration marquée (1). »

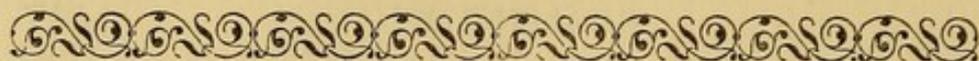
La chasteté & la tempérance sont deux vertus indispensables, dont il importe de ne pas s'écarter durant la médication par le Gayac. La violation des autres règles est une faute certainement, elle est capable de retarder & même d'empêcher la guérison, mais non pas, comme celle-ci, de mettre la vie en péril.

(1) Arist. (*Problem.* iv. 17).

Cette remarque physiologique d'Aristote a été depuis répétée, formulée, retournée d'un grand nombre de manières dans les traités de phy-

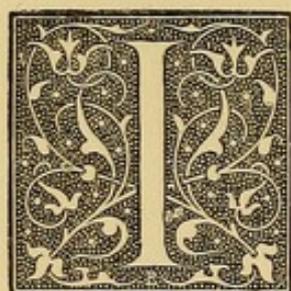
logie, de philosophie ou de morale, suivant le but que les auteurs se proposaient d'atteindre, & le fait qu'ils voulaient démontrer.





CHAPITRE XVI.

Il faut se garder de l'usage du sel.



L est naturel de rechercher les causes qui font rejeter le sel durant le traitement par le Gayac. Selon quelques médecins, aucune substance n'est plus saine, comment donc supposer qu'elle est dangereuse dans une maladie provenant de l'altération, de la décomposition du sang? Le sel ne prévient-il pas la putréfaction, n'a-t-il pas des propriétés dessiccatives, ne chasse-t-il pas les humeurs corrompues, en même temps qu'il vivifie les bonnes? Peut-il n'être pas favorable dans une affection où il faut nécessairement agir dans ce sens, lorsque la constitution est frappée dans son ensemble,

lorsqu'il y a une altération profonde de l'organisme ? Ces désordres, ces fluxions humorales sont la conséquence de l'infection essentielle du sang qui entraîne & caractérise à son tour le mal lui-même (1). Il est permis, dans un

(1) Les observations contenues dans ce chapitre ne se rattachent plus à l'histoire du Gayac & de ses propriétés ; c'est un résumé des croyances de l'époque, sur le sel & sur ses effets. Au milieu d'une série de propositions qui ne sont plus admissibles, on rencontre des remarques que l'expérience a confirmées.

Le sel, appelé par Homère *Θεῖον*, en raison de son utilité, était regardé par les anciens comme doué de qualités multiples. Ils admettaient ce corps & comme un condiment, & comme une nourriture, ainsi que l'indiquent les vers d'Horace :

. cum sale panis
Latrantem stomachum bene leniet.

Hor. (*Lib. II, Sat. II.*)

En médecine, suivant les systèmes prédominants, il a été vanté comme *incisif, fondant, anti-pituiteux, anti-putride, altérant, tonique, &c.....* On l'a administré dans un grand nombre d'affections différentes ; dans l'anorexie pour faciliter la digestion, arrêter certains vomissements ; on l'a prescrit contre la peste, contre les engorgements des viscères & des glandes. Les principes qui le constituent, de même que les éléments étrangers dont il n'a pas toujours été dépouillé dans le travail de la cristallisation, nous expliquent ses succès dans plusieurs de ces cas.

Stahl, dans sa vieillesse, rejetait tous les remèdes, & ne faisait prendre à ses malades que quelques doses de sel. Nous l'avons vu conseillé par des médecins habiles dans les fièvres typhoïdes, le choléra, la phthisie pulmonaire, dans certaines formes du moins. Notre savant compatriote, le D^r Munaret prétend que, dans quelques fièvres intermittentes, il peut remplacer le quinquina. Son assertion a été fournie au jugement de l'Académie de médecine ; les expériences répétées par MM. Grifolle, Piorry, Lévy, &c... n'ont pas été aussi concluantes que celles de l'auteur.

En regard des opinions émises par les médecins de différentes époques sur la nature & les propriétés du sel, pour les rectifier, les compléter surtout, nous plaçons les recherches, les travaux les plus récents des chimistes, des expérimentateurs modernes.

Le chlorure de sodium est une des parties intégrantes de l'organisme humain, il lui imprime une plus grande activité, lorsqu'il est mis en contact avec lui. Introduit dans l'estomac, il exerce une action dissolvante sur tous les composés protéiques ; il augmente la sécrétion des sucs gastriques, pancréatiques & celle de la bile : après avoir pénétré dans le sang, il entre dans sa composition pour 6,6 d'après Lecanu. Son action dissolvante se

autre ordre de faits, de comparer ce trouble du corps humain à celui qui éclate lorsqu'une émeute gronde & vient bouleverser l'état de la société (1). La populace en fureur s'insurge, l'ordre disparaît avec la paix; dans ce chaos, tous les liens sont brisés, c'est une véritable tourmente, aucun système régulier ne peut fonctionner, tous les rouages sont arrêtés dans leur mécanisme. Au milieu de ces commotions tumultueuses, pour voir reparaître le calme, il faut de toute nécessité qu'un homme supérieur par ses mérites, se montre, prenne une grande influence par sa résolution & sa sagesse, il faut qu'il impose son autorité, en même temps que son dévouement & sa valeur personnelle la font prévaloir. Ce n'est qu'ainsi qu'il est assez fort pour commander aux esprits par ses paroles, & pour toucher les cœurs. Telle est, dit-on, l'action réparatrice du sel; il est capable de tempérer les mouvements irréguliers de l'organisme, de modérer l'excitation trop vive, de rapprocher ce qui tend à se séparer, d'empêcher la

porte sur les substances fibrineuses & albumineuses. D'après Poggiale, cette substance a pour effet de multiplier les globules sanguins; suivant Nasse, elle en diminue le volume, & d'après Henle, elle s'oppose à leur agglumination. Par l'action du sel, le sang devient plus fluide, moins susceptible de se coaguler; le travail de transfusion est favorisé, ainsi que celui des échanges moléculaires. D'après Laffaigne, le sel maintient le phosphate de chaux à l'état liquide, & lui sert de véhicule pour la formation des os: enfin, ce produit exerce une action excitante sur le système nerveux & en développe l'activité. Bouffingault, qui a fait des

expériences très-intéressantes sur les animaux, a démontré que le sel de cuisine n'augmente en aucune façon la masse de leur chair, mais contribue seulement à lui donner une meilleure apparence, une vivacité plus grande. C'était déjà l'opinion de Pline: « *Sale delectantur & usu ejus benè se habent.* » (*Hist. nat., Lib. XXXI.*)

(1) Cette comparaison est empruntée à Virgile :

Ac veluti magno in populo cum sæpè co-
[orta est
Seditio, sedit que animis ignobile vulgus...
Jam que faces & saxa volant.....

(*Æneid., lib. I, v. 152 & seq.*)

diffolution humorale, d'être un médiateur agissant à la fois comme anti-putride & fortifiant. On n'ignore pas combien le sel avait de prix aux yeux de Pline ; ce naturaliste le regardait comme nécessaire ; il prétendait que sans lui la vie serait impossible (1).

Comment donc, répètent ses partisans, ses admirateurs, le sel, qui a la vertu de conserver toute chose, est-il capable de devenir un agent de corruption dans la maladie vénérienne, qui réclame, pour sa guérison, l'extinction des humeurs septiques ? Le sel a le pouvoir de les attaquer, de les corriger, de les chasser, d'empêcher, au moins, leur formation trop abondante ; il est dès-lors rationnel de croire que cette substance peut rendre, en cette occasion, plus de services qu'aucun autre principe.

Pour combattre ces idées, j'ai hâte d'exposer les mo-

(1) Plin. (*Hist. natur.*, lib. XXXI, cap. 7). « Ergò, Hercules, vita humanior sine sale nequit degere : adeoque necessarium alimentum est, ut transferit intellectus ad voluptates animi quoque... »

Le sel a toujours été le plus usité des condiments dans tous les temps & dans tous les pays : sa faveur franche le fait rechercher de l'homme comme des animaux, dont il stimule l'appétit. L'habitude de son usage en rend la privation très-pénible, nuisible même, d'après les intéressantes observations du doct. J. Marshall, & les expériences consignées dans la *Biblioth. médicale*. (Lib. LXII.)

« Il est entré dans l'économie domestique comme une substance de première nécessité.

A peu d'exceptions près, il est

un besoin pour l'homme ; le goût universel dont il est l'objet, est l'expression d'un instinct. C'est que nos liquides organiques contiennent les uns, de la soude, les autres, de l'acide chlorhydrique, libre ou combiné, & nul doute que le sel ne leur fournisse ces matériaux. » Mich. Lévy. (*Traité d'hyg. pub. & priv.*)

On ne peut pas affirmer qu'il soit nécessairement indispensable ; les classes aisées qui usent, abusent quelquefois de beaucoup d'autres condiments, pourraient en être privées plus facilement que les pauvres qui se nourrissent de substances fades, féculentes, rendant à la longue les digestions plus laborieuses, & s'accompagnant d'un plus grand dégagement de gaz.

tifs qui font proscrire ce corps durant le traitement par le Gayac. Je commence par le déclarer, je crois que ce n'est pas le sel d'une manière absolue, mais les préparations trop fortement salées que l'on rejette. Il faut toujours être très-modéré dans son usage, suivre à cet égard l'avis des médecins (1). On peut avancer comme règle que, dans les crises nerveuses, dans les maladies engendrées par la dépravation du sang, dans celles qui sont produites par l'abondance de la bile jaune ou noire, ou par la pituite salée, il faut se garder d'employer le sel; si on le permet, ce ne doit être qu'avec une extrême réserve.

Tout le monde fait que, par sa nature, il irrite la bile, chauffe le sang, dessèche ou trouble les autres humeurs; il détruit ou compromet dès-lors les éléments essentiels de la santé (2). Telles sont les causes pour lesquelles il a été dé-

(1) Hutten semble atténuer la défense formelle exprimée en tête de ce chapitre, c'est l'abus & non l'usage du sel qui est combattu. Tandis que, pris en excès, il dessèche la bouche & la gorge jusqu'à occasionner les tourments de la soif, à doses modérées, on fait qu'il active légèrement les muqueuses, la circulation capillaire, augmente l'appétit. Lorsqu'on administrait le Gayac, excitant par lui-même & par la méthode employée, on croyait devoir éloigner un élément susceptible de stimuler les fonctions de l'estomac, qui n'aurait pu, excité par le sel, tolérer ni le jeûne, ni la diminution dans la quantité de nourriture.

Nous ne pensons pas que les idées exprimées par Plutarque dans ses *Fragments*, fussent ici cause de la prohibition. Cet écrivain rapporte qu'en

Egypte on interdisait aux prêtres l'usage du sel, parce qu'on le considérait comme peu favorable à la chasteté, comme réveillant les desirs vénériens.

(2) Ces propositions sont tirées, presque textuellement, des œuvres de Galien. La médecine a fait justice depuis longtemps de quelques-unes de ces hypothèses. Nous avons signalé les dangers & les avantages que le sel peut offrir. La connaissance plus parfaite du corps humain, de ses principes & de ses fonctions, a fait rejeter des théories dans lesquelles les quatre humeurs cardinales, dont on supposait l'existence, étaient appelées, par leurs vices ou par leurs combinaisons, à jouer le rôle principal dans l'étiologie des maladies.

fendu en même temps que les aromates, le vin et les préparations stimulantes qui, par leur force ou leurs propriétés actives, agissent sur les tissus, les dilatent, excitent toute la constitution & ne permettent pas aux effets bien-faisants du Gayac de se manifester (1). Si ces motifs ne semblent pas péremptoires, je rappellerai ce que les physiciens disent de l'aimant & du fer (2). L'attraction cesse, ne s'exerce plus, si le frottement n'a pas lieu d'une façon & dans un sens convenable (3). Il existe de même dans le Gayac une puissance secrète, latente, qui est dans

(1) Ulric semble comprendre la faiblesse des raisons qu'il apporte; aussi, en se basant sur des croyances vagues, incertaines pour lui, quoique généralement acceptées, il n'affirme plus avec son assurance habituelle; les développements qui suivent l'indiquent assez.

(2) Cette similitude entre le Gayac & le sel, l'aimant & le fer, paraît avoir été établie parce qu'on ne se rendait compte des phénomènes. Les sciences naturelles, la physique & la chimie ne fournissant aucun moyen d'analyse ou d'expérimentation, on se contentait d'explications sans portée & sans valeur. Les anciens observaient, admettaient les faits sans chercher à les approfondir: c'est ce que l'on voit dans Plutarque, parlant de l'aimant & du fer (*Question. convival. lib. II. 7*); c'est ce que démontre cet argument de Cicéron (*De divin., 1. 39*) « *Sed non id agitur. Fiat nec ne fiat, id quæritur. Ut si magnetem lapidem esse dicam qui ferrum ad se adliçiat & attrahat, rationem cur id fiat, af-*

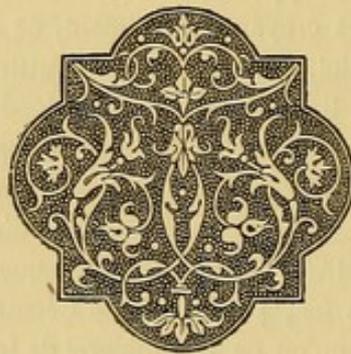
ferre nequeam, fieri omninò neges. »

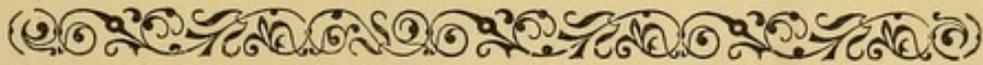
(3) Les anciens connaissaient donc l'aimant, ce minéral qui a la propriété d'attirer plusieurs métaux; la note précédente le prouve ainsi que divers passages de Pline (*Hist. nat.*). Ils l'appelaient *Magnes*, *Pierre herculienne*, *Sideritis* ou *Pierre de Lydie*. Ce n'est que vers le XIII^e siècle que l'on a découvert la faculté qu'a ce minéral de se diriger constamment vers le pôle nord; on le désignait, à cette époque, sous les noms de *Calamite* ou *Marinette*.

Pour aimanter certains métaux, le fer, l'acier en particulier, il existe deux méthodes principales: 1^o celle de la *simple touche*, qui consiste dans la répétition des frictions dans le même sens; elle est ici bien indiquée par Hutten; 2^o la méthode de la *double touche*, préférable à l'aimantation par contact; elle consiste à appliquer sur le barreau qui doit être aimanté les pôles contraires de deux aimants, & à les faire glisser uniformément sur la surface.

l'impossibilité de se montrer, de se développer avec le sel; elle a pour ce corps une véritable répulsion.

Je passe à l'étude du régime, de la diète, de la méthode débilitante par la privation ou par la diminution dans la quantité des aliments.





CHAPITRE XVII.

Du régime & de la diète envisagés comme conditions essentielles du traitement (1).



BIEN que précédemment il ait été parlé de la diète, de la privation des aliments, de la faim, je crois qu'il est indispensable de reprendre ces questions avec quelque détail.

La maladie vénérienne n'est pas la seule qui réclame

(1) Ce chapitre peut être regardé comme une digression : les remarques, en dehors du sujet, faites à propos du Gayac, sur l'importance du régime, sur la diète,

n'en font pas moins d'une lecture instructive; elles touchent par plus d'un côté à la philosophie, la morale, l'hygiène, la thérapeutique chez les Anciens.

pour son traitement un corps préparé par le régime & la diète. Les anciens (nous en donnerons la preuve) avaient recours, dans un grand nombre d'affections, à cette méthode atténuante. On lit dans Diodore de Sicile que les Egyptiens traitaient leurs malades soit en les faisant jeûner, soit en les forçant à vomir. La plupart des maladies, suivant eux, dépendaient d'un excès de nourriture. La diète était donc, d'après leurs idées, la meilleure des médecines, puisqu'elle attaquait le mal dans son principe (1). Il ne faut pas tenir compte des paroles de ceux qui osent se récrier contre son application. De semblables plaintes, je le déclare, ne peuvent être exprimées que par

Que l'on ne perde pas de vue que cet ouvrage est d'un auteur étranger à la médecine; s'adressant aux gens du monde, il a sacrifié aux habitudes, au goût, aux usages de son temps, en s'écartant de la question spéciale, pour aborder des questions subsidiaires, générales, à côté ou à la place du sujet principal.

(1) Diodore de Sicile, historien grec qui, après de longs voyages, vint se fixer à Rome au temps de César & d'Auguste, a consigné ce fait dans son Histoire universelle commençant aux temps fabuleux (*Livre I, 82, Histoire de l'Egypte*).

Cet écrit est parsemé de particularités intéressantes sur la médecine du pays. « Les médecins, étaient en même temps les prêtres; ils composaient un ordre sacré auquel était départi une somme sur les revenus de l'Etat, mais ils ne retiraient aucun salaire des particuliers. Par une étrange coutume,

ils ne devaient des soins aux malades qu'à dater du cinquième jour de la maladie; jusque-là, on laissait agir la nature; si le traitement était commencé plus tôt, la famille rendait le médecin responsable des conséquences, si elles étaient fâcheuses. »

Cette méthode médicale avait puisé son origine dans les faits qui suivent : la coutume des embaumements chez les Egyptiens, nécessitait les ouvertures cadavériques & l'examen des viscères. Les organes digestifs étaient fréquemment altérés, corrompus à des degrés divers.

On regardait, dès-lors, les substances qui avaient servi à la nourriture, comme les causes de ces désordres. Pour les prévenir, la diète, les purgatifs, les vomitifs étaient prescrits. Les Egyptiens se purgeaient trois fois par mois, chaque famille possédait ses recettes. Les purgatifs, les vomitifs & la diète constituaient toute la médecine de ce peuple.

des hommes adonnés à la crapule & à l'ivrognerie, tels que les dépeint le poète (1) qui a écrit : « Le bien suprême pour eux est de faire, tous les jours, de grands repas. Ils regardent, a-t-on dit, comme un malheur immense de passer une demi-journée sans manger ; ils font un dieu de leur ventre ; toute leur science, toute leur vie n'a qu'un but : la cuisine (2). »

Lorsque, par une privation légère, par un sacrifice aussi minime, on peut arrêter une maladie si terrible, obtenir un résultat si heureux, est-il possible de parler du danger que fait courir la faiblesse, suite de la diète ? Quelle crainte y a-t-il de mourir de faim en suivant le régime indiqué ?

Pline soutient qu'un homme ne meurt jamais d'inanition avant le septième jour, & que plusieurs sujets ont vécu au-delà du onzième sans prendre aucun aliment (3).

(1) Perse (F. Perseus), poète satirique latin, ami de Lucain & de Sénèque, mort à vingt-huit ans, avec une grande réputation d'honnêteté. Les Allemands, grands admirateurs de ce poète obscur, l'ont préféré longtemps à Horace. Nous ne possédons de Perse que six satires, publiées & recueillies par Anneus Cornutus, son maître dans la voie de la sagesse.

Cette citation est tirée de la *Satire IV* (vers 17) :

Quæ tibi summa boni est unctâ vixisse patellâ
Semper...

C'est la même pensée que Juvénal avait exprimée déjà dans le vers :

Et quibus in solo vivendi causa palato est.

(*Saty. XI*, v. 11).

(2) S. Paul (*Epist. ad Philip.* III. 19).
S. Hieron (*adv. Jovin*, lib. II, cap. 11).

(3) Plin. *Hist. natura.* (Lib. XXI, cap. 54).

« *Homini non utique septimo lethale est inedia durasse ; & ultra undecimum plerisque certum est mori esuriendi semper inexplebili aviditate animalium unicuique...* »

On a prétendu, bien souvent, déterminer le nombre de jours durant lesquels l'homme peut prolonger son existence sans manger. Mais, vouloir établir une règle générale, était nécessairement s'exposer à bien des erreurs. Les forces de la nature ne peuvent être appréciées sous un seul point de vue, les éléments de la question sont complexes ; la possi-

Albert rapporte que, de son temps, il existait en Allemagne une femme qui passait vingt ou trente jours sans manger (1). Pline raconte encore, dans son *Histoire naturelle*, que les Scythes sont capables de rester douze jours sans boisson, sans nourriture ; ils se contentent de garder dans la bouche certaines herbes (2). Diodore dit qu'en Egypte

bilité de l'abstinence est variable quant au temps.

Certains animaux engourdis, les *hybernants*, ont seuls la faculté de passer une saison sans manger ; les changements qui s'opèrent dans leurs conditions vitales rendent la solution de ce problème possible, en donnant l'explication. On ne peut, pour l'homme en santé, ajouter foi à ces histoires merveilleuses d'abstinence complète durant plusieurs mois consécutifs. Laurent Joubert, médecin érudit du xvi^e siècle, qui a fait un *Traité sur la possibilité de vivre sans rien manger*, fournit des exemples bien peu vraisemblables, s'ils sont vrais. Le savant Haller (*Elementa physiologiæ corporis humani*), cite des femmes, des vieillards, qui ont jeûné, des mois entiers, sans mourir. Charles XII, après ses désastres, resta sept jours sans rien prendre ; des mineurs ensevelis ont résisté quinze & seize jours. Tout le monde connaît le suicide du Corse Viterbi, qui a résisté dix-sept jours. On ne saurait admettre comme sérieux les exemples fournis par Legendre (*Traité de l'opinion, tom. III, Livre de la médecine*). Il faut une foi robuste pour croire que saint Simon Stylite ne prit aucune nourriture tant qu'il fut sur la colonne. On peut voir, de nom-

breux exemples, de curieux récits d'abstinences prolongées dans le *Diction. des merveilles de la nature*. Les individus jeunes & vigoureux supportent moins bien la faim que les vieillards & les sujets débiles. La légende d'Ugolin survivant à ses enfants, est vraisemblable. Le professeur Bérard, dans ses excellentes leçons de physiologie, a très-bien exposé la question qui nous occupe.

Pour juger de l'adresse, des ruses, des procédés de ces fourbes & de ces charlatans qui ont prétendu qu'on peut quelquefois vivre sans manger, il faut consulter la dissertation de J. Ritter (Bâle, 1737), & le livre de Schurigius : *Chylogia historico medica....* (Dresde, 1725).

(1) Albert Boolladius, surnommé Albert le Grand, médecin, philosophe, théologien, personnifie la science du moyen-âge. Il a été accusé de magie, probablement à cause de la connaissance qu'il avait des secrets de la nature, à cette époque d'ignorance. La citation de Hutten est extraite de l'ouvrage d'Albert sur la physiologie : *De nutrimento & nutribili lib. I.*

(2) Ces merveilleuses propriétés étaient accordées à deux plantes (Plin. *Hist. nat., lib. XXV, 8*), l'une nommée *Scythique*, croissant dans les parages

beaucoup ne vivent que de légumes & de racines (1). On prétend qu'Ammonius, philosophe chrétien, n'a jamais mangé que du pain sec (2). Les mages ne vivaient que de farine & d'herbes (3). Hésiode (4) assure qu'on

de la Mœotide, l'autre appelée Hippace par les Scythes. « *Magna est ea, commendatio, quod in ore eam habentes famem fitimque non sentiunt: traduntque his duobus herbis scythas etiam in duodenas dies durare in fame fitique...* »

On rencontre dans les Anciens, d'autres dissertations sur les prétendues propriétés de ces végétaux. (Hippocrate, Théophraste, Dioscoride, Columelle, entre autres.)

(1) Diodore de Sicile (*Hist. univers.*, livre I, sur les Egyptiens, 8 & 43).

(2) Ammonius : il y a eu plusieurs philosophes de ce nom, tous de l'Ecole d'Alexandrie. Celui dont il est question est, nous le croyons, Ammonius Saccas (111^e siècle), chef de l'Ecole néo-platonicienne ; il tenta d'accorder les doctrines d'Aristote & de Platon ; il fut le maître d'Origène & de Plotin ; Longin & Porphyre, ses disciples, ont avancé qu'il ne voulut jamais manger que du pain.

Porphyre (*Traité de l'abstinence*).

Longin (*Frag. de lettre à Porphyre*).

(3) Les mages, prêtres de la religion de Zoroastre : leur régime alimentaire, dit Hérodote, simple & frugal, comptait de nombreuses exceptions établies pour s'entretenir dans une plus grande pureté de l'âme & du corps.

Hérod. (*Tom. I, chap. I. Clio*).

S. Hieron (*adv. Jovian*, 11. 14).

« *Eubulus narrat apud Persas tria genera magorum quorum primos, exceptâ farinâ & olere nihil amplius in cibo sumere.* »

(4) Hésiode de Béotie, un des poètes de la première civilisation grecque. Dans le poème : *Les travaux & les jours*, il a adressé à son frère Persès des conseils de vertu, d'économie domestique & rurale, & montré les ressources que peuvent offrir à l'homme des champs les productions de la nature (*Opp. v. 40 & seq.*).

Il y a quelques années, dans nos guerres d'Afrique, les végétaux & les racines, indiqués par Hésiode, ont seuls soutenu nos soldats durant près de trois mois. Bloqués par les Arabes ennemis, dans la ville de Tlemcen (prov. d'Oran), sans pain, ayant un dégoût, une répugnance insurmontables pour des viandes salées, fortement avariées, ils se font alimentés avec délices (comme dit le poète) de mauves, de rumex & d'aphodèles féculents, qu'un chirurgien militaire leur avait appris à connaître & à dépouiller de leurs principes âcres par la cuisson. Aiguillonnés par la faim, bravant le danger, ils fortaient la nuit, franchissaient les remparts en silence pour aller cueillir ces plantes en dehors des murailles, dans les fossés, les champs déserts d'alentour.

peut se nourrir seulement de mauves & d'asphodèles. Epiménide, dit Platon, fut bien forcé de se contenter d'un pareil régime (1). Si on compare l'alimentation recommandée durant l'emploi du Gayac avec les exemples cités, on devra bien reconnaître qu'elle est largement suffisante pour soutenir la vie. Cette abstinence est un sacrifice momentané; est-il un homme qui, à ce prix, refuse de reconquérir la santé? N'est-il pas mille fois préférable de tolérer une abstinence passagère, plutôt que de s'exposer, durant toute la vie, à être torturé par des souffrances horribles qui s'accompagnent d'ulcérations profondes, d'écoulements sanieux & fétides?

Je l'ai prouvé déjà, ce traitement diététique n'est pas nouveau : en tout temps, les grands médecins, Asclépiade entre autres, l'ont conseillé (2). La diète est un puissant moyen de guérir la fièvre, a dit Celse (3) : persuadé qu'il

(1) Epiménide, poète & philosophe crétois, rangé dans la classe des *Mytiques*, des *Théosophes*. Fuyant l'excessive chaleur du milieu du jour, il se reposa, dit-on, dans une grotte, où il dormit cinquante-neuf ans. Cette fable, qui se lit dans le dialogue de Platon : *De la modération*, a été reproduite par divers auteurs.

C'est là sans doute une allégorie qui marque la longue absence & les voyages d'Epiménide pour s'instruire dans la philosophie & la médecine. Il s'appliqua d'une manière spéciale à la botanique; c'est de lui que les Grecs ont appris les propriétés de la scille (Oignon marin). — (*Dioscoride, Pline, Théophraste*).

Cette légende est rapportée encore par Plutarque (*Banquet des Sept Sages, VI. 157*).

(2) Ce précepte d'Asclépiade a été conservé par Celse : « *Asclepiades medicamenta sustulit; alvum non totius, sed ferè tamen in omni morbo, subduxit, febre verò ipsà præcipuè se ad remedium uti professus est.*

Cels. (*De medic. III. 4*).

(3) Celse lui-même dit plus loin (*Lib. III, cap. 5*) :

« *Illud est unum semper & ubiquè servandum ut ægri vires medicus inspiciat, & quandiù supererunt, abstinentià pugnet. Id enim ejus officium est, ut ægrum nec supervacuà materià oneret.* »

était nécessaire alors d'affaiblir les malades, ce médecin, durant les premiers jours, proscrivait même les boissons, & leur accordait à peine de rafraîchir leur bouche altérée (1).

La tempérance, dit Eusèbe, conserve la vigueur du corps, entretient les nobles & généreux sentimens de l'âme (2). Manger peu de viande, avoir une nourriture simple, peu abondante, est favorable à nos facultés comme à nos organes. Cette maxime est de Timothée (3). Un jour, ce philosophe qui ne refusait pas de manger de la viande, en porta chez Platon (4), où il devait souper. En se levant de table, il s'écria : Les convives de Platon se trouveront bien de ce repas. La table de ce maître était très-frugale, il voulait indiquer par ces paroles la nécessité d'éviter la variété & la recherche des mets, les affaïonnemens délicats & succulents qui ne se digèrent qu'avec fatigue, & altèrent les fonctions de l'estomac. Ce même Timothée, une autre fois, ayant rencontré Platon, lui tint ce langage : « Vous devez mieux dîner le lendemain que le jour même (5). »

(1) Celsi : (*De medicinâ, lib. III, cap. 6.*)

(2) Eusèbe, évêque de Césarée, prélat d'une immense érudition; on a dit de lui : « Il savait tout ce qui a été écrit. » La citation de Hutten est tirée de la *Démonstration évangélique* (liv. II), dans laquelle cet auteur s'attache à prouver la supériorité de la religion chrétienne sur le paganisme. Ce livre, précieux à plus d'un titre, renferme une grande quantité de passages & d'extraits tirés des œuvres des philosophes anciens qui, sans Eusèbe, auraient été perdus pour nous.

Voir aussi Stobée (*Florileg. XVII, 42.*)

(3) Timothée, philosophe, poète & musicien, ami de Platon dont il fréquentait l'école et partageait les doctrines.

(4) Platon, le disciple de Socrate. Ses ouvrages, sous forme de dialogues, résument toute la sagesse antique; la doctrine des idées est la base de son système philosophique.

(5) La sentence & l'anecdote sont fournies par Plutarque (*de Sanitate præcept. 9. Quæst. conviv. VI, proæm. 1.*)

On lit dans Lucien (1) : Gallus (2) répétait sans cesse que les dieux avaient fait une grande faveur à Mycillus (3) en lui apprenant à guérir la fièvre par la diète. On trouve dans saint Jérôme (4) le passage suivant : « Des malades riches, atteints d'affections articulaires, de la goutte, sont revenus à la santé après la perte de leur fortune ; forcés de renoncer à la bonne chère, de vivre avec frugalité,

(1) Lucien, auteur grec, né en Asie-Mineure, remplit, sous Commode, un emploi important en Egypte. Ses Dialogues satyriques, sa pièce *le Médecin*, son livre sur la manière d'écrire l'histoire, ses contes, son éloge de Démosthène, sont ses plus brillants titres littéraires & philosophiques.

(2) Gallus, philosophe pythagoricien de l'école d'Alexandrie, vivait du temps d'Auguste ; il a été mis en scène par Lucien dans la harangue : *Le songe*, d'où est tirée cette citation de Hutten.

(3) Mycillus, de Lesbos, dont parle Strabon (*Géograp.*, liv. XIII), & Antigone, de Caristie, dans ses *Histoires mémorables*, fut un médecin très-médiocre, qui ne méritait pas l'honneur que Lucien lui accorde ici. Ce n'est point cet auteur obscur qui a proposé le premier la diète dans le traitement de la fièvre. Les cas d'application, les règles, les effets ont été décrits bien avant lui, d'une manière complète, par Polybe, gendre d'Hippocrate. Mycillus n'avait fait que rappeler à ses contemporains les faibles doctrines, abandonnées pour suivre un empirisme qui négligeait les lois

naturelles & les sages préceptes fondés sur l'observation.

(4) Saint Jérôme, docteur de l'Eglise, vers la fin du iv^e siècle, s'était retiré dans le désert pour y mener la vie d'anachorète ; il s'imposa les privations les plus rigoureuses, les jeûnes les plus sévères pour mortifier sa chair. Ses écrits portent sur des sujets ascétiques & de polémique religieuse.

Ce passage de saint Jérôme appartient à sa Réfutation des doctrines de l'hérésiarque Jovinien qui, après avoir quitté la vie monastique, s'abandonna à Rome, à tous les plaisirs, à toutes les séductions de la débauche. Afin de justifier sa conduite, il éleva une école pour dogmatifer ; il soutint que l'abstinence & la bonne chère étaient indifférentes, que la sobriété & l'intempérance n'étaient ni des vertus ni des vices, que la pureté des mœurs n'était point commandée, que l'état de virginité n'était pas plus parfait que celui du mariage, &c..... Saint Jérôme s'éleva contre de telles erreurs, de tels principes ; il foudroya dans ses réponses celui qu'il appelait l'Epicure du christianisme.

Hieron. (*advers. Jovian. II. 12*).

le changement de position leur a été utile, lorsqu'ils ont cessé de se livrer aux déplorables excès qui ont une si funeste influence sur l'âme & sur le corps. »

« L'esprit, continue le même auteur, s'appesantit chez les hommes adonnés à la gourmandise, qui ne songent qu'aux jouissances de leur ventre. » Lorsque l'estomac a été surchargé de viandes faisandées, il se ballonne, les fonctions ne s'accomplissent qu'avec paresse, il y a production & dégagement de gaz intestinaux.

Qu'on me permette ici une anecdote instructive & piquante : Un abbé, lourd, gros & gras, étant mollement porté par ses valets, est rencontré par un gentilhomme qui lui demande où il va. — Au bain, répond l'abbé. — Pour quelle cause, pour quelle maladie ? — Je ne suis pas malade, je vais chercher l'appétit ; ce moyen m'a été vanté comme un excellent procédé. — Dans ce cas, réplique l'interlocuteur, je suis un médecin fort habile, & j'ai hâte de le prouver. Sur-le-champ, il fait saisir le moine, on l'enferme dans une chambre obscure, on le soumet durant plusieurs jours à une abstinence forcée ; après ce temps, il vient lui demander si l'appétit s'est réveillé. Sur une réponse affirmative : Il est juste alors, dit-il, que vous soldiez les honoraires qui sont dus pour mes bons conseils. Deux cents écus furent le prix exigé pour la rançon. Le chanoine paya, partit bien portant & si heureusement disposé qu'il était apte à manger des fèves et des pois, lui qui auparavant était à peine capable de digérer les viandes les plus délicates.

C'était, il faut en convenir, un singulier personnage que ce moine obèse, poursuivi par le désir de manger

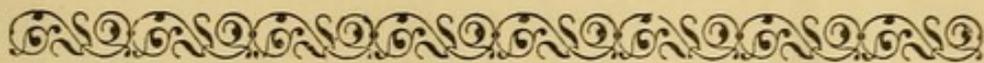
alors qu'il n'avait pas faim, & qui, déjà repu, cherchait encore à stimuler son appétit (1).

Je reviens à mon sujet. Pour être couronnée de succès, la médecine par le Gayac repousse la variété dans le choix des aliments, défend de surcharger l'estomac de viandes qui, par leur présence & leur nature, distendent les organes, les gonflent d'une façon exagérée, & provoquent le développement des gaz dans tout le tube digestif.

(1) Cette anecdote, très-vraisemblable si elle n'est pas vraie, est bien dans les mœurs du temps; elle permet de juger de l'état de la société, de la disposition des esprits, des tendances, des haines qui divisaient les diverses classes. Par la forme & par les réflexions qui l'accompagnent, elle révèle un des auteurs anonymes des *Epistolæ obscurorum virorum*, elle semble empruntée aux Pamphlets que Hutten dirigeait alors contre le clergé; dans un livre comme celui-ci il trouvait même occasion de continuer ses attaques.

Gentilhomme, il avait la fierté, les préjugés de sa caste, le mépris le plus marqué pour les droits des autres. Une partie de la noblesse, de l'aristocratie, jalouse de ses prérogatives féodales, était en lutte ouverte avec l'Eglise qui, attachée à l'empereur, faisait cause commune avec lui, l'aidait à détruire l'indépendance des seigneurs & les privilèges qu'ils s'arrogeaient avec une audace incroyable. Cet antagonisme, cette lutte pouffèrent un très-grand nombre de nobles allemands & de payfans à se ranger du côté de la réforme.





CHAPITRE XVIII.

De la possibilité de résister à la faim durant le traitement par le Gayac.



PENDANT la médication, diminuer la quantité ordinaire de nourriture est non-seulement une chose possible, mais facile à cause de la vertu du Gayac, qui a la puissance de soutenir & de conserver la vie dans un corps exténué, lors même que le malade est astreint à la diète; il est donc utile, ainsi que je l'ai dit, d'imposer cette privation. Si la faiblesse est excessive, il faut relever les forces, non pas en donnant beaucoup à manger, mais en faisant respirer des odeurs aromatiques, & particulièrement la vapeur qui se dégage

du pain chaud (1). Si la défaillance est complète (je ne fais pas jusqu'à quel point cet accident est à redouter, n'ayant jamais eu occasion de le voir), on suivra le conseil de Pline (2), on calmera la faim & la soif par l'usage du beurre & de la racine de réglisse.

C'est bien le cas d'exécuter la prescription de Celse, qui recommande au médecin prudent, lorsqu'un malade est soumis à la diète, d'en surveiller les effets avec attention, d'apprécier l'état général, de juger du degré de résistance des forces (3). On doit encore se souvenir des remarques de Gellius (4), empruntées à Erasistrate :

(1) Nous nous sommes expliqué sur cette faculté prodigieuse du Gayac, aussi bien que sur l'effet des odeurs & des émanations du pain.

(2) Plin. (*Hist. natur.*, lib. XI. 54.)
« *Quædam rursus exiguo gustu famen ac sitim sedant conservantque vires, ut Butyrum, Hippace, Glycyrrhizon.* »

Id. (*Lib. XVI*, cap. 8; *lib. XVIII*, cap. 9.)

Les propriétés réparatrices du beurre & de la racine de réglisse étaient des croyances répandues chez les anciens; on peut s'en convaincre par la lecture de leurs ouvrages sur l'histoire naturelle & la matière médicale. (Vid. Diosco., *lib. III*, cap. 7.). Columelle (*lib. I*, cap. XXXV) s'exprime ainsi : *Et quia famen sitimque sedat Glycyrrhiza ob hoc ἀδρῆσις vocata est.* Ce texte ne diffère pas sensiblement de celui de Pline.

(3) Les quatre premiers livres de Celse, consacrés à la pathologie interne, aux maladies qui guérissent principalement par la diète, sont fré-

quemment mis à contribution. (Vid. *lib. I*, cap. 3; *lib. III*, cap. 4; *lib. V*, VII.) C'est là que sont exposés les sages préceptes sur le régime qu'imposent les affections chroniques.

(4) Gellius, plus connu sous le nom d'Aulu-Gelle, qui vivait au 11^e siècle, nous a conservé le fragment d'Erasistrate, cité par Hutten. Nous reproduisons le texte original, rapporté dans les *noctes atticae* (*Lib. XVI*, cap. 3). « *Scythas quoque (dit Favorinus) eundem Erasistratum dicere, cum sit usus ut famem longius tolerent, fasciis ventrem strictissimè circumligare : Eà ventris compressione esuritionem posse depelli creditum est.* »
« *Esuritionem faciunt inanes patentes que intestinorum fibræ & cava intus ventris ac stomachi vacua & hiantia; quæ ubi aut cibo complentur aut inanitate diutinà contrahuntur & conivent, tunc loco in quem cibus capitur, vel stipato, vel adducto voluntas capiendi ejus desiderandique restringitur... inanitate.* »

« Lorsque les Scythes (1), par une circonstance quelconque, sont obligés d'endurer la faim, ils ont coutume de se comprimer le ventre avec de larges ceintures ; ils le ferment avec vigueur, convaincus que cette précaution les aidera à tolérer plus aisément la privation de nourriture. » Le vide des organes est, suivant ce dernier auteur, une des causes de la sensation de la faim. « Les fibres intestinales étant dans un état de relâchement complet, si on rapproche l'une contre l'autre les parois du ventre, on diminue l'espace, on fait disparaître, en partie, la source première de ce sentiment, & l'abstinence devient plus tolérable (2). » Durant l'emploi du Gayac, ce n'est pas une faim excessive, mais un simple besoin de manger qui

(1) Scythes : on désignait sous ce nom les habitants des immenses contrées septentrionales, regardées de ce côté comme les limites du monde. Ils se nourrissaient seulement d'herbages & du lait de leurs troupeaux; ils ne faisaient jamais usage de vin, ils se contentaient de s'enivrer par la fumée de certaines plantes odoriférantes qu'ils respiraient, ces plantes étaient probablement narcotiques ; ils avaient deviné l'opium & le tabac. La coutume dont parle ici Hutten, est indiquée par Strabon (*lib. VIII*), & par Pline (*Pan. lib. II, VII, XII*).

(2) Cette explication de la cause de la faim, donnée par Erasistrate, acceptée par Galien, ne vaut ni moins ni mieux que beaucoup d'autres formulées avant & après eux. Si, dans certains cas, elle paraît avoir quelque chose de juste, elle semble détruite par l'observation de ce qui se passe chez les hommes qui, pour soulager

ou détruire la sensation de la faim, ont soin de distendre leur estomac en avalant des substances dépourvues de tout principe nutritif assimilable, telles que des pierres tendres, de la terre glaise, de la sciure de bois sec.

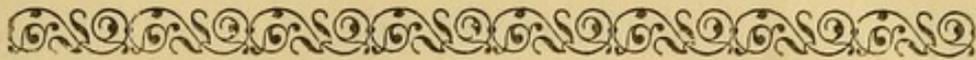
Dans les traités modernes de physiologie, cette question a été très-longuement agitée au point de vue de la critique & de l'expérimentation. Elle se trouve discutée, résumée dans les leçons du savant professeur Bérard, avec la supériorité de son esprit philosophique.

La plupart des médecins grecs, Erasistrate entre autres, lorsqu'ils émettaient une opinion, sur les phénomènes de la vie, n'avaient pas la pensée de remonter aux causes premières ; c'est aux philosophes, disaient-ils, qu'il fallait abandonner ces recherches qui appartenaient à leurs études abstraites.

se manifeste ; c'est donc de la dernière expression qu'il aurait fallu se servir pour rester dans la vérité. Ce besoin de manger est vaincu sans trop de difficulté, sans recourir à des mesures extraordinaires. Du reste, trouverait-on un sacrifice qui puisse ne pas sembler trop dur, intolérable à des malades qui considèrent comme au-dessus de leurs forces un simple changement dans le régime, à des hommes qui se prétendent incapables de diminuer la quantité habituelle de leurs aliments ? Victimes du mal français, ne méritent-ils pas qu'on demande à Dieu de ne jamais les guérir, puisqu'ils pensent que la santé, recouvrée par une aussi légère privation, est payée trop chèrement encore ?...

C'est avec une légitime indignation que je m'élève ici contre ceux qui professent de tels principes : par malheur, ils ne sont pas rares en Allemagne.





CHAPITRE XIX.

Contre l'amour des plaisirs : éloge de la tempérance.



VEUILLE le Seigneur Dieu tout-puissant, éclairer notre nation & lui faire comprendre que des habitudes de débauche (1), non-seulement la rendent indigne de vivre sous un prince qui

(1) Le titre de ce chapitre, cet exorde pompeux indiquent assez qu'il ne s'agit plus du Gayac & de ses propriétés. Hutten les oublie pour s'élever avec énergie contre les vices de la société, les honteuses habitudes des seigneurs allemands qu'il expose avec une chaleur & une verve pleines d'indignation. Ce discours semble n'être

que la paraphrase des vers d'Horace, & surtout de Juvénal & de Perse, invoqués à chaque instant. L'auteur a beaucoup emprunté aux satires sur le *luxe*, sur l'*intention pure*, contre la *volupté des grands*. Vou-
lant corriger les mœurs dissolues reprochées à la noblesse, il puise ses leçons & ses exemples dans les livres

commande au monde (1), mais encore que l'ivrognerie abrutissante engendre les plus grands maux ! Lorsque les autres peuples croient transgresser les lois de la nature, s'ils boivent & mangent jusqu'à la satiété, nous nous faisons un titre de gloire de notre glotonnerie. Que signifient ces provocations, ces assauts de buveurs, ces luttes de table?... Le convive qui boit le plus est le roi de nos banquets, il reçoit les applaudissements de ses commentateurs. Lorsqu'on aspire à l'honneur d'une telle victoire, ce n'est plus une honte de s'enivrer, & même de vomir au milieu d'une orgie. Pauvre patrie ! misérable empire ! Que l'on cesse de parler de l'intempérance des Polonais (2), nous sommes leurs dignes émules dans les excès de cette nature ! Soutenir que nos aïeux ont conquis l'empire non par leur mérite & leur vaillance, mais

des médecins, des philosophes, des poètes de l'antiquité ; il va chercher aux sources mêmes les préceptes, les anecdotes qui abondent sous sa plume.

Pour apprécier le mérite d'un tel travail, il faut se rappeler que l'imprimerie, de date récente, n'avait encore reproduit que les œuvres des principaux maîtres : on ne possédait pas ces traductions, ces recueils classiques, ces abrégés, ces *ana*, qui de nos jours, simplifient les travaux, facilitent les connaissances générales, mais, par contre, diminuent les études sérieuses, approfondies, nécessaires alors.

(1) L'empereur Maximilien : sa puissance s'étendait non-seulement sur l'Autriche, mais sur la Bohême, la Pologne, la Bourgogne, l'Espagne

& l'Italie. Hutten, bien jeune encore, avait combattu sous ses ordres.

(2) On voit que la réputation d'ivrognerie des Polonais remonte à des temps reculés ; elle était déjà bien établie lorsque Hutten écrivait. La plus lourde féodalité pesait sur ce peuple ignorant & grossier, qui ne possédait en propre qu'une chose, la boisson fermentée qu'il fabriquait lui-même & à laquelle il se livrait avec fureur. Les Polonais, très-dévots, faisaient maigre tout le carême, & durant l'année, le mercredi, le vendredi & le samedi ; ils ne croyaient pas rompre l'abstinence & le jeûne en s'enivrant ces jours-là. Cette habitude des liqueurs fortes était développée & entretenue sans doute par la disette d'eau bonne à boire, au milieu d'immenses plaines marécageu-

parce qu'ils étaient de francs buveurs, est une ignoble dérision. S'ils ont été grands, honorés par tous les peuples, c'est qu'ils étaient d'autres hommes que nous, qui semblons prendre à tâche de nous avilir. Existe-t-il en Italie un enfant qui nous distingue autrement que par nos excès, notre intempérance? Telle est notre réputation, tels sont les justes reproches dont nous accablent les étrangers!... N'abandonnerons-nous pas une conduite qui nous attire une semblable renommée? Ne rougirons-nous jamais de fouler aux pieds les véritables sentiments des convenances & de la modération? Ne craindrons-nous pas de nous montrer indignes de l'empire aux yeux des autres nations, & de laisser s'anéantir dans nos mains les hautes prérogatives de l'honneur qui nous ont été transmises? Des hommes sages & tempérants voudront-ils supporter longtemps encore la domination d'une race d'ivrognes? Si nous sommes insensibles au mépris, reconnaissons du moins notre intérêt, le péril qui nous menace; si nous dédaignons la gloire & la considération personnelle, ayons quelque soin de notre santé, de notre vie, compromises par ces excès & ces saturnales!..... Le Satirique de Rome a écrit: « Les excès de cette nature sont la source de toutes les maladies (1). » Ces désordres affligent, épuisent, ruinent l'Allemagne. Si cet oubli du devoir ne peut être reproché au pays tout entier, il s'adresse à un bon nombre de ses enfants, à ceux qui prolongent le repas du jour

ses. Dans les localités où on récoltait des vins, ces produits étaient réservés pour la table des nobles, qui avaient le privilège exclusif de leur consommation.

(1) *Circumfilit agmine facto*

Morborum omne genus.

Juven. (*Sat. X, v. 218-19.*)

jusqu'au souper, pour passer ensuite à souper la plus grande partie de la nuit. Un poète, sans autre intention que de flétrir le vice, les attaque dans ces vers : « Bacchus est porté en triomphe, tandis qu'Apollon négligé reste dans l'oubli, au sein d'un pays où l'on ne vit que pour boire (1). » Si on méprise les pauvres, les malheureux qui, par ignorance, se laissent entraîner à l'ivrognerie, les hommes dans une position élevée, qui ne songent qu'à la bonne chère, au luxe des vêtements, aux jouissances matérielles, ne doivent-ils pas inspirer de la haine? Efféminés, ils s'endorment sur des oreillers moelleux, se nourrissent de mets succulents, dont toutes les mers, toutes les contrées sont tributaires; ils ne songent pas à soutenir leur existence, mais à satisfaire leur sensualité. Leurs habits sont du lin le plus doux; leurs robes de pourpre sont garnies des peaux de martre les plus fines; ils ne cherchent pas à se prémunir contre le froid, mais à se procurer de nouvelles jouissances. Dédaignant le drap ordinaire, ils n'usent que des étoffes de soie ou des plus souples fourrures; incapables de s'appliquer à rien de sérieux, ils ne traitent les affaires qu'au milieu des festins. Passant leur vie dans les banquets, ils se réu-

(1) *Arce sedet Bacchus, languet neglectus*
 [Apollo,
Hic nihil aliud est vivere quam bibere.

Ces deux vers sont d'un poète italien, J. Antoine Campagni, mort en 1477, évêque de Teramo (Italie). Ses poésies & ses lettres ont été imprimées plusieurs fois, sous le titre *d'Epistolæ & poemata*. Du temps d'Hutten, les productions de cet auteur n'avaient pas encore été réunies ;

cette citation a donc été puisée dans le recueil : *De Generibus Ebriosorum* (1516). Campagni, qui a parlé avec tant de mépris des coutumes des Allemands & de leurs vices, ne paraît pas avoir tenu une conduite à l'abri de tout reproche, il a été accusé d'immoralité. Politien, qui a composé son épitaphe, lui fait dire : *Placuit mihi uterque Cupido.*

nissent moins pour délibérer que pour boire. Je n'accuse pas l'Allemagne entière, mais (c'est une honte de plus) je signale les gentilshommes, les chefs de la noblesse : ce sont eux qui donnent ces déplorables exemples (1). N'étant assis qu'à des repas de prélats (2) pour se gorger des viandes les plus exquises, & se plonger dans l'ivrognerie & la luxure, ils préfèrent s'exposer à tous les maux plutôt que de renoncer aux délices de la table. Le but de leur existence est atteint lorsque leur ventre est satisfait. Si on avait pu soupçonner que d'aussi viles créatures existeraient en Germanie, on serait en droit de penser

(1) La noblesse, surtout en Allemagne, au commencement du xvi^e siècle, adonnée aux armes, passait dans l'oïveté, les fêtes, les orgies, le temps dérobé aux guerres incessantes. L'ignorance grossière, le mépris de la vie, la recherche des plaisirs étaient les traits distinctifs du caractère de ces gentilshommes sensuels, étrangers à tous les plaisirs de l'esprit. Peu d'hommes de cette classe privilégiée, à l'exemple de Hutten, qui s'était compromis à leurs yeux par son fâveur, se portaient vers l'étude, cherchaient à agrandir le domaine de leur intelligence.

On remarque dans la belle histoire de Charles-Quint du docteur Robertson, dans le premier volume consacré à sa magnifique introduction, une peinture des mœurs de l'Allemagne, semblable en tout point à celle qu'a laissée Ulric. Les traits sont les mêmes, & si la forme, si l'expression offrent des différences, ce sont celles qui séparent l'histoire du pamphlet.

(2) Bien que ce livre soit dédié à un cardinal, c'est une bonne fortune pour l'auteur de frapper les hauts dignitaires de l'Eglise, dont les habitudes & les mœurs, il faut l'avouer, laissaient beaucoup à désirer. Ces attaques étaient la source de récriminations, de plaintes violentes adressées par le clergé à l'archevêque de Mayence : Ulric, pour sa défense, répétait : ce n'est pas l'Eglise que j'attaque, ce sont ses abus, l'orgueil, la pompe, les vices des prélats, qui dépensent leurs biens à donner de grands repas & à d'autres usages indignes de notre religion, que je combats.

Pour établir d'une manière générale la magnificence, la splendeur des festins, les mots *pontificales canæ* reviennent à chaque instant sous la plume de Hutten. Quelques années plus tard, ces reproches ont été une des armes les plus puissantes employées par la réforme pour entraîner le peuple allemand.

que Salluste a voulu les désigner par ces lignes : « Il est des hommes qui ne songent qu'à manger & à dormir, traversant la vie dans la paresse & l'ignorance, sans laisser de traces de leur passage (1). »

Qu'on se souvienne de l'opinion des Romains sur les habitants de l'ancienne Germanie (2), & on jugera s'il est possible de comparer leur manière d'être avec nos habitudes de débauche & de festins : c'est dans la volupté que notre temps se dissipe & se perd. Un pareil régime engendre inévitablement des maladies nombreuses. A la suite de ces honteux excès, nous nous gardons bien d'avouer nos fautes ; nous reprochons au ciel sa cruauté, lorsque nous avons développé les germes d'une maladie, perdu notre santé en dévorant notre patrimoine & celui de notre famille. Infirmes, impotents, perclus de tous nos

(1) Salluste, qui, dans ses livres, étale de si belles maximes, déclame avec tant de force contre le luxe & la dépravation des mœurs, a mené une vie fastueuse & débauchée, flétrie même à Rome, où la sévérité, on le fait, n'était pas grande à cette époque. Il partageait son temps entre l'étude & les plaisirs les plus corrompus. Il était lié avec Cornelius Nepos & Horace, qui a dédié à son fils adoptif, C. C. Salluste, l'ode deuxième du second livre :

Nullus argento color...

Hutten fait allusion au passage :

« *Multi mortales dediti ventri atque somno, indocti, incultique vitam, sicuti peregrinantes transfere.* »

Sallust. (*Conjur. Catilinar.*, p. 11.)

(2) Les Romains, qui ne passèrent

jamais le Danube, avaient donné le nom de Germains à un grand nombre de peuples au-delà & en deça du fleuve. On trouve dans César quelques pages sur ces régions, mais c'est à Tacite qu'il faut demander des détails plus précis & plus complets. On les trouve dans le *Traité des mœurs des Germains*. Ils étaient, dit-il, d'une santé robuste, d'une haute stature, d'une vigueur & d'une force remarquables. Leurs mœurs étaient pures ; ils n'avaient pas encore été corrompus par le libertinage de Rome & par leurs rapports avec les Romains. Mais, grands mangeurs & surtout grands buveurs, ils étaient enclins à l'ivrognerie. Hutten semble ne pas se souvenir de cette dernière remarque.

membres, couchés sur des coussins de plume, nous accusons la nature, c'est à Dieu que nous osons imputer nos souffrances.

Ces viveurs, passionnés pour la bonne chère, ressemblent aux victimes dont parle Juvénal, qui, aux moindres douleurs, se figurent que leurs maux viennent d'une divinité ennemie; à les entendre, ils sont blessés par les traits d'une injuste colère des dieux (1).

Plût au ciel qu'on nous vît reprendre un jour l'usage des tuniques de laine pour vêtements, & des habits taillés de façon à permettre aux membres de se dessiner; plût au ciel qu'en même temps on nous vît revenir aux simples potages d'avoine!... On devrait rougir de porter des robes de soie aux mille plis flottants; nous voudrions les voir proscrire à tout jamais. A quoi bon tous ces objets de luxe? A perdre notre fortune, à nous procurer mille maladies. Nos pères, vivant sans recherche, ont accompli de grandes choses, se sont couverts de gloire; nous, au contraire, qui sommes exclusivement préoccupés de nos jouissances corporelles, qui ne demandons que des mets raffinés, poisons véritables, qu'avons-nous fait, que faisons-nous qui soit digne de l'Allemagne? Il vaudrait mieux être appelés barbares, passer pour tels, vivre rustiquement, que d'être classés en première ligne pour notre amour de la volupté & des mauvaises passions.

Que dirait notre empereur Charles le Grand (2) si,

(1)Miffum ad fua corpora morbum
Infesto credunt à numine, faxa deorum
Hæc & tela putant....

Juven. (*Satyr. XIII*, v. 230, 231.)

(2) Charlemagne, le plus illustre

prince de la monarchie franque, mis au nombre des saints par l'anti-pape Pascal III. Sa vie privée, sa mise étaient d'une simplicité extrême; il avait réglé par des ordonnances, vé-

revenant au milieu de nous, il voyait les princes vêtus des toges de soie les plus splendides, lui qui ne portait qu'une tunique de cuir? Que dirait-il à l'aspect de ces hommes efféminés, dont l'unique vertu est de favoir se frotter de poudres douces & odorantes, se parfumer avec des effences, merveilles d'un art exquis?...

Chrysispe avait une aversion profonde pour tous les individus qui usent des parfums & ne désirent que fatifaire leur délicatesse & leur penchant pour le luxe ; il appelait la colère des dieux sur ces hommes sensuels qui ont rendu méprisable une chose bonne en elle-même(1).

Dans les temps anciens, ces pratiques appartenaient aux peuples dégénérés, aux Sybarites (2). Mais qui se fût imaginé jamais que des Germains devinssent un jour capables de suivre de tels errements?...

Nous regardons actuellement comme indispensables

ritables lois somptuaires, le costume, les dépenses de sa cour & de ses sujets. (*Monum. German., hist. II. — Einhardi vit. Carola.*)

(1) Chrysispe, le modèle des stoïciens d'après Horace :

Pleniùs ac meliùs Chrysispo & Crantore
[dixit.....

Ce philosophe avait coutume de répéter que la nature avait suffisamment pourvu à nos besoins en nous donnant le pain & l'eau. Nous possédons quelques fragments de ses ouvrages conservés par Cicéron, Plutarque, Sénèque, Quintilien, &c. Ses maximes éparfes ont été réunies en un volume, sous le titre de : *Philosophiæ Chrysispi fundamenta.*

(2) Sybarites, habitants de Syba-

ris, grande ville de l'Italie méridionale, sur le golfe de Tarente. Leurs richesses les perdirent ; ils s'abrutirent par le luxe & les voluptés ; ils s'étaient appliqués & ils réussirent à se *féminiser*. L'histoire de leur indolence, de leur énervement ressemble beaucoup à une fable ; leurs pieds débiles ne pouvaient plus les soutenir ; incapables de supporter les vêtements de soie les plus légers, une feuille de rose formait une inégalité suffisante pour les priver de sommeil.

Arrivés à ce degré de faiblesse & d'avilissement, a dit un écrivain, ils auraient eu pour maître le premier qui eut consenti à prendre pour esclaves des êtres d'une nullité aussi abjecte.

les effences odorantes, exotiques, les compositions de myrrhe, d'encens, de musc, de poudre de violettes ; ce ne sont pas seulement les femmes qui en sont avides ; des hommes, des princes, des ecclésiastiques partagent cette faiblesse.

Solon (1) défendit, dans une petite ville de la Grèce, la vente des parfums. Les Lacédémoniens chassèrent les parfumeurs de Sparte, les accusant de corrompre l'huile (2). Lycurgue avait défendu aux Spartiates les tables abondamment servies, les repas somptueux (3).

Socrate (4) reprit un jour avec sévérité le jeune Xénophon qui étalait un faste trop éclatant. Nos aïeux restèrent toujours indifférents pour les plaisirs des sens ; vivre au sein de la mollesse & de la volupté était pour eux sans attrait. J'ai entendu des vieillards répéter que, dans leur

(1) On lit quelques fragments des écrits de ce philosophe législateur dans les *Gnomiques*, où sont mis en vers les sentences morales de Solon. La maxime suivante est de lui : *Redoute la volupté, elle est mère de la douleur*. Ses principes sont exposés dans le *Traité des législateurs*, par Apollodore le philosophe. Le trait est cité par Athénée. (*Banquet des savants*, XIII, 9.)

(2) *Unguentarios Lacedemonii urbe expulerunt & prope cedere finibus suis jufferunt, quia oleum disperderent.* (Senec., *natur. quæst.* IV, 13).

(3) Lycurgue, fils d'Eunome, roi de Sparte, législateur de sa patrie : Pour réprimer le désir de la bonne chère ou l'habitude de trop manger qui énerve le courage, il exigeait que les jeunes Lacédémoniens se présen-

tassent tous les dix mois devant les éphores, pour être châtiés s'ils étaient trop gras. (Plutarq., *Vie de Lyc.*; Laurentius, *de Conviviis ; de prandio & cæna veterum* ; De Courcy, *Histoire des lois de Lycurgue*, II.)

(4) Socrate n'a rien écrit, a dit un historien célèbre, & cependant aucune de ses pensées n'est perdue. C'est que deux disciples de génie, Platon & Xénophon, ont conservé religieusement sa parole & sa doctrine. Pour défendre son maître, le premier a composé son immortelle & éloquente *Apologie*. Pour tout plaider, le second a raconté sa vie & ses discours. C'est dans les *Entretiens mémorables de Socrate* (Xénoph. I, 2.) qu'est consigné le fait dont parle Hutten.

jeunesse, ils s'accordaient à peine un haubergeon (1), & c'est l'écarlate (2), à cette heure, qui nous séduit!... O siècle dépravé!...

Nos ancêtres, vêtus de peaux d'animaux sauvages, passaient les nuits dans les camps, exposés à l'intempérie des saisons; de rudes labeurs doubleraient leurs forces; & nous, enveloppés dans de riches habits, consumant notre existence au milieu des festins & des orgies, nous languissons, énervés par d'humiliants excès!... Pouvons-nous aujourd'hui espérer détruire sans efforts ces habitudes détestables, lorsque les mauvais exemples viennent du haut clergé? Ce ne sont pas seulement les fêtes sacrées, les cérémonies religieuses qui occupent les prêtres; passionnés pour la bonne table, boire & manger semble l'affaire importante de leur vie (3). Le peuple, dès-lors, considère une telle conduite comme naturelle, veut l'imiter & suivre les traces de ces hommes qui se proclament

(1) Haubergeon, solide vêtement de guerre, espèce de cotte de mailles, de cuirasse à manches & à gorgerin.

(2) On donnait ce nom à une étoffe très-souple, d'un rouge vif & éclatant, & d'un prix fort élevé. Elle se confectionnait en Allemagne & surtout en Hollande; ce n'est que bien plus tard qu'elle se fabriqua en France dans les manufactures créées par Colbert.

(3) Ces reproches sanglants adressés au clergé d'Allemagne étaient malheureusement fondés en partie; d'autres historiens l'attestent. Voici le portrait tracé par un auteur contemporain cité par Bayle (*Dict. philos.*): « Les moines clostraux, gens inutiles & qui ne servent à rien qu'à boire,

manger, taverner... Celui qui est le meilleur compagnon, le meilleur biberon est élu abbé ou prieur, afin qu'après il leur permette de faire toutes pareilles débauches, dissolutions ou plaisirs... Le plus souvent aussi ils s'entrebattent, se gourment à coups de poings, s'entrebleffent, voire s'entretuent.... »

Ces vices ont contribué aux progrès de la réforme. Hutten, attaché à la cour de l'archevêque de Mayence, son protecteur déclaré, n'aurait pas alors osé s'exprimer avec tant de liberté & de véhémence, si ses récriminations n'avaient pas été justes &, à plus forte raison, si elles avaient été calomnieuses.

les ministres du Seigneur. C'est ainsi qu'on a vu disparaître, qu'ont été bannies les sages coutumes des vieux Allemands. Nous pouvons, par le relâchement de nos mœurs, être comparés aux nations les plus avilies. Ne vaudrait-il pas mieux repousser toutes ces causes de perdition & dire comme Diogène (1), au luxe et aux jouissances qu'il procure : « Hôtes dangereux, retirez-vous d'ici ! » La vue de ce qui se passe au dehors devrait nous servir de leçon. Que ceux qui pensent qu'il est de la dignité d'un prince de passer sa vie au sein des plaisirs, écoutent les paroles de Ménédème (2). Antigone (3) lui demandant s'il était convenable d'assister à un festin luxueux : « Songez, lui répondit-il, que vous êtes fils de roi. » On louait, devant Antisthène (4), les charmes de la volupté. Laissons un pareil bonheur à nos ennemis, s'écria le philosophe. Gardons le souvenir de la sentence de saint Paul (5) « : On nous vend les mets succulents, nous

(1) Diogène faisait consister le souverain bien dans le mépris des richesses. La foule d'anecdotes piquantes racontées sur lui sont loin d'être toutes authentiques ; c'est Diogène Laërce qui le dit dans son *Histoire des philosophes illustres de l'antiquité* (liv. VI).

(2) Ménédème d'Erétrie : la fageffe, suivant lui, résidait dans l'apathe. Quelqu'un disait en sa présence : C'est un grand bien d'avoir ce qu'on désire. — C'est un plus grand bien de ne désirer que ce que l'on a, répliqua-t-il. (Diogène Laërce, *Vies des phil. de l'antiq.*, liv. II.)

(3) Antigone Gonatas, fils de Démétrius Poliorkète, petit-fils d'Antigone, un des généraux d'Alexandre,

qui s'étaient partagé l'empire. (*La citation est de Diogène Laërce, aussi bien que la suivante.*)

(4) Antisthènes, le maître de Diogène, plaçait le bonheur dans le mépris des grandeurs, de la volupté & de la fortune. (Diogène Laërce, l. VI.)

(5) Les Actes des Apôtres contiennent quatorze épîtres de saint Paul, adressées à ses disciples, aux Eglises qu'il a parcourues ; elles expliquent ou résument toute la doctrine des évangiles. Paul s'indigne contre les mœurs corrompues, l'amour des plaisirs, le matérialisme sensuel du paganisme qui régnait à Corinthe, alors riche & florissante, & devenue, en quelque sorte, la capitale de la

vendons nos corps à la bonne chère, mais Dieu réprouve les uns & les autres. » Cet apôtre, flétrissant les jouissances corporelles, la gourmandise & l'ivrognerie entre autres, a répété : « Je vous ai prédit, je vous prédis encore que tous ceux qui s'abandonnent à de tels égarements ne feront jamais les héritiers du royaume des cieux (1). » Les hommes qui ont la mission de nous guider vers la vie céleste, les pontifes, les chanoines, les prêtres font la première cause du scandale. C'est la conduite de ces grands dignitaires qui a donné naissance au proverbe : « Celui qui veut vivre dans les plaisirs doit appartenir à l'Eglise (2). »

La sobriété exemplaire de mon aïeul Laurent de Hutten (3) doit nous servir de modèle, nous porter à imiter ses vertus. Homme d'un sens droit, prenant une part active aux affaires, soit en temps de paix, soit à l'armée, simple dans ses goûts, il ne permit jamais qu'on fit usage, dans son intérieur, de poivre, de safran, de gingembre, ni d'aucun condiment tiré des contrées éloignées (4) ; ses vêtements étaient toujours tissés avec nos laines ; il

Grèce (Pauli Epist. I, ad Cor. VI, v. 13).

(1) Epist. ad Galat, v. 21.)

(2) L'adage, qu'on retrouve dans plusieurs écrivains de la Réforme, dit : « *Sacris initiare eum qui velit suaviter vivere.* » On le retrouve, avec variantes, dans les *Epistol. obscuror. virorum*, dans les adages, les colloques d'Erasme qui, a-t-on dit, ont fait plus de protestants que les colloques de Calvin.

(3) Quelques notes de Moreri & de Bayle présentent Laurent de Hutten comme le type du gentilhomme de

son temps, dans toute l'acception du mot. Fils intraitable, père sévère, seigneur orgueilleux, mais actif, sobre, robuste, dur vis-à-vis de lui-même comme vis-à-vis des autres. Sa vie entière fut consacrée aux armes ; il méprisait au même degré les jouissances que procure le luxe, les arts & la science.

(4) L'art culinaire était dans l'enfance en Allemagne : on ne faisait usage des épiceries que dans les grandes maisons, dans les festins. La cherté des condiments exotiques était

laissait de côté les superbes habits qu'il avait reçus en récompense de ses services. Fier & content de prêcher d'exemple, il blâmait avec sévérité les mauvaises coutumes qui commençaient à pénétrer parmi les hommes de sa condition. Nous recherchons, disait-il, les mets qui flattent notre palais, qui arrivent des pays étrangers, comme si nous ne possédions pas dans notre patrie tout ce qui nous est nécessaire ; &, d'autre part, le prix excessif des vêtements qui recouvrent le corps a-t-il jamais prouvé le mérite de l'esprit ? Je m'arrête dans la crainte de paraître tirer vanité de la gloire de cet illustre personnage ; s'il n'est pas permis de s'enorgueillir parce qu'on appartient à telle

excessive, à cause du monopole établi, de la difficulté des communications & des transports.

Le poivre, originaire des Indes, commençait à être connu & estimé des peuples du Nord. Jusque-là, les habitants des régions méridionales en avaient seuls usé à profusion. Ils se croyaient, grâce à l'action stimulante de cette substance, plus aptes à résister à la forte chaleur du climat. Ces récriminations contre le poivre, que les Européens pourraient, en effet, aisément remplacer, n'étaient pas nouvelles. Pline (*Hist. natur.*, lib. XIX) déplore les progrès du luxe de la table, qui oblige d'aller chercher au-delà des mers le poivre indien. Jusqu'à son introduction, les Romains s'étaient servi, dans les apprêts, du myrthe ordinaire.

Les effets demandés au gingembre, autre production indienne, étaient, font les mêmes que ceux obtenus par

le poivre. Ce condiment, importé à la même époque, est resté d'un usage habituel dans le Nord, en Hollande, dans la plupart des Etats d'Allemagne. Dans la Thuringe, en particulier, on en saupoudre largement les ragoûts & les sauces. En Angleterre, on ajoute le gingembre dans une espèce de bière, pour favoriser la fermentation & donner un arôme spécial dont le peuple est très-avide.

L'usage du safran ne s'est pas conservé au même degré parmi les peuples septentrionaux & parmi ceux du Midi : ces derniers le prodiguent en toute occasion pour rehausser le goût, la faveur des aliments. Si, en Espagne, en Italie, son emploi est général, en Allemagne il est devenu exceptionnel. Dans le midi de la France, le safran entre encore dans la préparation d'un mets très-estimé par quelques amateurs gastronomes.

ou telle famille, on peut cependant se féliciter d'être le descendant d'un homme aussi vénérable.

Nos ancêtres, & sans remonter bien haut, les vieillards que, dans notre jeunesse, nous avons vus mener une vie sobre, se vêtir simplement, étaient robustes, capables de résister à la faim & à la soif, à la chaleur comme au froid ; & nous, dès les premières gelées, nous avons les mains & les pieds engourdis. L'hiver débute à peine, que nous songeons à nous envelopper dans de triples fourrures ; nous courons nous calfeutrer dans de véritables étuves pour y rester cachés jusqu'au retour de l'été, attendant que le soleil darde ses rayons brûlants.

Ces habitudes portent leurs fruits ; on ne rencontrerait pas aujourd'hui, en Allemagne, un gentilhomme sur dix qui ne soit goutteux, rhumatifant, tourmenté par la sciatique, l'hydropisie, la lèpre ou la maladie française, source de tant d'autres maux si cruels (1). Faisons un retour sur nous-mêmes, revenons à des principes plus dignes de notre nation & de l'empire !...

Les sentiments d'honneur, j'aime à le croire, ne sont pas éteints chez les hommes que je viens de signaler ; ceux même qui se perdent dans l'ignominie & dans la mollesse, trouvent cette existence répréhensible & méprisable lorsqu'ils l'observent chez les autres. Il faudrait avoir été aveuglé par le vice pour aimer des êtres dégradés par la débauche, imitateurs de Sardanapale & d'Hé-

(1) La bonne chère, la luxure sont à l'infection vénérienne, à la lèpre ; en effet susceptibles de provoquer, lorsque ces accidents existent, le défaut de régime aggrave les symptômes, s'oppose à la guérison, mais ces vices ne sont que favoriser les tendances, les occasions qui exposent n'engendre point le mal lui-même.

liogabale (1). La vertu plaît même à ceux qui ne la pratiquent pas.

Le régal favori de Caton l'ancien était une bouillie d'œufs & de fromage (2). Pline raconte que de son temps le mets de prédilection des Germains était un potage d'avoine (3). A notre époque, quelques hommes, modestes dans leurs goûts, n'ont point abandonné cet aliment. Nos penchants, nos habitudes nous poussent à convoiter des mets tirés à grand prix d'outre-mer. Pour satisfaire ces goûts défordonnés, des pères de famille n'ont pas honte de vendre les fruits de leurs domaines : telle est l'origine de la fortune des Fuggers (4). Tandis que nous ne nous préoccupons que de satisfaire des be-

(1) Hutten, prenant ses exemples parmi les hommes qui ont marqué dans l'histoire de l'antiquité par leurs folies ou par leurs crimes, dépasse, suivant nous, le but qu'il se propose. Si la majeure partie de la noblesse allemande, prodigue, dissipée, ardente pour les plaisirs, s'éloignait des bornes de la modération dans la conduite & dans les convenances morales, elle ne méritait pas, à notre avis, d'être comparée aux princes d'Assyrie ou de Rome, les plus célèbres par leurs déportements & leurs extravagances.

(2) Marcus P. Caton, renommé entre tous les Romains par sa frugalité : en temps de paix comme en temps de guerre, dans les armées, il ne prenait jamais d'autre nourriture que celle de ses esclaves ou de ses soldats. Le seul régal qu'il se permit à la campagne était le brouet, qu'il indique lui-même (*De re rusticâ*, 85.) :

« *Pultem Punicam sic coquito: libram alicæ in aquam indito, facito uti benè madeat; id infundito in alveum purum; eo casei recentes mellis ovum unum, omnia una permisceto benè. Ità infipito in aulam novam.* »

(3) Plin. (*Hist. natur.*, lib. XVIII, 17). « *Cum Germaniæ populi serant avenam neque alia pulte vivant.* »

(4) Les Fuggers ou Fouckers constituèrent une famille très-importante de banquiers & négociants d'Augsbourg, dont le chef avait été tifferrand; ils avaient acquis d'énormes richesses & une grande réputation. Jacques Fugger, bourgeois de la ville, venait d'être élevé à la dignité de comte par des lettres patentes de Maximilien I^{er}, qui était son débiteur pour des avances considérables. Cette faveur était un motif de dépit & de jalousie de la part de la noblesse ancienne.

Les Fuggers avaient seuls, dans

foins factices, ils accaparent toutes les richesses de l'Allemagne, ils acquièrent de vastes palais, construisent de magnifiques châteaux. Ces intendants de nos plaisirs semblent vouloir nous persuader que les trésors qu'ils accumulent sont une preuve de la puissance & de la grandeur de nos princes. Nous sommes assez aveugles pour ne pas voir qu'à un tel jeu c'est l'Allemagne qui se ruine. C'est par sagesse & prudence qu'on éloignait jadis de notre nation le luxe & toutes les jouissances sensuelles, qui engendrent tant de maladies, tant de misères de toute nature. Celui qui fait résister à de telles satisfactions possède des garanties pour une bonne santé.

On rencontre encore quelques Allemands, pleins de force & de vigueur, qui se contentent pour nourriture des plantes qui croissent dans leurs terres, tandis que les individus qui ont constamment les doigts trempés dans le safran, qui font abus de la cannelle, qui ne sen-

l'empire, le privilège de faire passer de Venise en Allemagne toutes les épiceries qui se vendaient dans les pays voisins. Comme ces produits monopolisés ne s'importaient du Levant que par la mer Rouge, & de là par la Méditerranée, ils étaient rares & fort chers. Ces négociants acquièrent dans leur commerce de si grands biens, qu'ils passaient pour les hommes les plus opulents du monde. Pour désigner le possesseur d'une immense fortune, le dicton populaire était : *Riche comme un Fugger* ; aujourd'hui, c'est *comme un Rothschild*.

Peu de temps après l'époque dont parle Hutten, on raconte que Charles-Quint, à Augsbourg, logea chez

les Fuggers. Afin de marquer leur joie & leur reconnaissance pour cet insigne honneur, ils firent mettre sous la cheminée un fagot de cannelle, qui était une marchandise très-précieuse ; ils allumèrent cette écorce avec un billet, promesse d'une très-forte somme prêtée par eux à l'Empereur. L'odeur & la clarté du feu, dit la chronique, furent d'autant plus agréables au prince, qu'il se vit libéré d'une dette qu'il était dans l'impossibilité de payer. Les Fuggers étaient créanciers de la plupart des princes, des évêques, des seigneurs allemands qui avaient engagé leurs châteaux & leurs domaines pour faire face à leurs dépenses exagérées.

tent que le girofle, se complaisent dans des tuniques amples & splendides, sont en proie à des souffrances, à des maladies sans nombre.

C'est avec raison que le fatirique appelle la goutte la maladie des riches (1). En effet, elle fuit les pauvres & ceux qui s'abstiennent de boire du vin; elle est la compagne de l'opulence, de l'ivrognerie, de la gourmandise (2).

Elle frappe, écrit le même poète, ces hommes sensuels qui demandent à tous les éléments de concourir à la satisfaction de leurs goûts raffinés (3).

Nos contrées fournissent en abondance toutes les productions nécessaires à la vie; ils les négligent & demandent les richesses exotiques; ils tirent à grands frais leurs étoffes, leurs aliments, leurs remèdes de l'île de Taprobane (4), des bords du Nil, des rivages du Gange, en un mot, des contrées plus éloignées encore.

Que le ciel se montre sévère contre les innovateurs qui, les premiers, ont introduit de semblables coutumes

(1) *Locuples podagra.*
Locupletem optare podagram,
 (Juvénal, *Satyr. XIII, v. 96.*)

(2) Les anciens avaient parfaitement distingué, Hippocrate en fournit la preuve (*Sect. VI, aphor. XXVIII, XXX*), la goutte, *morbis dominorum*, du rhumatisme, de l'état rhumatismal, avec lequel certains auteurs modernes ont voulu la confondre. Autrefois, on donnait même à cette affection des noms spéciaux, *chiragra*, *podagra*, suivant le siège qu'elle occupait. C'est vers 1720 environ que

le nom générique de goutte a été introduit dans le langage médical pour désigner cette maladie, que les causes plus que les symptômes séparent des autres affections articulaires.

(3) *Interea gustus elementa per omnia*
[quærent.]
 (Juvénal, *Satyr. XI, v. 14.*)

(4) Taprobane, nom que portait l'île de Ceylan (mer des Indes), découverte en 1505 par le navigateur portugais Almeida.

en Allemagne!... ils sont indignes de la mère-patrie. Ce n'est point ainsi que se comportaient nos ancêtres. A Dieu ne plaise que je songe à blâmer ces hommes vraiment sages, à leur adresser des reproches parce qu'ils ont placé dans leur estime les grandes actions, les rudes travaux, avant les plaisirs, les festins, les lits de plume à la Sardanapale.

Peut-on nier, ô Dieu tout-puissant, que le froment, le seigle, le gros blé, l'avoine, qui croissent dans nos terres, ne soient une nourriture agréable & salutaire? Que l'on y joigne, si on veut, les légumes variés, les assaisonnements cultivés dans nos jardins, l'anis, la coriandre, le fenouil, la roquette, la moutarde, l'ail & le poireau. Le persil, de l'avis de Pline, n'est-il pas un condiment délicieux (1)? La bière n'est-elle pas une excellente boisson? Les riches ne font-ils pas maîtres de consommer les vins qui se récoltent chez nous? C'est un breuvage franc & naturel, comme le conseille Apollonius (2). Il faut user avec grande modération des vins de France & des bords du Rhin.

Nous avons la chair des animaux domestiques & sau-

(1) Plin. (*Hist. natur.*, lib. XXI, 7. *Odoratissima quæ sicca, ut ruta, menta, apium.*) »

« *Apio gratia in vulgo est. Namque rami largis portionibus per jura innatant, & in condimentis peculiarem gratiam habent.* (Plin. XIX, c. 8.) »

(2) Daniel Leclerc (*Hist. de la médecine.*) cite plusieurs médecins du nom d'Apollonius. Celui qu'Ulric a probablement entendu désigner est Apollonius d'Antioche, dont il est question

dans Celse (liv. V) & plus particulièrement dans Galien :

« *De compositione medicamentorum secundum locos* (lib. II, cap. 50). »

De simplicium medicamentorum facultatibus (lib. VI). *De probis pravisque alimentorum succis* (c. II.)

Apollonius avait composé un ouvrage, aujourd'hui perdu, sur les médicaments aisés à trouver & à préparer; des extraits sont rapportés par Galien dans les ouvrages ci-dessus.

vages qui est très-succulente ; les fruits, dont le sol d'Allemagne est si prodigue, peuvent, par leur variété & leur abondance, offrir toutes les ressources, toutes les jouissances désirables.

Exprimant un vœu sincère, je souhaite que les hommes qui n'ont pas la force de se priver de poivre, soient, toute leur vie, tourmentés par la goutte ou par la maladie française. Puissent-ils un jour endurer la faim, ces Sardanapales qui mangent non pour soutenir leur vie, mais pour satisfaire leur gourmandise ; qui n'ont d'autre souci que de stimuler sans cesse leur appétit par des mets excitants, extraordinaires !... Ce sont eux que Galien veut atteindre & punir lorsqu'il défend aux médecins de soigner les victimes de l'ivrognerie & de la table ; ils sont indignes, suivant lui, des secours de l'art. Leur intempérance habituelle augmente la formation & la crudité des humeurs ; il est donc inutile de chercher à les corriger ou à les détruire (1).

Il est facile, dit saint Jérôme, de satisfaire les exigences de la nature ; un vêtement simple préserve du froid, une nourriture végétale calme la faim (2).

(1) Galen. (*In Hipp. de humoribus* lib. IV, II, 28).

Galen. *De probis pravisque alimentorum succis*, lib. I.

« Reducervant enim per vitæ intemperentiam, crudos humores, ut frustra evacuantur isti. »

(2) Saint Jérôme (*Contre Jovinien*, II, 2). Ces pensées sur la simplicité des vêtements, sur les avantages de la frugalité, de la nourriture végétale en particulier, reviennent à

chaque instant dans ses écrits. Il va plus loin, dans ses lettres sur la vie monastique, il établit des distinctions dans la nature, les qualités, les caractères des plantes, des fruits & des productions diverses. Il les désigne, les préfère ou les proscrit, selon les propriétés, les effets qu'il leur attribue. Ainsi, on lit une très-singulière observation dans une lettre (*Conseils adressés à des religieuses*) où il défend l'usage des fèves

Artaxercès, roi des Perses, réduit par la nécessité à manger du pain d'orge & des figues sèches, se rappelant son opulence passée, la profusion dans laquelle il avait vécu, s'écria : La magnificence royale m'a fait épuiser toutes les jouissances (1). Cet exemple est une preuve nouvelle que les hommes sobres & tempérants sont les seuls qui comprennent la vie & dont les yeux sont ouverts à la lumière. Ceux qui ne rêvent que le bonheur des sens errent en quelque sorte dans les ténèbres, n'ont pas la conscience de leurs véritables besoins. Si la maladie les touche, il n'existe plus de bien pour eux, ils confessent les dangers du genre de vie auquel ils se sont abandonnés. Suivant les paroles de Perse (2), « lorsque la goutte pierreuse a noué leurs membres comme les rameaux d'un vieux hêtre, ce sont alors des regrets amers sur cette existence, sur ces jours écoulés dans une atmosphère imprégnée des vapeurs du vice ; regrets inutiles pour le temps qui leur reste à vivre. »

Lorsque nous voyons tant de maladies naître avec le luxe, est-il possible de ne pas l'accuser d'en être la cause ? L'amour des jouissances physiques a pris un tel dévelop-

dans le régime. Voici textuellement les motifs sur lesquels il fonde cette exclusion : « *In partibus genitalibus titillationem producunt.* » Sans être aussi explicites, Tissot, le docteur Riques prétendent que chez les femmes hystériques, hypocondriaques, les fèves déterminent des phénomènes de perturbation nerveuse très-incommodes.

(1) Artaxercès Mnémon, malheureux dans l'expédition qu'il tenta contre les peuples du nord de la Médie,

sur les bords de la mer Caspienne, courut de grands dangers, il eut à supporter les plus rudes privations durant sa retraite : c'est alors qu'il prononça les paroles que l'histoire lui prête (Plutarque, *Apophth.*, VI, 74).

(2) Perse. (*Satyr. V, De la vraie liberté*, v. 57.)

«Sed cum lapidosa chiragra
Frerit articulos, veteris ramalia fagi,
Tum crassos tranfisse, lucemque palustrem,
Et sibi jam feri vitam ingenuere relictam. »

pement en Allemagne, que nous semblons, dans leur poursuite, vouloir faire affaut avec les autres peuples. Nous avons institué des ministres habiles chargés d'importer des extrémités du globe des affaisonnements capables de satisfaire notre sensualité; ils vont acheter à l'étranger nos habits, nos aliments & nos boissons; ils retirent, on le fait déjà, un bénéfice énorme de ce commerce (1). Peut-il ne pas en être ainsi, lorsque des Allemands, dans leur patrie, ne consomment que des vins de Curfique & des mets de provenance italienne, tandis que, s'ils se trouvent à Rome, ils ne veulent plus que les productions de leur pays ou des rivages du Rhin? O détestable & honteuse manière de vivre! Ce qui la rend plus odieuse encore, c'est que ce sont des évêques qui en donnent l'exemple (2). On dirait que ces hommes, voulant imiter Philoxène, flétri par Aristote (3), ambitionnent d'être gratifiés par le ciel d'un cou de grue (4).

Aristophane blâmait les festins des habitants de Syracuse & la noblesse luxueuse des Sybarites (5). Par quelles

(1) Les Fuggers.

(2) Dans la satire : *Febris*, Hutten a déjà reproché au cardinal Cajétan, légat du Pape de ne consommer en Allemagne que les vins de Curfique, qu'il faisait venir à grands frais.

(3) Arist. (*problemat.*, XVIII, 7. Cité par Aulu-Gelle. *Noct. attic.*, XIX, 5.)

(4) Philoxène, le plus grand gourmand de son siècle, attiré par Denis le tyran, lui plut par ses faillies, ses propos de table; il avait exprimé le désir d'avoir le cou long comme celui d'une grue pour favoriser plus à

loisir ce qu'il mangeait. Athénée, dans le *Banq. des fav.*, cite Philoxène (liv. XII, ch. 34) comme l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Le festin*, par lequel il voulait instruire la postérité de son aptitude à choisir les mets, & de son habileté à les apprêter. Brillat-Savarin, Carême avaient donc été devancés par un maître fameux dans l'antiquité.

(5) Aristophane, dont les comédies font le tableau le plus vivant & le monument le plus complet des mœurs grecques, a dans plusieurs pièces, décoché des traits acérés contre les Syracufains, contre

paroles, par quels sarcasmes ne tonnerait-il pas contre la prodigalité de nos tables, contre notre gloutonnerie, notre intempérance? Que ceux qui aspirent à briller par la vertu & l'intelligence écoutent cette observation de Pythagore : « Celui qui est adonné à l'incontinence, aux plaisirs sensuels, est incapable de rien penser de grand sur son semblable. La débauche empêche l'élévation de l'esprit & le développement des facultés (1). »

Une nourriture simple, c'est l'avis de Pline, est très-utile à l'homme; les condiments, les aromates, les préparations succulentes sont funestes, se changent en véritables poisons (2). C'est là aussi ce qu'a exprimé Perse avec sa verve ironique : « Tu demandes une vigueur, une fanté qui ne se démentent pas dans ta vieillesse, soit; mais ces grands plats, ces ragoûts farcis empêchent les dieux de t'exaucer & arrêtent Jupiter (3). »

On lit dans Cicéron (4) : Caton avait coutume de ré-

leur amour exagéré des plaisirs, de la volupté & du luxe. Ils étaient, à l'époque de Denis le tyran, cités comme les rivaux & les émules des Sybarites, qui avaient proposé des prix pour les découvertes culinaires, & donnaient de riches couronnes aux artistes qui inventaient des sauces nouvelles.

(1) Cette sentence se retrouve dans les *Vers dorés*, attribués à Pythagore; quelques auteurs, avec plus de raison, les rapportent à un de ses disciples, qui a exposé sous cette forme une partie des doctrines morales de son maître. C'est Pythagore qui a dit : « Le genre de vie le plus conforme à la vertu peut être d'abord le plus pén-

ble, mais il devient le plus agréable par l'habitude. » (Diog. Laër. *Vie de Pythag.*, VIII, 9.)

(2) Plin. (*Histor. natur.*, lib. XI, 53.)

(3) Perse (*Satyr.* II, v. 41, 42, 43, *De l'intention pure*) :

« Poscis opem nervis, corpusque fidele
(senectæ,
Esto age, sed grandes patinæ, tucetaque
(grassa
Adnuere, his superos vetuere, Jovemque
(morantur. »

(4) Cicer. (*De senectute*, lib. I, c. 2).
Le grand orateur qui a dit : « *Intemperata adolescentia effertur corpus senectuti reddit,* » était, avec Lucullus, Scylla, Pompée, César, un des citoyens de

péter : « Le libertinage & l'intempérance de la jeunesse aboutissent toujours à une vieillesse languissante. Il faut boire & manger pour entretenir les forces & non pour les étouffer. Rien n'est plus contraire que la volupté à l'intelligence, ce don précieux fait à l'homme par la divinité (1). »

« Là où règne la débauche, il n'y a plus de place pour la modération. La vertu ne saurait exister là où l'amour des plaisirs domine. Il faut rendre grâce à la vieillesse qui vient étouffer en nous les désirs, les penchants coupables. La volupté, ennemie de la raison, fait taire les bons conseils, éteint les sentiments de l'âme, ne s'allie jamais à la sagesse (2). » La conduite des vieillards qui fuient les tables somptueuses & les orgies, qui ont horreur de l'ivrognerie & de ses suites, réclame nos louanges. Ils ne sont pas tourmentés par les indigestions, les insomnies qu'amènent avec elles ces habitudes déplorables. Les excès de la table font naître les maladies, dit saint Jérôme (3). Un médecin allemand, pénétré de ces principes, traitant un malade atteint d'ulcères aux jambes, qui avait conservé le défaut de s'enivrer, de se gorger de

Rome dont la table était la plus renommée; la somptuosité de ses festins était extrême : ce qui ne l'empêchait pas d'écrire de belles pages sur la sobriété & la tempérance.

(1) Ces maximes de Caton sont reproduites par Pline (*hist. nat.*, liv. V, ch. 14), par Plutarque (*Vie de Caton*).

(2) Ces belles considérations sont extraites textuellement de Cicéron : « *Impedit consilium voluptas, rationi inimica, ac mentis perstringit ocu-*

los, nec habet ullum cum virtute commercium... » (*Lib. I, de senectute.*)

Diversément exprimées, ces pensées se trouvent dans plusieurs passages de l'auteur.

(3) Saint Jérôme (ouvrage déjà cité contre Jovin. II).

Hutten, dont la mémoire est très-ornée, puise ses arguments à toutes les sources; il fait constamment preuve d'une immense érudition, mais non pas toujours d'ordre & de méthode.

toutes espèces de viandes, répondit à son client qui se plaignait de l'inefficacité des remèdes & de l'aggravation de son mal : Tes plaies cesseront quand tu cesseras de boire.

Galien dit que les athlètes, qui ne songent qu'à leur estomac, ne résistent pas longtemps. Leur esprit est lourd ; leurs facultés, appesanties par la graisse & les humeurs, masquées, en quelque sorte, par une enveloppe grossière, ne présentent rien de divin ; leur seule préoccupation est de manger outre mesure, bien qu'ils digèrent avec effort (1). Les Romains de la première époque de la république considéraient comme une obligation d'avoir une table modeste, simplement servie. Les hommes les plus illustres de l'ancienne Grèce ont célébré la sobriété dans les repas.

Josèphe loue les Esséens, véritables philosophes juifs, qui avaient fait du jeûne quotidien une habitude, une seconde nature ; il vante aussi la continence des pharisiens (2).

(1) Galen., (*Protrept*, X. II.)

Athénée, le célèbre grammairien grec, qui vivait sous Marc-Aurèle, donne, dans les *Deipnosophistes* ou *Banquet des savants*, des détails très-curieux sur les aptitudes, les mœurs, la vie des athlètes. Il fait observer qu'en général leurs facultés intellectuelles se développaient en raison inverse de leur puissance physique & de l'énergie de leur activité digestive.

Quelques-uns étaient d'une glotonnerie, d'une voracité extraordinaire. Si on veut connaître de piquants récits, des particularités, des obser-

vations prodigieuses sur ce sujet, il faut consulter le singulier recueil de Mufonius intitulé : *De luxu Græcorum in quo de helluonibus & bibacibus...*

(2) Josèphe est l'historien, le général juif, issu des Machabées, qui, après le sac de Jérusalem, fut emmené prisonnier à Rome. Il appartenait à la secte de ces pharisiens qui se distinguaient par un zèle excessif pour les pratiques extérieures du culte, par un attachement fervide à la lettre de la loi, & par une sévère morale, plus dans leurs paroles que dans leurs actes.

Celui qui le premier a inauguré parmi nous l'usage honteux que je combats était possédé du désir de nous perdre (1). M. Caton, au rapport de Pline, exprimait la crainte de voir les Grecs amener la perte de l'Italie en y introduisant les mœurs, la mollesse & le luxe de leurs contrées (2).

Nos pères n'ont-ils pas essayé de s'opposer à la vente de toutes ces substances pernicieuses?... Puissent aujourd'hui le poivre & le safran, puisse la soie être profcrits en Allemagne! Si leur consommation est répandue parmi les autres peuples, fasse le ciel que notre pays n'imité, ne fréquente jamais ces nations!... Que le Dieu tout-puissant nous accorde de revenir à la frugalité & à l'économie de nos pères!...

Anacharsis, dans sa sagesse, s'applaudissait hautement de son modeste genre de vie. La faim, disait-il, me sert d'affaifonnement, la terre est mon lit, le simple vêtement des Scythes protège mon corps (3). Démosthènes, d'une

Les Esséens ou Esséniens formaient, parmi les juifs, une secte renommée par ses vertus austères; elle condamnait tous les plaisirs des sens, défendait le mariage pour éviter le chagrin causé par les femmes, dont la fidélité était par eux révoquée en doute. Ils vivaient dans des espèces de monastères; les biens étaient mis en commun. Il en est parlé, pour la première fois, vers le temps des Machabées. (Joseph. *Antiquit. Lib. octav. decim.*)

Porphyr. (*De abstinentiâ*, lib. IV).

(1) Ces coutumes d'intempérance n'étaient pas nouvelles en Allemagne, quoi qu'en dise Hutten pour les be-

soins de sa cause. Déjà, au moyen-âge, boire & manger avec excès dans les festins était un usage très-répan- du. C'était donner une marque d'at- tachment & d'estime à ses convives que de les forcer à manger au-delà de leurs besoins & de leurs forces. Charlemagne, pour réprimer cet abus, avait été contraint de promul- guer une loi ou plutôt un édit rigou- reux

(2) Plin. (*Hist. natur.*, lib. XXIX, 1).

« *Timuit Marcus Cato ne quando cum sua molitie in Italiam invaderent Græci...* »

(3) Anacharsis, philosophe scythe,

tempérance exemplaire, fit expulser de la ville Eschine, qui se livrait à l'ivrognerie (1). Socrate, s'élevant contre les libertins & les hommes passionnés pour les plaisirs de la table, répétait : Il est des gens qui ne vivent que pour manger & pour boire (2); moi, je ne bois & je ne mange que pour vivre (3). O philosophe vraiment digne de ce titre & des faveurs d'Apollon !...

Voici une belle sentence d'un poète grec : « Tiens toi-même les rênes de ton estomac (4). »

Epicure, surnommé le voluptueux, qui faisait consister

qui, dans une visite à Athènes, se lia avec Solon, dont il devint le disciple & l'ami. Il conserva en Grèce la simplicité, les habitudes frugales de son pays natal. (Diogène Laërce, *Vie des philosophes*, liv. I.) Anacharsis est le héros de l'excellent ouvrage de l'abbé Barthélemi.

Cicéron (*Tuscul. disputat.*, v. 32, *Epistola Anachars. ad Hannonem*) le fait parler ainsi : « *Mihi amici tui est scythicum tegumen, calceamentum solorum callum, cubile terra, pulpa-mentum fames.....* »

(1) Les motifs de l'exil d'Eschine, allégués dans cette citation, ne sont pas ceux acceptés par l'histoire. Eschine ayant accusé Ctésiphon qui avait proposé de donner une couronne d'or à Démosthènes, celui-ci prit la défense de son ami. Alors s'engagea cette lutte célèbre qui nous a valu le discours *pour la couronne*. Eschine fut déclaré calomniateur & forcé de s'exiler, ne pouvant payer l'amende à laquelle il avait été condamné. Hutten emprunte son assertion à Philostrate (*Sophist. Vita, Lib. I*).

(2) Juvénal a répété (*Saty. XI*, vers. 11)

« *Et quibus in solo vivendi est causa palato.* »

(3) Diogène Laërce (liv. II, *Vie de Socrate*). Xénophon (*Entretiens mémorables de Socrate*, Plutarque, Athénée ont rapporté ces paroles de Socrate.

Voir pareillement la collection des moralistes anciens (liv. II, ch. 1).

(4) Ce poète est Charès, suivant Stobée. (*Florilegium XVII*, 3.) Cette maxime figure dans les sentences des sept sages de la Grèce : on en fait aussi honneur à Socrate, elle est attribuée également à Phocylide par d'autres. (*Collection des moralistes anciens*.) Elle est reproduite, avec des variantes, dans les *Vers dorés* :

« Donne à ton corps, mais avec modération, le boire & le manger... »

« Prends l'habitude de commander à la gourmandise... »

« Mange, bois, parle avec mesure, conserve en tout la modération ; en tout, évite l'excès. »

le souverain bien dans le plaisir, se contentait, pour nourriture, de pain bis & d'eau, recommandait une alimentation frugale & peu dispendieuse. Envoyez-moi, écrivait-il à un de ses amis, quelques fromages de Cithridie que je mangerai lorsque je voudrai faire un repas plus délicat (1). Anaxagore avait coutume de répéter : Ceux qui ont un plaisir réel à manger n'ont pas besoin de mets succulents (2). Porphyre ordonne de purifier son esprit par le jeûne (3). On lit dans Phi-

(1) Epicure, philosophe dont les doctrines ont été & sont calomniées, parce qu'elles n'ont pas été bien comprises. En morale, il soutenait que le plaisir est le souverain bien, que tous nos efforts doivent tendre à l'obtenir ; mais il faisait consister le plaisir dans les jouissances de l'esprit & du cœur, plutôt que dans la satisfaction des sens. Diogène Laërce (liv. X, 2. *Vie des philosophes de l'antiquité*) le représente dans sa conduite, dans sa vie entière, comme un exemple de sagesse, de sobriété, de simplicité ; il relate l'épître citée dans le texte de Hutten.

(2) Anaxagore, le maître d'Euripide & de Périclès, ouvrit, à Athènes, la première école de philosophie. Riche, il abandonna à ses parents sa fortune qui lui était inutile avec ses principes. Il dédaigna toutes les jouissances de la vie matérielle (Diogène Laërce, *Vie des philosophes*). Cicéron (*Quæstiones academicæ*, lib. II) s'exprime ainsi en parlant d'Anaxagore : « *Maxima fuit & gravitatis & ingenii gloria.* »

Le trait par lequel La Fontaine termine la fable I, liv. II, *contre ceux qui ont le goût difficile*, revient à la sentence d'Anaxagore, la traduction seulement est différente.

« Les délicats sont malheureux ;
« Rien ne saurait les satisfaire. »

(3) Porphyre, de Tyr, élève de Longin, philosophe néo-platonicien, vint professer à Rome, trois cents ans après J.-C. Sa philosophie était toute mystique ; il conseillait d'isoler, de la manière la plus complète, l'âme de tout ce qui appartient aux sens. Le fait rapporté est extrait d'un livre sur l'abstinence de la viande (*De abstinentia ab esu animali*, lib. IV, 20.), adressé à un de ses disciples, Firmus, qui s'était fait chrétien pour avoir la liberté de manger de la chair & de boire du vin. « En se privant de la viande, lui écrit-il, on conserve la santé de l'âme & du corps, on vit plus longtemps & avec plus d'innocence. » De tout temps, ces idées ont eu des adeptes ; propagées par Pythagore & son école, renouvelées par Plotin & Jamblique,

lostrate (1), que Porus, le grand roi des Indes, remarquable par sa force d'âme & son énergie, se contentait de pain & d'eau pour toute nourriture (2).

Massinissa parvint à quatre-vingt-dix ans sans avoir goûté un bon morceau (3). Mithridate, roi de Pont, qui soutint une guerre de quarante ans contre les Romains, ne mangeait jamais que debout (4); il était bien loin de ces usages efféminés qui nous font rechercher des sièges garnis de plume. Tite-Live, parlant d'Annibal, rapporte (5) qu'il mangeait & buvait pour satisfaire aux

elles avaient été la règle des Efféens chez les juifs; parmi les chrétiens, elles avaient donné naissance à la secte des *abstinents*. Dans le siècle dernier, le médecin Hecquet voulut les ressusciter; il passa les trente dernières années de sa vie sans manger de la viande & à vanter la supériorité du régime végétal pour la santé de l'âme & du corps. De nos jours, les grahamistes ou légumistes en Angleterre, en Amérique, font une propagande active, composent des livres, donnent des banquets pour prouver, dans l'intérêt de l'espèce humaine, les avantages du régime végétal exclusif.

(1) *Vie d'Apollonius de Thyane*, II, 21.

(2) Philostrate, sophiste qui vivait à Rome sous Septime-Sévère, a écrit la vie d'Apollonius de Thyane, pour exalter les merveilleux effets de son genre de vie, les avantages qu'il en a retirés.

Le trait de Porus qu'il rapporte n'est congné ni dans Quinte-Curce,

ni dans Plutarque: ces deux écrivains se contentent de dire que le roi des Indes était d'une rare frugalité.

(3) Massinissa, le roi des Numides, attaché à la cause des Romains par la générosité de Scipion: sa frugalité, sa tempérance font exaltées par Tite-Live qui signale ce fait. (*Hist. rom.*, lib. XLVIII. — Athénée *Deipnos*. VI. 15).

(4) Les particularités, sur Mithridate, l'ennemi acharné des Romains, abondent dans Plutarque, Pline, Appien & Tite-Live. (*Vid. præsertim Perioch.* Lib. XXXIX).

Le roi de Pont était versé dans les sciences naturelles; il avait même écrit un traité: *De arcanis morborum*, que Pompée victorieux fit apporter à Rome; il avait composé l'espèce d'antidote, de contre-poison qui porte le nom de *Mithridate* (Plin., *Hist. natur.*, lib. XXIV, cap. 37.)

(5) Tite-Live, le fameux historien latin, est, avec Corn. Nepos & Plutarque, l'auteur qui nous a laissé le plus de détails sur la vie, le caractère d'Annibal. Il entrait dans l'esprit

exigences de la nature, & non pas par plaisir. Il dormait indifféremment la nuit ou le jour, ne donnant au repos que les courts instants que lui laissaient ses devoirs ; & alors ni un lit moelleux, ni le silence autour de lui, n'étaient demandés.

Entre toutes les qualités de César Auguste (1), on célèbre sa sobriété & sa tempérance.

Nous avons rappelé ces nombreux exemples de vertu afin de mettre en évidence l'action salutaire d'un bon régime sur l'esprit & sur le corps, & d'amener à un changement dans leur conduite ces hommes vicieux & corrompus qui puisent des maladies de toute espèce dans leurs habitudes déplorables.

Les Turcs & les autres infidèles voudront-ils adopter la religion chrétienne, s'ils ont connaissance de notre genre de vie si honteux (2) ?

de ces écrivains de rehausser les ennemis de Rome, afin d'accroître la gloire des vainqueurs ; ils n'ont été que justes à l'égard d'Annibal. T. Liv. (lib. XXI, 4).

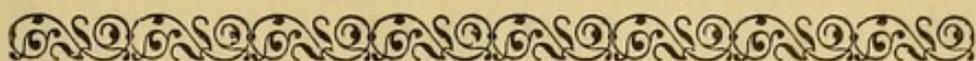
(1) Suétone (*Vie d'Octave*). L'empereur Auguste, dont tous les vices, disent quelques historiens, se changèrent en vertus, lorsqu'il s'empara du trône, était en effet très-sobre, s'il n'était pas très-chaste ; mais, suivant un auteur, la tempérance, la modération dans le régime étaient une nécessité pour lui, la conséquence forcée de sa constitution débile plutôt qu'une vertu mise en pratique par esprit de sagesse.

(2) Les Turcs, du temps de Hutten, étaient la terreur de l'Allemagne,

qu'ils menaçaient & attaquaient sans cesse ; ils passaient pour très-sobres ; le mahométisme leur faisait un devoir religieux de la tempérance, de la privation des liqueurs alcooliques. Des croisades, des expéditions pour arrêter leur marche envahissante, les refouler en Asie, & même les convertir au christianisme, étaient alors prêchées, provoquées dans toute la Germanie. Ces exhortations du clergé, auquel se joignirent plusieurs hommes de lettres, le docteur Ricius, Hutten (*Hutteni contra Turcas oratio.*) entre autres, ne furent pas entendues. C'est à la propagande que l'on poursuivait qu'Ulric fait allusion dans ce passage.

Revenons à présent à notre sujet, aux effets de l'abstinence ; examinons si, comme plusieurs le prétendent, le régime, à lui seul, est suffisant, sans l'administration du Gayac, pour guérir la maladie vénérienne.





CHAPITRE XX.

La diète seule suffit-elle pour opérer la guérison?



On ne doit pas porter un mauvais jugement sur les choses bonnes de leur nature : il convient ici d'écarter même les soupçons. Il n'y a que des médecins ignorants capables de s'étonner que, sans leur concours, l'administration du Gayac puisse être suffisante pour ramener un malade à la santé. Ils semblent redouter de voir, par ce moyen facile, s'effectuer bientôt la guérison des victimes qui sont pour eux une source intarissable de revenus & de bénéfices. Ils combattent activement, parce qu'ils ont peur que la confiance en leurs prescriptions ne vienne à se perdre. Derniè-

rement encore, quelques-uns ont avancé des propositions que nous considérons comme entachées d'erreur, s'ils sont de bonne foi, mais comme répréhensibles, méritant d'être punies, si c'est l'envie qui les a inspirées. Ils ont osé soutenir que la diète, que le régime suivis durant le traitement par le Gayac sont les causes principales de la guérison, qu'il est dès-lors inutile de recourir à ce bois précieux.

J'ai vu des médecins qui promettaient aux malades de les guérir avec la décoction de genièvre, de bois de chêne, de pin, ou bien avec la poudre de tous ces bois réunis (1) : leurs opinions n'étaient pas désintéressées, je

(1) Le genièvre, qui renferme en abondance une huile volatile & une résine, a été conseillé, dès la plus haute antiquité, contre les maladies asthéniques en général, les hydropiques, le scorbut, les scrofules. Il agit sur les exhalants cutanés, sur la circulation, la calorification, la sécrétion urinaire. Des propriétés bien établies l'ont fait admettre dans un grand nombre de préparations pharmaceutiques. Pline (liv. XIV, chap. 8) a signalé ses vertus. Il n'est pas surprenant que, considéré de tout temps comme *anti-putride*, on ait songé à l'utiliser contre la maladie vénérienne. Il ne semble pas exercer une action spéciale sur le mal, mais il m'a paru aussi avantageux que les substances végétales auxquelles la confiance populaire accorde une faveur particulière.

Le pin, qui renferme moins d'huile essentielle & plus de résine que le ge-

nièvre, occupait autrefois une place distinguée dans la matière médicale. (Voir Dioscoride, liv. VI; Pline, liv. XVI, chap. 10.) Il est principalement employé, de nos jours, pour la préparation des bains de vapeurs résineuses, térébenthinées. A l'intérieur, son action balsamique s'exerce surtout sur les membranes muqueuses.

Le chêne était aussi réputé antiseptique, astringent, tonique : le tannin, le principe extractif amer sont ses éléments actifs. Il ne sert guère plus que pour lotions & pansements. Pline nous apprend (liv. XVI, chap. 3) qu'autrefois toutes les parties de cet arbre étaient également utilisées.

Nous admettons bien que ces végétaux n'ont pas de propriétés spécifiques contre la syphilis, mais nous pensons que les médecins dont Hutten attaque les expériences & la pratique avaient bien pu constater déjà que le

le crois du moins. Je désirerais vivement, pour ma part, que cette médication fût couronnée de succès. Quoi de plus heureux pour l'Allemagne que de trouver dans ses forêts le remède qu'on est forcé d'aller chercher dans les contrées lointaines!... Je crains bien que leurs promesses ne soient vaines & leurs efforts superflus.

La maladie est trop grave, surtout si elle se présente avec des complications, pour céder à la diète sans l'emploi d'aucun autre remède. Si les végétaux indigènes jouissent de ces propriétés bienfaisantes, comment se fait-il que ces propriétés soient restées ignorées, méconnues jusqu'à ce jour, malgré les expériences qui ont été tentées? N'est-ce pas un des devoirs du médecin d'étudier, d'essayer sans cesse les moyens les plus propres à entraver la marche des maladies? Dans l'affection vénérienne, comme dans beaucoup d'autres, je reconnais l'influence heureuse d'un régime approprié, de l'abstinence ; mais je les regarde comme insuffisants, lorsqu'il s'agit, comme dans ce cas, de régénérer, de corriger un sang vicié & corrompu par un principe vénéneux (1).

Si deux individus combattent & que l'un d'eux obtienne de moi de ne pas aider son adversaire, je pourrai bien dire que je ne lui ai pas nui, mais je ne pourrai pas me flatter de lui avoir été utile. De même, la sagesse dans le régime n'est capable ni de déraciner la maladie,

Gayac ne possède pas l'efficacité exceptionnelle qui lui est prêtée trop gratuitement dans cet ouvrage.

(1) Ces propositions théoriques appartiennent à la doctrine humorale de Galien : elles sont admises sans contrôle par la plupart des praticiens qui,

pour appuyer leur conduite, ne vont pas au-delà, se contentent de ces explications, empruntées à Hippocrate, dont le médecin de Pergame a été le disciple sans le reconnaître, sans l'avouer jamais dans ses livres & dans ses commentaires.

ni de l'aggraver. J'admets bien que les sujets atteints de la goutte ou d'une autre affection articulaire peuvent être guéris par la frugalité, la continence, la sobriété, les précautions; mais je nie que ces précieuses vertus soient également salutaires pour la guérison radicale du mal français & de ses graves manifestations. Ce fléau attaque trop intimement l'organisme pour être si vite étouffé; il épuise trop profondément les forces pour qu'ensuite la réparation soit aussi facile. Infiltré dans tout le corps, on ne le chassera d'un point que si on le détruit dans l'économie tout entière par un remède souverain, qui agisse d'une manière générale.

J'en ai fait la triste expérience, qu'on s'en rapporte à mes paroles. Si la modération, la tempérance, le régime, employés seuls, avaient pu réussir, j'aurais été guéri, moi qui durant trois années consécutives ai vécu d'abstinence & de privations; j'avais bien empêché la maladie de s'accroître, mais je ne m'étais pas débarrassé de son principe.

Agissez actuellement, mettez-vous à l'œuvre, hommes aux pompeuses promesses, faites de nouveau bouillir le frêne, préparez les décoctions de pin & de genièvre; ajoutez-y, à votre gré, le buis (1), le cornouiller (2),

(1) Le buis était administré encore, comme du temps de Pline (liv. VI, chap. 16), contre les affections arthritiques ou lymphatiques, contre certaines fièvres. La décoction des feuilles est amère, nauséabonde, légèrement purgative; sans son goût désagréable, elle ferait sans doute employée plus souvent. Quelques praticiens croient encore à son action

contre la syphilis & la conseillent.

(2) Le cornouiller, d'une faveur faiblement aromatique, amère, un peu astringente, essayé alors contre le mal français, n'est plus usité de nos jours. Il ne mérite point, d'autre part, les éloges que Pline lui donne (liv. XVI, chap. 26). Il a, toutefois, autant de valeur que beaucoup de substances restées dans la matière médicale.

le platane (1), le frêne (2); nous proclamerons vos bienfaits si, par leur intermédiaire, vous nous procurez des moyens de salut, que jusqu'à présent il a été indispensable d'aller quérir si loin!... Votre talent sera plus extraordinaire que celui des Fuggers, quand même ces marchands feraient croître dans nos pays la cannelle & le poivre, qu'ils vont demander au-delà des mers. Si vous nous rendez un pareil service, je l'accepterai avec reconnaissance : mais je n'ose l'espérer, je ne puis me fier à vos discours ; trop souvent on a ébloui nos yeux en nous montrant des montagnes d'or (3).

(1) Le platane, reconnu sans propriétés thérapeutiques sérieuses, était en grande considération chez les anciens ; il n'était pas à leurs yeux, comme aux nôtres, simplement un arbre d'agrément. Pline a écrit (on le croyait de son temps) que l'ombrage de cet arbre superbe préserve d'un grand nombre de maladies (*Hist. nat.* lib. XXIV, cap. 8). Dioscoride (lib. II) a propagé les mêmes erreurs.

(2) Le frêne, appelé le quinquina d'Europe, fournit une écorce amère, âpre, donnée comme vermifuge & fébrifuge; ses feuilles sont purgatives. C'est une variété du frêne qui produit la manne. Deux médecins lyonnais, Gilibert père & Petetin, donnaient fréquemment le bois de frêne en tisane, faisaient préparer des bains avec une forte décoction de ses feuilles dans les cas de scrofules. Aujourd'hui, c'est le noyer qui a la préférence.

De nouvelles & intéressantes études sur le frêne sont dues à feu M. Mouchon, habile pharmacien de notre

ville. C'est contre la goutte & le rhumatisme que les praticiens chez nous le recommandent de préférence. Sa bonne administration compte quelques succès dans ces cas.

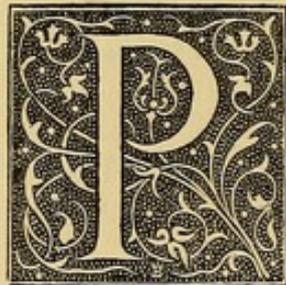
Il faut noter que la plupart des végétaux énumérés par Hutten ont, par leurs principes constituants, des rapports, de l'analogie avec le Gayac. Ils renferment aussi des résines, des huiles essentielles, des éléments gomme-résineux, amers, astringents... Si on leur accordait alors une trop grande importance, c'est qu'une expérimentation rigoureuse, c'est que l'analyse chimique n'avaient pas permis de les apprécier à leur juste valeur.

(3) Nous admettons cette vive & sage critique d'une série de remèdes, actuellement reconnus par tous les praticiens comme insuffisants contre le principe du mal vénérien. Pourquoi faut-il que cette critique puisse également s'adresser au Gayac, ce remède *infaillible*, que Hutten dans son admiration & son enthousiasme, proposait de substituer à tous les autres?...



CHAPITRE XXI.

Des soins que réclament les organes du ventre durant la médication par le Gayac.



PENDANT toute la durée de ce traitement, la constipation est opiniâtre. Cet état pénible est dû moins à la privation de nourriture qu'aux propriétés spéciales du remède, qui échauffe, refère par sa nature. Cette disposition ne se produit pas au même degré chez tous les malades. Les uns disent avoir, en commençant, éprouvé une diarrhée légère ; les autres soutiennent qu'elle a persisté pendant toute la durée de la cure. Ce fait m'étonne, moi qui, dans l'espace de quarante jours, n'ai jamais eu que des selles laborieuses.

En faisant usage du remède, on peut, sans inconvénient, rester cinq ou six jours sans aller du ventre. Passé ce terme, il convient d'administrer, de grand matin, à jeun, une demi-once de bois de Gayac râpé; si cette dose n'opère pas, on la répète une seconde & même une troisième fois; si le résultat se fait attendre, on a recours aux lavements, aux suppositoires laxatifs. Ce n'est pas une faute de donner la casse ou tel autre purgatif léger. Mais une fois suffit, & le jour de son administration il faut suspendre le Gayac.

Je repousse les vomitifs, qui, comme l'assure Pline, glacent le corps, exercent une action fâcheuse sur les yeux & les dents (1). Pour agir sur les organes abdominaux, on possède une foule d'autres moyens.

Le corps a été affaibli déjà par les purgatifs prescrits antérieurement & par la diminution exigée dans la quantité de nourriture. Plusieurs causes peuvent expliquer la constipation : d'abord, les sueurs que provoque le

(1) Plin. (*Histori. natural.*, lib. XI, 53.) « *Frigidiora enim facere corpora vomitiones, & inimicos oculis esse, maximè que dentibus.* » Cette explication singulière de l'effet des vomitifs ne saurait être admise par nous d'office; elle nécessite quelques observations générales.

Il ne faut pas confondre l'angoisse, l'affaiblissement momentané, la dépression, le froid qui précèdent le vomissement avec ses effets consécutifs. Les émétiques provoquent une activité considérable dans l'économie, imprimant un grand mouvement à l'ensemble du système; leur action excitante

n'est pas bornée aux secousses immédiates de l'estomac. Les efforts peuvent congestionner la tête, procurer des vertiges, un trouble passager dans la vue & l'ouïe; mais l'expérience n'a pas démontré qu'ils aient d'autre effet sur les yeux. Comment admettre, sans autre preuve, qu'ils aient une influence fâcheuse sur les dents? Les vomitifs étaient proscrits durant la cure par le Gayac, parce qu'on craignait qu'une stimulation de cette nature ne vint diminuer la tolérance de l'estomac pour ce remède: les premières voies, malgré l'affertion de Hutten, ne le supportaient pas toujours sans fatigue.

Gayac & qui éliminent les éléments morbides ; en second lieu, la sécrétion urinaire qui enlève aux aliments la majeure partie de leurs principes liquides. Lorsque les phénomènes ont lieu comme je l'indique, on n'a pas à redouter l'enflure ou la dyssenterie ; on n'éprouve ni nausées, ni amertume de la bouche ; la tête n'est point troublée par ces vapeurs qui semblent partir de l'estomac. Si alors on constate que la maladie se juge par les urines, il faut bien se garder de recourir à d'autres remèdes (1).

(1) Ces remarques physiologiques méritent de fixer l'attention dans la maladie qui nous occupe, aussi bien que dans beaucoup d'autres affections morbides. De tout temps, la doctrine des crises a joué un rôle important en médecine pratique ; on a noté avec soin les changements brusques, rapides, naturels ou provoqués, qui se manifestent dans le cours des maladies, annoncent une solution, la facilitent, ou même la déterminent.

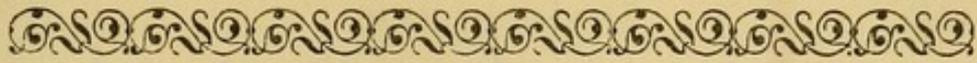
Si les propriétés fudorifiques, diurétiques du Gayac sont réelles ; si, dans certains cas, il est susceptible d'amener une heureuse modification dans l'organisme, comme nous sommes disposés à le reconnaître, il est opportun, pour que ces vertus puissent se manifester, que d'autres conditions viennent se joindre, favoriser, aider son action. Il faut que le bois soit donné dans un véhicule auquel il communique sa puissance, mais qui, à son tour, fournit la matière excrétée par les sueurs ou les urines. Si on administre le Gayac sans l'addition d'un liquide suffisant, l'action ne se produit pas, les fonctions de la peau

ou des reins ne sont pas notablement modifiées.

Il est impossible, d'autre part, de soutenir, comme quelques-uns l'ont prétendu, que l'eau est la cause unique des hyperfécérations qui se manifestent.

L'excitation directe des fonctions de la peau peut bien s'effectuer sous l'empire de la seule chaleur extérieure artificielle ; mais alors cette excitation n'est que passagère, elle disparaît promptement, il est très-rare qu'elle soit suivie d'une crise favorable.

Hutten, du reste, fait observer lui-même que, malgré l'emploi du Gayac, la diaphorèse, la sueur ont parfois une difficulté extrême à se produire. Ces résultats négatifs ou incomplets dans la fonction ont tenu, tiennent probablement ici à deux causes principales : à l'anémie, au défaut de réaction chez des individus affaiblis par la maladie ou par la diète ; en second lieu, à la trop petite quantité de liquide dans lequel on concentre outre mesure l'agent thérapeutique dont il est parlé, le bois de Gayac.



CHAPITRE XXII.

Des moyens de provoquer la sueur.



Si la sueur ne s'établit pas spontanément, il est des médecins qui s'efforcent de la provoquer; afin d'y parvenir, ils ordonnent, durant trois ou quatre heures, de couvrir le malade d'une façon tout exceptionnelle. Bien que cette position fût très-pénible, je n'ai pas hésité à m'y soumettre. Les malades qui subissaient le traitement avec moi, affirmaient tous que c'était pour eux la plus dure, la plus cruelle des épreuves; elle leur paraissait plus difficile à tolérer que la faim.

Qu'il me soit permis d'apporter mon avis, basé sur l'ex-

périence : Je dirai qu'il n'est pas indispensable de forcer ainsi la transpiration, à moins qu'on ait affaire à un sujet qui ne redoute pas de passer au lit trois ou quatre heures dans cette situation pénible, & encore il est bien inutile de le faire souffrir en le tenant dans une immobilité absolue, enseveli sous de lourdes couvertures. Cette règle, imposée par quelques-uns, tient à des préjugés, à des idées fausses ; elle n'est ni sage ni raisonnée ; le Gayac par lui-même détermine les sueurs, il n'est pas indispensable de les exciter d'une façon artificielle (1). En voici la preuve : Etant caché dans l'épaisseur de trois ou quatre peaux très-fourrées, je n'ai pas reconnu que la sueur fût plus copieuse que si j'étais simplement enveloppé dans une couverture. Je fais bien qu'une forte transpiration est avantageuse, que, si elle ne se produit pas, ce n'est point un mal de la stimuler ; mais je ne saurais applaudir aux mesures extrêmes. Il faut éviter soit l'impression d'un feu trop ardent, soit le séjour dans les étuves, qui exercent sur le corps une action dessiccative & torrifiante qui devient fatale (2). On doit craindre de diminuer,

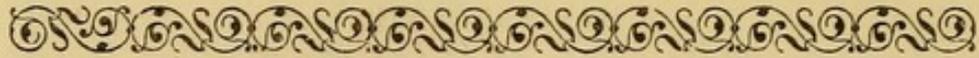
(1) La note précédente (pag. 166) répond en partie à ces assertions. Les moyens de provoquer la sueur sont multiples, comme chacun le fait ; pour que le Gayac opère avec quelque certitude (je parle de ses effets sudorifiques en général, & non pas de ses effets spéciaux sur le virus syphilitique), il faut lui donner des adjuvants actifs empruntés à des conditions extérieures, à des principes étrangers, autrement il reste

sans action & presque sans valeur.

(2) En proclamant les services rendus par les sueurs, voies énergiques d'élimination, l'auteur s'indigne avec raison contre la méthode qui consistait à étouffer les malades sous prétexte de les amener à transpirer. « Ils étaient, écrit J. Fracastor (*Syphilis, poème*), par une mesure barbare, ensevelis dans des fours, dans des cachots obscurs (*cæca penetrabilia*), où les os & les hommes étaient macérés à la fois. »

d'épuiser les liquides répandus dans les organes, où ils font la source des forces. Je me résume : le malade garanti simplement par une couverture, sans être écrasé par son poids, est dans les conditions les plus satisfaisantes pour que le Gayac agisse avec avantage & certitude.





CHAPITRE XXIII.

Comment agit le remède? le Gayac opère-t-il graduellement ou bien d'une manière instantanée?



Le moment est venu de dire comment & à quels signes on reconnaît les effets de la médication par le Gayac, de marquer le temps où la guérison commence, de rechercher si elle est immédiate & rapide, ou lente & consécutive : c'est le résultat de ma propre expérience que je vais exposer : je l'annonce pour être exempt de reproches si quelques-uns ont observé autrement que moi. Il est certain que l'action du Gayac n'est jamais brusque, mais toujours progressive (1). Au

(1) Il n'y a, il ne peut y avoir que les moyens thérapeutiques qui s'adressent aux troubles fonctionnels du système nerveux, dont l'action soit brusque & subite.

début, il est loin de calmer les douleurs ; souvent encore, vers le quinzième jour, le mal semble prendre plus d'intensité, les souffrances reparaissent plus aiguës, les ulcères s'étendent, les victimes voient naître des désordres plus graves ; il y a une exacerbation passagère, antérieure à la crise qui prépare la guérison. C'est un effort de la nature nécessaire pour aider à la disparition du mal attaqué dans son principe, & pour l'éliminer. Si, chez quelques sujets, l'influence du Gayac se fait sentir presque aussitôt, chez d'autres, il y a un notable moment d'arrêt. Ce n'est pas avant le septième jour, & quelquefois avant le vingtième, que ces changements ont lieu : je me suis trouvé dans ce dernier cas. Si l'attente est plus grande, c'est, en général, la faute des malades ; ils prennent une nourriture trop copieuse. Pour ce qui me concerne, j'avais, en commençant, commis une erreur dans la préparation du remède, les médecins me l'avaient conseillé à trop faible dose ; ce n'est que tardivement que mon corps a été impressionné par lui (1).

(1) On ne peut nier que ces propositions ne soient vraies d'une manière générale : les modifications qui s'opèrent dans l'économie, sous l'influence d'un remède, sont fréquemment précédées d'une excitation, d'un éréthisme, nécessaires pour faciliter le travail de *dépuration* ; nous employons le terme consacré par les anciens. Les accidents inflammatoires passagers qui se manifestent sont utiles. Nous pourrions citer de nombreux exemples à l'appui de cette thèse que personne aujourd'hui ne songe à contester. Revenant, pour la dernière

fois, sur les propriétés que Hutten célèbre avec un si grand enthousiasme, nous devons résumer notre opinion sur la valeur réelle du Gayac. Sa spécificité dans la vérole ne faudrait être admise ; cependant il est indubitable que ce bois, lorsqu'il fut introduit dans la matière médicale, contribua à quelques succès. La maladie déjà avait subi des transformations dans ses symptômes, soit par l'action du temps, soit par l'effet du régime, des moyens empiriques ou rationnels employés. Dans les accidents consécutifs & tertiaires qui

Des hommes de l'art soutiennent que la différence observée dans les effets curatifs tient à la différence qui existe dans la disposition des organes. Cette explication est juste à mon sens, elle est de Stromer (1); il m'a répété plus d'une fois que les gens de lettres, que les

avaient altéré, débilité la constitution, amené un état cachectique, le Gayac devenait, par les divers éléments que nous avons énumérés, un agent tonique, réparateur, excitant, exerçant sur les fluides, sur tout le système lymphatique, une influence incontestable.

« Dans ces conditions, dit Nicolas Poll, médecin de l'empereur Charles-Quint, des malades infectés, auxquels on avait prodigué toutes sortes de remèdes, sans bénéfice appréciable, ou bien qui étaient abandonnés sans traitement, parce qu'on désespérait de leurs jours, ont été miraculeusement sauvés. Ces victimes ont été rétablies presque dans le même temps, &, après leur guérison, il leur semblait renaître à la vie. *Tria ferè hominum millia ad bonam valetudinem reduxerat lignum, qui, post curationem, renati sibi ipsis videbantur.* » (Nic. Poll., *Cæsareæ majestatis phyci, de Curatione morbi Gallici per lignum Gaiacum, præfatio*, 1536.)

Ce livre, je le crois, contient des exagérations dans le genre de celles dont fourmille l'ouvrage de Hutten; mais l'un & l'autre ont été utiles, parce qu'ils ont signalé les inconvénients, les dangers, l'impuissance des traitements antérieurs, les changements survenus dans la maladie, & la

possibilité de la guérir quelquefois, en aidant la nature dans ses efforts pour l'élimination, *la digestion* du principe morbide.

Lorsque l'on abandonnait une médication violente, empyrique, qui avait pu modifier le mal sans le détruire, il arrivait qu'une thérapeutique plus simple, qu'un régime plus convenable venaient ici achever la guérison, ou du moins entraver la marche des symptômes; il pouvait se rencontrer aussi des sujets, en quelque sorte privilégiés, chez lesquels le fléau s'éteignait de lui-même. Mais, à cette époque, pas plus qu'à la nôtre, il n'était ni sage ni rationnel de se fier aux seules forces de la nature pour dissiper les accidents déterminés par la vérole. Il n'était pas, il ne saurait être permis d'ériger une règle de conduite sur des faits exceptionnels qui ont dû sûrement se présenter: ils doivent se rencontrer, ils se voient de nos jours, bien plus fréquemment qu'autrefois.

(1) Ce que Stromer dit du Gayac dans l'affection vénérienne, peut s'appliquer à toutes les maladies: c'est sur cette remarque que repose la médecine rationnelle. Dans l'emploi d'un remède, il faut tenir compte des dispositions, des aptitudes individuelles, pour le changer, pour accroître ou diminuer ses doses, suivant les réful-

hommes qui s'adonnent aux travaux intellectuels sont plus sérieusement atteints, guérissent avec plus de difficulté & plus de lenteur (1). Quelques médecins recommandent de faire grande attention à la partie du corps qui est frappée; ils prétendent que la droite guérit plus tôt que la gauche (2). C'est là sans doute ce qui a fait dire par Alexandre que les organes du côté droit, exercés d'une manière plus active, sont redevables à leurs mouvements d'un retour à la santé plus prompt & plus certain (3). Les extrémités inférieures, les membres

tats obtenus. Ulricne s'est pas aperçu que cette observation condamnait la méthode de traitement; dans toutes les circonstances, à tous les degrés, chez tous les sujets indistinctement, il voulait que le Gayac fût administré de la même manière.

(1) Les gens de lettres ont des maladies qui leur sont propres, qui tiennent à leurs habitudes, à leurs goûts, à leur constitution, à leur régime, &c... L'homme qui s'adonne aux travaux de l'esprit, qui lit, pense, compose, épuise ses forces plus rapidement que le paysan qui cultive la terre & supporte des fatigues physiques. Cette observation n'avait pas échappé à J.-J. Rousseau; elle a servi de texte à ses déclamations contre la science. L'excitation cérébrale constante, l'irritabilité nerveuse peuvent porter le désordre dans toutes les fonctions. L'estomac, en particulier, a souvent à souffrir de l'étude, des travaux intellectuels. « Un mauvais estomac, écrivait un contemporain de Hutten, Amatus Lusitanus, fuit les

gens de lettres, comme l'ombre fuit le corps. » Outre les affections spéciales qui les frappent, la plupart des maladies prennent chez eux une forme, un caractère particulier, offrent une difficulté pour la guérison, qui ne se rencontrent pas dans beaucoup d'autres conditions de la vie. Sans rappeler ce qu'ont dit Morgagni, Ramazzini, Tissot, Loyer-Villermay, on trouvera des preuves concluantes dans l'excellent ouvrage du docteur Réveillé-Parisse, qui a traité la question *ex-professo*.

(2) Cette opinion sur la différence de gravité des maladies, suivant qu'elles siègent à droite ou à gauche, est très-ancienne. Indiquée par Hippocrate, longuement développée par Galien & par son école, elle s'est soutenue très-longtemps. Les connaissances anatomiques plus précises, la découverte de la circulation du sang, ont seules pu diminuer & détruire ensuite ces croyances erronées.

(3) Alex. Aphr. (*Problem. lib. II, 129*) a dit :

éloignés du centre guérissent moins bien ou moins rapidement, parce qu'ils ne reçoivent pas une nourriture aussi complète (1). Il importe de noter encore si le mal monte ou descend : Si les douleurs descendent, écrit Celse, elles sont plus faciles à guérir ; si, au contraire, elles s'élèvent, la médecine qu'on leur oppose semble perdre de sa puissance (2).

En général, les accidents des organes génitaux, quoique accompagnés de souffrances vives, aiguës, conséquences d'une violente inflammation, guérissent promptement par une médication rationnelle (3). La médication par le Gayac, dans les affections de ce genre, offre-t-elle les mêmes avantages que les autres moyens habituellement employés ? Je n'oserais l'affirmer, sa découverte est trop récente.

« *Cur pars dextera sanabilior fit quàm lava? Quoniam per exercitacionem amplio rem materiae compefcuntur, reddunturque sanitati opportunitiores.* »

(1) L'observation est juste en elle-même ; seulement, la cause qu'on lui attribue ne peut être admise. La différence provient, non pas du défaut de nutrition, mais dans certains ulcères, dans d'autres accidents des membres inférieurs, de la gêne qui existe dans l'activité circulatoire, de l'œdème qui en est la conséquence.

(2) Cels. (*Lib. II, cap. 8*). *Quæ nota in quoque morbi genere vel spem, vel pericula ostendunt.*

Si, des membres, les maladies se portent sur les organes profonds, essentiels, une répercussion, une jetée

métastatique s'opère, les rend, en effet, plus dangereuses.

(3) Les anciens ont observé, avec beaucoup de justice dans leurs ouvrages, que pour juger de la gravité des maladies, & déterminer le degré de puissance des ressources offertes par la médecine, il faut tenir compte, en dehors de toutes les autres conditions, du siège du mal, du rôle que jouent dans l'économie les organes affectés. Ces observations reviennent à chaque page dans leurs écrits. Ils avaient même, Galien entre tous, prétendu établir une règle absolue, une échelle de comparaison, une classification rigoureuse. Ainsi, ils avaient noté que les altérations morbides des parties génitales, qui ne sont pas des organes

Quels que soient les caractères de la maladie, il faut apporter un soin minutieux dans la préparation du remède. Lorsqu'on s'est soumis à son usage, lorsqu'il a pu se répandre dans les veines, la douleur s'apaise graduellement ; s'il survient un paroxysme, il se dissipe bientôt. Dès que le mal a pris une marche décroissante, il se manifeste bien encore, par intervalles, des phénomènes d'exacerbation, mais ils sont éphémères, passagers : la chair, peu à peu, se reproduit dans les ulcères, les bords se referment ; c'est une preuve de la convalescence qui approche.

Pour moi, je vis l'os de ma jambe se découvrir, une portion large comme l'ongle était à nu ; au vingtième jour, j'étais épouvanté ; mais alors le travail de réparation commença, & j'acquis la conviction que le Gayac a la propriété de déterger les plaies & que ses effets commencent à l'intérieur (1). Rarement les ulcères se cicatrisent, si on les tient recouverts. J'ai appris de la bouche

indispensables à l'existence, à la conservation de l'individu, guérissent le plus souvent, malgré leur violence, avec une rapidité remarquable. Il s'agissait des inflammations simples, traumatiques, de quelques désordres locaux, & nullement des lésions symptomatiques, engendrées par un principe spécial, se liant à une altération primitive ou consécutive, entretenue par un virus, un principe étranger : ce n'est pas ici la lésion apparente qui est le fait le plus à redouter. Malgré son amour excessif pour le Gayac, il faut savoir gré à Hutten de sa réserve & du doute qu'il élève.

(1) Ce sont évidemment des accidents constitutionnels, graves, qui sont indiqués dans ces lignes. Ulric les présente comme l'expression, la manifestation d'une infection devenue générale, d'une corruption du sang. C'est à l'aide de la doctrine de Galien qu'il explique les phénomènes qui se produisent, & l'action du Gayac, qui n'agissait plus, suivant nous, comme spécifique, mais comme tonique, *re-constituant* d'une organisation profondément altérée ; ce travail s'opérait surtout par l'activité plus grande communiquée aux systèmes de sécrétions & d'excrétions, par le régime suivi.

d'hommes très-expérimentés que le Gayac continue durant un certain temps son action sur tout l'organisme, même chez les malades qui sont rentrés dans le régime, dans les habitudes de la vie ordinaire. J'ai dit déjà que ma guérison n'avait été parfaite que vers le quarantième jour (1). Il résulte de l'ensemble des faits que l'influence exercée par le remède ne se révèle que lentement. Cette médecine salutaire n'est pas instantanée dans ses effets, elle tend à corriger d'une manière progressive le sang vicié dans ses éléments, lorsqu'une altération putride a été la cause première de l'infection ; c'est ainsi graduellement que les humeurs corrompues entretenant le principe morbide sont expulsées du corps. Les urines, les sueurs, les déjections alvines sont les voies par lesquelles s'accomplit cette œuvre de dépuración. Afin de hâter la cure, lorsque le fléau est en décroissance, il importe d'activer soit la transpiration, soit les fonctions

Nous ne pouvons terminer ces observations sur les prétendues propriétés *spécifiques* du Gayac, sans rappeler que Hutten, lorsqu'il écrivait son livre (1518), était trompé par les changements heureux, par l'amélioration momentanée qui s'était produite dans son état sous l'influence de la médication & du régime auxquels il venait de se soumettre.

Sa guérison ne fut pas de longue durée, radicale, comme il l'espérait. La maladie, amendée seulement d'une manière passagère, reparut bientôt avec le cortège de ses graves symptômes.

Il traîna durant quatre années encore une existence misérable, que son

énergie seule put lui faire supporter. Il mourut, dit C. Gesner, *morbo con-jumptus Gallico*. Bayle attribue à la même cause sa fin prématurée ; Varrillas l'affirme à son tour en fournissant les preuves. Enfin, lorsque, dans sa lettre à Mélancton, Erasme, donnant les motifs qui l'ont empêché de recevoir son ancien ami, dit qu'il n'a pas voulu la visite d'un homme rongé par la gâle ; il paraît, par certains détails, que le mot *scabies* qu'il emploie désigne les accidents extérieurs de l'affection vénérienne à son dernier degré, dont il redoutait la contagion, & qui faisaient de Hutten un objet de terreur & de dégoût.

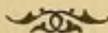
urinaires, qui deviennent de puissants émonctoires. Les malades commencent par éprouver une telle sensation de froid aux pieds & aux mains, que la chaleur vitale semble les abandonner. Les médecins qui veulent une explication disent que le Gayac a la vertu d'attirer à l'intérieur tout le calorique des extrémités (1). Quand une fois le sang a été réchauffé, la chaleur renaît au dehors. Il est certain que les malades, après le traitement, après la guérison, ont aux membres une chaleur naturelle. Pendant six ou sept hivers, je n'étais parvenu à me réchauffer ni les pieds, ni les jambes, malgré toutes les précautions imaginables. Une chaussure ordinaire me suffit maintenant pour conserver une agréable chaleur.

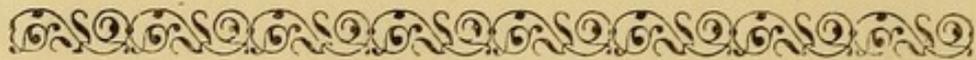
Je passe à l'étude des effets du Gayac, à l'examen des maladies dans lesquelles son utilité est reconnue.

(1) Sans s'arrêter à l'étrange explication de Hutten, qui n'en est pas une, il est plus simple, plus physiologique de penser que si les douleurs, si le mal diminuent, la fièvre doit tomber, la circulation faiblir, & en même temps le calorique baisser : le sentiment de froid dans les membres devient dès lors plus sensible

Lorsque, sous l'influence d'une cause

quelconque, les forces se relèvent, la circulation & les fonctions qui se lient à elle participent au changement, à l'amélioration qui se produisent dans l'ensemble du système : c'est ainsi qu'une chaleur plus douce, plus naturelle est ramenée, entretenue dans toute l'organisation, dans les extrémités des membres en particulier.





CHAPITRE XXIV.

Des propriétés du Gayac; des maladies qu'il peut guérir.



A propriété essentielle, particulière du Gayac est de guérir radicalement le mal français, surtout s'il est ancien, invétéré. J'ai vu des malheureux considérés depuis longtemps comme incurables, qui étaient plus promptement délivrés que d'autres dont les accidents étaient de date récente. Je suis loin de dire que dans ces derniers cas le remède est sans action, j'affirme seulement que l'affection est plus opiniâtre, plus résistante au précieux moyen qu'on lui oppose. C'est là ce qui explique comment les tumeurs, les indurations, les abcès, les fissures, les tubercules, les

ulcères qui persistent depuis nombre d'années, semblent se dissiper, comme par miracle, sous l'empire du Gayac. Ce bois diminue les écoulements de pus, les détourne ou les tarit d'une manière complète ; il aide d'une façon merveilleuse à la cicatrisation des ulcères, & chasse le germe morbide profondément caché. Il peut arriver aux autres malades comme à moi, qu'il dénude les os, découvre les nerfs, touche les vaisseaux, en un mot qu'il frappe tous les organes (1). Cette heureuse résolution s'accomplit avec une fétidité insupportable, une puanteur extrême. Les médecins sont donc forcés d'admettre dans le Gayac des vertus dessicatives, dépuratives, réparatrices, de reconnaître qu'il corrige les vices du sang & du foie. Ces beaux résultats s'obtiennent indistinctement, avec la même facilité, chez ceux que le froid glace ou que la chaleur dévore. Par ses principes astringents, il arrête la suppuration, attaque dans leur source les humeurs trop abondantes, en un mot restaure le corps tout entier. La pituite est diminuée, le cours des urines est non-seulement rétabli mais augmenté. C'est là ce qui a donné

(1) La persistance de l'auteur à proclamer les vertus souveraines du Gayac, surtout dans les accidents consécutifs, ne saurait nous engager à répéter nos observations critiques ou médicales. Nous croyons avoir suffisamment répondu aux diverses allégations de Hutten. Qu'on nous permette toutefois de rappeler que la thérapeutique proposée par lui n'avait rien de rationnel; il opposait un remède préparé d'après une loi fixe, invariable, à une maladie qu'il n'éto-

diait point dans les symptômes qui la constituent, la modifient ou la compliquent.

Lors même que la spécificité du Gayac aurait été en dehors de toute contestation, il aurait fallu, comme pour d'autres moyens dont les qualités sont déterminées, combiner les doses suivant les sujets, suivant les caractères variables des accidents observés. Agir autrement c'est se laisser dominer par un empirisme exclusif, irrationnel.

à penser que le remède est propice à ceux qui ont la pierre, & qu'il doit aider à l'expulsion des calculs.

Il possède une action très-grande sur la bile noire, il en débarrasse les malades, les rend plus gais, moins irritables : on comprend par ce fait sa puissance dans la mélancolie. Il est capable, en outre, de prévenir les congestions, de dégager la tête des fluxions humorales, de dissiper ses pesanteurs en réchauffant le cerveau (1). On admet aussi qu'il active la cicatrisation des plaies anciennes, n'importe leur siège, lorsqu'elles ont été mal soignées jusque-là (2) ; il arrête les progrès de l'amaigrissement, & , à la suite de la médication, il n'est pas rare de voir les malades recouvrer un certain embonpoint (3). Ses qualités pour dissiper l'odeur fétide de la bouche & de l'haleine, soit naturelle, soit due aux frictions avec le mercure, sont surprenantes (4). Il est

(1) Il n'est pas besoin de réfuter les croyances qu'Ulric cherche à propager sur les vertus du Gayac dans les cas de pierre, d'hypocondrie, de congestion cérébrale, de paralysie, &c... Le temps & l'expérience ont fait justice de ces erreurs.

(2) Le célèbre Hunter a vanté également l'action du Gayac dans le traitement des ulcères anciens & rebelles : c'est surtout la résine qu'il administrait. Ce moyen, dans notre opinion, d'après nos propres expériences, n'a pas toute la puissance, l'efficacité que lui accordait le grand chirurgien anglais.

(3) Chez les individus faibles, lymphatiques, à fibres molles & lâches, l'action d'un remède susceptible de stimuler les organes digestifs, a dé-

terminé plus d'une fois des changements qui ont permis aux praticiens habiles de retirer des avantages semblables à ceux dont parle l'auteur. Le Gayac par ses effets toniques peut activer la nutrition, agir sur les vaisseaux absorbants, comme le quinquina, le fer, les amers, &c..., moyens plus sûrs, plus énergiques, & à juste titre plus généralement employés de nos jours.

(4) La décoction, légèrement astringente, aromatique, faiblement poivrée au goût, a été préconisée, employée avec quelque succès contre la salivation mercurielle.

On prépare un élixir de Gayac, usité pour affaîner la bouche, raffermir les gencives, calmer les douleurs dentaires.

avantageux pour l'estomac qu'il fortifie ; il rend aux autres organes du ventre leur puissance première. Ses effets sur les membres émaciés, exténués, sont hors de doute ; il accroît leur volume & leur force, fait cesser la contraction des nerfs ; lorsqu'ils sont affaiblis, il les soutient & les raffermis. Par lui, la sensibilité, le mouvement, la vigueur ancienne sont rendus aux membres paralysés. J'ai dit plus haut comment il agit sur le ventre, que tantôt il resserre, que tantôt au contraire il relâche à des degrés variables. Il commence quelquefois par constiper, mais son action adoucissante, laxative se manifeste ensuite. Il suffit, au reste, pour la déterminer, d'administrer une demi-once de poudre dans la décoction (1).

Il est insignifiant de consulter l'état des forces ; on fait que le Gayac ne débilite jamais. Ses vertus ne sont pas épuisées par quatre décoctions successives. Mon expérience propre, & non pas celle des autres, m'autorise à soutenir cette opinion. Je crois bien cependant que la première décoction est supérieure à celles qui succèdent.

Plusieurs lui accordent une pleine confiance dans le traitement des fistules, des cancers & de la gangrène. Dans l'oppression, dans l'asthme, soit primitif, soit consécutif aux frictions mercurielles, il s'est montré salutaire (2).

(1) Déjà, maintes fois, nous nous sommes expliqué sans réserve sur la portée de ces remarques médicales de Hutten. Il voyait trop souvent ce qu'il avait envie de voir ; nous ne reprendrons pas de rechef toutes les propositions, controversables ou fausses, qu'il affirme avec une grande assurance. De telles notes feraient plus

que double emploi, & on nous accuserait avec juste raison de nous être à chaque pas heurté contre des difficultés gratuites, d'avoir pris trop au sérieux, en les réfutant en détail, des doctrines qu'il est bon de rappeler, seulement comme faits historiques marquant une époque de la science.

(2) Il est arrivé pour le Gayac ce

J'ai indiqué les diverses maladies que le mal vénérien peut engendrer ; je me garderai donc d'y revenir actuellement. Je me contente de répéter qu'il enlève, supprime, anéantit ces accidents avec une rapidité d'autant plus sûre que les désordres sont plus invétérés ; il apporte du soulagement aux goutteux. J'ai vu deux podagres cruellement tourmentés, que le Gayac a rétabli. Quelques médecins prétendent qu'il n'agit que si le mal provient d'un refroidissement : je n'ai pas à discuter leur avis (1).

qu'on a vu pour un grand nombre d'autres remèdes ; il a été appliqué aux maladies les plus diverses. Ne procède-t-on pas encore aujourd'hui de la même manière pour l'huile de foie de morue, par exemple?... Il est bien vrai qu'il a été souvent employé dans les affections des os, dans les fistules qu'elles provoquent & entretiennent, dans les altérations organiques les plus profondes. Les névralgies, l'oppression, l'asthme, principalement celui qui est rapporté ou qui se lie à une métastase, à une repercussion dartreuse, goutteuse ou rhumatismale, ont été traités par le Gayac, ou par ses principes actifs ; quelques praticiens recommandables assurent avoir réussi dans ces cas. Il est très-rare que dans ces désordres on ait actuellement recours à ces moyens ; la thérapeutique possède d'autres ressources dont la valeur est mieux établie.

(1) C'est principalement contre le rhumatisme & la goutte que le Gayac a joui, & jouit encore d'une certaine réputation. Les médecins anglais,

Méad, Pringle, Cullen, Fowler, &c..., disent en avoir obtenu de bons effets dans le rhumatisme ; ils lui accordent une action, une valeur spéciale. Le docteur Aillé a lu à l'Académie de médecine, un mémoire dans lequel il affirme avoir toujours guéri, en peu de temps, le rhumatisme à tous ses degrés, à toutes ses périodes, par la décoction concentrée de Gayac. Solenander, Barthez (*Traité des malad. goutt.*) & beaucoup d'autres ont recommandé le Gayac contre la goutte : il nous a paru avoir une action réelle, résolutive dans les accidents chroniques, dans les engorgements, les douleurs subaiguës. Nous l'avons expérimenté plusieurs fois avec avantage ; mais c'est à tort que l'on a voulu en faire un véritable spécifique.

Nous pourrions citer ici l'exemple de malades qui, par son usage persévérant, dans l'intervalle des crises, sont parvenus, depuis plusieurs années, à se préserver des attaques qui jusque-là s'étaient renouvelées très-fréquemment. Ce moyen, employé dans les cas aigus, ne nous

Le médicament est efficace contre la paralysie ; il la dissipe, si elle est récente. Je n'ai pas été témoin de cures semblables, mais je m'appuie, en les rappelant sur l'opinion, sur l'autorité d'hommes compétents & sérieux.

Ricius m'a assuré que le Gayac a non pas guéri, mais sensiblement soulagé un misérable lépreux, qui n'offrait plus à la suite de la médication les affreux symptômes de la maladie. De cette observation, ce médecin conclut que si le remède ne détruit pas le principe, il est susceptible de pallier le mal, d'en suspendre la marche : il va plus loin, il croit qu'en réitérant plusieurs fois le traitement, il n'est pas impossible d'enlever à l'affection sa gravité essentielle, & même d'éteindre le mal, s'il est pris à son origine (1).

Les vertus dessicatives du Gayac l'ont fait prescrire contre l'hydropisie. Avant de me prononcer sur ce point, j'attends le résultat de la pratique des docteurs expérimentés. Mais on ne nie pas que le bois des îles ne soit employé avec succès dans l'épilepsie, surtout dans l'espèce désignée sous le nom d'épilepsie froide (2).

semble pas plus innocent que les autres prétendus spécifiques par lesquels on a cherché à le remplacer.

On compose une liqueur en faisant dissoudre le Gayac dans du taffia ; c'est le remède dit des *Caraiibes*, qui possède contre la goutte une grande vogue en Angleterre.

(1) Nous n'avons plus qu'exceptionnellement en Europe occasion d'observer la lèpre, & d'expérimenter le Gayac contre cette maladie ; mais, nous avons le regret de le dire, dans les pays chauds où elle existe, sous

les tropiques, au Brésil, où croît le Gayac, les espérances de Ricius n'ont pas été réalisées ; on a renoncé à ce remède, reconnu impuissant comme tous les autres.

(2) Les anciens admettaient déjà pour l'épilepsie un grand nombre de causes différentes ; Hippocrate & Galien, dans leurs théories, rapportaient une de ses variétés à l'altération de la pituite, à l'affaiblissement consécutif des nerfs ; elle survenait chez les sujets épuisés par les maladies, par les excès de toute nature, les excès véné-

J'ai vu nombre de fujets atteints de maladies de natures diverfes, d'accidents du côté de l'estomac, fatigués par des digestions laborieufes, qui, pour hâter la convalefcence, ranimer les forces, fe foumettaient à cette médication fans en être détournés par les hommes de l'art. Riccius la confeille fans crainte, ayant reconnu que, dans l'état de fanté comme dans les affections légères, elle eft également utile; le Gayac, fuivant lui, maintient les conftitutions vigoureufes, les fortifie même & les préferve des maladies à venir.

Telles font les propriétés merveilleufes de ce *bois faint* : fi on me demande de les prouver toutes, je renverrai aux médecins qui les ont signalées. Je ne me fuis nullement engagé, en commençant, à fournir la preuve de tout ce que j'exposerais, mais feulement à relater avec fincérité ce que mon expérience personnelle m'a appris. Je rappelle ce que j'ai vu, & en même temps ce que j'ai recueilli, ce que j'ai entendu affirmer fur les nombreuses vertus du Gayac. Je crois avoir accompli ma tâche; j'efpère faciliter à d'autres les moyens d'éclairer la queftion dans fon ensemble, par de nouvelles études.

Il ne me refte qu'à faire connaître les effets du remède fur ma perfonne : je vais parler des organes qui ont été atteints chez moi & des graves fympômes qui m'ont tourmenté.

riens en particulier : c'était *l'épilepfie froide*, qui pouvait guérir par les foins hygiéniques, par un régime tonique, réparateur, par les moyens reconstituants de l'économie; elle tenait à

une débilitation générale, à une dépreffion du fyftème nerveux, & non pas à une altération organique effentielle.



CHAPITRE XXV.

Accidents dont m'a délivré le Gayac.



LES résultats auxquels je suis parvenu prouvent que, même dans les maladies les plus affreuses, il ne faut jamais désespérer. Tous les médecins considéraient mon état comme sans ressource, & cependant, grâce aux divines propriétés du Gayac, j'ai été promptement rétabli. Un de mes amis me voyant sans relâche en proie aux plus horribles souffrances, torturé la nuit par de lancinantes douleurs, accablé le jour, dégoûté de toute espèce de nourriture, m'engageait à mettre fin à de tels maux, puisqu'il n'y avait plus de chances de salut, plus d'espérance ; mon corps ne formait

qu'une plaie : « Il faut, me disait-il, te soustraire aux tourments que tu endures. » Son affection pour moi lui faisait oublier que nous sommes chrétiens. Si nos forces, si notre courage faiblissent sous l'empire de la maladie, il faut se rappeler les supplices des martyrs, qui ont souffert avec tant de résignation & de calme en confessant Jésus-Christ (1).

Le père de Licinius Cécinna n'avait point certainement subi des épreuves pareilles aux miennes lorsqu'il s'empoisonna avec le suc de pavots (2). Je suis en droit d'avancer la même chose à propos d'un grand nombre d'autres hommes qui se sont suicidés. Sans doute, la maladie française, par la corruption qui l'accompagne, par ses tourments incomparables, est de nature à provoquer le dégoût de la vie, mais nous devons le surmonter.

Le philosophe Speusippe (3), paralytique, incurable,

(1) Les sentiments que Hutten vient d'exprimer, que l'on retrouve dans la plupart de ses ouvrages de théologie, de controverse religieuse, sont bien opposés à ceux qu'on lui prête dans plusieurs pamphlets écrits contre lui, entre autres dans le *Huttenus delirvatus*, attribué à un moine dominicain.

(2) Postumius Licinius Cécina : ce Romain, d'une famille illustre, prétendait descendre des rois d'Etrurie, était parent de Mécène, favori d'Auguste. Trésorier de l'empire en Espagne, il s'empoisonna avec de l'opium pour se soustraire aux terribles douleurs d'une maladie incurable. Plin. (*Hist. natur.*, lib. XX, cap. 18.)

« Scimus interemptum Licinii Cæcina, prætorii viri patrem in Hispaniâ

Bavili, cum valetudo impatientis odium vitæ fecisset, item plerisque alios... »

(3) Speusippe, neveu & disciple de Platon, son successeur dans la direction de l'école, déshonora ses talents par des excès & des vices qui amenèrent chez lui prématurément les plus tristes infirmités. La souffrance & le désespoir le portèrent, suivant les uns, à se donner la mort.

Diogène Laërc. (*Vie des philos. de l'antiq.*, liv. IV, 3.)

Plutarque (*Vie de Lyfandre & de Sylla*) dit que ce philosophe mourut de la maladie vermiculaire, dévoré par la vermine qui sortait de tout son corps.

Cette anecdote de Speusippe & de Diogène est rapportée aussi dans le *Florilegium* de Stobée. (CXIX, 17.)

contraint de se faire porter dans les rues, rencontrant un jour Diogène, lui adressa des souhaits de bonheur. — « Dans la triste situation qui est la tienne, répondit le cynique, je ne demande pas que les dieux te conservent l'existence. »

Qu'aurait donc dit le philosophe qui avait de tels principes, s'il m'eût vu impotent, perclus, comme frappé de paralysie, lorsque mon corps, en partie décomposé, répandait une odeur infecte, inspirait le dégoût & la répulsion? Et cependant j'ai supporté la vie, j'ai conservé bon espoir, quoique trompé sans cesse dans mon attente par les promesses, les paroles mensongères de quelques médecins. Voici le tableau de mes misères; on pourra les juger dans leur ensemble. Le pied gauche me soutenait à peine, il était rongé par la maladie depuis huit ans. Le milieu de la jambe, le tiers inférieur de la cuisse étaient sillonnés par des ulcères qui avaient détruit les chairs détachées par lambeaux. Si les plaies se fermaient d'un côté, c'était pour se rouvrir d'un autre : d'abord disséminées sur diverses parties du corps, elles s'étaient élargies pour se réunir en une seule, rebelle à tous les secours. Un tubercule énorme, d'une dureté prodigieuse, présentant en quelque sorte le caractère osseux, s'élevait au centre d'ulcérations fongueuses; il était le point de départ de douleurs continues, atroces, pénétrantes. Une induration semblable existait au talon; c'était le plus ancien des symptômes. Les médecins avaient essayé le fer, le feu, les caustiques de toute nature pour m'en délivrer; leurs efforts avaient été infructueux : là encore le gonflement était énorme, & la souffrance très-vive. La douce chaleur d'un feu modéré la calmait, mais la chaleur artificielle des vêtements trop épais ne servait

qu'à l'exaspérer, le pus sanieux qui s'échappait semblait intarissable. Si je voulais m'appuyer sur le membre, les crises devenaient plus aiguës, toute la cuisse jusqu'au genou était glacée, amaigrie, presque desséchée; la peau semblait collée sur le fémur : on aurait dit que l'articulation de la hanche était luxée. Il m'était impossible de rester debout quelques instants sans réveiller les douleurs; la faiblesse s'étendait à la jointure. L'épaule gauche participait à la maladie : je n'avais plus la force de soulever le bras, qui, à la partie moyenne, présentait une tumeur du volume d'un œuf; le reste du membre jusqu'à la main était émacié & flétri. A droite, sous la dernière côte, un ulcère, peu douloureux il est vrai, donnait issue à un pus ichoreux & corrosif qui sortait par une profonde ouverture fistuleuse. Au-dessus de ce point, une seconde tumeur, d'apparence osseuse, s'était manifestée. Un vaste foyer sanieux, situé au sommet de la tête, en arrière, descendait par un trajet sous-cutané & venait ainsi communiquer avec l'abcès principal. Le plus léger attouchement amenait sur tout le crâne des douleurs semblables à celles qu'aurait déterminé un violent coup sur cette région. Je ne pouvais remuer, tourner la tête sans que tout le corps ne suivît le mouvement.

Je dois proclamer ici une admirable vertu du Gayac : durant le jour, j'étais accablé par un sommeil irrésistible que les médecins regardaient comme fâcheux & comme une des causes de mes maux (1). Pendant six années, je

(1) Ainsi que nous avons eu occasion de l'observer chez de nombreux malades, les douleurs ostéocopes s'accompagnaient ici d'insomnie permanente durant la nuit; ce n'est qu'avec le jour que ces souffrances caractéristiques de la nature & de la cause du mal s'apaisaient. La nature alors reprenait ses droits, l'affoupissement succédait aux angoisses, à l'agitation de la

n'avais pu surmonter cet impérieux besoin de dormir. Actuellement, il ne me domine plus (1); je crois même que si je voulais m'y abandonner, ce serait inutilement (2).

nuit. Ce phénomène est constant; il n'a rien, comme on le croyait alors, de funeste en lui-même; il n'était, il n'est point la cause mais la conséquence d'un symptôme que nous sommes aujourd'hui certains de faire tomber immédiatement par l'administration de l'iodure de potassium; c'est là peut-être la propriété de ce sel qui se manifeste le plus promptement & de la manière la plus évidente.

(1) Dans ses *Recherches sur les maladies vénériennes chroniques, masquées, dégénérées ou compliquées*, ouvrage fort remarquable pour le temps où il a paru, le professeur Carrère, de Montpellier, dit avoir tiré les plus heureux résultats de l'emploi du Gayac dans les accidents consécutifs signalés par Hutten; il a constaté, assure-t-il, les mêmes effets, le même mode d'action; il leur accorde donc une grande importance dans ces cas; cependant il ajoute: « Je ne regarde point cette méthode comme infaillible, son action manque quelquefois; mes essais n'ont pas toujours été couronnés par le succès. »

Vigarous, qui a laissé son nom à une *décoction végétale* antisyphilitique, a partagé cette manière de voir, fondée sur son expérience & sa vaste pratique.

Ces deux écrivains ont trouvé un férieux contradicteur dans Ribeiro

Sanchez, qui, après avoir publié sa *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne* (1777), composée pour prouver qu'elle n'a point été apportée d'Amérique, mais qu'elle a commencé en Europe par une épidémie, a réuni ses *Observations sur les maladies vénériennes*, traduites & publiées ensuite par Andry (Paris, 1785). Le médecin portugais soutient que l'action du Gayac est insignifiante par elle-même; qu'elle est sans influence sur les défords tertiaires (ceux qu'Ulric vient de faire connaître); il préfère constamment le mercure, que nous repoussons aujourd'hui d'une manière presque absolue pour lui substituer les iodures.

(2) Je ne connais pas de peinture plus énergique, de tableau plus faissant des affreux accidents consécutifs de la maladie vénérienne, des lésions qui la distinguent à la période tertiaire que cette vigoureuse description de Hutten. Les tumeurs gommeuses, les tubercules, les gonflements du périoste & des os, les chancres, les ulcères phagédéniques, fongueux, serpigineux, les déformations des tissus, les douleurs ostéocopes, le marasme, la cachexie, sont signalés avec des caractères, des symptômes que, fort heureusement aujourd'hui, nous n'avons occasion de voir que rarement à ce degré. Ce-

J'étais en proie à l'ensemble de ces douleurs qui ne laissaient entrevoir aucune chance de salut, & un bon génie me poussait à espérer encore ; j'eus recours au Gayac. Que Dieu inspire la même pensée à tous les hommes de bien !... Fasse le ciel qu'ils ne se livrent jamais au désespoir !... Je n'ai point eu à me repentir de ma confiance ; revenu à la santé, la faveur de vivre longtemps encore, j'ose me bercer de cette idée, me fera faite, maintenant que j'ai reconquis ma vigueur première. Ma tâche est accomplie ; j'ai dit tout ce que je savais & sur la maladie française, & sur son remède par excellence (1).

pendant ces défords épouvantables se rencontrent encore quelquefois : plusieurs exemples de maladies réfractaires à toutes les ressources que nous possédons, nous permettent d'affirmer qu'on peut encore mourir de la vérole, des lésions constitutionnelles, des accidents aigus auxquels elle donne naissance. A l'époque où Ulric écrivait, ces cas étaient très-fréquents ; de nos jours, ils sont exceptionnels ; ils ne se produisent en général que sous l'influence de circonstances particulières, dans des conditions spéciales, qui dépendent de causes complexes. Une médication irrationnelle ou insuffisante dans le principe, un tempérament compromis par des maladies antérieures, une susceptibilité, une prédisposition originelle ou acquise, & même, il faut bien l'avouer, d'autres éléments qui nous échappent, sont les sources de cette désespérante incurabilité.

(1) Comme nous l'avons dit plus haut dans la note (page 176), après la médication par le Gayac, si Ulric, momentanément, a semblé guéri, ce n'est pas de la vérole dans ses symptômes spécifiques, c'est d'une série de manifestations, d'accidents tertiaires, de dégénérescences, auxquels la maladie vénérienne avait donné lieu : nous savons trop que dans ces cas le mercure souvent a perdu son action, & même qu'il est devenu dangereux par ses propriétés altérantes.

Dans les siècles passés, alors qu'on avait souvent fait abus de ce métal, alors qu'on ne jouissait pas des ressources dont la chimie & l'expérience ont enrichi la thérapeutique de la syphilis, & surtout celle des accidents qui en sont la suite, il est incontestable que des guérisons ont été obtenues après l'administration du Gayac. Des médecins célèbres, Massa, Fracastor,

J'ai écrit du mieux qu'il m'a été possible, avec bonne foi & conviction ; j'aurais fini si je ne devais exposer le

Véfale, Fufch, Fernel, Botal, Riolan, Dulaurens, Sennert, Boërrhave, fe fondant fur une vaste pratique, difent en avoir retiré de précieux fecours ; il ne peut donc être confidéré comme dépourvu de toute puiffance. Mais en admettant ces heureux effets, il ne faut pas oublier les difpofitions dans lesquelles il était adminiftré, le régime diététique impofé, dont l'action auffi devait être falutaire.

C'est à tort que Paracelfe, Lowe, Mufitanus, Hundermarck, Heurmann, &c., ont avancé qu'il était toujours dangereux. L'opinion la plus fage & la plus vraie eft, à notre avis, celle de Braffavole, Mercurialis, Forrestus, Wan-Swieten, Morgagni, Pitcarn, &c., &c., qui ont foutenu que le Gayac était, à un moment voulu, dans des conditions heureufement choisies par des mains habiles, non pas un spécifique, mais un remède utile : ils avaient accepté le moyen, fans adopter la méthode exclusive de Hutten.

Ainfi dans notre opinion, malgré la découverte des propriétés des iodures, & même avec eux, il peut encore trouver fes cas d'application entre les mains d'un praticien exercé.

Dans le bel ouvrage du docteur Rollet : *Recherches cliniques & expérimentales fur la fyphilis*, qui ont placé notre cher confrère au premier rang parmi les fyphilographes modernes, la queftion du Gayac a été abordée

& jugée dans les termes qui fuivent :

« Nous n'employons plus, dit-il, ce remède fous la forme adoptée au xvi^e fiècle ; rien ne reffemble mieux à cette médication alors parfaitement entendue pour être énergique, & de nature à agir fur tout le fyftème, que notre tifane de Gayac, telle que nous l'ordonnons quelquefois, même à haute dofe, à nos malades...

« Comme on avait remarqué que l'ancienne méthode amenait fouvent, chez les fujets d'une constitution faible, une grande maigreur, le marafme, la fièvre heftique... Pour prévenir ces effets plus tard, on jugea à propos d'accorder plus de nourriture, d'adminiftrer une décoction plus faible, de faire fuer moins longtemps.

« Or, il arriva que le remède n'ayant plus les mêmes inconvénients, fut auffi privé de fes vertus curatives, & peu à peu tomba en difcrédit..... Il n'avait plus d'action (fi toutefois il en avait quelqu'une) que fur des états morbides qui n'ont rien de commun avec la vérole. »

Ces quelques phrafes réfument notre opinion perfonnelle. Au xvi^e fiècle, le mode fuivant lequel on adminiftrait le Gayac, devait rendre cette médication, lorsqu'elle était tolérée, très-énergique, eu égard fur-tout aux puiffants moyens d'action fur l'économie, que l'on empruntait en même temps au régime, à la diète, à la fudation qui faifaient par-

régime qui convient après la guérison. Pour compléter mon œuvre, je vais, en quelques pages reproduire les règles hygiéniques que l'on doit suivre.

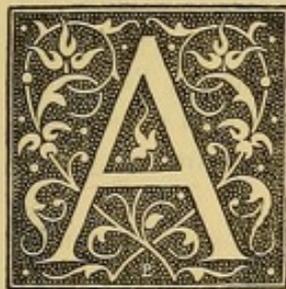
tie intégrante de ce traitement. Nous avons insisté déjà sur ces faits essentiels, qu'il est important de ne point perdre de vue.





CHAPITRE XXVI.

Quel est le régime le plus convenable après la guérison ?



AINSI que je l'ai fait pressentir , bien que le convalescent ne doive plus être soumis à aucune médication , il est indispensable que , durant trois mois , deux au moins , il ait une manière de vivre très-régulière. C'est là une condition importante ; la guérison , à mon avis , ne peut être assurée si de grandes précautions ne sont pas prises , si on ne s'impose pas des privations nombreuses. Quelques médecins réclament trois mois , comme le plus bref délai à exiger des malades qui ont été profondément atteints , qui ont offert des dégénérescences , des altérations organiques graves ,

dont les membres ont été frappés, & l'ensemble du système nerveux très-ébranlé. Un temps plus court suffit à ceux qui ont été moins éprouvés, qui n'ont pas été exténués à ce point; dans ce cas, on peut se contenter de deux mois; cependant, pour plus de certitude, je conseille le premier terme (1).

Une recommandation qui passe avant toutes les autres, est de fuir le plaisir de l'amour. Malgré la guérison, il reste dans l'organisme un état de prostration & de langueur. Le corps ne semble que lentement renaître à la vie; le défaut de continence viendrait déprimer les forces,

(1) On peut avancer que le livre de Hutten sur le Gayac se termine ici. Ce dernier chapitre n'a pour objet que de résumer les idées des anciens sur l'hygiène, le régime, la conduite à tenir dans la convalescence de la plupart des maladies, & après leur guérison. Ce sont des notions, des préceptes généraux que l'auteur applique à la syphilis, & s'efforce de faire rentrer dans le cadre de son sujet spécial. Comme il le déclare, ces observations, ces conseils sont tirés des auteurs grecs & latins, qui ont posé les règles les plus sages, & qui faisaient autorité dans la science. Ulric s'est, pour ainsi dire, borné à les copier, en indiquant, avec une exactitude scrupuleuse, les maîtres qu'il a suivis, les sources où il a puisé.

Cette étude ne saurait être sans intérêt à nos yeux, surtout au point de vue historique; elle révèle les doctrines de cette époque, en permettant d'établir la comparaison entre les croyances, les pratiques admises alors

& celles que la médecine actuelle, éclairée, fortifiée par les progrès du temps & par l'esprit de critique, a cru devoir conserver. Si beaucoup d'hypothèses pures, d'explications anciennes ont vieilli, sont abandonnées, rejetées par nous, on pourra se convaincre que les conséquences que l'on en tirait ne diffèrent pas sensiblement de celles que nous commandent nos doctrines appuyées sur l'observation. La forme, l'expression sont changées, le fond étant resté à peu près le même, notre conduite ne doit pas varier.

Ces considérations générales ne se rattachent pas seulement à la thérapeutique, à la convalescence des affections vénériennes; ce sont des recherches, des citations sur le régime diététique le plus rationnel dans tous les cas, pour conserver la santé & prévenir toutes les maladies, ainsi que Hutten lui-même en fait la remarque un peu plus loin.

débiliter l'économie tout entière; transgresser ce précepte est, sinon chercher une mort certaine, du moins perdre volontairement une somme de vigueur & de puissance de réaction; c'est faire le sacrifice de sa santé. Si les jouissances charnelles sont défendues, même à un certain nombre d'hommes bien portants, ne doivent-elles pas, à plus forte raison, être évitées par ceux dont l'énergie, l'activité ont été compromises, s'ils veulent triompher des conséquences du mal? Avant la quatorzième année, si l'acte vénérien épuise la constitution d'un jeune sujet qui n'est ni assez formé, ni assez développé pour résister impunément à un tel effort, pour accomplir une fonction semblable, des motifs identiques n'existent-ils pas pour veiller à ce qu'un homme qui renaît à la vie, qui ne jouit pas de toutes ses facultés, ne s'expose plus témérairement à perdre le peu de forces qu'il a récupéré par une médication bienfaisante?.....

Lorsqu'après une diète prolongée, le besoin de manger se réveille très-vif, il faut prendre garde de céder sans réserve à cette sensation, il faut user d'une grande retenue, n'augmenter que d'une manière progressive la quantité des aliments, ne la donner qu'à des intervalles réglés, ne rien précipiter, & ramener par gradation le malade à son régime primitif. Un vin bon & généreux, en petite quantité, étendu d'eau, lui sera permis. On aura soin de le prémunir contre les variations atmosphériques; le convalescent sortira peu dans les temps d'orage, de froid ou de pluie, qui sont toujours à redouter (1).

(1) Ce sont là des maximes élémentaires, tirées des aphorismes d'Hippocrate, gravées par conséquent dans la mémoire de tous les médecins; il serait oiseux de citer le texte.

On se contentera de deux repas ; celui du soir sera plus léger durant les trois premiers mois de la convalescence. S'il est utile de satisfaire pleinement l'appétit, il serait préjudiciable de se nourrir jusqu'à la satiété. On s'abstiendra de poisson (1), on préférera à toutes les autres viandes la chair des jeunes animaux ; elle est plus tendre, plus succulente (2), d'une digestion plus facile.

Les observations qu'on va lire ne s'adressent pas seulement aux sujets guéris par le Gayac, elles s'appliquent à la convalescence dans toutes les maladies, intéressent indistinctement tous ceux qui désirent entretenir leur santé.

En première ligne, quoique personne ne l'ignore, je veux répéter qu'après l'extinction de la maladie vénérienne, il reste encore de la faiblesse, des difficultés à surmonter ; une susceptibilité morbide dont il importe de tenir compte. La première considération a trait à la manière de vivre, cette question est complexe : par régime on n'entend pas seulement la nourriture, on comprend une série d'autres mesures hygiéniques.

A la suite des maladies, quelles qu'elles soient, les convalescents doivent adopter une ligne de conduite sage,

(1) Nous ne comprenons pas les motifs qui font repousser par Hutten, après la guérison de la maladie vénérienne, ce genre de nourriture. Il s'écarte ici des maîtres qu'il a choisis. Hippocrate & Galien recommandent, dans plusieurs de leurs traités, cette classe d'aliments comme une nourriture salubre, tenant le milieu entre le régime végétal & le régime animal, fort convenable pour les convalescents,

& même dans le cours des maladies.

(2) Nous admettons bien que la chair des jeunes animaux est plus tendre, plus facile à digérer ; mais nous ne reconnaissons pas qu'elle soit plus succulente ; à moins que, par cette expression, l'auteur n'ait voulu indiquer qu'elle est remplie de principes aqueux plus abondants. On fait qu'elle contient moins de fibrine & plus d'albumine.

rigoureuse, tracée par la prudence, éviter non-seulement les excès, mais les écarts susceptibles de nuire; il faut donc procéder avec sagesse.

Après la médication & la diète, c'est une immense satisfaction de pouvoir assurer (comme l'expérience en a convaincu les hommes les plus compétents) que l'on n'a plus rien à craindre, qu'il est permis de rentrer dans les habitudes anciennes, de reprendre la vie ordinaire, si cette vie a été empreinte de modération.

Les malades guéris par le Gayac n'ont pas à s'imposer de plus dures privations dans leur régime que les hommes qui n'ont jamais été infectés. Il n'est plus indispensable de se préoccuper de la quantité & de la nature des aliments, de rechercher les substances qui conviennent ou celles qui sont contraires. Ces convalescents sont rentrés dans la loi commune, les dispositions à prendre ne sont autres que les précautions générales constamment nécessaires pour se bien porter. Ces sages précautions servent dans tous les cas à préserver des rechutes.

« Les moyens les plus efficaces pour conserver la santé, dit Celse, sont la diète, les remèdes, les embrocations, les frictions, les bains, l'exercice, la gestation, la lecture à haute voix (1). »

Dans les ouvrages de ce maître, ces diverses questions sont traitées longuement; on y trouve les connaissances, les indications les plus complètes; le sujet a été épuisé par lui. Je me contenterai de résumer en peu de mots ses utiles préceptes.

(1) Dans l'ouvrage de Celse : *De feils; ils sont particulièrement exposés Medicinâ*, divers chapitres sont con- *lib. I, cap. 1, 2, 3; lib. II, cap. 24, sacrés au développement de ces cou-* *25, 26.*

Commençons par le régime alimentaire : il ne faut manger qu'avec modération, lorsque l'appétit existe franchement, lorsque la satisfaction de ce besoin est un plaisir. On choisira les mets reconnus d'une digestion facile, qui sera toujours aidée par une boisson salubre. Paul (1) recommande une nourriture simple, réparatrice, dégagée des principes inutiles, un vin franc, pas trop fort, pouvant toutefois supporter l'eau. L'opinion de Celse est semblable : « La viande ne doit être ni trop grasse, ni trop glutineuse, de crainte de ballonner les intestins (2). »

Comme je l'ai exprimé plus haut, il est important, dans les maladies de se priver des substances salées, aigres ou acides. C'est une faute grave, suivant Paul (3), de se gorger de viandes, car, bien que l'estomac les digère, il arrive que les vaisseaux trop remplis fonctionnent

(1) Le nom de Paul d'Egine reviendra sans cesse dans les pages qui suivent ; je dois en expliquer les motifs. Cet auteur, qui a composé un abrégé des œuvres de Galien, a été plus qu'un copiste ; il a laissé d'excellents traités de médecine qui lui appartiennent en propre. Guillaume Copus avait pour lui une très-haute estime : dans son opinion, on n'avait pas rendu à Paul toute la justice qu'il méritait. Pour le mettre en faveur, le médecin de Bâle avait traduit ses œuvres. La première édition venait de paraître (1511) : *Salubria de sanitate tuenda præcepta*, Guil. Copo Basiliensi interprete. J'ai dit que Copus, intimement lié avec Ulric, l'avait aidé dans la préparation de

son livre sur le Gayac. Par reconnaissance, & pour faire honneur à son ami & à son guide, Hutten avait puisé largement à cette source. La traduction de G. Copus a été réimprimée plusieurs fois sous ce titre : *De ratione victus præcepta*.

(2) Cels. *De Medicinâ*. (Lib. III, cap. 25.)

(3) Ce sont les œuvres de Paul d'Egine, traduites, annotées par Copus (anno MDXI), qui ont guidé Hutten dans tout le cours de ce livre. La citation est extraite du liv. 1 : *Maximum in cibatione satietatis peccatum est...* L'édition complète de l'auteur grec : *De Re medicâ, libri VII*, n'a paru que longtemps après.

mal, se dilatent outre mesure; ils peuvent s'obstruer, être gonflés par les gaz ou se rompre. Cet excès devient la cause de maladies nombreuses : par la même raison, on n'usera pas des viandes ou des sauces trop fortement assaisonnées : cette coutume est trop fréquente chez les riches, qui abusent de pareils mets & chargent leurs tables somptueuses de six, sept & quelquefois dix plats ainsi préparés qui troublent, embarrassent l'estomac & ses fonctions. La trop grande variété d'aliments, lorsqu'ils n'ont pas les mêmes propriétés, est une chose mauvaise, parce qu'alors ils se contrarient & résistent à l'action des organes. Galien, Avicenne & tous les médecins prudents partagent cet avis (1). Cicéron a reproduit le précepte de Caton l'Ancien : « Il faut prendre des quantités de boissons & de viandes suffisantes pour réparer les forces, mais incapables de les

(1) Avicenne : ses traités de médecine, appelés *Canons* ou *Règles*, n'ont rien d'original. Quelquefois cependant, le médecin arabe a rectifié Galien son maître, & même interprété avec bonheur Hippocrate. La réputation de cet auteur était encore si grande que ses écrits furent comptés parmi les premiers travaux de médecine reproduits lors de la découverte de l'imprimerie. Les préceptes sur lesquels Hutten s'appuie font partie du Canon 8 : *De removendis nocu- mentis quæ accidunt in regimine sanitatis*. Ce livre n'est que l'imitation, la copie du traité de Galien : *De sanitate tuendâ*.

« Ce dernier ouvrage, a dit Dézeimeris, est un des meilleurs de Galien; il reste même encore un des meilleurs traités d'hygiène que nous possédions. » Il dominait la science au moyen-âge; il était la loi absolue de toutes les prescriptions établies; cet honneur n'était que justice. Ulric a été bien inspiré en empruntant incessamment, comme on va le voir, au médecin de Pergame, les conseils généraux qu'il donne, à propos de la maladie vénérienne & de son traitement par le Gayac. Toutes les formules rapportées proviennent presque littéralement de cette source féconde.

opprimer (1). » Il faut dîner légèrement pour mieux souper, disait Xénophon (2).

La maladie française peut être rangée dans la catégorie de celles que Galien regardait comme occasionnées par une nourriture trop abondante (3). Je n'entends pas soutenir ici que les hommes passionnés pour la table sont par ce fait même frappés de l'affection vénérienne, mais que les excès de ce genre amènent des accidents très-fâcheux, lorsque le mal a subsisté. Si un individu a été atteint, & qu'il continue à manger & à boire sans réserve, il peut s'attendre à tomber malade.

Il convient donc que la nourriture soit simple & frugale, pour ne pas peser sur l'estomac & ne pas embarrasser ses fonctions. On lit dans Pline : « Les aliments âcres, trop copieux, pris avec trop de glotonnerie rendent la digestion pénible. » Cette fonction s'accomplit plus difficilement en été qu'en hiver, & dans la vieillesse que dans la jeunesse (4).

« L'homme, dit Cicéron, qui évite les festins, qui ne se plaît pas dans les libations démesurées, échappe à

(1) Cicer. (*De Senectute*, lib. II, 36.) *ut edas.* »

« *Tantum cibi ac potionis adhibendum esse ut reficiantur vires, non etiam opprimantur.* »

Cette maxime est souvent reproduite, sous toutes les formes, dans les œuvres philosophiques & littéraires du grand orateur. On la retrouve presque à chaque page, dans les traités : *De Offic. Tuscul. disput.* Cic. *Lael. epistol.*, & même *Rhetori. ad C. Herren*, IV, 28.

« *Esse oportet ut vivas; non vivere*

(2) Xénophon prête ce propos à son maître, à Socrate. (*Entret. mémor.*, II, 1.)

(3) Galen. (*De Sanitate tuenda*, V, 12.)

(4) Plin. (*Histor. natur.*, lib. XI, cap. LIII.)

« *Difficiliter perficiuntur omnia in cibis acris, nimia, & avidè hausta: & æstate quàm hyeme, difficilior; & in senectà quàm in juventà.* »

l'ivrognerie & aux fatigues d'estomac, est exempt des insomnies ou des rêves pénibles (1). »

A la suite de la guérison par le Gayac, le corps est affaibli, épuisé, il est nécessaire de ne pas surcharger le ventre d'une nourriture trop abondante qui viendrait alors accroître la masse des mauvaises humeurs : il faut ici se conformer aux préceptes formulés dans le livre de Celse (2).

Suivant Pline, les choses douces & grasses de leur nature engraisent les corps ; autant en fait la boisson copieuse. Au contraire, les choses âcres & sèches, ainsi que la soif nous amaigrissent (3).

Il faut donc agir avec beaucoup de ménagement. Galien avertit de surveiller toujours l'état des viscères (4). Le désordre de leurs fonctions est inévitablement une source de maladies. Celse engage à donner la préférence aux boissons, aux aliments qui ont la propriété à la fois de soutenir & d'adoucir les organes (5).

(1) Cicer. (*De Senectute*, XIII, 44.)
« Summa laus senectutis est, quod ea voluptates nullas magnoperè desiderat. caret epulis exstructisque mensis & frequentibus poculis. caret ergo etiàm vinolentià, & cruditate, & insomniis. »

Cicéron semble avoir emprunté presque textuellement ces observations à Hippocrate, dont il avait fait une étude approfondie. (*Hippoc. De Victùs ratione*, lib. IV ; *De somniis*, lib. VI.)

Le livre des fonges qui se trouve dans la collection Hippocratique n'est pas authentique aux yeux de Littré.

(2) Cels. (*De Medicinà*, lib. I, cap. 3.)

(3) Plin. *Histor. natur.*, lib. XI, cap. LIV.)

« Augefcunt corpora dulcibus atque pingribus, & potu : minuuntur ficcis & aridis, frigidisque, ac fiti. »

(4) Gal. (*De Sanitate tuendà*, lib. VI, 3.)

(5) Cels. (*De Medic.*, lib. II, cap. 12.)

« At ubi febres sunt, satiùs est ejus rei causà cibos potionesque assumere qui simul & alant & ventrem molliant. »

Si quelqu'un poussé par un mauvais génie, après avoir rempli, gonflé son estomac à outrance, demande un correctif, un soulagement au sommeil, qu'il écoute ces paroles de Pline : « La digestion durant le sommeil profite davantage à l'embonpoint qu'à la vigueur du corps. Aussi les athlètes préfèrent-ils digérer en se promenant (1). »

Si, comme plusieurs le proposent, Paul d'Egine, entre autres, on a recours au vomissement afin de parer à ce danger (2), on verra dans cet écrivain la facilité avec laquelle on peut déterminer cet acte, favorable à la santé dans quelques circonstances. Si on a négligé le régime, s'il est trop tard pour user des ressources qui viennent d'être indiquées, il faut alors s'adresser à la médecine.

J'insiste en cette occurrence sur une seule recommandation : consulter un médecin prudent, d'un sens droit, expérimenté plutôt qu'érudit, qui ne donne que des drogues simples, empruntées autant que possible aux

(1) Plin. (*Hist. natur.*, lib. XI, 54.)
 « *Somno concoquere corpulentiam quam frumitati utilius. Ideò athletas malunt cibos ambulatione perficere. Per vigilio quidem precipuè vincuntur cibi.* »

Cette remarque est contraire à l'opinion de Galien : « *On digère mieux en dormant qu'en veillant.* »

Gal. (*Comment. V, in lib. VI. Epidem.*)

(2) On fait que les anciens avaient recours au vomissement après les grands repas. Cette coutume était devenue générale à Rome dans les derniers temps de la république : César l'avait adoptée, comme on le voit par

ces paroles que lui adresse Cicéron, dans la harangue pour le roi Déjotarus : *Cum te post cœnam vomere velle dixisses...*

Cet usage, que Paul d'Egine approuve (*lib. I, 44*), avait avant lui trouvé de chauds défenseurs, entre autres le médecin Soranus, d'Ephèse, qui le recommandait comme toujours avantageux ; mais Plutarque (*De Valetudine tuendâ*), mais Asclépiade ont signalé ses mauvais effets, dit Celse. (*De Medicinâ, lib. I, cap. II.*)

Hippocrate avait déjà blâmé, condamné cette honteuse coutume. (*De Viâ ration. lib. IV.*)

remèdes que nous avons sous la main. Si on décide de relâcher le ventre, on n'oubliera pas ce qu'enseigne Paul, de ne purger que rarement, de crainte que la nature ensuite n'agisse plus par elle-même, & que les remèdes ne deviennent constamment indispensables (1). Pour ce qui concerne les aliments de bonne nature, ou bien ceux qui sont susceptibles d'être nuisibles, pour ce qui regarde leur mode d'administration, ce serait ne rien dire que de ne pas entrer à fond dans la question. Je conseille donc de consulter les auteurs. Celse n'a pas abordé le sujet avec de longs développements (2). Paul a été beaucoup plus explicite; il a consacré plus de quatre-vingts chapitres à l'étude des propriétés, des aliments (3). Galien n'a rien omis dans ses ouvrages; ses travaux sur cette matière laissent peu à désirer (4). Avant de terminer ce que je me proposais de dire sur le régime alimentaire, qu'on me permette d'ajouter quelques observations qui doivent ici trouver place.

Je parlerai d'abord des œufs : « Il n'est pas d'aliments, dit Pline, qui conviennent mieux aux malades. Ils ne pèsent pas sur l'estomac, ils répondent à la fois au besoin de boire & à celui de manger (5). » Avicenne soutient

(1) Paul. (*Salubria præcep.*, lib. I, cap. 73.)

(2) Cels. (*De Medicinâ*, lib. I, cap. 3.) Ce n'est que dans ce livre qu'on trouve quelques observations générales sur ce sujet.

(3) C'est la traduction, ce sont les chapitres, les divisions proposées, établies par G. Copus que Hutten suit dans toutes ses citations. Paul. (*Vid. præfert.* I, 73, 96.)

(4) En ne se préoccupant pas de

ses théories, de ses explications furannées, hypothétiques & souvent fausses, il faut reconnaître que Galien, dans ses beaux ouvrages : *De Sanitate tuendâ*; *de Alimentorum facultatibus*, a traité d'une manière admirable ces importantes questions d'hygiène. (*Lib. I, lib. III, cap. 8, 17.*)

(5) Plin. *Hist. nat.*, lib. XIX, c. 3.)
« Nullus est alius cibus, qui in ægritudine alat neque oneret, simulque vim potûs ac cibi habeat. »

que le jaune des œufs de poules, de perdrix & de faisans est la nourriture par excellence, favorable surtout aux malades dont le sang est diminué, appauvri, & dont les esprits vitaux tendent à s'affaiblir (1). Alexandre d'Aphrodisee pense que le jaune renferme en lui les qualités des meilleurs principes combinés, & qu'il représente en quelque sorte le monde, soit parce qu'il est constitué par les quatre éléments, soit parce qu'il possède la forme sphérique qui est la plus parfaite, & qu'il jouit de la force vitale (2). Plusieurs (dans le nombre on compte Paul & Galien) n'approuvent pas les œufs frits (3). Ce dernier condamne le régime végétal ex-

(1) L'ouvrage de Hutten indique une érudition immense, un travail excessif, qui nous frappe d'admiration. Pour puiser les connaissances variées dont il fait preuve, il avait dû nécessairement remonter aux textes originaux, les consulter, les annoter. Il n'existait pas encore de ces abrégés, de ces résumés scientifiques qui de nos jours facilitent les recherches. La citation est tirée d'Avicenne. (*Canon, lib. II, De viribus cordis.*)

L'expérience justifie les paroles d'Avicenne : L'œuf est une des substances les plus généralement employées, qui nourrit le plus sous un petit volume, dont la digestion est la plus facile, l'action la plus douce & la plus salutaire, & qui s'allie le mieux avec un grand nombre d'aliments.

(2) Arist. (*De Natur. animalium, lib. IX.*)

Alex. Aphrod. (*Problemat., lib. II, 84.*)

Alexandre d'Aphrodisee, commentateur d'Aristote, a été un de philosophes qui ont le mieux connu sa doctrine. Contemporain de Galien, il s'est occupé, dans ses problèmes (*Problematum medicorum & physicorum, libri*) de nombreuses questions médicales. Ces explications singulières sur les propriétés de l'œuf sont aussi indiquées dans Hippocrate, Aristote & Galien; elles ont été dénaturées, obscurcies, exploitées par le mysticisme & la cabalistique, par les doctrines des Arabes & du moyen-âge, pour servir de base aux recherches, aux opérations secrètes, superstitieuses des physiciens & des alchimistes.

(3) Paul. (*I, 83.*)

Galien. (*De Alim. facult., lib. III, 22.*)

Lorsque les œufs sont ainsi préparés, lorsque l'albumine a été coagulée par la chaleur, ils deviennent en effet

clusif (1). Son avis est partagé par beaucoup de médecins, ce qui n'a pas empêché Marc. Caton d'élever le chou jusqu'aux nues (2).

Galien croit que ceux qui boivent de la tisane tous les jours, sont capables de digérer sans peine toutes sortes d'aliments, même les fèves qui ont l'inconvénient de ballonner le ventre (3).

Le lait, considéré comme aliment & comme remède, est vanté par Paul (4). Il est, au dire d'Alexandre, très-nourrissant, d'une digestion facile, il passe directement dans le sang qui l'a formé, c'est presque un sang blanc (5). Je borne à ces courtes remarques ce que je voulais répéter sur ce vaste sujet.

«Ceux qui se préoccupent de leur fanté (ce sont les expressions de Paul) doivent étudier les effets du vin. S'il irrite, il faut s'en tenir à l'eau froide, & le lendemain prendre du suc d'absinthe, faire de l'exercice, se soumettre à des frictions, prendre un bain, se contenter d'une nourriture peu copieuse (6).» «Le vin nouveau, c'est

d'une digestion laborieuse, & ne conviennent plus aux malades ni aux convalescents.

(1) Galen. (*De Aliment. succis.*, cap. 8.)

(2) Cato. (*De Re rusticâ*, 156....)
«*Brassicæ miras canit laudes, quas in medendi loco reddemus.*»

Plin. (*Hist. natur.*, XIX, 8.)

(3) Galen. (*De Aliment. facult.*, lib. II 44.) «... *Et de fabâ idem dicerem nisi inflaret...*»

(4) Paul. Egin. (I, 86.)

Paul d'Égine, dans le long chapitre qu'il a consacré au lait, lui attribue

toutes les qualités que la médecine moderne lui reconnaît, bien que, suivant le chimiste Chevreul, on n'ait pas encore des notions précises sur ce liquide à l'état normal, & sur la composition des produits morbides qui peuvent se mélanger avec lui dans les glandes mammaires.

(5) Alex. Aphro. (*Problem.* III.)

«*Censendum lac propterea facile transire posse in sanguinem quoniam e sanguine factum est, & ferè sanguis albefactus est...*»

(6) Paul. Egin. (*Lib.* I, 95. Hutten, ici, cite textuellement.

Galien qui parle, est dangereux, le vin vieux demande une grande modération » : il est trop chaud, tandis que le premier ne l'est point assez. Une nourriture légère entretient la santé plus sûrement que celle qui porte à l'obésité (1). L'aphorisme suivant est de Paul : « Comme les aliments légers sont insuffisants pour développer la force & la vigueur du corps, il faut préférer ceux qui, par leurs qualités, tiennent le milieu, forment un sang qui n'est ni trop épais, ni trop pauvre. » On doit éviter, en même temps, tous les mets capables de donner naissance à des principes corrompus (2).

Le pain de seigle, ajoute Paul, est le plus nutritif, celui de froment vient après, mais il est plus difficile à digérer, il gonfle les intestins ; le pain d'orge est très-peu substantiel (3). Si on désire avoir des idées exactes,

(1) Galen. (*De Aliment. succis*, II.)

(2) Paul. (*Salubria de sanitate tuenda. Guil. Copo interprete, lib. I, 73.*)

(3) Ce que dit Paul d'Egine (I, 78) sur les qualités nutritives du pain de seigle n'est pas vrai à nos yeux ; elles sont loin d'égaliser celles du pain de froment ; si du temps de Paul, comme ce passage tend à le faire supposer, il était entré dans la consommation générale, le pain de seigle n'était presque pas en usage chez les Romains à l'époque de Pline. Cet écrivain en parle avec mépris (*lib. XVIII, cap. 9*). Réputé le plus commun de tous, il n'était familier qu'aux peuples du Nord. « *Secale deterrimum & tantum ad arcendam famem utile..... ingratiſſimum ventri est.* » Il ne mérite pas cependant un tel dédain.

La farine de seigle est alimentaire, forme de nos jours la nourriture de la plupart des gens de la campagne. Il est gras, favoureux, d'une odeur agréable, un peu lourd pour les estomacs délicats, provoquant des aigreurs ; les sujets robustes le digèrent parfaitement ; il est rafraîchissant, facilite les évacuations alvines, ce qui explique la réputation qu'il a de rendre la tête légère. On a prétendu qu'il prévenait l'apoplexie, ce qui, dans les villes, l'a fait adopter par quelques citadins, prédisposés surtout à cette maladie par leur défaut d'exercice & par leurs mauvaises habitudes. Un changement dans leur régime ferait un préservatif plus sérieux. On fabrique une espèce de pâtisserie : le pain d'épice, avec la farine de seigle, la mélasse & l'orge.

bien arrêtées sur le meilleur régime, sur la manière de vivre la plus sage, qu'on lise Paul & Galien.

L'habitude des onctions huileuses n'a jamais existé chez nous, comme chez les Romains d'autrefois; ceux de nos jours semblent aussi les avoir abandonnées.

Galien a beaucoup loué les frictions (1), il en parle en de nombreux passages. Hippocrate, Asclépiade & beaucoup d'autres les ont préconisées (2). Si elles sont énergiques, elles fortifient le corps; si elles sont douces, elles l'amollissent. Si on les réitère fréquemment, elles diminuent le volume des membres, si elles sont plus rares, elles aident à les développer.

Le savant Erasme de Rotterdam, d'une complexion très-délicate, attribue le maintien de sa santé à cette excellente coutume; il me presse de m'y soumettre. A son avis, elle convient principalement aux hommes de

Il y a plusieurs espèces de pains de froment; on en comptait quatre autrefois: « *Sigilineus*, *similagineus*, *confusaneus*, *furfuraceus*. Les deux premiers étaient des pains de luxe: le *sigilineus*, *tritici delicia* (Plin & Celse), ne paraissait que sur la table des riches. Le *confusaneus* se fabriquait avec la farine à laquelle on avait laissé une partie du son. C'est notre pain *bis*; on lui reconnaissait déjà la propriété de tenir le ventre libre, due à la présence du ligneux qui ne se digère pas. *Alvum movet*, dit un auteur, qui attribue à l'absence du son dans le pain des riches, la fréquence des *obstructions* observées chez eux. Le *furfu-*

raceus contenait plus de son que de farine. De là l'épithète de *sordidus* que lui donne Plaute. C'était le *panis plebeius*. (Senec., *epist.* 119.)

Le pain fait avec l'orge, collant, compacte, peu nutritif, était cependant en honneur à Athènes; les gladiateurs s'en nourrissaient habituellement. C'est pourquoi Plin les appelle: *gladiatores hordearii*. (*Hist. natur.*, *lib.* XVIII, 9.)

(1) Galen. (*De Sanitate tuenda*, II, 2....)

(2) C'est le médecin latin Celse qui, dans une longue citation (*de Medicina*, *lib.* II, *cap.* 14), a rapporté les idées d'Hippocrate & d'Asclépiade sur ce sujet.

lettres. Je me suis décidé à suivre les conseils de cet ami, & j'en retire les effets les plus heureux (1).

Quelques médecins interdisent les ablutions, & surtout

(1) D. Erasme, quoique étranger à la pratique de notre art, a composé plusieurs écrits sur des questions médicales; il a, comme il le déclare en plusieurs endroits, prolongé sa frêle existence, diminué ses maux par une hygiène, une sobriété exemplaires, par une conduite pleine de modération, qu'il s'est plu à rappeler dans ses lettres (*Epist.*, lib. V, 23). « *Juvenis cibum ac potum semper ita sumpsi ac pharmacum, ac sæpe numero dolui non licere sine cibo potuque perpetuo degere.* »

Dans les œuvres d'Erasme, dans celles de beaucoup d'auteurs de cette époque, étrangers comme lui, à notre art, on rencontre de fréquentes observations médicales. Il a laissé une description de la syphilis, dont il a su, dit-il, se préserver dès la jeunesse par un régime & une vie sagement réglés.

Cet ouvrage sur la maladie vénérienne paraît avoir été publié moins dans l'intention d'enrichir la science que dans le but d'atteindre & de blesser Hutten. Peu de temps après l'époque (1518) où ce dernier appelait Erasme son ami, leur liaison intime (comme je l'ai déjà dit dans la notice sur Hutten, placée en tête de ce livre) fut rompue avec éclat. Ulric s'étant prononcé pour la réforme, le sceptique Erasme, jaloux de sa tranquillité, se tint à l'écart, refusa de le suivre; une po-

lémique envenimée se produisit. Cette rupture nous a valu une série de lettres, d'attaques, de pamphlets, de fatires, qui jettent une vive lumière sur les mœurs, les passions, les luttes de cette période d'effervescence. Si ces disputes n'ont pas fait briller le courage & le caractère d'Erasme, elles lui ont fourni l'occasion de donner un libre effort à sa verve railleuse, à son esprit frondeur. La polémique commença par une vive attaque publiée par Hutten (en 1523), l'année même de sa mort : *Ulrichi ab Hutten cum Erasmo Roterodamo expositio*. Si on en juge par la violence des sentiments exprimés, une aversion profonde avait succédé à leur affection ancienne.

Erasme fut très-vivement blessé des révélations, des reproches injustes, des calomnies même que cette diatribe renferme. Il répliqua très-durement par le livre : *Spongia Erasmi adversus adspergines Hutteni*.

La mort de Hutten ne mit pas fin à ce conflit; un médecin célèbre, Othon Brunfels, prit sa défense, ainsi qu'Erasme Albert, qui jugea avec une grande sévérité Erasme & sa réponse.

Ces divers écrits sont très-piquants, ils fournissent (on a pu le voir) une connaissance exacte des procédés employés alors dans la république des lettres par les hommes les plus éminents.

les bains, qu'ils soutiennent être préjudiciables à tous ceux qui ont été infectés par la maladie française. Sans doute c'est parce que ces moyens exercent une détente, un trop grand relâchement dans les organes, qu'on a défendu même les simples immersions dans l'eau.

Cependant, on conseille d'activer la transpiration : « L'eau chaude, dit Alexandre, est nuisible aux nerfs, non par la chaleur, mais par l'humidité (1). » Paul, en faisant l'éloge des bains, assure qu'ils délassent, diminuent l'enflure, réchauffent, calment & adoucissent, dissipent les vents, portent au sommeil, aident au développement physique : ils sont profitables aux hommes & aux femmes, aux enfants & aux vieillards. Aujourd'hui, les peuples d'Italie se baignent rarement ; ce fait est à remarquer si nous nous rappelons que jadis ces peuples faisaient des bains un usage très-fréquent : l'histoire le prouve aussi bien que les ruines de ces monuments, de ces thermes magnifiques qui existent encore à Rome.

Galien ordonne de régler l'exercice (2) ; il blâme la fa-

(1) Ces observations sont traduites littéralement du *Traité* d'Alexandre (liv. I, 48). En désaccord avec l'expérience, elles ne reposent que sur des hypothèses systématiques, sur des théories doctrinales sans fondements rationnels. « *Cur aqua frigida nervis officiat calida non proxit, sed talis quoque adversa fit.... dixerim aquam non quia est calida posse officere sed quia calida & humida...* » Paul, dont le sentiment est rapporté ensuite, exprime une opinion plus juste, qui a prévalu comme règle hygiénique, parce qu'elle se trouve en harmonie avec les véritables lois de la nature &

de l'expérience. (Paul *AEgin. lib. I, 51.*) « *Solvit fatigationem, discutit plenitudinem, calefacit, mitigat, molli, flatus diffundit, somnum allicit, corpulentum reddit.* »

Hutten, sans aucune critique, sans formuler jamais un avis sur les citations qu'il puise dans les anciens, se contente de les rappeler textuellement ; il ne nous est pas permis d'imiter sa conduite & sa réserve ; nous signalons les erreurs, quelque respectables que soient leurs sources.

(2) Galen. (*De cognosc. anim. morb. c. 3.*)

tigue poussée trop loin. Si le mouvement est bon à la santé avant les repas, il peut être nuisible après avoir mangé, parce que, sous l'influence des efforts, les aliments se précipitent, arrivent dans les intestins avant d'être suffisamment élaborés; ils pénètrent dans les veines, chargés d'humeurs viciées qui occasionnent une foule de maladies (1). Paul conseille l'exercice jusqu'à ce que le corps commence à se congestionner & que la sueur & la transpiration se confondent; on peut s'y livrer tant que les mouvements sont faciles, fermes & réguliers : à cette limite il faut s'arrêter (2).

Le trouble qui se produit alors commande le repos, avertit qu'il est nécessaire surtout pour les membres qui ont été malades. Hippocrate l'a dit : « L'immobilité dans ce cas est le remède du pied (3). » Alexandre insiste sur cette sentence en ces termes : « L'organe qui a été guéri exige ensuite le repos, parce que la fatigue attire une abondance de matières superflues, étrangères, qui sollicitent l'inflammation (4). »

« Les maladies du genou, dit Celse, s'opposent formellement à l'équitation. Les podagres doivent se priver de l'exercice du cheval (5). »

Les anciens avaient aussi pour coutume hygiénique de

(1) Galen. (In Hipp., libr. de aliment., comm. II, c. 4.) « Distribuitur ex ventre cibus antequàm digeratur, & exindè multitudo crudorum aggregatur humorum secundùm venas.... »

(2) Paul. (Lib. I, 17.)

(3) Hippoc. (Aph. II, 48.) « Pedis remedium quies est. »

Hippoc. (Præcept. XIII, IV.)

Hippoc. (Nat. Human., XIV,

XV, XVI.)

Cels. (Lib. I, cap. II, III.)

(4) Alex Aphrod. (Problem. II, 76.)

« Quod curandum est quiescere debet... »

(5) Cels. (Lib. I, cap. 9; lib. IV,

cap. 23.) « Equitare ei cui genua dolent, inimicissimum est. Equitare podagricis alienum est.... »

lire, de parler à haute voix & de se livrer au chant (1). Je ne fais que signaler ces usages, je note au hasard ce qui me paraît intéressant, je ne cherche à donner que de courtes indications; ceux qui voudront approfondir le sujet devront remonter aux sources originales (2).

Je me résume : quiconque attache à la santé le prix qu'elle mérite doit, avant tout, s'inquiéter de deux choses (c'est Galien qui le recommande) : choisir une nourriture saine, veiller à ce que l'élimination des principes superflus s'opère régulièrement (3). Paul a écrit : « Les Anciens pensaient qu'une condition favorable à la bonne santé était l'accomplissement régulier & quotidien des fonctions alvines aussi bien que de la sécrétion urinaire (4).

Galien n'a rien omis dans ses belles observations, lorsqu'il parle de l'effet des jouissances charnelles sur la santé (5). « Les plaisirs de l'amour sont pernicious, dit-il, aux sujets d'un tempérament sec & nerveux, & plus encore aux individus d'un tempérament humide & lymphatique; ils n'offrent pas de danger pour les hommes chauds & humides, dont la semence est abondante (6). » Ceux dont la constitution est exempte de toute

(1) Cels. (*Lib. I, cap. 2*). « *Voce exercebant se veteres etiã, sive caneretur aliquid, sive clariùs legeretur.* »

(2) C'est avec une religieuse fidélité que Hutten s'attache à citer les ouvrages des premiers maîtres que l'imprimerie venait de reproduire. Seulement, Hippocrate, Galien, Celse, Alexandre, Paul d'Egine, &c..., ont mis dans leurs travaux un ordre, une méthode que nous regrettons de ne pas toujours rencontrer ici. L'esprit

& la lettre de tous ces écrits doivent être connus, à cette heure, de tous les médecins instruits dans leur art.

(3) Galen. (*De Sanit. tuend., lib. I, 3.*)

(4) Paul. AËgin. (*Præcept., lib. I, 43.*)

(5) Galen. (*De Sanit. tuend. VI, 4.*)

(6) Galen. (*De Sanit. tuend. VI, 7.*)

Nous nous contentons par intervalles de marquer seulement le chapitre & le paragraphe qui fournissent les

affection morbide n'ont pas pour s'abstenir les mêmes motifs que les hommes froids & secs. Paul s'exprime ainsi : « Le coït est dangereux pour les gens secs, surtout si la sécheresse est unie à la froideur ; mais pour les tempéraments chauds & humides les mêmes inconvénients n'existent plus (1). Pourvu que l'acte vénérien ne soit pas trop fréquent, il peut être profitable au corps aussi bien que les autres exercices (2). » Il n'est permis à personne d'ignorer ces faits.

Les hommes qui ont été fortement éprouvés par la maladie française auront grand soin d'être très-réservés, à cause du violent ébranlement nerveux qu'entraîne l'accomplissement de la fonction. Paul d'Égine pense avec

citations de Hutten, qui ont été recherchées, vérifiées par nous avec soin. La reproduction du texte littéral nous semble parfois inutile : ce travail s'adresse surtout à des médecins pénétrés de la doctrine des grands maîtres, possédant dans nos indications précises les éléments nécessaires pour faciliter leurs études & aider leur mémoire.

(1) Paul. (*lib. I, 71*). « *Concubitus ficiores omnes lædit, maximè si ariditati frigus quoque jungatur ; calidis verò & humidis duntaxat tutus est....* »

C'est la doctrine physiologique de Galien aussi bien que celle de Paul d'Égine, que G. Copus, par l'intermédiaire de Hutten, expose & développe ici.

Quelques-unes des explications théoriques, des propositions établies, ne sont pas aussi éloignées de la science moderne que pourrait le faire supposer le langage médical ancien, qui nous paraît étrange de prime abord :

le fond souvent vaut mieux que la forme à laquelle nous ne devons pas trop nous arrêter. Les observations, les préceptes d'Hippocrate, de Galien, de leurs disciples ou de leurs successeurs, ont conservé sur la plupart de ces points une autorité justifiée par la sagesse & l'exactitude des inductions & des remarques. Les grandes lois physiologiques n'ont toutefois été tracées par eux que dans leurs généralités ; ils ne possédaient pas les éléments nécessaires, essentiels pour arriver à des formules plus précises. Cette dernière tâche était réservée à leurs successeurs, servis par des moyens d'étude nouveaux, engagés dans la voie féconde de l'expérimentation & des sciences physiques.

(2) Paul. AÉgin. (*Lib. I, 35.*)

« *Ut labores sic & concubitus si modus servetur, utilis est.* »

fageffe que l'esprit & le corps des enfans doivent à la fois être détournés de la pensée & de l'acte vénérien (1). Hippocrate compare le coït à l'épilepsie (2). Alexandre-le-Grand avait coutume de répéter que les effets des plaisirs de l'amour & le sommeil font les images les plus frappantes de la mort (3).

La salubrité de l'air est une puissante garantie pour se bien porter. Paul signale comme vicié, corrompu par des vapeurs dangereuses ou pestilentielles, l'air qui est voisin des lieux secrets, des cloaques impurs, qui est obscurci par les nuages ou resserré dans une vallée sombre & entourée de montagnes (4). Tous les âges, toutes les constitutions ressentent cette influence délétère. Un air pur est toujours bienfaisant, il entretient la régularité des fonctions qui caractérise l'état de santé ; dans la maladie, au contraire, il tempère le désordre des organes, il les ramène à des dispositions meilleures. Dans l'opinion de Galien, la maladie n'est qu'un mouvement contre l'état de nature ; on dit bien portants ceux dont le jeu des organes est normal ; sont réputés malades tous ceux qui se trouvent en dehors de cette condition de la nature (5).

Les médecins ont reconnu qu'il est imprudent durant la convalescence de boire d'une façon immodérée.

(1) Paul. Aegin. (*Lib. I, 14.*)

(2) Hipp. (*Epid. III; Galen., Comm., lib. I. c. 4.*) La citation est tirée d'Aulu-Gell. (*Noctes atticæ, XIX, 2.*) « Hippocrates autem, divinâ vir scientiâ, de coitu venerio estimabat partem esse quandam morbi terribissimi quem nostri comitiales dixerunt. »

(3) Plutarch. (*Alex. vita; ejusdem, Quæstion. convival., VIII.*) Ici encore la mémoire fournit une longue

série de remarques, d'observations, de sentences, dans lesquelles cette pensée, depuis Démocrite & Aristote, a été exprimée de mille façons plus ou moins énergiques, par les médecins, les philosophes, les moralistes de l'antiquité.

(4) Paul. Aegin. (*Lib. I, 49.*)

(5) Galen. (*De Sanitate tuendâ, lib. I, 11; id., lib. VI, 5; id., De Method. medic., I, 5.*)

Tous les changements trop précipités, trop brusques dans le régime, dans les habitudes ont des conséquences funestes. L'oïveté, un repos permanent sont contraires à une bonne santé, tandis qu'un exercice modéré la conserve. Cette observation est de Galien : « Le repos absolu est une faute, tandis que l'exercice modéré est un acte de sagesse (1). »

Paul a démontré la nécessité du sommeil, fixé son temps, sa durée, les avantages qui en résultent (2). Tous les auteurs s'accordent pour blâmer la méridienne, c'est-à-dire le sommeil au milieu du jour (3).

Les hommes enclins à la mélancolie, accablés par des soucis profonds, doivent rechercher la distraction, égayer leur esprit, dissiper, autant que possible, les chagrins, oublier leurs ennuis par le charme de la musique. Cette recommandation appartient à Paul (4).

« Celui qui est bien portant, libre de lui-même, c'est l'avis de Celse, n'a besoin ni de médecin, ni de pommade (5). » Je partage cette opinion, j'adopte ce principe; dans l'état de santé parfaite, à quoi bon s'astreindre à

(1) Galen. (*De Aliment. succis*, 3).
« *Maximum malum ad sanitatis custodiam profunda corporis quies, sicut & maximum bonum moderata motio.* »

(2) Paul. (*Lib. I*, 97.)

(3) Scola Salernit. (*Somnum fuge meridianum.*) Ce sommeil, auquel on se livre dans les contrées chaudes après le repas, au milieu du jour, surtout au moment de la plus forte chaleur, n'a point les inconvénients, les dangers que l'auteur semble lui attribuer. Cette coutume a des avantages réels dans certains pays, où elle

est devenue une règle hygiénique utile aux habitants. La méridienne est un usage devenu nécessaire chez quelques peuples, qui, par la chaleur excessive du climat, la mollesse qu'elle entretient, & par l'apathique lenteur des mouvements qui en résulte, semblent vivre dans une perpétuelle convalescence.

(4) Paul. (*Lib. I*, 98.)

(5) Cels. (*Lib. I*, cap. 1). « *Sanus homo... neque medico, neque iatroléptà egere debet....* »

des pratiques spéciales de médecine?... Mais pour ceux qui ont été longtemps malades, qui restent valétudinaires, il est indispensable qu'ils suivent un régime; qu'ils soient très-réservés en toutes choses, qu'ils s'imposent une règle sage & même des sacrifices. Galien les avertit qu'il faut une grande circonspection dans leur conduite, car l'hygiène est la meilleure des médecines (1).

Je termine ici l'exposé des maux par lesquels j'ai passé, après avoir dit tout ce que j'ai fait pour m'en délivrer.

O bon père, ô excellent prince (2), voilà ce que l'expérience, qui m'a si heureusement servi, m'a révélé, ainsi qu'à des maîtres illustres, guidés par la science & l'observation. J'ai écrit dans l'espoir de servir les malheureux menacés des périls que j'ai courus, des maux que j'ai endurés.

J'ose soumettre ces conseils à votre Excellence, sans qu'elle doive en user jamais; que le Dieu tout-puissant la préserve d'en avoir besoin! Mais ces avertissements, noble Seigneur, peuvent être profitables à vos sujets, aux hommes de votre cour.

Il vous est facile, en demandant l'opinion de Stromer, de vous éclairer sur l'exactitude des faits que j'avance. Votre second médecin, G. Copus, qui m'a largement aidé dans la composition de cet écrit, a été témoin de mes souffrances: c'était avant le départ pour Mayence où j'étais appelé par mes affaires.

Si j'avais résidé constamment avec lui dans votre pa-

(1) Galen. (*Lib. De Sanit. tuendâ II. In Hipp. de alimentorum comment. lib. III, 7.*)

cardinal Albert, archevêque de Mayence, que ce livre est dédié; c'est à lui que Hutten s'adresse dans cette pèroraison.

(2) On se rappelle que c'est au

lais (mais la chose était impossible, vous étiez alors loin du pays des Saxons), j'aurais, grâce à son assistance & à ses bons avis, pu traiter, approfondir mon sujet avec plus de savoir & plus d'art.

Agréez cependant mon œuvre telle quelle est! Je vous offre cet hommage comme étrennes au commencement de cette nouvelle année.

Puisse-t-elle être douce & heureuse pour vous, exempte de toute peine! Que la fortune vous seconde, que tous vos vœux soient accomplis, que votre santé soit parfaite!... Ces faveurs vous sont dues.

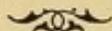
Très-digne & très-équitable prélat, veuille le ciel vous conserver longtemps à notre affection!...

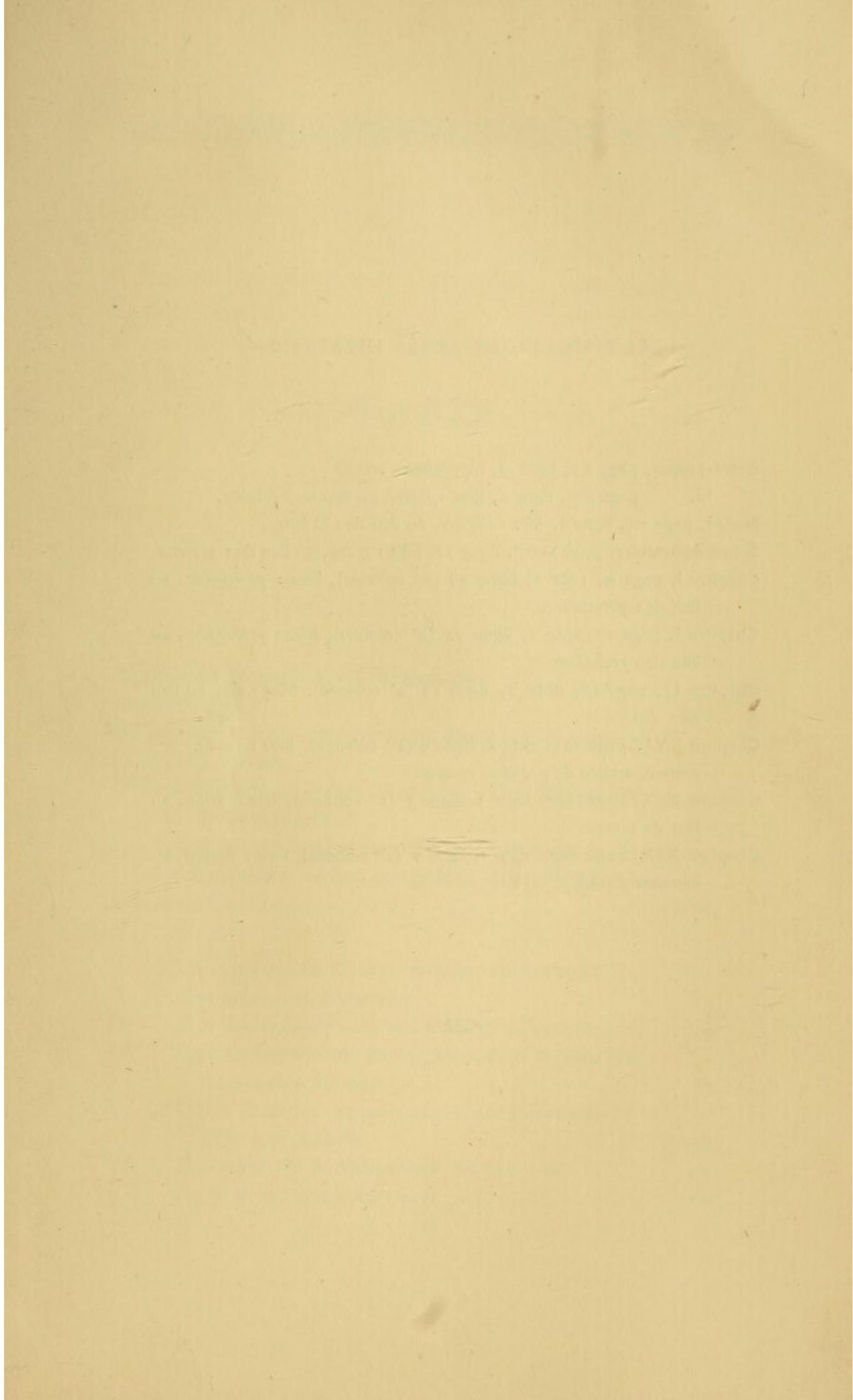
C'est à Mayence que la dernière main a été mise à cet ouvrage.

L'AN M D XVIII.

Que ce travail soit utile & accueilli avec indulgence!...

Fin du livre sur la maladie française & sur les vertus du bois de Gayac, par le chevalier allemand Ulric de Hutten.





RECTIFICATIONS APRÈS IMPRESSION

- Avant-propos, page xv, ligne 2, supprimez : *cruelle*.
- Id. page xx1, ligne 2, lisez : *sûreté*, au lieu de : *solidité*.
- Notice, page xiiij, ligne 5, lisez : *l'épître*, au lieu de : *la lettre*.
- Épître dédicatoire, page lxxvij, ligne 11, lisez : *prévu*, au lieu de : *prévenu*.
- Chapitre I, page 9, note 1, ligne 28 (2^e colonne), lisez : *permittunt*, au lieu de : *permittant*.
- Chapitre I, page 12, note 1, ligne 24 (2^e colonne), lisez : *probosam*, au lieu de : *probosum*.
- Chapitre II, page 18, note 2, ligne 15 (2^e colonne), lisez : *dù*, au lieu de : *dus*.
- Chapitre XVI, page 113, note 2, ligne 4 (1^{re} colonne), lisez : *rendait pas compte*, au lieu de : *rendait compte*.
- Chapitre XIX, page 137, note 1, ligne 3 (1^{re} colonne), lisez : *mises*, au lieu de : *mis*.
- Chapitre XIX, page 147, note 1, ligne 7 (1^{re} colonne), lisez : *frustrà*, au lieu de : *frustrâ*.





TABLE

	Pages.
A mes amis François Vivier & Jean Buy.	v
Avant-Propos	vij
Notice sur la vie & les ouvrages du chevalier allemand Ulric de Hutten	xxij
Ulric de Hutten, chevalier allemand, à Paul Ricius, mé- decin de l'empereur.	lxix
Epître dédicatoire servant de préface au livre sur la ma- ladie française & sur les propriétés merveilleuses du bois de Gayac	lxxij
I. De la naissance du mal français; de son nom. . .	1
II. Des causes de la maladie	13
III. Des accidents que le mal français détermine. . .	19
IV. Quels remèdes ont été opposés, dans le principe, au progrès du mal	27
V. Quels sont les moyens qui m'ont permis de ré- sister à la maladie	38
VI. Du Gayac, de sa découverte, de son nom	42
VII. De la préparation du Gayac	50

	Pages
VIII. De quelle manière doit être suivi le traitement	56
IX. Du régime à suivre durant le traitement.	63
X. Lorsque'on donne le Gayac, il faut s'abstenir de toute médecine étrangère	70
XI. De l'intervention des médecins durant le traitement par le Gayac	74
XII. Faut-il, dans le traitement par le Gayac, avoir égard à l'âge, au sexe, à la constitution des malades?.	84
XIII. Le Gayac doit-il être administré de la même manière dans tous les pays?.	89
XIV. Quel est le temps le plus favorable pour l'administration du Gayac?.	96
XV. Il faut, durant la médication, se priver de vin, s'abstenir des plaisirs charnels	102
XVI. Il faut se garder de l'usage du sel	108
XVII. Du régime & de la diète envisagés comme conditions essentielles du traitement	115
XVIII. De la possibilité de résister à la faim durant le traitement par le Gayac	125
XIX. Contre l'amour des plaisirs ; éloge de la tempérance	129
XX. La diète seule suffit-elle pour opérer la guérison?	159
XXI. Des soins que réclament les organes du ventre durant la médication par le Gayac	164
XXII. Des moyens de provoquer la sueur	167
XXIII. Comment agit le remède? le Gayac opère-t-il graduellement ou bien d'une manière instantanée?	170
XXIV. Des propriétés du Gayac ; des maladies qu'il peut guérir	178
XXV. Accidents dont m'a délivré le Gayac	185
XXVI. Quel est le régime le plus convenable après la guérison?	193

